PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - HOUYET

# PARTIE 1

# ANALYSE DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES

UN TOUR D'AVANCE

une

INTRODUCTION ET ÉLÉMENTS DE CONTEXTE ..... 2
1. INTRODUCTION ..... 3
2. PRESENTATION DE L'AUTEUR DE PROJET ..... 4
3. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE ..... 5
4. CARTE D'IDENTITE EXPRESSE ..... 7

BILAN DE LA PRÉCÉDENTE ODR ..... 12
5. EN SYNTHESE ..... 13
6. BILAN DU FONCTIONNEMENT ET DE LA DYNAMIQUE DE LA CLDR ..... 14
7. BILAN DES ACTIONS DE L'ODR PRECEDENTE ..... 18
8. BILAN DES ACTIONS EN RESUME ..... 33

HOUYET, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT ..... 35
9. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT ..... 36
10. MOYENS HUMAINS ..... 38
11. MOYENS FINANCIERS ..... 43
12. PROPRIETES COMMUNALES ..... 46
13. PARTICIPATIONS ..... 52
14. COMMUNICATION ET INFORMATION ..... 53
15. SYNTHESE ..... 53

HABITER À HOUYET- DIMENSION TERRITORIALE ..... 54
16. CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE ET DE SON AMENAGEMENT ..... 55
17. PATRIMOINE BATI ET EVOLUTION URBANISTIQUE ..... 79
18. PATRIMOINE NATUREL ..... 96
19. ENERGIE, RESEAUX TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT ..... 103
20. MOBILITE ..... 108

TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE A HOUYET - DIMENSION ECONOMIQUE ..... 116
21. STRUCTURE DU TRAVAIL ..... 117
22. ÉCONOMIE ..... 131

VIVRE A HOUYET- DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE ..... 146
23. DEMOGRAPHIE ..... 147
24. LOGEMENT ET IMMOBILIER ..... 156
25. VIE SOCIALE ..... 166
26. ENSEIGNEMENT ..... 174
27. LOISIRS, SPORTS ET CULTURE ..... 178

# INTRODUCTION ET ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - HOUYET

# 1. INTRODUCTION

La présente partie aborde la situation actuelle de la commune de Houyet mais aussi son évolution au cours des dernières décennies.

Figurent également dans les chapitres utiles, une synthèse des atouts et des points faibles principaux de la commune.

De plus, afin de cerner la situation de la commune par rapport à la dynamique micro régionale, la situation de Houyet sera mise en parallèle avec celle de l'arrondissement de Dinant mais également des communes limitrophes. Ces communes sont :

- Beauraing
- Ciney
- Dinant
- Hastière
- Rochefort

Lorsque nous évoquerons la microrégion, les données évoquées concerne une moyenne de ces communes.

Les principales sources d'informations utilisées pour la partie 1 sont :

- L'administration communale ;
- L'IWEPS ;
- Le SPF ;
- La banque de données CAPRU ;
- L'ONEM et le FOREM ;
- WalonMap.

# 2. PRESENTATION DE L'AUTEUR DE PROJET

L'auteur de projet est la SRL Un Tour d'Avance..

UN TOUR D'AVANCE a été créé en 2019 par Laurence Docquir et Denis Genevois.

Ils totalisent à eux deux des centaines de missions d'accompagnement, d'études et de formations diverses au bénéfice des territoires wallons.

Un Tour d'Avance est spécialisé en innovation touristique et innovation des territoires. Pour le bureau d'étude, l'innovation n'est pas uniquement technologique. Elle est aussi et surtout humaine et doit reposer sur les dynamiques locales, la valorisation des atouts, la prise en compte des opportunités.

La problématique du PCDR n'est pas neuve pour Un Tour d'Avance.

La société TRACES TPI a confié à Laurence Docquir la réalisation des PCDR de Hotton, Tellin, Oreye et Villers-le-Bouillet en tant que sous-traitante. Les 4 PCDR ont été approuvés pour 10 ans.

Laurence Docquir a ensuite réalisé sous son nom le PCDR de Saint-Georges-sur-Meuse et de Faimes qui ont également été approuvés pour 10 ans.

# 3. LOCALISATION GEOGRAPHIQUE

La commune de Houyet est située dans la province de Namur et plus particulièrement dans la partie sud de l'arrondissement administratif de Dinant.

Elle est entourée des communes de Dinant au nord, Hastière à l'ouest, Beauraing au sud, Rochefort au sud-est, Ciney à l'est.

Elle est également voisine de la commune de Givet au sud-ouest et donc de la France

Elle s'étend sur 122,85 km².

L'actuelle entité résulte de la fusion administrative de 1977 des anciennes communes de :

- Houyet qui constitue le centre administratif de l'entité,
- Celles
- Ciergnon
- Custinne
- Finnevaux
- Hour
- Hulsonniaux
- Mesnil-Eglise
- Mesnil-Saint-Blaise
- Wanlin

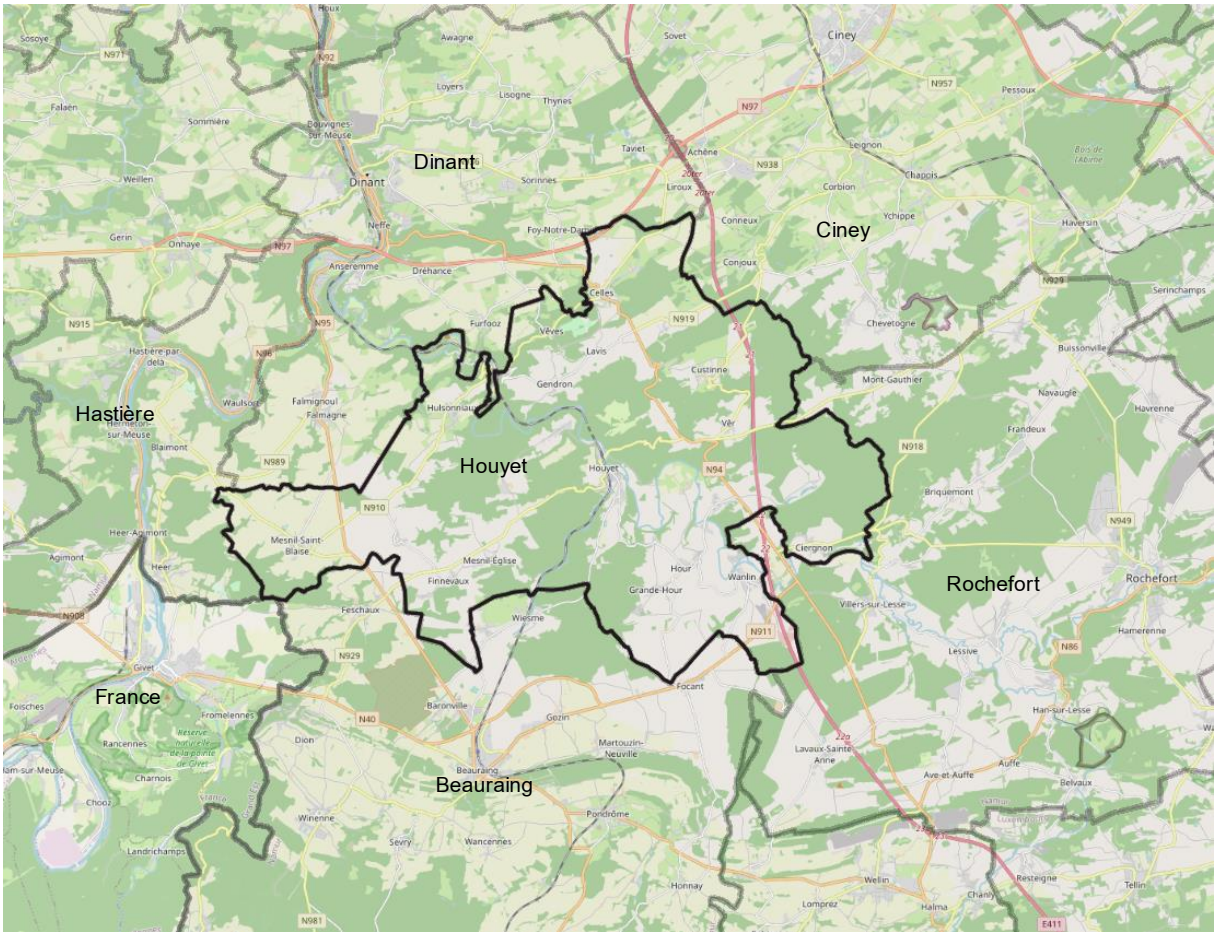


*Figure 1 : Territoire de Houyet – Contexte général (Source : WalonMap)*

La commune de Houyet est située dans les aires d'attraction de plusieurs pôles urbains (pôles de commerce, d'emploi et d'enseignement supérieur) :

- Dinant à ± 20 minutes (± 20km) ;
- Beauraing à 10 min (+/- 13 km) ;
- Namur à ± 30 minutes (± 50km) ;
- Givet à ± 20 minutes (± 20km).

Le territoire est traversé du nord au sud par l'autoroute E411, reliant Bruxelles au Grand-Duché de Luxembourg.

La commune est également traversée par plusieurs routes régionales qui traversent le territoire et le relie à la E411 et la N97 située au nord du territoire.

La ligne de chemin de fer (Namur – Dinant - Bertrix), exploitée par la SNCB, traverse également la commune. Deux gares sont présentes sur le territoire communal.

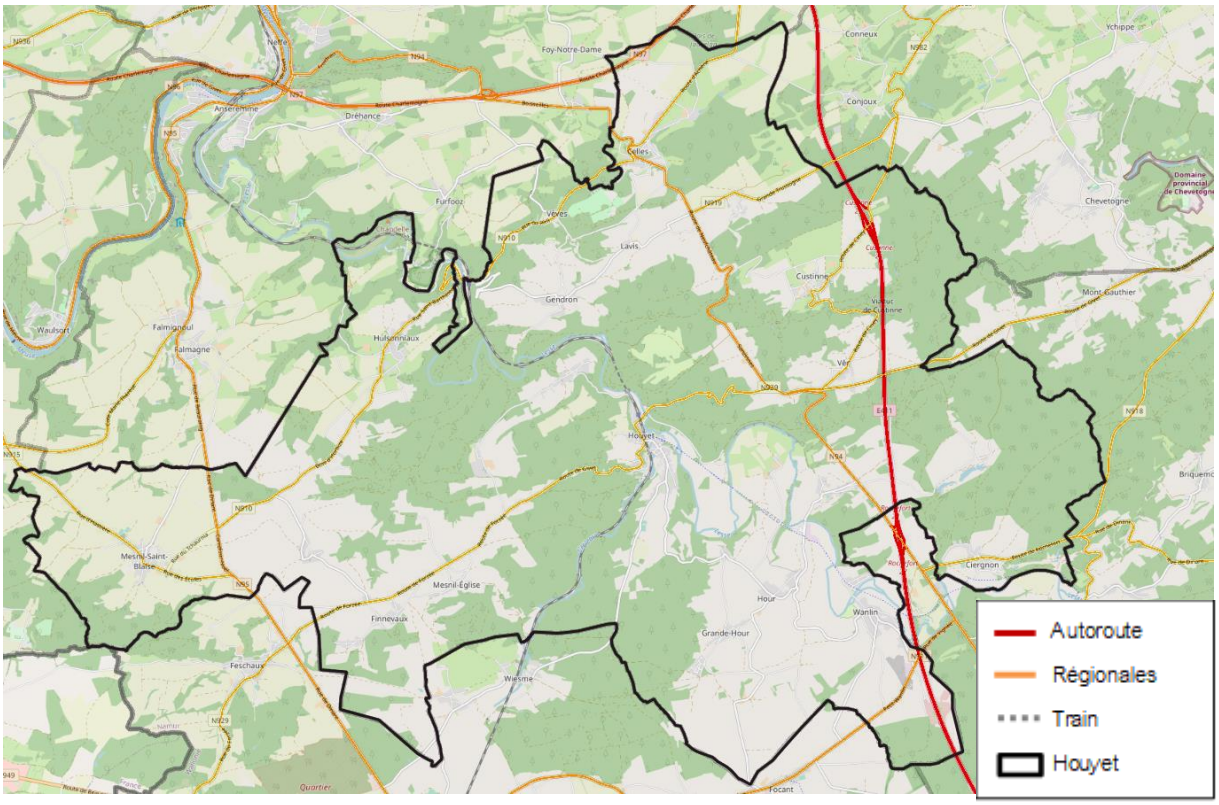


*Figure 2 : Voies de communication à Houyet (Source : WalonMap)*

# 4. CARTE D'IDENTITE EXPRESSE

| LOCALISATION GÉNÉRALE ET DONNÉES ADMINISTRATIVES | |
|---|---|
| Nom de la commune | Houyet |
| Province | Namur |
| Arrondissement administratif | Dinant |
| Communes limitrophes | ▪ Dinant au nord,<br>▪ Hastière à l'ouest,<br>▪ Beauraing au sud,<br>▪ Rochefort au sud-est,<br>▪ Ciney à l'est,<br>▪ Givet (France) au sud-ouest. |
| Superficie totale | 122,85 km² |
| Villages | ▪ Houyet<br>▪ Celles<br>▪ Ciergnon<br>▪ Custinne<br>▪ Finnevaux<br>▪ Hour<br>▪ Hulsonniaux<br>▪ Mesnil-Eglise<br>▪ Mesnil-Saint-Blaise<br>▪ Wanlin |
| **MILIEU PHYSIQUE, NATUREL ET HUMAIN** | |
| Région agro-géographique | Famenne et Condroz |
| Relief | Important entre la vallée et les plateaux |
| Bassin hydrographique | Sous bassin de la Lesse |
| Cours d'eau principaux | Lesse |
| Zone de baignade | 1 zone autorisée à Houyet |
| Occupation du sol | Plus de 90% par les forêts et les espaces agricoles |
| SGIB | 26 sites de Grand Intérêt Biologique |
| Natura 2000 | 29,8% du territoire communal est couvert par 7 sites Natura 2000. |
| Autres sites naturels | 7 sites naturels<br>91 arbres et haies remarquables<br>Lesse |
| Les principales actions en faveur de l'environnement | Participation au Contrat de Rivière et au plan de gestion touristique de la Lesse<br>Mise en place d'un Plan d'Action pour l'Énergie durable et le Climat |

| AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PATRIMOINE BÂTI | |
|---|---|
| Outils | PCAR<br>RGBSR- Village de Celles |
| SAR | 1 |
| Monuments et sites classés | 9 monuments et sites classés |
| **ÉNERGIE** | |
| Energies durables | Une dizaine d'éoliennes sur le territoire dont deux projets citoyens<br>Petite centrale hydroélectrique au Moulin de Wanlin |
| Conseiller en énergie | Conseiller énergie au CPAS et coordinatrice POLLEC |
| Pollec | Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat intercommunal |
| Primes énergies | Non |
| Services spécifiques | Rénov'Energie<br>Services CPAS |
| **MOBILITÉ** | |
| Plan | Pas de PCM |
| Axe autoroutier | E411 Bruxelles – Luxembourg |
| Nombre de voiries régionales | 6 routes régionales qui structurent le territoire |
| Transports en commun | 4 lignes de bus<br>Fréquence scolaire<br>Un réseau connecté avec les pôles voisins mais uniquement au départ de certains villages<br>Pas de possibilité de mobilité intra communale en transport en commun. |
| Gare | 2 gares : Houyet et Gendron |
| Mobilité douce | RAVeL – Houyet – Rochefort<br>Pas de démarche globale en matière de mobilité douce fonctionnelle |
| Co-voiturage | Pas d'aire de covoiturage |
| Services mobilité | Mobilisud et Houyet Mobilité |
| **EMPLOI, TRAVAIL ET CHÔMAGE** | |
| Population active | 2.310 personnes |
| Taux d'activité | 72,8% - contre 69,8% en Wallonie |
| Taux d'emploi | 65,9% contre 61,2% en Wallonie |
| Emploi indépendant | 598 indépendants- 25,9% de la population active<br>Progression des indépendants à titre complémentaire et des actifs après pension<br>Des emplois dans le commerce, les services et l'agriculture.. |
| Salariés | 1.742 travailleurs salariés résident dans la commune<br>856 postes salariés dans la commune<br>Des emplois dans le secteur de l'administration, de la construction et des commerces et Horeca. |
| Ratio d'emploi intérieur | 43,3% contre 60,8% en Région Wallonne |
| Taux de chômage | 10,8% contre 13,4% en Wallonie |
| Demandeurs d'emploi inoccupés | Diminution de 26% depuis 2006 |
| Revenu médian | 25.735 € -en croissance |

| | |
|---|---|
| | Supérieur aux communes voisines (23.837 €) |
| Répartition des revenus | Augmentation des inégalités entre les revenus. |
| Revenu d'intégration sociale | 1,46% de la population contre 3,40 en Région Wallonne |
| ADL | Non |
| SECTEURS D'ACTIVITÉS | |
| Secteurs | 502 entreprises sur le territoire communal dont 15,5% l'agriculture et 15,3% dans la construction |
| Agriculture | +/- 149 emplois – principalement des indépendants |
| Orientations des productions agricoles | 52% Herbe<br>26% Céréales pour le grain<br>15 % Fourrage<br>66% des exploitations élèvent du bovin |
| Nombre d'exploitations agricoles | 53 exploitations<br>Taille moyenne de 94 ha |
| Surface agricole utilisée | SAU de 5.020 ha, soit 44% du territoire |
| BIO | 17,2% de la SAU |
| MAE | 60,6% de taux de participation |
| Résilience alimentaire | ▪ 5,7/10 en autoapprovisionnement humaine<br>▪ 8,2/10 en autoapprovisionnement animale<br>▪ 10/10 en actifs agricoles<br>▪ 8,6/10 en politique foncière<br>▪ 5,1/10 en pratiques agricoles |
| Produits du terroir et circuits courts | Présence de producteurs locaux et de circuits courts |
| Industrie et construction | 474 emplois dans l'industrie et la construction. |
| Commerces | Offre commerciale très faible<br>Nécessité de se rendre dans les pôles voisins |
| Tourisme | Positionnement « paradis des randonneurs »<br>Offre de balade importante : itinéraires balisés, Points-Nœuds, RAVeL<br>Deux sites patrimoniaux de qualité : Château de Vêves, Celles<br>La descente de la Lesse en Kayaks<br>Une offre de restauration principalement à Celles et à proximité de la Lesse<br>Des hébergements touristiques (hôtels et terroir) de capacité moyenne mais de bonne qualité<br>Une offre de camping de faible qualité<br>Durée moyenne de séjour : 2,41 nuits- 29.000 nuitées<br>Nombre important de secondes résidences |
| Accueil des entreprises | Projet de Zone d'activité économique Mixte à Wanlin<br>Hall – relais à Celles |

| DÉMOGRAPHIE | |
|---|---|
| Nombre d'habitants (2023) | 5.116 habitants au 1/1/2023 |
| Evolution de la population | +22% depuis 1992 |
| Densité de la population (2023) | 41,6 hab/km² |
| Répartition de la population | 18,27% à Houyet et 18,56% à Mesnil-St-Blaise |
| Indice de vieillissement | Population vieillissante<br>Indice de vieillissement de 80,2 contre 86,1 en Wallonie |
| Âge moyen de la population | 41,9 ans en 2023 (+2,4 ans depuis 1992) |
| Population étrangère | 195 personnes d'origine non -belge dont 48,7% de français |
| Taille des ménages | 2,58 personnes<br>Augmentation des personnes seules et des familles monoparentales |
| **LOGEMENTS** | |
| Nombre de logements | 2.715 logements. |
| Pourcentage de maisons 4 façades | 52% |
| Taille des logements | 65% plus de 104 m² |
| Ancienneté des logements | 36,8% datent d'avant 1900. |
| Nombre de logements publics | 44 logements publics |
| Prix moyen de vente des maisons | 217.500 € - augmentation de 61% depuis 2010 |
| Prix moyens des terrains à bâtir | 24,70 €/m² - augmentation de 230% depuis 1995. |
| Permis d'urbanisme | 40 permis/an pour des nouvelles constructions et des rénovations<br>30 lotissements présents. 1 demande en 2023 |
| **VIE SOCIALE** | |
| Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux | Situation plutôt moyenne. |
| Accueil de la petite enfance | 12 places d'accueil<br>Taux de couverture de 9,7% contre 37% en Wallonie |
| Enfance et jeunesse | Accueil Temps Libre<br>Conseil Communal des Enfants |
| Séniors | Maison de repos et résidences services : 96 places<br>Repas à domicile<br>Activités pour les aînés<br>Groupe de travail des aînés mis en place dans le cadre du précédent PCDR |
| Aide sociale | CAPS actif<br>PCS<br>ALE |
| Loisirs et culture | Des comités et associations locales très actifs<br>Une offre culturelle événementielle<br>Des salles dans tous les villages |

| ENSEIGNEMENT | |
|---|---|
| Ecoles | 1 école communale répartie sur 5 implantations<br>1 école libre |
| Nombre d'élèves | +/-350 élèves<br>Part des enfants de la commune – tendance à la diminution |

# BILAN DE LA PRÉCÉDENTE ODR

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - HOUYET

# 5. EN SYNTHESE

- Le PCDR précédent avait une validité de 10 ans (2012-2022).
- 4 grands défis avaient été identifiés pour les 10 ans.
- 13 objectifs étaient visés
- 55 fiches projets avaient été validées avec des priorités diverses.
- 39 actions viennent compléter les projets repris dans les lots.

| Défi 1 | Défi 2 | Défi 3 | Défi 4 |
|---|---|---|---|
| *Parions qu'en 2021, Houyet sera un « haut lieu touristique » en phase avec ses ressources* | *Parions qu'en 2021, Houyet sera une commune qui aura assuré son développement sans porter préjudice à la qualité de son cadre de vie* | *Parions sur la mobilité : en 2021, Houyet sera une commune dans laquelle chacun pourra se déplacer efficacement et en toute sécurité tant à l'intérieur de la commune que de et vers l'extérieur* | *Parions qu'en 2021, Houyet sera une commune conviviale, favorisant le dynamisme associatif et le bien-être des habitants* |
| **« Fil rouge » : développer le sentiment d'appartenance et l'identité communale** | | | |
| **Objectifs de développement :** | **Objectifs de développement :** | **Objectifs de développement :** | **Objectifs de développement :** |
| 1. Protéger et mettre en valeur les patrimoines bâti, naturel et culturel | 4. Gérer l'urbanisation pour conserver une consommation parcimonieuse et réfléchie du territoire | 8. Mener une politique globale et cohérente en faveur des usagers doux | 11. Développer les services de proximité et leur accès au plus grand nombre |
| 2. Renforcer et développer qualitativement les équipements et produits touristiques existants et en créer de nouveaux | 5. Encourager le maintien et la création d'activités économiques | 9. Sécuriser les villages, notamment les entrées et les traversées par les routes régionales | 12. Encourager le raffermissement des liens sociaux et la participation de tous à la vie communale |
| 3. Intensifier la promotion, la communication et les partenariats dans les domaines du tourisme et de l'environnement | 6. Intégrer les préoccupations énergétiques dans le quotidien des Houyetois | 10. Développer les services de mobilité et les possibilités de liaison entre les villages | 13. Renforcer le soutien aux associations, leviers d'intégration et de solidarité |
| | 7. Contribuer à l'accessibilité des logements | | |

# 6. BILAN DU FONCTIONNEMENT ET DE LA DYNAMIQUE DE LA CLDR

Les membres de la CLDR ont été réunis le 31 janvier 2023 afin de dresser le bilan de fonctionnement de celle-ci.

Les membres ont été répartis en deux groupes. Chaque groupe a échangé à partir d'affirmations liées au fonctionnement et à la dynamique de la CLDR. Les groupes ont analysé chacun 4 affirmations. Il s'agissait de dire si l'affirmation était vraie ou fausse et d'argumenter. Ensuite un retour des discussions a été présenté à l'ensemble.

| Affirmations | Echanges |
|---|---|
| Groupe 1 | |
| Chaque membre se sent libre de s'exprimer quand et de la manière dont il le souhaite. La CLDR est un lieu de débat démocratique | Oui à l'unanimité. Chacun se sent écouté et peut s'exprimer au sein de la CLDR. L'avantage est que le processus et l'expression sont cadrés. Certains aimeraient qu'il y ait d'autres endroits, occasions qui permettent aux citoyens de s'exprimer.<br>Il faudrait réfléchir à des moyens d'avoir aussi la parole des plus jeunes mais aussi des « actifs » qui ne savent pas s'engager dans la CLDR. |
| Des Groupes de Travail spécifiques et ouverts à l'ensemble de la population sont mis en place pour accompagner les thématiques ou projets qui le nécessitent | Oui. ces groupes de travail sont très intéressants, on peut s'impliquer encore plus, cela casse la routine de la CLDR. Ne pas hésiter à faire plus de réunions de GT, à faire vivre ces GT. Il est important que le GT soit géré par un « meneur ». Il faut réfléchir au cas par cas à la nécessité ou non que le GT s'autonomise ou qu'il soit suivi et encadré par un représentant de la commune. |
| Les membres de la CLDR se sentent utiles pour le développement de la commune. Les propositions de la CLDR sont entendues et ses choix sont suivis | Oui : Les membres se sentent utiles particulièrement lorsque la CLDR établit un classement des priorités des projets. Il y a parfois quelques frustrations quand ces choix ne sont pas forcément suivis (projets non réalisables ou choix communaux différents selon les contraintes ou opportunités budgétaires). Les membres sont parfois frustrés par la lenteur de la réalisation des projets mais ils ne baissent pas les bras et restent motivés. |
| Pour toutes les décisions ou propositions de la CLDR, l'intérêt collectif prend toujours le pas sur l'intérêt individuel, après débat. | Oui : Les membres ne sont jamais là pour défendre des intérêts individuels mais veillent à l'intérêt collectif de toute la population de la commune. Petite nuance : Ils défendent malgré tout parfois plus les projets de leur village, ils jouent alors leur rôle de représentant de l'intérêt collectif de leur village. |
| Groupe 2 | |
| La CLDR est le lieu de cohésion des actions menées par chacun (l'administration communale, le PCS, le CPAS, les autres acteurs locaux, les associations...). La CLDR essaie d'éviter que chacun ne travaille dans son coin. Elle tente de regrouper les énergies dans une même direction. | Oui : Il s'agit d'un lieu qui permet d'avoir des contacts avec le Collège. Il y a une bonne visibilité des actions de la commune. 54 projets cela semble beaucoup. |

| | |
|---|---|
| La CLDR est représentative de l'ensemble de la population (villages, tranches d'âge, etc...) | Pas vraiment : Les villages sont bien représentés mais il y a un manque de jeunes (18 - 40 ans). En début de processus ils sont présents mais ensuite on les perd. |
| Les membres de la CLDR disposent d'une information claire et vulgarisée pour comprendre les enjeux de la commune, comprendre les politiques menées et analyser une situation... | Oui. Les membres ont accès à l'information. Mais il n'est pas évident d'avoir une vision claire des axes développés surtout lorsqu'on arrive en cours de processus dans le cadre d'un appel à nouveaux candidats. Il serait intéressant d'avoir un « écolage », un mini « kit » d'information pour connaitre les valeurs initiales, le plan d'action. |
| Les membres de la CLDR prennent plaisir à participer aux réunions qui sont souvent conviviales. | Oui : Cela permet d'avoir des contacts avec d'autres citoyens de la commune ; c'est un lieu d'échanges ou l'on peut s'exprimer et avoir des réponses à nos questions ; il y a un respect de l'écoute ; l'importance d'avoir un organisme extérieur pour rendre les réunions dynamiques et conviviales. |

# 7. BILAN DES ACTIONS DE L'ODR PRECEDENTE

## 7.1 DÉFI 1 : PARIONS QU'EN 2021, HOUYET SERA UN « HAUT LIEU TOURISTIQUE » EN PHASE AVEC SES RESSOURCES

| Objectifs | Projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| 1-Protéger et mettre en valeur les patrimoines bâti, naturel et culturel | Lot 1.9 | Réaffectation du bâtiment du Maupas | Abandonné | Le propriétaire a conclu une emphytéose avec un privé. Néanmoins, un élagage a été réalisé et a permis le passage d'un sentier de Randonnée. |
| | Lot 1.14 | Restauration et mise en valeur des éléments du patrimoine (PPPW, sites et monuments classés) | Projet réintégré dans le nouveau PCDR | Un dossier a été rentré dans le cadre du PPPW extraordinaire mais n'a pas retenu. La CLDR souhaite poursuivre le projet. |
| | Lot 2.21 | Acquisition et aménagement de l'ancien camping de Wanlin | Abandonné | Le terrain a été vendu à un propriétaire privé. |
| | Lot 2.28 | Aménagement de la ferme du moulin de Wanlin | En cours | Convention DR |
| | Lot 2.33 | Valorisation et entretien de la Tour de Finnevaux et ses abords | Réalisé | Bâtiment classé; placement de tables et bancs et entretien des lieux. |
| | Lot 3.38 | Réhabilitation de la grange à Ciergnon | Abandonné | Bâtiment occupé par un privé. |
| | Lot 3.41 | Aménagement de la Halte d'Ardenne en espace didactique | Abandonné | Projet finalement relié à l'action suivante: centre d'interprétation à la gare. |
| | Lot 3.48 | Création d'un lieu d'exposition permanente sur la présence royale | En cours | Centre d'interprétation à la gare - subsides CGT octroyés. La prochaine étape est la réalisation de l'étude préparatoire du Centre d'interprétation. |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Action | Mise en place d'actions pour reconstituer la biodiversité (fauchage tardif, ensemencement de fleurs sauvages, …) | En cours | Un GT Biodiversité a été mis en place afin de mener des actions.<br>Installation de panneaux de sensibilisation |
| | Action | Mise en place d'actions de sensibilisation des habitants à la propreté et à la beauté de leur cadre de vie (panneaux, poubelles, filets, …) | En cours | Réseau ambassadeurs propreté<br>GT Charte avec une rubrique dédiée à la propreté dans nos villages |
| | Action | Intégration des bulles à verre dans le respect de la typicité du village et veiller à la propreté des sites | En cours | Fait dans certains villages - Le BEP environnement vidange et ramasse les dépôts sauvages chaque semaine. Projets de bulles enterrées mais pas encore mis en œuvre. |
| | Action | Organisation de la fauche tardive en fonction des réalités des agriculteurs | Réalisé | La commune adhère au fauchage tardif |
| 2- Renforcer et développer qualitativement les équipements et produits touristiques existants et en créer de nouveaux | Lot 1.3 | Reconstruction et agrandissement de la cabine SNCB et aménagement de ses abords | Réintégré dans le nouveau PCDR | La commune avait acquis le bien en 2010 pour 16.000 euros, puis l'avait cédé par convention à l'ASBL Vents d'Houyet. À la suite de l'absence d'évolution, la commune a cassé la convention trois ans après sa signature, soit en juillet 2014. Les services travaux de la commune effectuent des travaux de rénovation de la cabine (châssis, toiture, sanitaires…). Celle-ci (le rez-de-chaussée) est destinée à devenir un bâtiment de type "refuge", notamment pour les mouvements de jeunesse. La sécurisation du site sera prise en considération, eu égard à la proximité des voies ferrées. Cette action est réintégrée dans le nouveau PCDR dans un projet plus global (camping, cabine SNCB, bâtiment du Maupas,…) de type tiers-lieu. |
| | Lot 2.26 | Aménagement global du cul de l'Hileau | En cours | Projet déposé dans le cadre de l'appel à projet « Cœur de village ». Le projet a été retenu et sera réalisé courant 2024. |

| Objectifs | Projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| | Lot 2.27 | Installation de bornes touristiques et de panneaux d'information interactifs à différents endroits | Réalisé | Sentier d'interprétation réalisé à Houyet (sur le développement du village de Houyet - circuit de 2 km). |
| | Lot 3.37 | Aménagement global de la plaine des Kayaks | Abandonné | Espace privé en bail emphytéotique avec la commune. À charge du privé qui gère les kayaks. |
| | Action | Instauration d'incitants financiers communaux pour soutenir le développement de gites et tables d'hôtes | En cours | Une étude pour le tourisme en Val de Lesse a été réalisée par le BEP - développement d'un tourisme éco-responsable et durable. Création d'une identité territoriale « Val de Lesse ». Plusieurs actions ont été pointées comme contribuant à l'attractivité du territoire. |
| | Action | Création de packages touristiques « all inclusive » en développant les synergies entre acteurs touristiques (restaurateurs, hébergement, attractions culturelles et sportives) | En cours | Dans le cadre du plan touristique Val de Lesse évoqué ci-dessus, en partenariat avec l'office du tourisme de Houyet. |
| | Action | Revalorisation des balades via l'organisation et la promotion d'activités plus spécifiques | Réalisé | Des balades thématiques et bivouacs sont organisées par la commune avec un guide nature depuis plus d'un an par des guides-nature |
| | Action | Entretien « continu » des promenades balisées (avec l'aide de promeneurs locaux pour la vérification des tracés) | Réalisé | En été, des étudiants sont engagés pour contrôler et éventuellement débroussailler. Le service travaux contribue également. |

| Objectifs | Projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| 3- Intensifier la promotion, la communication et les partenariats dans les domaines du tourisme et de l'environnement | Action | Mise à jour et développement du site internet de l'Office du Tourisme | En cours | A voir en fonction de la restructuration de la communication communale (page FB alimentée). C'est une action à réaliser continuellement. |
| | Action | Renforcement de la promotion touristique via l'espace multiservices | Réalisé | Accueil assuré dans l'ancienne gare dans un espace mixte espace Citoyen/info tourisme. |
| | Action | Développement et promotion d'une carte de visite de Houyet (à l'instar de Dinant qui a le saxophone) : image centrée autour de la culture (présence de la donation, patrimoine historique, coutellerie, …) de la nature et de la gastronomie. | Réalisé | Document disponible au point d'information touristique. |
| | Action | Démarches pour relancer et susciter l'intérêt des acteurs touristiques (cf. absence récurrente lors des AG et invitations de l'OT) | Réalisé | Dans le cadre de l'étude touristique Val de Lesse, des ateliers ont mobilisé les opérateurs touristiques. |

## 7.2 DÉFI 2 : PARIONS QU'EN 2021, HOUYET SERA UNE COMMUNE QUI AURA ASSURÉ SON DÉVELOPPEMENT SANS PORTER PRÉJUDICE À LA QUALITÉ DE SON CADRE DE VIE.

| Objectifs | Projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| 4-Gérer l'urbanisation pour conserver une consommation parcimonieuse et réfléchie | Lot 1.16 | Mise en œuvre d'un schéma de structure + CCATM | En cours | La CCATM n'est pas encore mise en place car cela nécessite des ressources humaines supplémentaires. Le service urbanisme a cependant été renforcé. |
| | Lot 3.40 | Mise en œuvre d'un système d'épuration par lagunage à Mesnil-Eglise | Abandonné | Intégré dans le projet du contrat de rivière. |
| | Lot 3.54 | Construction d'un éco-hameau à Mesnil-Eglise | Abandonné | Un projet a été avancé par un particulier. Rien de concret à ce stade. |
| | Action | Réalisation d'un répertoire des zones « urbanistiquement vulnérables » et sensibilisation des habitants | Abandonné | À noter toutefois qu'une étude a été initiée pour la création de ZIT ( zones d'immersion temporaires) en vue de lutter contre les inondations. |
| 5-Encourager le maintien et la création d'activités économiques | Lot 2.20 | Entretien et réparation des chemins agricoles | En cours | Un budget est prévu chaque année et les tronçons prioritaires sont identifiés |
| | Lot 2.22 | Encouragement du maintien et de la création de commerces et de PME (incitants financiers, infrastructures…) | En cours | PCAR « Briqueterie » de Wanlin Pistes initiales (FP) : création d'un atelier rural (FP 29) et locations de surfaces commerciales à coût préférentiel<br>PCA octroyé ( plan communal d'aménagement modifiant la zone d'extraction au plan de secteur en zone d'activités économiques mixtes et zone d'habitat à caractère rural).<br>Le site appartient à une entreprise privée qui a pour but de développer des activités commerciales en lien avec la construction durable. |
| | Lot 2.29 | Création d'un atelier rural | Abandonné | Était prévu dans l'aménagement du moulin de Wanlin mais abandonné à la suite du coût trop important estimé. |
| | Lot 3.42 | Création d'une vitrine de produits du terroir et de l'artisanat local | En cours | Réflexion intégrée dans le cadre du développement du Tiers-lieu |

| Objectifs | Projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| | Lot 3.49 | Achat et mise à disposition par la commune de matériel pour l'entretien des haies | Abandonné | |
| | Action | Modernisation de la commission agricole communale | En cours | Renouvellement des membres. |
| | Action | Révision du cahier des charges du bail à ferme et donner la priorité aux citoyens de Houyet | Abandonné | Nouvelle législation wallonne - très cadré; mise en œuvre rendue difficile. |
| | Action | Encouragement et promotion de la diversification agricole | En cours | Renouvellement des baux de courtes et longues durées. |
| | Action | Encouragement des entreprises à utiliser du bois local et labellisé | En cours | |
| | Action | Transfert du statut de bénéficiaire du RIS vers celui d'article 60 | En cours | Régulièrement la commune engage des article 60 en bonne collaboration avec le CPAS. Les agents conviennent, s'épanouissent dans leur fonction et rentrent ainsi sur le marché du travail. |
| 6- Intégrer les préoccupations énergétiques dans le quotidien des Houyétois | Lot 2.34 | Création d'un poste d'auditeur en énergie | Réalisé | Engagement d'un agent Pollec en 2023. |
| | Lot 3.46 | Construction d'une unité de biométhanisation à Mesnil Saint Blaise | Abandonné | Un privé en avait le projet mais n'a pas donné suite. |
| | Lot 3.50 | Installation d'une chaufferie collective au bois et d'un réseau de chaleur | Abandonné | |

| Objectifs | Projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| | Action | Révision des modalités de l'éclairage public (lieux trop ou pas assez éclairés, horaires, …) | En cours | Remplacement de l'entièreté des éclairages publics au profit du led sur la commune par ORES. Renforcement et nouveaux placements en certains endroits. En attente de possibilités d'adapter l'éclairage à distance par ORES. |
| | Action | Instauration de règles urbanistiques communales sur le nouveau bâti en lien avec les aspects énergétiques. Privilégier l'aspect qualitatif du parc de logement plutôt que l'aspect quantitatif. | En cours | Depuis 2018, mise en place d'une politique importante de contrôle et de veille du développement du territoire en matière urbanistique. |
| 7-Contribuer à l'accessibilité des logements | Lot 1.1 | Démolition de deux maisons rue grande à Houyet et construction de 6 logements moyens selon le principe de double mixité (taille et public) | Réalisé | Convention DR |
| | Lot 3.36 | Développement de l'offre de logements moyens | En cours | Réaffectation d'un bâtiment en logement à Mesnil St Blaise.<br>Rénovation de bâtiments pour la création de logement d'urgence.<br>Acquisition de bâtiments.<br>Acquisition d'habitat modulaire pour logement d'urgence |
| | Action | Primes communales attractives dédiées à la rénovation du logement | En cours | Opération Rénov'Energie avec Corenove et la fondation Cyrys<br>Mise en relation des entrepreneurs locaux avec des propriétaires désireux de réaliser des travaux d'amélioration de leur consommation énergétique. |

## 7.3 DÉFI 3 : PARIONS QU'EN 2021, HOUYET SERA UNE COMMUNE DANS LAQUELLE CHACUN POURRA SE DÉPLACER EFFICACEMENT ET EN TOUTE SÉCURITÉ TANT À L'INTÉRIEUR DE LA COMMUNE QUE DE ET VERS L'EXTÉRIEUR.

| Objectifs | Projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| 8-Mener une politique globale et cohérente en faveur des usagers doux | Lot 1.6 | Aménagement d'une liaison lente entre Houyet et Dinant | Réintégré dans le nouveau PCDR | Dans le cadre du partenariat Province/Commune 2011 – 2013, l'INASEP a réalisé une étude de faisabilité de l'aménagement d'une liaison lente entre Houyet et Gendron, en bord de Lesse. En 2016, la commune constitue un groupe de travail, afin d'étudier les différentes possibilités existantes pour franchir les principaux obstacles.<br>Rapport 2018 : la liaison traverse des zones Natura 2000, il faut donc procéder à une étude des incidences sur l'environnement<br>En 2023, on réalise que le projet de liaison lente est trop compliqué à mettre en œuvre. La commune avance sur des aménagements du parcours existant. Infrabel a déposé un permis pour aménagement des rampes des ponts de chemin de fer aux cyclo-piétons. Une partie du parcours entre Dinant et Houyet a également été refaite.<br>Création d'un balisage permanent de la course renommée de la descente de la Lesse.<br>L'étude Val de Lesse vient confirmer l'importance de cette liaison. Le projet est donc relancé. |
| | Lot 2.23 | Amélioration de l'entretien et de l'équipement dur RAVeL | Réalisé | L'éclairage du tunnel à Hour a été changé et amélioré.<br>La maison du tourisme Val de Lesse procède à l'installation de panneaux didactiques et informatifs, ainsi que des poubelles le long du Ravel, avec l'aide du CGT<br>Le réseau points nœuds de la province passe par le Ravel L150.<br>Projet élu dans le cadre du budget participatif: parcours santé le long du RAVeL |
| | Lot 2.31 | Aménagement du tronçon communal de la liaison lente entre Beauraing et Wanlin | En cours | Convention acceptée par la Ministre Tellier en juin 2022.<br>Projet supracommunal avec Beauraing<br>Etude par Inasep en cours de réalisation |

| Objectifs | Lot et numéro du projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| | Action | Organisation de la réouverture de certains sentiers | En cours | |
| 9-Sécuriser les villages, notamment les entrées et les traversées par les routes régionales | Lot 1.4 | Aménagement des bus multiservice avec un aspect identitaire | Réintégré dans le nouveau PCDR | Refus du dossier par la Ministre en charge du Tourisme; réintégration dans le nouveau PCDR. |
| | Lot1.7 | Aménagement de sécurité routière dans les villages et résolution de problèmes ponctuels (parkings camions, lisibilité carrefours, zone 30, chicanes, …) ex : rue de la Mirande à Celles | En cours | plusieurs aménagements ont été réalisés et d'autres sont à l'étude par les services compétents de la RW. :<br>▪ Rue de la mirande: après visite du SPW MI sur le terrain, pas possible de placer des chicanes vu la configuration.<br>▪ Placement chicanes prévu à Wanlin.<br>▪ Aménagement du carrefour de Hour.<br>▪ Marquage MSB.<br>▪ Aménagement de l'îlot à Ver |
| | Lot 1.11 | Sécurisation de la traversée de Celles par les deux routes régionales | En cours | Projet à l'étude actuellement: aire d'accueil et cheminement sécurisé.<br>Renforcement de l'éclairage public.<br>Placement du Lidar.<br>Rénovation du marquage routier |
| | Lot 1.17 | Sécurisation de la traversée de Mesnil-St-Blaise par la route régionale RN915 | Réalisé | Travaux réalisés au niveau de la traversée, des abords de la salle et de l'aire multisports, de l'entrée du village… |
| | Lot 1.18 | Sécurisation de la traversée de Ciergnon par la route régionale RN911 | Réalisé | Passage à 50 km avec marquage routier<br>Régulièrement la présence du flash.<br>Le SPW MI n'envisage pas de placer de passages pour piétons. |

| Objectifs | Lot et numéro du projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| | Lot 3.43 | Sécurisation du carrefour entre la N929 et la route de Mahoux à Finnevaux | En cours | Lien avec projet « entrées de village » refusé par la Ministre mais décision de changement du céder le passage en STOP.<br>Création d'un effet de porte ( rétrécissement) par l'entreprise Baijot. |
| | Lot 3.55 | Aménagement de sécurité sur la N929 pour accéder à Houyet (route en lacets) | En cours | Projet de réhabilitation du triangle dit « Jardinet » - accord du SPW MI - Projet à l'étude. |
| | Action | Poursuite et renforcement de la prévention et de la répression en matière de sécurité routière (police, commune, écoles, …) | En cours | Politique de mobilité avec achat de radar mobile + radar fixe (demande de subsides au Gouvernement wallon).<br>Placement d'un radar fixe à Mesnil-Saint-Blaise ( février 23)<br>Achat par la commune de radars préventifs et de panneaux clignotants leds placés aux abords des écoles.<br>Subsides octroyés pour aménager les abords des écoles en zone 30.<br>En attente d'une campagne sécurité routière à réaliser avec les écoles |
| 10-Développer les services de mobilité et les possibilités de liaison entre les villages | Lot 1.15 | Mise en place d'un véhicule communal adapté aux PMR pour répondre à une mobilité à la demande | Abandonné | Le véhicule de Houyet Mobilité n'est pas adapté PMR |
| | Lot 2.30 | Instauration d'un service de bus communal (circuits pré-établis + déplacements ponctuels) | Abandonné | En marge des initiatives déjà existantes en matière de mobilité, la commune a adhéré à la centrale de mobilité MOBILISUD qui répond à la demande. |

| Objectifs | Lot et numéro du projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| | Lot 3.51 | Développement du covoiturage ou des « voitures à partager » (VAP) | Projet réintégré dans le nouveau PCDR | En marge des initiatives déjà existantes en matière de mobilité (Taxistop, Transports ALE…), la commune a adhéré à la centrale de mobilité MOBILISUD<br>Un projet de création d'une aire de covoiturage est prévu dans le nouveau PCDR |
| | Lot 3.53 | Amélioration des équipements des arrêt de bus | En cours | il y a eu un renouvellement de certains arrêts de bus. Poursuite des négociations avec TEC. |
| | Action | Extension du Taxistop à d'autres profils et amélioration de sa promotion | En cours | Adhésion à Mobilisud et chauffeurs ALE<br>Reprise du projet global dans le cadre du tiers-lieux. |
| | Action | Amélioration des services des TEC, notamment les horaires, les correspondances, itinéraires, … | Abandonné | Le TEC n'ouvre plus de circuit |

## 7.4 DÉFI 4 : PARIONS QU'EN 2021, HOUYET SERA UNE COMMUNE CONVIVIALE, FAVORISANT LE DYNAMISME ASSOCIATIF ET LE BIEN-ÊTRE DES HABITANTS

| Objectifs | Lot et numéro du projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| 11-Développer les services de proximité et leur accès au plus grand nombre | Lot 1.5 | Mise en place d'un bus multiservices | Abandonné | Décentralisation de l'espace citoyen de Houyet dans les villages annulé |
| | Lot 1.13 | Elargissement des services d'accueil de l'enfance | En cours | Création d'un site internet pour l'ATL, réflexion pour la mise en place d'une école des devoirs, nouvelle plage horaire pour l'accueil des enfants.<br>Prochainement une crèche à Houyet pour 14 enfants dans le cadre du plan Cigogne.<br>Organisation d'une plaine d'été de 4 semaines et depuis 23, organisation d'une plaine de détente ( carnaval) d'une semaine.<br>Création d'une page FB ATL avec visibilité de l'offre. |
| | Lot 2.25 | Création d'un centre de jour pour personnes âgées | En cours | GT aînés pour développer des activités pour les seniors . |
| | Action | Renforcement de la communication entre les habitants et l'administration communale et amélioration de la qualité des services communaux | En cours | ▪ Travail d'audit en cours:<br>▪ Bulletin communal<br>▪ Page FB<br>▪ Amélioration du site<br>▪ Espace citoyen<br>▪ Retransmission en direct des séances du conseil communal. |
| | Action | Renforcement de la présence de la police de proximité | En cours | Présence d'un commissariat à Houyet avec un chef poste et 2 agents de proximité. |

| Objectifs | Projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| | Action | Formations et informations en matière de secourisme dans les écoles | Réalisé | Formation du personnel communal enseignant offerte par la commune. |
| 12-Encourager le raffermissement des liens sociaux et la participation de tous à la vie communale | Lot 1.8 | Aménagement léger (mobilier, luminaires, plantations, …) avec un aspect identitaire des places principales des villages | Abandonné | Projet abandonné mais partiellement réintégré dans le nouveau PCDR avec les aires de convivialité envisages. |
| | Lot 2.32 | Création d'une plaine de jeux, terrain de sport et barbecue à Wanlin | En cours | Projet déposé dans le cadre de l'appel à projet « Trame verte et bleue ». |
| | Lot 2.35 | Création d'une aire de détente et de jeux à Hulsonniaux | Abandonné | Difficulté d'implantation du projet + autres espaces multisports réalisés à Mesnil-St-Blaise, Custinne et Hour. |
| | Lot 3.39 | Création d'une aire de jeux à Ver | Réintégré dans le nouveau PCDR | Un espace multisport a été installé à Custinne mais dans le nouveau PCDR, des plaines de jeux sont prévues dans tous les villages. |
| | Lot 3.44 | Aménagement d'un espace de détente et d'une plaine de jeux à Celles | Réintégré dans le nouveau PCDR | Projet initialement déposé dans le cadre du budget participatif mais non retenu. |
| | Action | Organisation d'une grosse activité ou manifestation communale annuelle | En cours | Marché de Noël. |
| | Action | Mise sur pied (par la commune et/ou les associations) d'actions favorisant l'intégration des nouveaux habitants et des navetteurs | Réalisé | Organisation d'un « accueil de nouveaux » visite de l'administration communale distribution d'un document d'information commun sur la vie communale |
| | Action | Création d'un conseil communal des enfants | Réalisé | Décembre 2022 |

| Objectifs | Projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| | Action | Augmentation du nombre d'activités sportives encadrées pour les jeunes | En cours | 3 clubs de foot dont celui de Mesnil-Saint-Blaise qui compte beaucoup de jeunes enfants.<br>Un club de tennis et un club de pétanque.<br>*Je cours pour ma forme* organisé chaque année.<br>Cours de sports offerts dans le cadre du PCS. |
| | Action | Organisation d'activités culturelles, sportives, artistiques pour tous (échanges de savoir, activités adaptées à chaque génération, activités intergénérationnelles, rencontres conviviales, échanges entre les habitants des différents villages) | Réalisé | Plusieurs compagnies théâtrales très actives (organisation de spectacles, collaboration avec les écoles, avec le CPAS,…).<br>Mise en place d'un Conseil culturel |
| | Action | Installation d'une commission des ainés | Réalisé | Mise en place d'un groupe des aînés et organisation d'activités dédiées. |
| | Action | Organisation de cours de langues | En cours | Envisagés avec la Maison de l'Emploi. |
| | Action | Création d'une charte communale du monde rural | Réalisé | Réalisée par un GT, la CLDR et la Commission Agricole. |
| 13-Renforcer le soutien aux associations, leviers d'intégration et de solidarité | Lot 1.2 | Aménagement de la salle « La Mirande » à Celles en maison de l'entité et aménagement des abords | Réalisé | Inauguration de la salle en février 2023. |
| | Lot 1.10 | Aménagement de la place de Celles | Réalise | |

| Objectifs | Projet | Projets/Actions | Etat d'avancement | Remarques ou explications diverses |
|---|---|---|---|---|
| | Lot 1.12 | Aménagement de la place de Mesnil St Blaise | Abandonné | La place est un parking et surtout le terrain de balle pelote. Elle accueille également la kermesse du village. |
| | Lot 2.19 | Rénovation de l'espace collectif à Gendron (salle de l'ancienne école) | Réalisé | Travaux réalisés sur fonds propres par les services communaux. |
| | Lot 2.24 | Aménagement d'une maison de village dans la salle St Martin de Hour | Réalisé | Expertise de stabilité du bâtiment négative. Projet remplacé par l'aménagement de la Plaine du Crevia qui répond au besoin initial. Travaux de rénovation en 2023. |
| | Lot 3.45 | Achat par la commune de matériel mis à disposition des associations | Réalisé | Achat de tonnelles, barbecues, planchers et barrières Nadar. |
| | Lot 3.47 | Construction d'une halle couverte dans l'allée de Rasteau | Abandonné | |
| | Lot 3.52 | Construction ou aménagement d'une maison de village à Houyet | Abandonné | |
| | Action | Révision des principes de gestion et des règlements d'occupation des salles | En cours | Réflexion en GT – réalisation d'un cadastre (en cours) – organisation d'une commission « salles ». |
| | Action | Création d'un support de communication pour informer la population de l'ensemble des activités et évènements proposés par les associations | En cours | Réflexion toujours en cours dans le cadre de l'audit sur les outils de communication de la commune. |
| | Action | Création d'un comité inter-associations (ou inter-village) | En cours | |
| | Action | Création d'un comité de village à Ciergnon | Réalisé | Asbl les Marmozets |

# 8. BILAN DES ACTIONS EN RESUME

27% des projets et actions prévus dans le PCDR ont été réalisés.

44% sont encore en cours. Le fait de disposer de fiche-projet a permis à la Commune de répondre plus facilement à divers appels à projets lancés au cours des derniers mois par la Région Wallonne.

A court terme, le taux de réalisation du PCDR sera de +/- 70%

La CLDR a souhaité que 7 (7%) soient à nouveau réintégrés dans le prochain PCDR

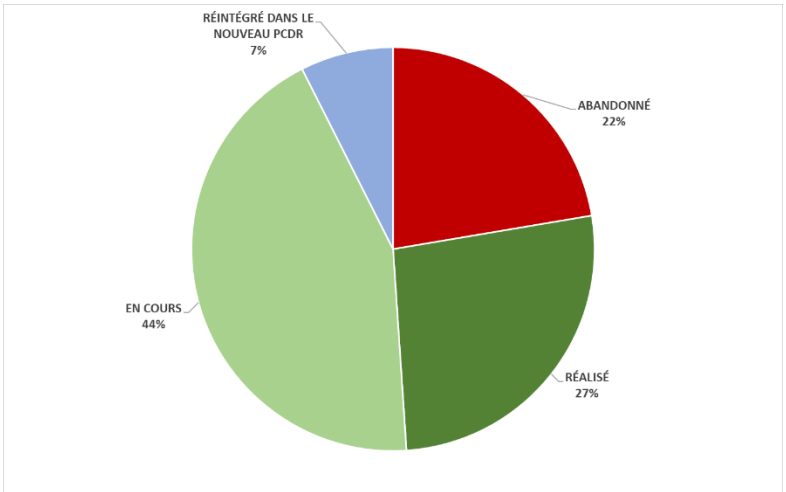


50% des projets du Lot 1 ont été réalisés ou sont encore en cours. 22%, soit 4 projets sont à nouveau intégré dans le nouveau PCDR.

Le Lot 2 à 82% de ces projets réalisés ou en cours. Seulement 17,6, soit 3 projets ont été abandonnés.

C'est le Lot 3 qui a le plus haut taux d'abandon avec 50%. Cela peut se justifier par un manque de pertinence des projets (pertinence technique, de faisabilité, de cohérence avec l'évolution socio-économique du territoire.

On constate également que le taux de réalisation des actions est très élevé : 92% en cours et réalisé. Cela montre sans aucun doute que le PCDR peut générer une dynamique au niveau du territoire et ce, notamment au travers de la mise en place de GT, commissions…

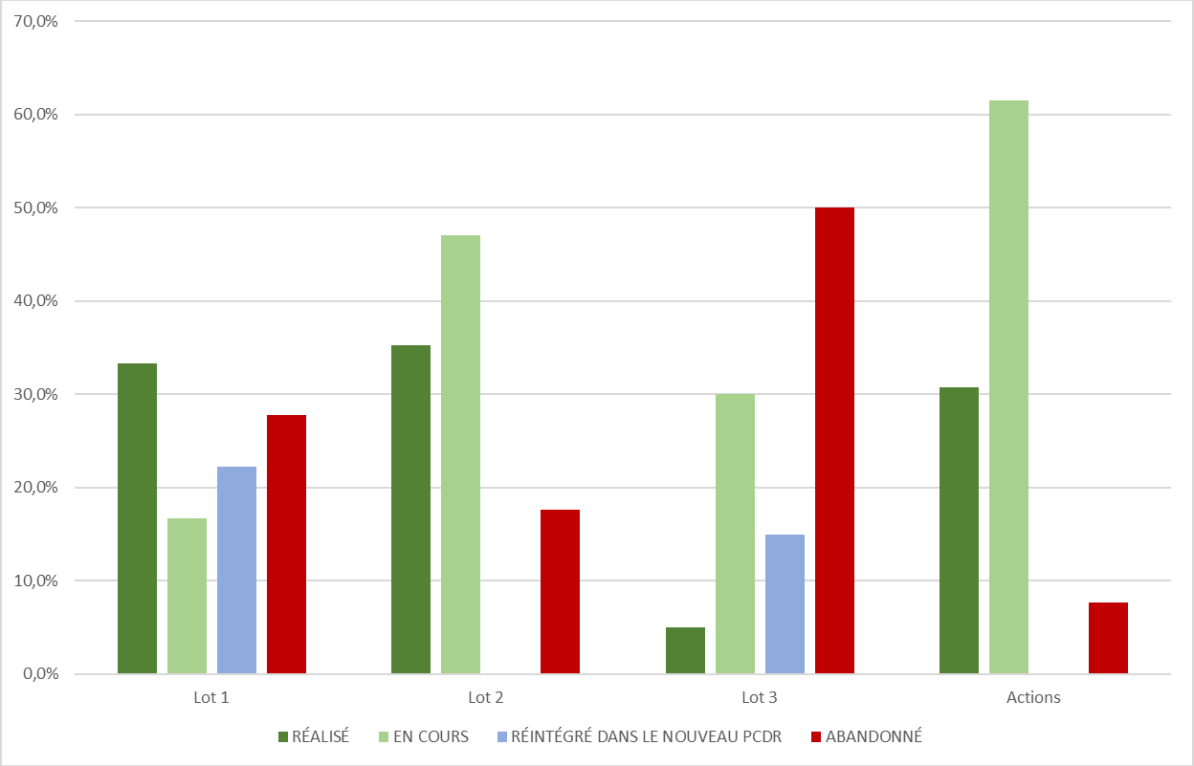

En dehors des objectifs « Gérer l'urbanisation pour conserver une consommation parcimonieuse et réfléchie » et « Développer les services de mobilité et les possibilités de liaison entre les villages », tous les objectifs ont un taux de réalisation et d'en cours supérieur à 50%. On peut donc dire que le PCDR a globalement atteint les objectifs fixés.

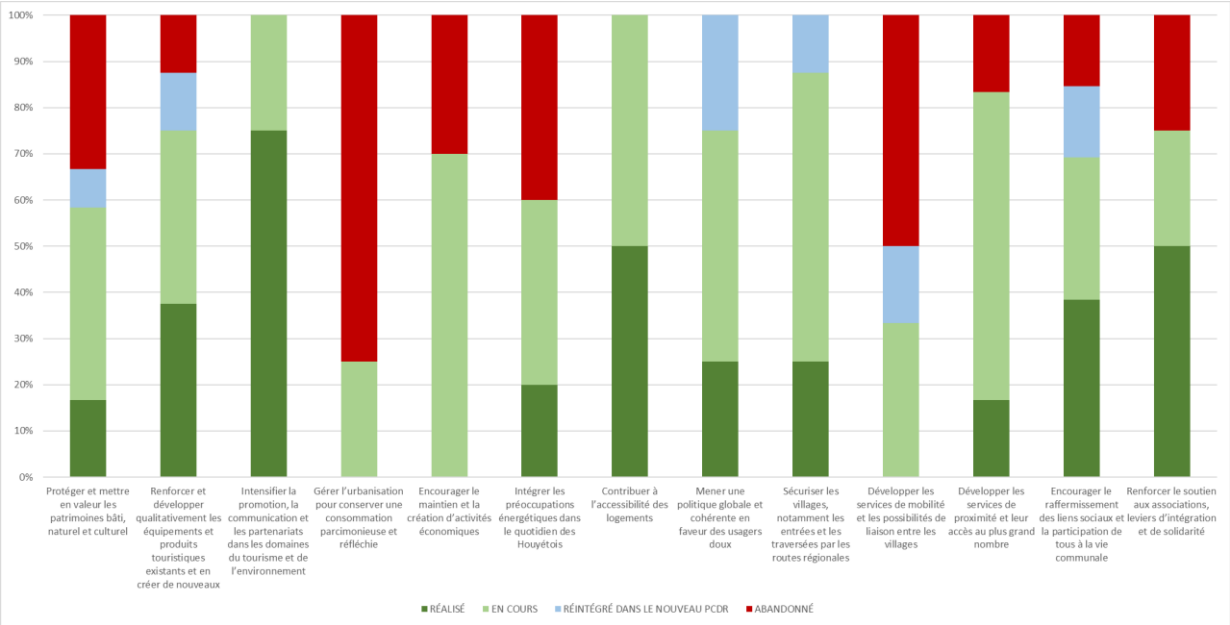

# HOUYET, ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - HOUYET

# 9. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT

## 9.1 DÉCLARATION DE POLITIQUE GÉNÉRALE

En ce qui concerne le « Programme de politique générale », le Collège a défini ses priorités pour la période 2018-2024.

La politique communale s'articule autour de 6 axes stratégiques dans une logique de développement durable pour Houyet :

1. Être une administration accueillante, efficiente et à l'écoute des besoins et de la satisfaction de ses citoyens
2. Être une commune conviviale, favorisant le dynamisme associatif, l'intégration et le bien-être de ses habitants
3. Être une commune apte à garantir une sécurité pour tous
4. Être une commune proposant des solutions de mobilité et de connectivité à ses citoyens
5. Être une commune qui veille à la qualité de son cadre de vie
6. Être une commune en développement économique et touristique, en phase avec ses ressources

Les orientations définies par la Commune sont précisées dans les chapitres spécifiques

| Axes stratégiques | Domaines d'actions |
|---|---|
| Être une administration accueillante, efficiente et à l'écoute des besoins et de la satisfaction de ses citoyens | ▪ Optimisation des services<br>▪ Digitalisation<br>▪ Communication et participation citoyenne |
| Être une commune conviviale, favorisant le dynamisme associatif, l'intégration et le bien-être de ses habitants | ▪ Petite enfance<br>▪ Enseignement<br>▪ Soutien à la jeunesse<br>▪ Soutien au sport<br>▪ Culture<br>▪ Vie Associative<br>▪ Aide aux personnes âgées |
| Être une commune apte à garantir une sécurité pour tous | ▪ Sécurité routière dans les villages<br>▪ Sécurité des personnes<br>▪ Sécurité des biens<br>▪ Bien-être animal |
| Être une commune proposant des solutions de mobilité et de connectivité à ses citoyens | ▪ Connectivité<br>▪ Mobilité<br>▪ Accessibilité aux personnes à mobilité réduite |
| Être une commune qui veille à la qualité de son cadre de vie | ▪ Environnement/propreté<br>▪ Gestion de l'urbanisation<br>▪ Transition énergétique<br>▪ Gestion du patrimoine naturel et bâti<br>▪ Gestion du logement |
| Être une commune en développement économique et touristique, en phase avec ses ressources | ▪ Agriculture<br>▪ Tourisme<br>▪ Développement économique |

## 9.2 PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL (PST)

La Commune n'a pas établi de PST durant la législature 2018-2024.

## 9.3 PLAN D'INVESTISSEMENT COMMUNAL

Le Plan d'investissement communal pour les années 2022-2024 a été approuvé par le Conseil communal en date du 21/12/22. Celui-ci prévoit les travaux suivants :

- Rue du Centre à Hulsonniaux
- Rue du Champ du Moulin à Custinne
- Rue des Chirennes à Houyet
- Liaison Hour-Houyet RAVEL
- Rue de l'Ermitage à Celles
- Rue de Furfooz à Vêves
- Rue de Falmignoul à Mesnil-Saint-Blaise
- Rue Rêche Voie à Celles
- Route de Chaleux à Gendron
- Abri vélos à Houyet Gare
- Abri vélos à Gendron-Celles Gare

# 10. MOYENS HUMAINS

## 10.1 COLLÈGE COMMUNAL

| | | |
|---|---|---|
| Hélène Lebrun | Bourgmestre | Affaires générales – Relations publiques – État civil – Population – Enseignement – Police – Sécurité – Prévention- Santé publique – Zone de secours – Commission Locale de Développement Rural – Petite enfance – ATL – Jumelage – Associations patriotiques. |
| Ludivine Rosière | Echevine | Travaux – Égouttage – Voiries – Entretien des bâtiments – Cimetières – Code de l'eau – Associations locales – Jeunesse – Sport. |
| Etienne Marot | Echevin | Finances – Patrimoine – Urbanisme – Réglementation environnementale – Chasse – Pêche – Aménagement du territoire – Ressources humaines – Personnel. |
| Sandrine Lissoir | Echevine | Tourisme – Agriculture – Environnement – Transition énergétique – Culture – Communication – Organisation administrative – Digitalisation. |
| Guillaume Raty | Président du CPAS | Affaires sociales – Logement – Mobilité. |

## 10.2 CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal constitue, avec le Collège communal et le Bourgmestre, l'organe représentatif de toute la population de la commune. Le Conseil communal est donc avec le Collège, composé des personnes suivantes :

| | |
|---|---|
| 1. Christian Alexandre | 6. Quentin Hyat |
| 2. Thierry Daron | 7. Pierre Ledent |
| 3. Emmanuel Davin | 8. Hervé Rondiat |
| 4. Pascale Declaye | 9. Didier Rouard |
| 5. Geneviève Godfrin | 10. Nicolas Rouard |

## 10.3 SERVICES COMMUNAUX

### *10.3.1 POLITIQUE COMMUNALE AU NIVEAU DES SERVICES COMMUNAUX 2018-2024*

L'enjeu défini dans la déclaration de politique communale est d'être une administration accueillante, efficiente et à l'écoute des besoins et de la satisfaction de ses citoyens.

Pour ce faire les actions suivantes sont définies :

- Optimisation des services : Mise en place d'une administration performante, moderne, ambitieuse, et organisée, réalisation d'une analyse fonctionnelle et organisationnelle, en vue d'améliorer la gestion de la commune
- Digitalisation et optimisation de la gestion des divers services, planification de l'évolution des changements organisationnels au cours des années futures.
- Communication et participation citoyenne (via le PCDR).

- Mettre en place un suivi efficace des demandes et des interventions des citoyens ainsi qu'une gestion structurée de leurs courriers.
- Consulter les villageois lors de la planification de grands projets.
- Mettre en œuvre une plateforme de participation citoyenne.
- Adapter l'accessibilité des services communaux aux réalités diverses des citoyens
- Assurer aux PMR un service à domicile pour la délivrance de documents administratifs
- Utiliser les réseaux sociaux (Facebook ou autres) judicieusement, de manière à exploiter les avantages de ces supports de communication, tout en évitant leurs dérives potentielles.
- Moderniser le site internet, en faire une vitrine attractive pour l'extérieur tout en le rendant interactif et intuitif pour le citoyen : accès immédiat aux informations pratiques, téléchargement de formulaires, e-guichet pour les documents administratifs, ...
- Organiser des séances d'informations destinées aux nouveaux habitants.
- Prévoir une présentation annuelle du budget aux citoyens sous une forme claire et adaptée au grand public.
- A travers un nouveau règlement d'ordre intérieur, accorder aux citoyens la possibilité d'interpeller les mandataires.
- Filmer et mettre en ligne tout ou partie des séances du conseil communal.

### *10.3.2 ADMINISTRATION COMMUNALE*

L'administration est située rue Saint-Roch 15 à Houyet

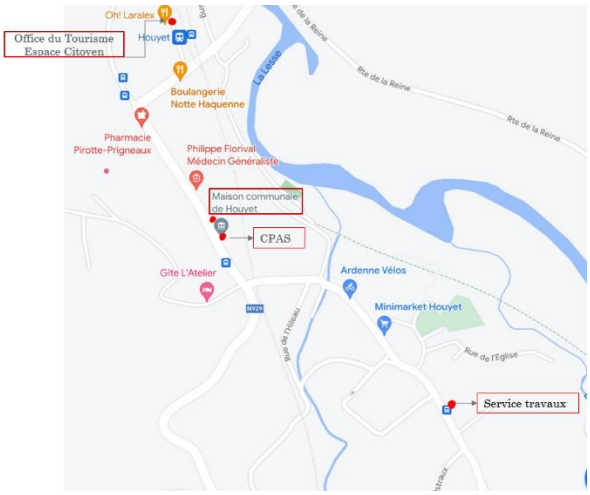


La direction générale est assurée par Monsieur Didier Frippiat.

Au total, l'administration compte 17,5 équivalents temps plein répartis dans 5 services.

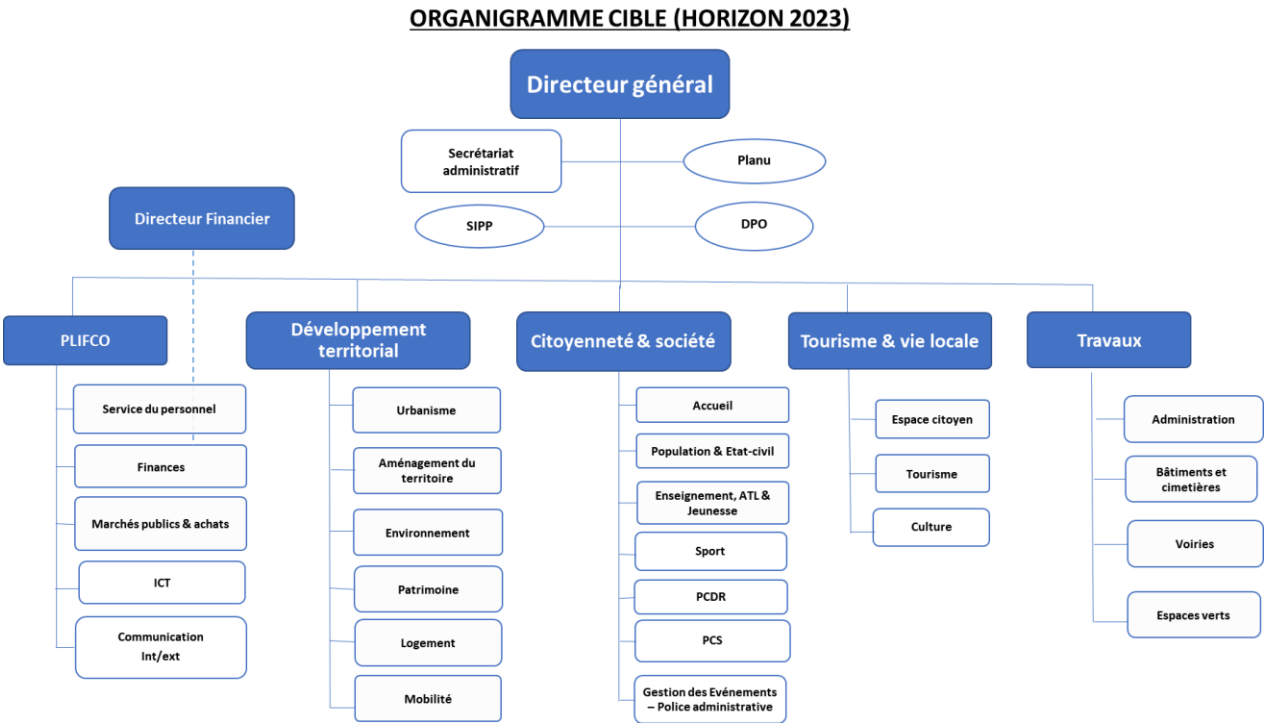


*Figure 3 : Organigramme des services communaux (source : Administration communale))*

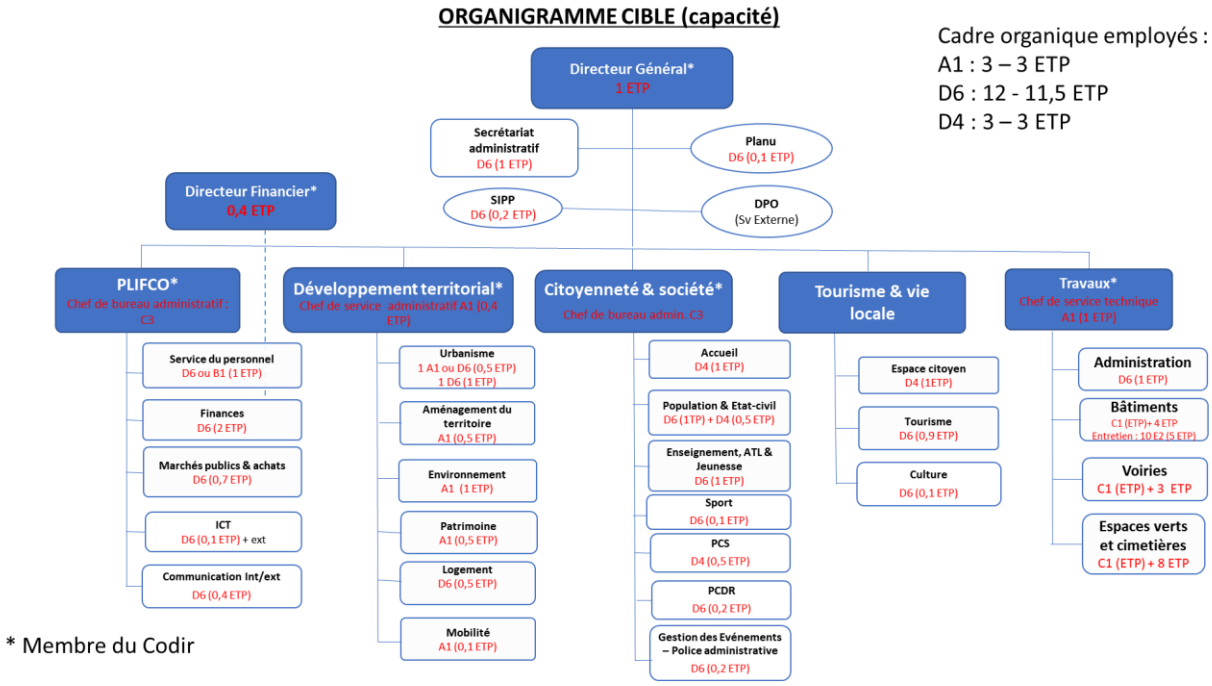


*Figure 4 : Répartition des ETP (source : Administration communale))*

### *10.3.3 GUICHET NUMERIQUE*

Depuis août 2022, les citoyens ont accès à un « e-guichet » où ils peuvent obtenir de nombreux documents.

En utilisant ce guichet numérique, l'accès aux documents est gratuit. Bien entendu, le service à l'administration est maintenu et pour les personnes moins à l'aise avec l'informatique, celles-ci peuvent se rendre à l'espace numérique au sein de l'espace citoyen où une aide leur sera proposée.

## Démarches administratives

Désormais de nombreuses démarches sont accessibles en ligne. L'e-guichet est là pour vous simplifier la vie ! En plus, **tous les documents sont totalement gratuits** !

Autorisation parentale de voyage à l'étranger

Cartes d'identité électroniques

Certificat d'urbanisme

Certificat de composition de ménage

Certificat de nationalité

Certificat de résidence

Certificat de vie

Copie conforme

Déclaration anticipée relative à l'euthanasie

Déclaration de dernières volontés

Déclaration de don d'organes

Demande d'autorisation de chantier et occupation du domaine public

Extrait de casier judiciaire

Extraits d'actes de l'Etat Civil

Formulaire de demande d'attestation de Sécurité-Incendie - Contrôle simplifié

Légalisation de signature

Organisation d'événement : Demande de manifestation publique

Passeports

Permis d'environnement

Permis d'urbanisme

Permis de conduire

### *10.3.4 ESPACE CITOYEN*

Afin de faciliter les démarches des citoyens, la Commune propose un espace citoyen à la gare de Houyet.

Ce lieu est ouvert tous les jours ouvrables et le samedi matin.

Les missions de cet espace sont :

- L'accueil des citoyens :
- Renseignements ou accompagnement dans les démarches administratives (communales ou autres).
- Accueil des nouveaux habitants par la remise d'un kit d'accueil accompagné d'une présentation des divers services.
- Aide à la rédaction.
- Aide à la recherche d'emploi (rédaction CV, site Forem, …)
- Vente de sacs poubelle.
- Vente de timbres postaux et envois préaffranchis (depuis la réduction des heures d'ouverture de la Poste).

Depuis sa mise en route en 2008, l'espace citoyen reçoit plus de 5.500 citoyens par an, soit au moins 1 x la population.

### *10.3.5 TIERS-LIEU*

Afin de renforcer l'offre de services en zone rurale, le Gouvernement wallon a lancé en juillet 2022 l'appel à projet « Tiers-Lieux », Dans le cadre de l'enveloppe de 12 millions d'euros dédiée à cet appel, le Gouvernement wallon a décidé de retenir les 23 premiers projets déposés dont celui de Houyet.

Houyet a ainsi obtenu un subside de 456.224 euros pour développer son projet de Tiers-Lieu Rural à la gare, et notamment le recrutement d'un facilitateur.

L'objectif est d'adjoindre à la gare (qui accueille déjà l'espace citoyen et l'Office du tourisme) des affectations au service de nos citoyens et de renforcer l'identité locale, tout en conservant sa vocation première de pôle d'intermodalité. Le projet consiste en l'aménagement d'espaces supplémentaires, l'engagement de personnel, la mise en place de nouveaux partenariats et la création

de services supplémentaires répondant aux besoins actuels des citoyens. Il est axé sur le renforcement d'un lieu de centralité sur base d'une expérience réussie : celle de l' space Citoyen Multi Services qui existe depuis 2008. Comme affectation préalable, le premier étage de la gare devra également accueillir le Centre d'interprétation de la vie locale de Houyet et qui a fait l'objet d'une subvention d'équipement touristique de la part du Commissariat Général au Tourisme pour son aménagement d'un montant de 128.264 euros correspondant à 80% des coûts estimés. Les travaux commenceront alors courant 2024 pour se terminer en 2025.

## 10.4 CONSEILS ET COMMISSIONS

### *10.4.1 LA COMMISSION CONSULTATIVE COMMUNALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE MOBILITE (CCATM)*

Il n'y a pas de CCATM.

### *10.4.2 LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)*

Dans le cadre de sa précédente Opération de Développement Rural, une CLDR a été mise en place. La CLDR a été renouvelée dans le cadre de la mise en place de la nouvelle opération.

### *10.4.3 LE CONSEIL COMMUNAL CONSULTATIF DES AINES*

La commune n'a pas de CCCA.

### *10.4.4 LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS (CCE)*

La Commune a décidé de mettre en place un conseil Communal des Enfants - voir chapitre spécifique.

### *10.4.5 LE CONSEIL CULTUREL*

Depuis mai 2023, un Conseil culturel a été mis en place au sein de la commune avec le soutien du Centre Culturel de Dinant et en partenariat avec les citoyens et opérateurs culturels locaux.

### *10.4.6 LA DYNAMIQUE CITOYENNE*

Dans le cadre de ses PCDR et de la création d'un Tiers-lieu à Houyet, la Commune a souhaité organiser une participation citoyenne forte. Ainsi, des groupes de travail en matière de mobilité, de biodiversité, des ainés… existent et portent des projets (voir les chapitres spécifiques).

# 11. MOYENS FINANCIERS

## 11.1 BUDGET COMMUNAL

Le budget 2024 est de :

| | |
|---|---|
| Au service ordinaire | 9.121.860 € |
| Au service extraordinaire | 9.605.000 € |

Budget ordinaire à l'exercice global

| | |
|---|---|
| Prévisions de recettes (+) | 9.121.860 € |
| Prévisions de dépenses (-) | 9.083.270 € |
| **Résultat présumé au 31/12/2024** | **38.590 €** |

Les recettes ordinaires sont

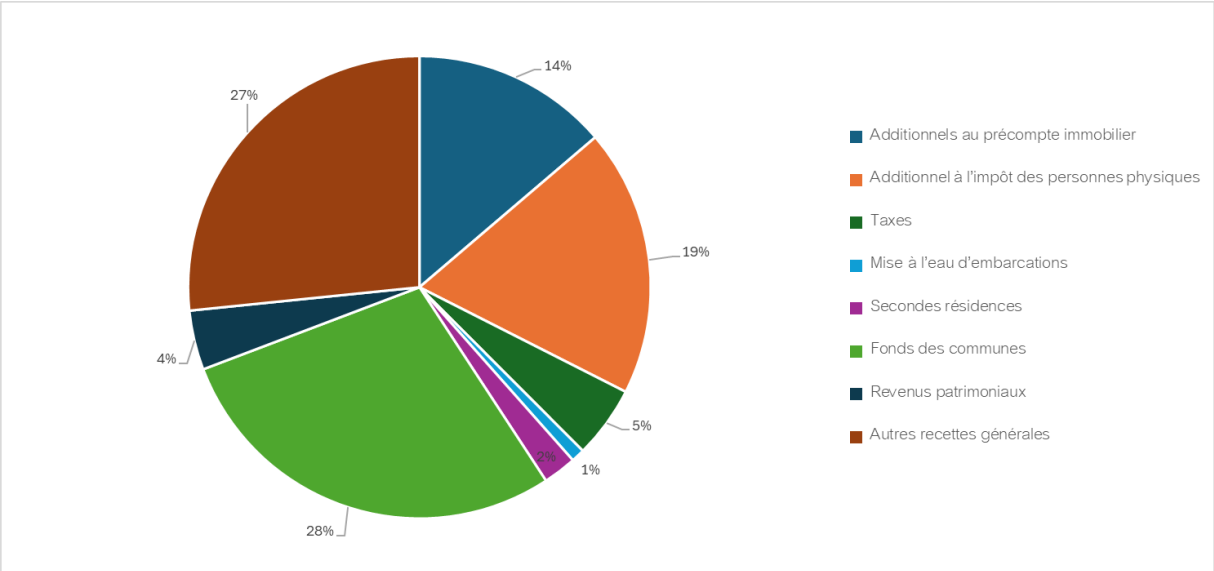


Les dépenses ordinaires principales sont :

| | |
|---|---|
| Dépenses de personnel | 4.237.333 |
| Dépenses de fonctionnement | 1.745.730 |
| Dépenses de transfert | 2 354.358 |
| Dette | 888.427 |
| DÉPENSES TOTALE PAR HABITANT | 1775,46 |

## Répartition des dépenses ordinaires (exercice propre) :

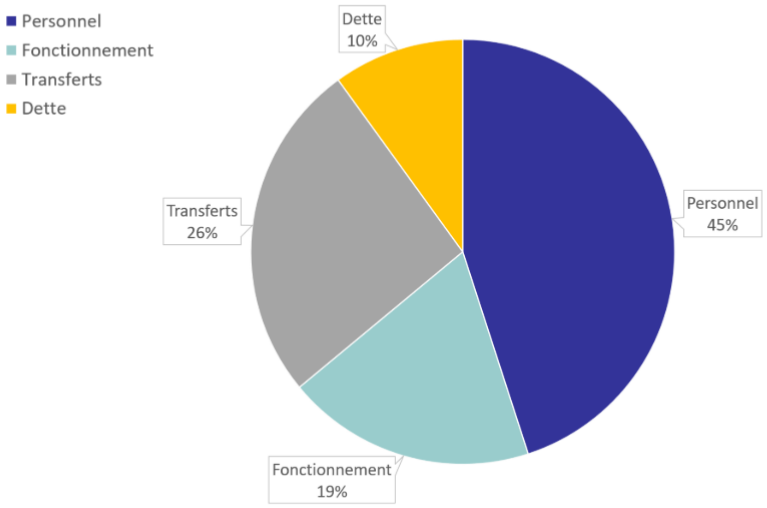


## 11.2 Capacité d'emprunt et dette

Les communes wallonnes sont soumises au système appelé "balises d'investissements". Il a pour objet de limiter les investissements des entités locales qui sont financés au travers du recours à l'emprunt en part propre. Les investissements r éalisés sur fonds propres ou au moyen de subsides octroyés par d'autres niveaux de pouvoirs ne son t pas visés par ce mécanisme.

Pour 2023-2024, la capacité d'emprunt maximale est de 2.500.000 €

Selon l'IWEPS, en 2020, la dette globale par habitant à Houyet était de 1.186,9 € soit 117,8€ de moins qu'en 2013. En 2020, en dehors de Ciney, toutes les autres communes ont une dette/hab supérieure à celle de Houyet.

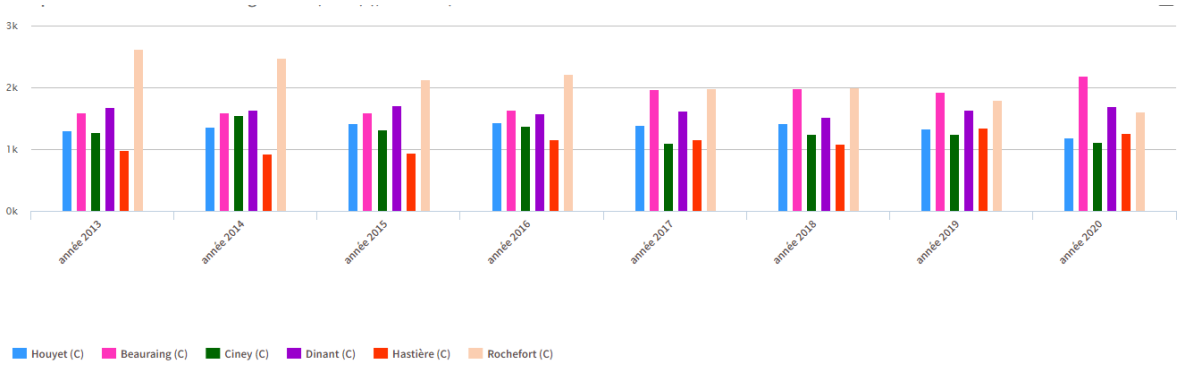


*Figure 5 : Dette globale par habitant en 2020 (source : IWEPS))*

## 11.3 Taux implicite de taxation communale

Si on observe le taux implicite de taxation communale 2021, on constate qu'avec un taux de 8% Houyet a un taux faible par rapport à ses communes voisines.

On constate également que depuis 2004, ce taux communal a augmenté de 0,7 points à Houyet. Les autres communes qui étaient aux environs de 7% ont également fait progresser leur taux pour dépasser les 8% en 2020

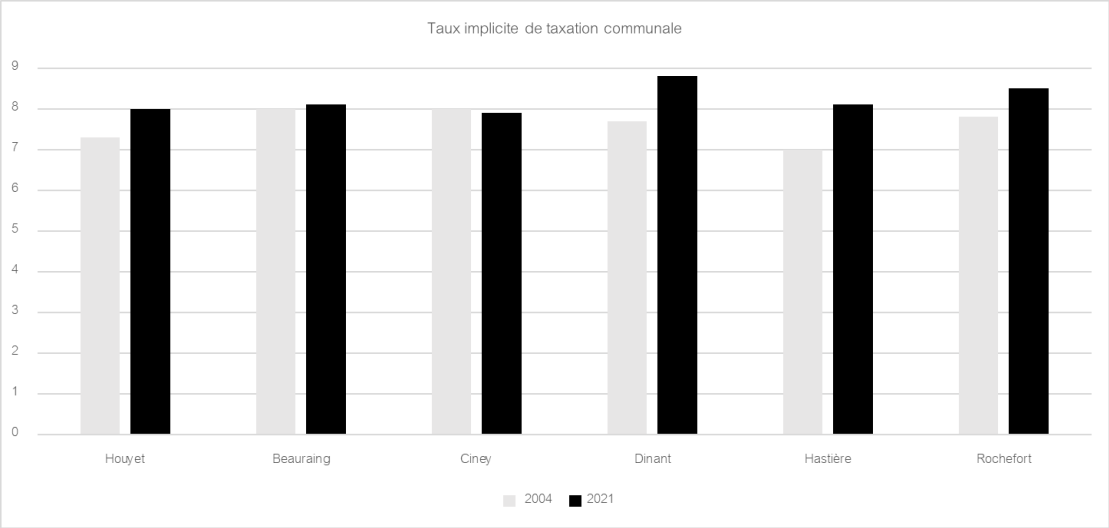


*Figure 6 : Evolution du taux implicite de taxation communal 2014-2021 (source :IWEPS)*

## 11.4 TAXES ET REDEVANCES

Les taxes et redevances sont au nombre de 10 (hors additionnels).

Le taux additionnel à l'impôt des personnes physiques (2021) est de 8 % contre 7,83% en moyenne en région Wallonne.

L'additionnel au précompte immobilier recommandé par la Région Wallonne est de 2.600, celui appliqué à Houyet est de 2.800.

Les autres taxes et redevances communales sont :

- Immondices
- Écrits publicitaires
- Séjours
- Camping :
- Mise à l'eau d'embarcations
- Terrains à bâtir non-bâtis
- Secondes résidences
- Eoliennes :
- Terrain de golf
- Redevance sur les sacs poubelles

## 11.5 PRIMES COMMUNALES

La Commune accorde des primes dans les matières suivantes :

- Activités culturelles : 8.500 €
- Clubs sportifs : 5.000 €
- Ecomusée La Besace : 2.000 €
- Amicale de Jumelage Rasteau-Houyet : 1000 €
- Langes réutilisables : 1.000 €
- MobiliSud : 5500 €

# 12. PROPRIETES COMMUNALES

Les propriétés communales sont les suivantes :

## 12.1 CELLES

| Situation | Matrice cadastrale | Contenance | Affectation |
|---|---|---|---|
| Presbytère<br>Rue Saint-Hadelin 9 | Sect.Hn°75B | 12a87ca | Occupé par le desservant de CELLES |
| Bâtiment scolaire de Gendron | Sect.In°169L | 08a75ca | École fermée – convention d'occupation avec la Jeunesse Gendronnaise |
| Maison - sur le Mont 10 | Sect.In°169M | 07a30ca | Gestion A.I.S – bail du 10/09/2014 au 10/09/2023 |
| Eglise de Celles | Sect.Hn°157A | 07a73ca | |
| Eglise de Gendron | Sect.Fn°109A | 03a50ca | |
| Bâtiments scolaires de Celles (Ermitage) | Sect.Hn°s 140 E et 142 E | 15a19ca | |
| Ancienne chapelle et sous-sols de l'ancien Ermitage | | | Convention d'occupation avec l'asbl « Tourisme et Culture de Celles » |
| Salle « la Mirande » | Sect.HN 147d-e | | Convention d'occupation avec l'asbl Tourisme et Culture de Celles |

## 12.2 CIERGNON

| Situation | Matrice cadastrale | Contenance | Affectation |
|---|---|---|---|
| Bâtiments ruraux | Sect.Cn°47 L | 18a92ca | Convention d'occupation avec M. Guy DELTOUR et le secteur Théâtre Action depuis novembre 2010 |
| Buvette + vestiaires du foot | Sect.Cn°149F | 01a96ca | |
| Remise, rue du Bonnier | Sect.Cn°47M | 19ca | |
| Maison, rue des Marmozets 12-14 | Sect.Cn°4B | 01a88ca | Presbytère (logement) et salle de réunions |
| Chapelle de Hérock | Sect.An°42/a/ 2 | 01a90ca | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Eglise de Ciergnon | Sect.Cn°1A | 02a50ca | |

## 12.3 CUSTINNE

| Situation | Matrice cadastrale | Contenance | Affectation |
|---|---|---|---|
| Eglise de Custinne | Sect.An°391 | 02a47ca | |
| Ver-église | Sect.En°208M | 01a40ca | |
| Ancienne Buvette balle-pelote | Sect.An°369C | 01a47ca | Local de réunion |
| Maison de village de Ver | Sect.En°76b | | Convention de concession à l'asbl "Ver Animation" |

## 12.4 FINNEVAUX

| Situation | Matrice cadastrale | Contenance | Affectation |
|---|---|---|---|
| Bâtiment rue du Village 30 | Sect.Bn°432K, Let M | 09a01ca | Logement social Ardenne et Lesse (bail emphytéotique) + ancienne école rénovée en maison de village (mise en gestion par une asbl) |
| Eglise | Sect.Bn°404F | 14a | |
| Ancienne tour | Sect.An°554B | 34a | Ruines |

## 12.5 HOUR

| Situation | Matrice cadastrale | Contenance | Affectation |
|---|---|---|---|
| Bâtiment scolaire rue de la montagne | SectB.n°612K | 11a45ca | Convention d'emphytéose (du 01.09.2006 au 30.08.2056) avec le P.O. de l'école libre |
| Presbytère rue du Paradis | SectionCn°42 9H | 05a40ca | Occupé par le desservant |
| Chapelle de Havenne | Sect.Bn°624 | 01a20ca | |
| Chapelle N-D de Grâce | Sect.Cn°815A | 50ca | |
| Eglise de Hour | Sect.Cn°429E | 04a20ca | |
| Bâtiment plaine du Crévia | Sect.Cn°620B et 617A (partie) | | Aire multisports + bâtiment vestiaires, sanitaires, buvette (gestion par une asbl) |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Salle des fêtes rue de la montagne | Sect.Bn°611H 3 et 611L2 | 15a15ca | Bail emphytéotique entre l'asbl Association des Œuvres Paroissiales du Doyenné de Beauraing et la commune du 12/07/2012 au 12/07/2072 |

## 12.6 HOUYET

| Situation | Matrice cadastrale | Contenance | Affectation |
|---|---|---|---|
| Café-restaurant Le Charlemagne | Sect.Cn°19F | 0a40ca | Bail emphytéotique avec la SPRL La Familiale - du 01.01.95 au 31.12.2021 ((en attente d'une nouvelle affectation suite aux inondations )) |
| Sanitaires du camping | Sect.Cn°1C | 89ca | Idem |
| Bâtiments rue Grande 60 (travaux + hall-garage) | Sect.Bn°120H | 24a89ca | |
| Maison rue Grande 39 et 39/1 | Sect.Bn°183D | 01a10ca | Aménagement de 2 appartements (logements d'insertion) - gestion AIS |
| Salle Ste-Cécile rue Grande 45 | Sect.Bn°159G | 03a50ca | Convention de mise à disposition avec l'ODPH |
| Ancien secrétariat communal rue Grande 17 | Sect.Cn°164S<br>Sect.Cn°164 M | 16a60ca | En attente d'une nouvelle affectation suite aux inondations |
| Maison rue Grande 47 | Sect.Bn°156 G(partie) | 02a40ca | Logement de transit |
| Maison rue Grande 62 | Sect.Bn°122G | 01a10ca | Anciens locaux du CPAS<br>Bâtiment réaffecté en bureaux pour le service des travaux |
| PISQ rue Grande 47 | Sect.Bn°156G (partie) | | Locaux de réunion 1er étage : Occupation par l'ODPH à la suite des inondations et convention d'occupation avec l'AJVH |
| Complexe tennis rue St-Roch | Sect.Cn°152 | | Convention d'occupation avec l'asbl Tennis Club de Houyet |
| Eglise | Sect.Bn°98A | 04a | |
| Buvette + vestiaires football | Sect.Bn°677E( partie) | | |
| Maison Rue Saint-Roch 10 | | | Acquis en 2023 - A aménager en logement d'urgence |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Chapelle de Herhet | Sect.Dn°916 | 05a40ca | Géré pas le FC Houyet |
| Presbytère rue de l'église | Sect.Bn°103D | 06a30ca | Locaux mis à disposition du CPAS (RDC) + projet de bibliothèque<br>1er étage : Compagnie Buissonnière ASBL à la suite des inondations du bâtiment rue Grande 17 |
| Cabine électrique rue de l'Hileau | Sect.Cn°191E | 01a | |
| Maison communale rue Saint Roch 15 | | | |
| Bâtiment rue Saint Roch 13 | Sect.Cn°41n2 | 02a10ca | Mis à disposition du CPAS pour l'accueil des candidats réfugiés (ILA) |
| Maison, rue St-Roch 11 | Sect.Cn°41B2 | 03a67ca | Nouveaux locaux du CPAS |
| Gare, rue de la station | Sect.C n°<br>22L6, 22K6 et 22H6 | 6a28ca | Espace citoyen – droit d'emphytéose avec la SNCB d'une durée de 27 ans |
| 6 Appartements, rue grande 33, 33A, 35, 35A, 35/1, 35A1 | Sect.B n° 204 2 F, 204 W | 9a52ca | Logement intergénérationnels |
| Maison, rue grande 77 avec garage | Sect.Bn°477G ² | | Futur crèche |
| Maison, rue grande 75 | Sect.Bn°477F² | | Logement ancienne gendarmerie |
| Maison, rue grande 69 | Sect.Bn°477C ² | | Logement ancienne gendarmerie |
| Maison, rue grande, 71 | Sect.Bn°477D ² | | Logement ancienne gendarmerie |
| Maison, rue grande, 73 | Sect.Bn°477E² -H² | | Logement ancienne gendarmerie |

## 12.7 HULSONNIAUX

| Situation | Matrice cadastrale | Contenance | Affectation |
|---|---|---|---|
| Maison rue du Centre 11 | Sect.An°409K | 01a35ca | Bâtiment mis à la disposition de l'asbl « les amis du village » |
| Chapelle rue Saint Barthélemy | Sect.An°1619A | 02a20ca | |
| Chapelle (Chaleux) | Sect.An°119/2 | 06ca | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Eglise | Sect.An°464E/ 2 | 04a77ca | |
| Ecole | Sect.An°386B | 11a18ca | Bâtiment rénové |

## 12.8 MESNIL-EGLISE

| Situation | Matrice cadastrale | Contenance | Affectation |
|---|---|---|---|
| Chapelle | Sect.An°39A/ 2 | 05a90ca | |

## 12.9 MESNIL-ST-BLAISE

| Situation | Matrice cadastrale | Contenance | Affectation |
|---|---|---|---|
| Ancien secrétariat communal rue des écoles 39/1 | Sect.An°1282 B | 01a50ca | Logement d'insertion (gestion A.I.S.) |
| Bâtiment scolaire | Sect.An°1281 C/2 | 05a | |
| Bâtiment scolaire | Sect.An°1281 B/2 | 04a40ca | |
| Presbytère rue des Artisans 30 | Sect.Dn°1093 | 04a98ca | Occupé par le desservant |
| Bâtiment scolaire | Sect.Cn°117/ 3A-B | 05a33ca | |
| Eglise | Sect.Dn°1091 | 02a94ca | |
| Chapelle rue des écoles | Sect.An°1279 /2 | 50a | |
| Chapelle (Mahoux) | Sect.Bn°932/ 2 | | |
| Remise, chemin des Lavandières | Sect.Dn°1010 /2 | 25ca | |
| Buvette + vestiaires balle-pelote | Sect.Dn°1089 C | 01a41ca | |
| Buvette + terrains de football | Sect.A n°246H3, 246 C3 et R3 | | Occupés par le FC Mesnilois |
| Salle des fêtes AURORE | | 12a80ca | Rénovation complète Gestionnaire : asbl La Mesniloise |

## 12.10 WANLIN

| Situation | Matrice cadastrale | Contenance | Affectation |
|---|---|---|---|
| Bâtiment scolaire | Sect.An°268D et 368 D | 05a50ca | |
| Salle des fêtes (sous l'école) | Sect.An°368D | | |
| Ancien presbytère | Sect.An°269C | 03a60ca | Logements sociaux + convention d'emphytéose ARDENNE et LESSE |
| Bâtiments de la ferme du moulin rue des Skassis | | | Microcentrale hydraulique dans une partie du bâtiment<br>Projet de rénovation de l'ancienne ferme |
| Chapelle rue du Château | Sect.An°233F | 92ca | |
| Eglise | Sect.An°272B | 05a22ca | |

# 13. PARTICIPATIONS

## 13.1 COOPÉRATIONS TRANSCOMMUNALES

Comme il le sera présenté dans les chapitres suivants, la Commune de Houyet développe des coopérations transcommunales. Celles-ci permettent à la commune de réfléchir à des problématiques transversales (exemples : développement, environnement, tourisme), d'organiser des projets de manière cohérente avec les communes voisines, de bénéficier d'expertises spécifiques mais aussi de financements complémentaires au budget communal.

Ces principales coopérations transcommunales sont :

- La Maison du Tourisme Famenne-Ardenne
- Le Contrat de Rivière Lesse
- Les Plus Beaux Villages de Wallonie
- Le PAEDC de l'arrondissement de Dinant
- Le projet Val de Lesse

La Commune a également fait partie du projet de GAL Haute-Meuse avec les communes d'Yvoir, Anhée, Dinant, Hastière et Onhaye. Celui-ci n'a pas été retenu par le Gouvernement Wallon.

## 13.2 AFFILIATIONS AUX INTERCOMMUNALES ET AUTRES ORGANISMES

Pour la gestion des différents besoins de ses administrés, la commune est affiliée aux intercommunales et organismes suivants :

| | |
|---|---|
| ▪ SWDE<br>▪ Bureau Economique de la Province de Namur : Bep/Bep expansion économique/Bep environnement et Bep Crématorium<br>▪ MaTélé<br>▪ IDEFIN<br>▪ INATEL<br>▪ AIEG | ▪ INASEP<br>▪ ORES<br>▪ Union des Villes et des Communes de Wallonie<br>▪ IMIO<br>▪ OTW<br>▪ SPW mobilité<br>▪ Trans&wall<br>▪ SEMJA |

# 14. COMMUNICATION ET INFORMATION

La Commune de Houyet est attentive à proposer une large communication vers ses citoyens.

Ainsi, elle utilise comme médias de communication et d'information

| Outil | Type d'informations |
|---|---|
| Le bulletin communal | Diffuse l'information « sur ce qui se passe dans la commune » auprès de l'ensemble des habitants.<br>Il est publié tous les trois mois. |
| Le site internet | Propose toute l'actualité de la commune, communique des informations sur les services communaux, l'agenda…. |
| Page Facebook<br>https://www.facebook.com/communedehouyet | Concerne toutes les informations qui concernent les citoyens.<br>La page est très active.<br>Elle est suivie par près de 1855 personnes |
| Guide pratique | Guide de présentation de la commune, de ses caractéristiques, services, offres…<br>Edition annuelle |

On constate que dans sa communication, la Commune propose une place aux actions et activités développées par des acteurs locaux tels que le Centre culturel, la Maison des jeunes…

Durant l'année 2020, on a pu constater que la Commune veillait à bien informer les citoyens sur la crise sanitaire, les normes en vigueur et les effets sur les services communaux. La communication était à chaque fois très claire et efficace.

# 15. SYNTHESE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ Une Commune qui dispose des moyens financiers et humains pour mettre en œuvre son PCDR.<br>▪ Une Commune qui s'implique dans des dynamiques transcommunales<br>▪ L'espace citoyen<br>▪ Des organes assurant la participation citoyenne<br>▪ Une Commune qui communique bien<br>▪ Un Conseil des enfants en cours de mise en place | ▪ Pas de Conseil des jeunes<br>▪ Pas de Conseil des Aînés |

# HABITER À HOUYET-DIMENSION TERRITORIALE

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - HOUYET

# 16. CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE ET DE SON AMENAGEMENT

## 16.1 STRUCTURE PAYSAGÈRE

### *16.1.1 CONTEXTE GENERAL*

Le choix de présenter la structure paysagère avant la structure physique trouve son origine dans la perception que l'on a d'un territoire. Le paysage est la première composante analysable d'un territoire, bien avant de s'intéresser au relief ou à la composition géologique du sous-sol. Le paysage permet donc d'appréhender le territoire de manière globale avant de distinguer ses différentes composantes au sein de la structure physique.

Le Schéma de Développement du Territoire[1] (SDT) présente les paysages comme *« constituant une composante du patrimoine wallon. Ils contribuent à la qualité du cadre de vie et à l'affirmation d'une identité culturelle et territoriale. Ils constituent également une base potentielle de redéveloppement économique »*. Le SDT stipule clairement que le paysage concerne tout l'espace : paysages urbains, paysages ruraux, paysages remarquables et du quotidien.

La Convention Européenne du Paysage définit le paysage comme *« une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations »*. La Convention Européenne du Paysage a été signée par la Belgique, à Florence en 2000 ; à travers cette convention, chaque partie s'engage notamment à identifier ses propres paysages sur l'ensemble de son territoire.

C'est dans ce cadre que la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT) a réalisé une cartographie des paysages wallons dans l'ouvrage intitulé « les territoires paysagers de Wallonie » (Feltz et al.). Cet ouvrage cartographie et définit différents ensembles et territoires paysagers.

### *16.1.2 TERRITOIRES PAYSAGERS*

Selon cette étude et cartographie, la commune de Houyet peut être divisée en 2 territoires paysagers distincts variant selon un axe nord-sud :

- Le plateau condrusien : moyen plateau légèrement incliné vers le nord et ne s'élevant guère au-dessus des 300m. A partir de la Meuse, la bordure du plateau condrusien est creusée profondément par la Basse Lesse (de Houyet à Anseremme) et ses affluents tandis qu'à l'est, c'est l'Ourthe (entre ses confluents avec la Somme et l'Amblève) qui détermine des creusements profonds et étroits aux versants couverts de forêts. Au centre, leurs affluents composent des reliefs moins profonds.
- Dépression Fagne-Famenne : Cet ensemble paysager est constitué de la dépression Fagne - Famenne et de la bande calcaire de la Calestienne qui constitue une transition vers la bordure du plateau ardennais. Encadrée par les horizons condrusiens et ceux de la bande calestienne omniprésents, la dépression, creusée dans les schistes à une altitude descendant sous les 200 m, présente des paysages de prairies sur un relief globalement calme qu'animent quelques tiennes boisés. A l'est de la Meuse, la dépression famennienne est plus large et variée. D'une zone uniforme et plane, large et très humide entre la Meuse et la Lesse (à hauteur de Beauraing notamment), on passe, au centre, dans une zone de buttes matérialisant la ligne de partage des eaux entre Lesse et Ourthe.

[1] Le Schéma de Développement de l'Espace Régionale (SDER) en vigueur (document de 1999) avant la date d'entrée en vigueur du CoDT (01/06/17) devient le Schéma de Développement du Territoire (SDT).

La commune de Houyet se trouve majoritairement dans le sous-bassin de la Lesse. En effet, 92,7% de la superficie de la commune y est ancrée. Les 7,3% restants, correspondant à peu de choses près au village de Mesnil-Saint-Blaise (voir carte ci-dessous).

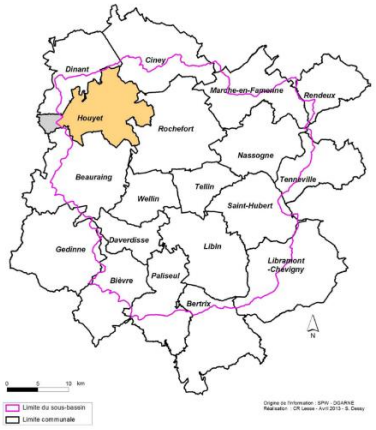


*Figure 7 : Sous-Bassin de la Lesse*

La structure paysagère de Houyet est donc le résultat du travail de l'eau au fil des millénaires. La Lesse est un des éléments majeurs du Paysages de Houyet. Elle est aussi une de ses principales ressources en termes d'attractivité touristique.

### *16.1.3 PERIMETRE D'INTERET PAYSAGER ET POINTS DE VUE REMARQUABLES*

Le plan de secteur classe 16 zones du territoire communal de Houyet en périmètre d'intérêt paysager (PIP).

Le sud-est de Houyet est concerné par 6 PIP. Le périmètre suit la Lesse depuis Wanlin jusque le village de Houyet et couvre toute la partie sud du tracé de la rivière.

On retrouve également des PIP en aval de la Lesse à partir de Gendron-Gare.

Vêves (le château et ses alentours) ainsi que Celles (partie ancienne du village) sont également considérés comme des zones d'intérêt paysager.

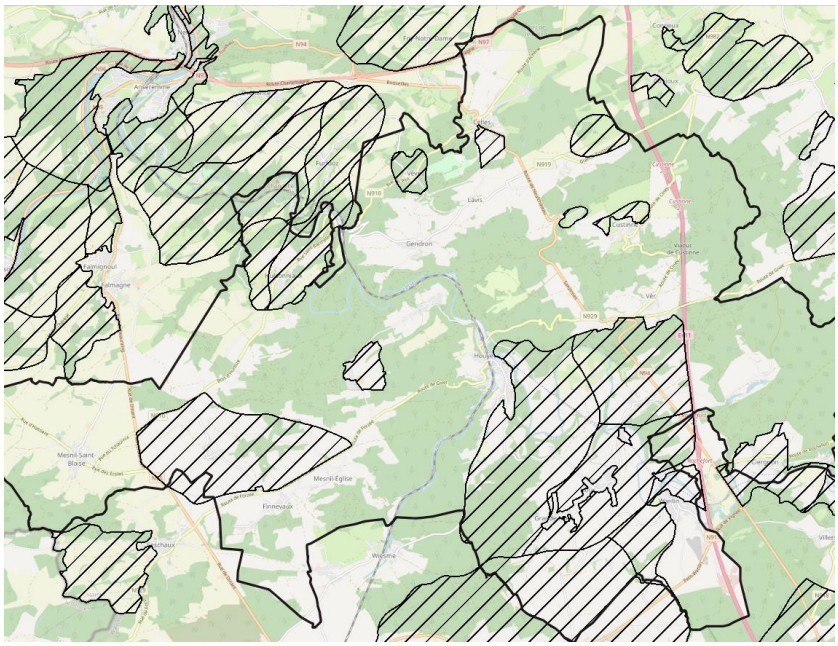


*Figure 8 : Zones d'intérêt paysager*

## 16.2 STRUCTURE PHYSIQUE

### *16.2.1 GENERALITES*

Le territoire de la commune de Houyet s'étend sur 12.231 hectares.

Le réseau hydrographique de la commune est marqué principalement par la Lesse.

Le sous-sol de la commune de Houyet est constitué des roches plissées du Carbonifère et du Dévonien supérieur. L'orientation des couches est SO-NE.

Les roches du Carbonifère, essentiellement des roches carbonatées, calcaires et dolomies, dans la partie nord de la commune, caractéristiques du paysage condrusien.

### *16.2.2 REGIONS AGRO-GEOGRAPHIQUES*

La commune de Houyet est localisée sur deux régions agro-géographiques bien définies à savoir le Condroz au nord et la Famenne au sud. Ces deux régions agro-géographiques se distinguent par des caractéristiques morphologiques propres liées notamment à la nature du sous-sol.

La partie condruzienne est traversée de bancs calcaires noirs et gris carbonifères, orientés parallèlement aux lignes de crête. Ils sont situés à l'extrême nord de la commune à Celles, Vêves, Chaleux, Gendron-nord. Les bancs calcaires n'existent que dans la partie condruzienne, mais celle-ci est également constituée de sols formés de psammites, schistes et grès du dévonien supérieur (à Hulsonniaux, Hubaille, Soine, Grande Trussogne, Gendron-Sud, Custinne Nord) ainsi que des sols formés de schistes, localement psammites du dévonien supérieur, déjà caractéristiques de la Famenne.

La partie famennienne est essentiellement constituée d'un sol formé de schistes et psammites du famennien inférieur, à l'exception de deux zones de psammites, schiste et grès du Famennien Supérieur : l'une située à Mesnil-Saint-Blaise s'étire au nord de Finnevaux et englobe Mesnil-Saint-Blaise, l'autre coupe l'E411 au sud de Custinne longeant l'Yvoine sur le nord.

La nature du sous-sol est un facteur déterminant du relief. Sur le territoire Houyetois, on observe très clairement la succession des lignes de crêtes orientées Sud-Ouest/Nord-Est qui opère la transition entre ces deux régions agro-géographiques :

- Une ligne de crête, au Nord-Est du territoire prend naissance à l'est de Gendron, à une altitude de 240 mètres et se dirige vers l'est en passant par Grande Trussogne. Elle surplombe la vallée de l'Yvoine qui se jette dans la Lesse à Herhet.
- La partie condruzienne se caractérise par le prolongement des lignes de crêtes condruziennes, avec la même orientation, alternant les bancs calcaires avec les sols argileux et schisteux, entaillés perpendiculairement par le cours de la Lesse. La Lesse possède un caractère paysager remarquable, notamment dans l'anse qu'elle forme à Chaleux, dans le site de rochers calcaires dit « aiguilles de Chaleux », surmonté par un promontoire rocheux.
- Une ligne de crête à l'ouest du territoire, marque la séparation entre le Condroz et la Famenne. Elle passe, à la limite sud d'Hulsonniaux et se termine à la vallée de la Lesse, à l'intersection des communes d'Hulsonniaux, Mesnil-Eglise et Celles.
- Une ligne de crête, de même orientation et distante approximativement de 2 km de la précédente, longée par la N929, passe au nord de Finnevaux et de Mesnil-Eglise, disparait à l'approche de Houyet pour ressurgir immédiatement au Nord-Est de la commune, être interrompue par la vallée de l'Yvoine, puis réapparaître dans le bois de Sonmont (Custinne). Cette ligne de crête est remarquable pour la perspective qu'elle procure sur la dépression de la Famenne, depuis Finnevaux et Mesnil-Eglise.
- On trouve une dernière ligne de crête à l'extrême sud de la commune. Elle est parallèle aux précédentes, culmine au sud de Hour, disparaît à Wanlin pour réapparaître à l'est de l'autoroute, entre Fenffe et Ciergnon, au bois de Mont-Gauthier.

Les affluents de la Lesse, pratiquement parallèles aux lignes de crête entaillent également le relief, perpendiculairement à la Lesse et délimités comme suit :

- Affluents Est :

- À Ciergnon : le ruisseau de Fenffe
- Au nord-est d'Herhet : l'Iwoigne ou Ywoigne ?
- À Gendron-gare : la Mirande
- Affluents Ouest :
- À Wanlin : le Biran
- À Houyet : l'Hileau
- Au Bois de Priesse : le ruisseau de Mahoux

À l'exception du Biran, la quasi-totalité du cours des affluents de la Lesse ainsi que la Lesse au nord de Houyet, traversent exclusivement des sites boisés. Ceci souligne un particularisme propre à la commune dont le relief est profondément marqué par l'empreinte de la Lesse et des affluents, serpentant dans un important couvert boisé.

Pour conclure, notons que la limite entre ces deux régions agro-géographique est marquée par un axe orienté Sud-Ouest / Nord-Est passant par le nord de Mesnil-Saint-Blaise et Custinne.

Au nord de cet axe, se situent les villages de Celles, Gendron, Vêves et Hulsonniaux dont l'appartenance est condruzienne.

Au sud de cet axe, se situent les villages de Mesnil-Saint-Blaise, Finnevaux, Mesnil–Eglise, Hour, Ciergnon et Wanlin dont l'appartenance est famennienne.

Houyet et Custinne font partie à la fois du Condroz et de la Famenne.

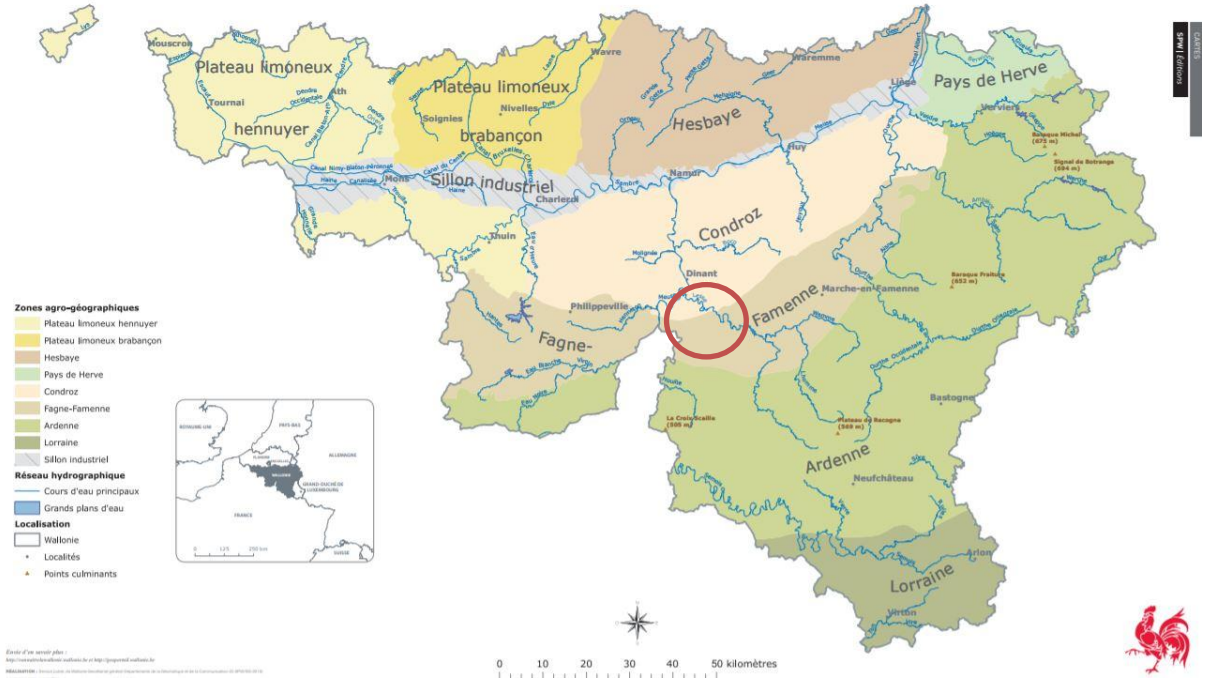


*Figure 9 : Localisation de la commune sur la carte des régions agro-géographiques de Wallonie (Source : SPW)*

### *16.2.3 GEOLOGIE*

Les roches du Carbonifère, essentiellement des roches carbonatées, calcaires et dolomies, dans la partie nord de la commune, caractérisent le paysage condruzien. Ces massifs calcaires de la vallée de la Lesse sont le siège de phénomènes karstiques nombreux, et les grottes et les chantoirs y sont fréquents (61 sites karstiques sont répertoriés dans la banque de données des sites karstiques). L'érosion différentielle a, par endroit, dégagé des falaises rocheuses, formant des ensembles d'un très grand intérêt paysager.

Les roches dévoniennes, schistes, psammites et grès, affleurent au sud de la commune et constituent le soubassement de la Famenne.

Le fond de la vallée de la Lesse est occupé par des alluvions modernes.

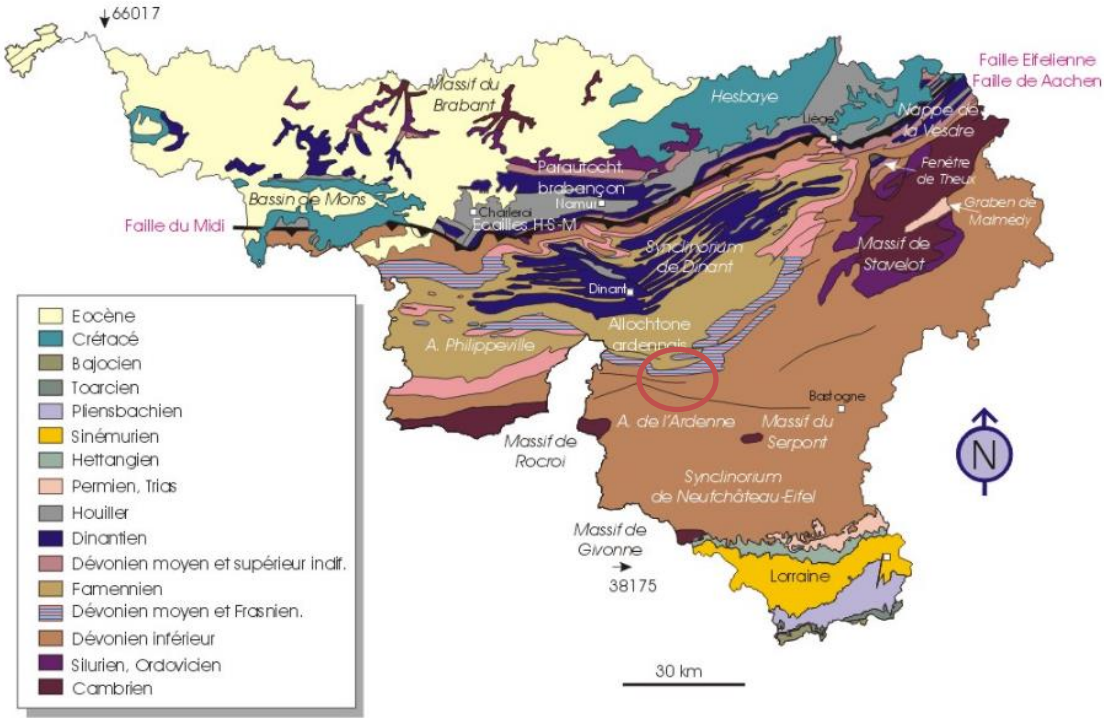


*Figure 10 : Carte géologique de Wallonie (Source : SPW)*

Deux zones d'extraction sont répertoriées dans les fiches communales. Une à Wanlin et une à Celles.

- A Wanlin un plaquage d'argile d'âge tertiaire est exploité par la briquetterie de Petit-Wanlin. Ce site est repris à l'inventaire des sites de grand intérêt biologique au N° SGIB 1183 (Resnat 428), qui en donne les diverses descriptions suivantes.

  « Cette argilière, où l'extraction a commencé il y a plusieurs dizaines d'années, consiste en une vaste fosse globalement peu profonde, dont une partie importante est actuellement inexploitée, couverte de pièces d'eau permanentes ou temporaires de taille variable, de friches relativement humides et de zones plus ou moins dénudées ; la partie désaffectée est, selon les endroits, plus ou moins envahie par des fourrés de saules notamment. La pièce d'eau orientale est limitée vers l'est par le talus du versage d'inertes et par une falaise subverticale où était installée une colonie d'Hirondelles de rivage.

  Une rampe centrale plus ou moins parallèle à la rue de la briquetterie sépare longitudinalement le secteur désaffecté en deux. Vers le Nord-Ouest s'étend un diverticule allongé dans l'axe NO-SE, couvert d'ouest en est d'une bande arborée, d'un creux longitudinal de moins de 10 m de large (avec une sorte de sentier au milieu) et d'une friche plane avec de nombreux jeunes ligneux pionniers. Les infrastructures de la briquetterie, anciennes et récentes, sont installées sur le pourtour oriental de l'excavation, le long de la rue de la Briquetterie et de la rue de Vignée (N911). L'extraction a lieu actuellement dans la partie méridionale. » Environnement du site : Terrains agricoles. Proximité vers l'est (moins de 150 m) de l'autoroute E411 et d'habitations vers le nord et l'est. Une ancienne briquetterie se trouve 250 m au sud-ouest du site, au lieu-dit Crèsse Ohé.

- Zone d'extraction à Celles est une ancienne sablière 'Jean Marcaux' (SGIB 847) et une sablière plus récente (SGIB 848) mais qui n'est actuellement plus exploitée. Toutes les deux sont reprises à l'inventaire des sites de grand intérêt biologique. Le site peut être subdivisé en plusieurs parties :
- Le fond, sous eau sauf en période d'exploitation (pompage) ;
- Les talus, au sable fort argileux, compact et assez humide, sont très érodés et hauts de 8 à 15 m environ. Certains versants contiennent de nombreuses pierres qui s'accumulent en bas de pente ;
- Divers replats situés surtout au niveau supérieur, certains très pierreux ;
- Une petite zone assez humide vers le nord-ouest, dont l'origine semble anthropique ; présence d'au moins une minuscule mare temporaire ;
- Une friche à l'ouest de l'entrée de la carrière

L'environnement du site : un bois et une sablière abandonnée au sud de la route.

Les phénomènes karstiques sont principalement situés dans la zone non urbanisable et plus spécifiquement dans la partie nord du territoire. Le seul village qui est touché par une zone de contrainte karstique en zone urbanisable, plus particulièrement en zone d'habitat à caractère rural, est le village de Celles (6 ha au sud-est du village. Le niveau est évalué à modéré.

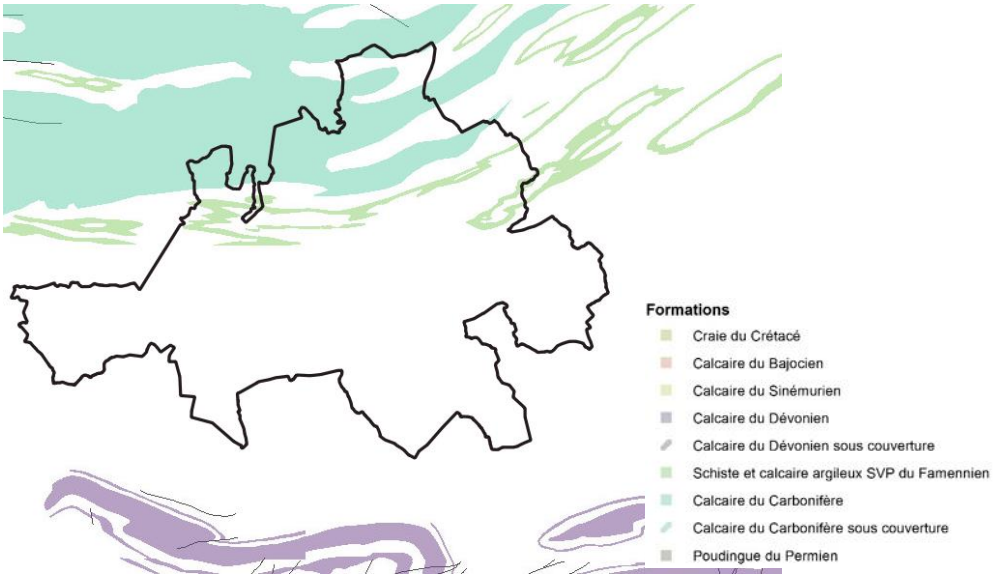


*Figure 11 : Sites karstiques (Source : SPW-DGO3)*

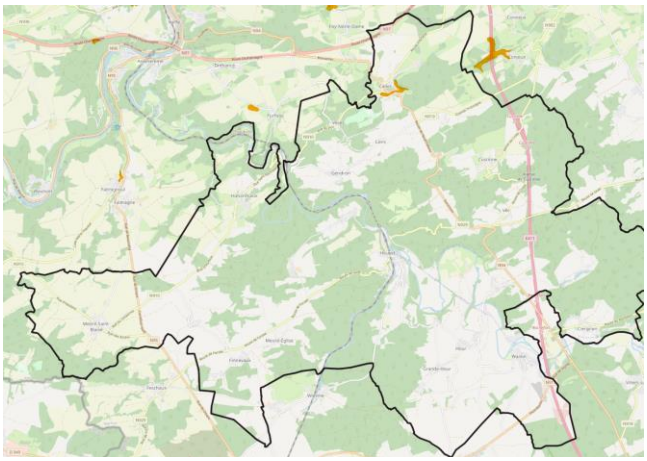

*Figure 12 : Zones de contraintes karstiques (Source : SPW-DGO3)*

### *16.2.4 PEDOLOGIE – APTITUDE DES SOLS*

Le territoire communal a des sols limono-caillouteux et plus particulièrement des :

- Sols limono-caillouteux à charge schisteuse et à drainage naturel principalement favorable
- Sols limono-caillouteux à charge psammitique ou schisto-psammitique et à drainage naturel
- Sols limono-caillouteux à charge calcaire ou contenant du calcaire et à drainage naturel

L'affectation de ces sols est donc principalement des pâtures et de la culture. L'aptitude des sols en termes de valeur agric ole est qualifiée de moyenne.

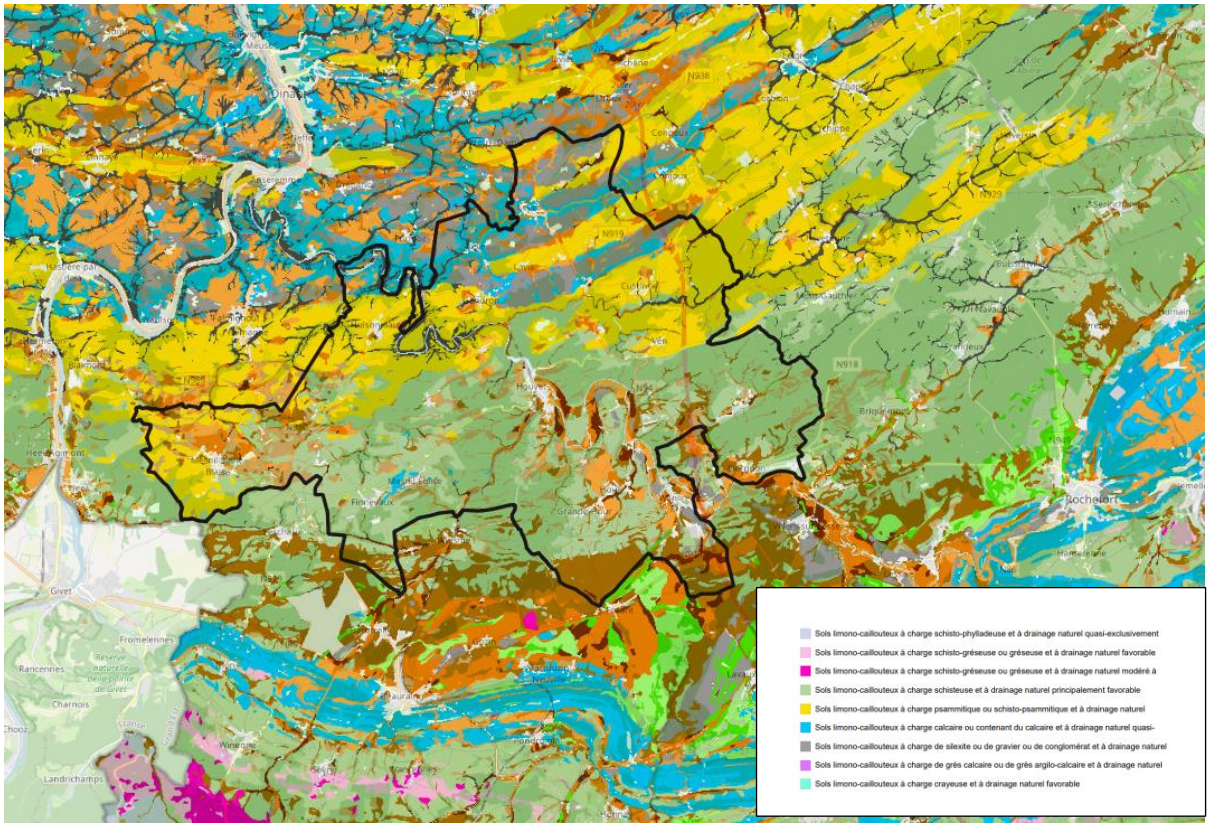


*Figure 13 : Pédologie ((Source : SPW-DGO3)*

## 16.3 RELIEF

Le relief est varié du fait de la rencontre de deux aires agro-géographiques, la Famenne et le Condroz. Depuis ces crêtes, on observe des vues remarquables sur les villages dont le développement, opéré selon les directions géologiques de la région, a dû s'adapter aux contraintes naturelles et au relief au fil du temps.

Cette composante naturelle et topographique se retrouve également dans l'analyse du développement économique de la commune de Houyet. Après l'essor de la coutellerie au XIX siècle, ainsi que des activités de service liées à la présence roya le sur le territoire, l'activité économique proprement dite se retrouve, toujours à l'heure actuelle, autour du secteur primaire (agriculture et exploitation de l'argile), de la transformation du bois et du tourisme.

La présence de la Lesse et de sa vallée qui coupe la commune en deux fait que le territoire présente des pentes fortes entre les villages situés le long de la rivière et ceux des plateaux.

Ainsi, le village de Houyet se trouve à 120m, Custine est à 237m et Mesnil-Saint-Blaise à 287m

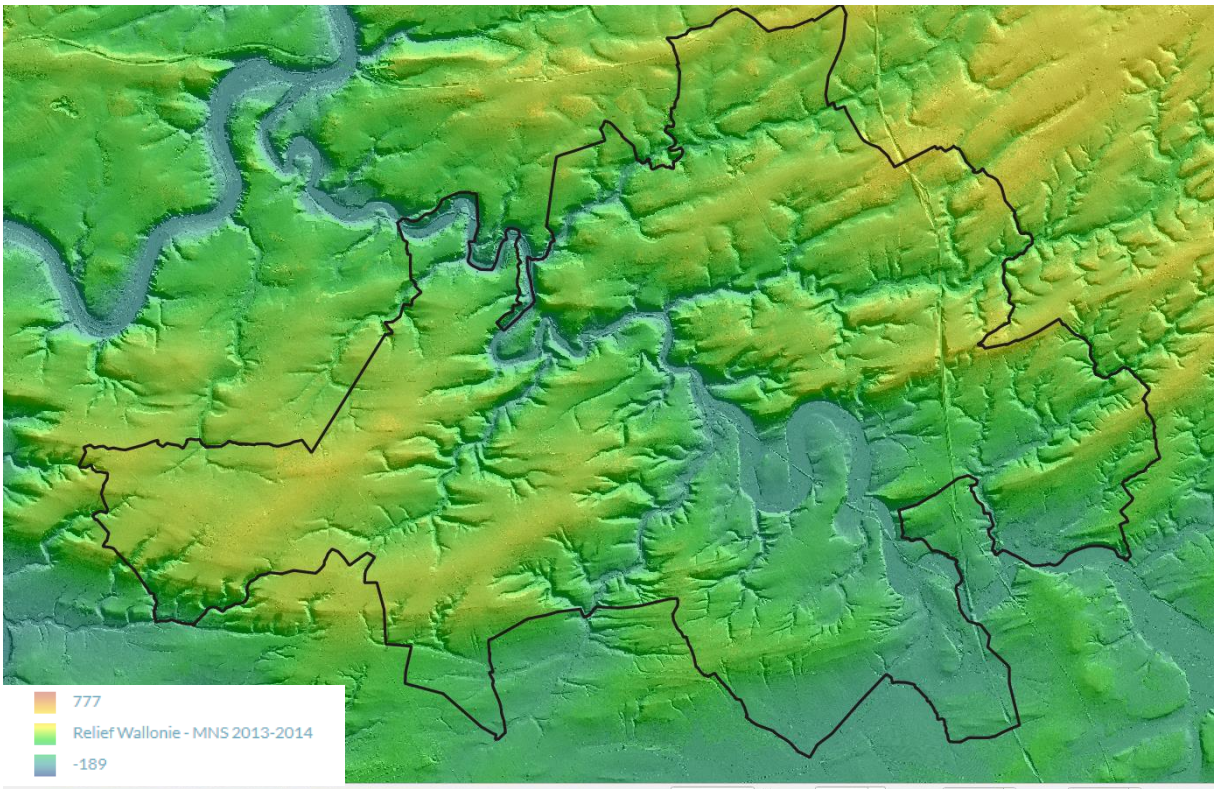


*Figure 14 : Pédologie (Source : SPW-DGO3)*

## 16.4 HYDROGRAPHIE

On appelle bassin hydrographique la partie d'un territoire dont l'évacuation des eaux est assurée par le cours d'eau en amont d'un point déterminé appelé exutoire.

La commune de Houyet est traversée de part en part par la vallée de la Lesse, dans une direction globalement SE-NO. Les seuls autres cours d'eau de catégorie 1 sont le Biran, affluent de la Lesse à hauteur de Wanlin, et le Vachaux à la frontière avec la commune de Rochefort. Les autres cours d'eau, de catégorie 2, sont principalement des affluents de la Lesse orientés transversalement à celle-ci, parallèlement à la direction principale des couches plissées de la région.

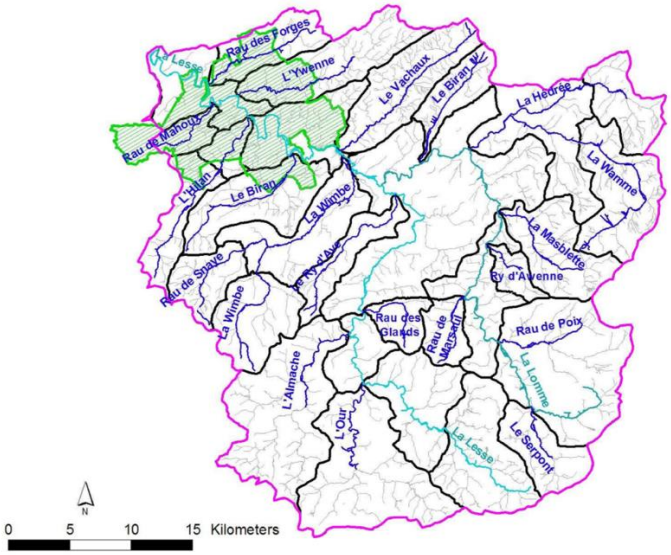


*Figure 15 : Bassin hydrographique de Houyet (Source : https://www.crlesse.be/wp-content/upload 1)*

### 16.4.1 COURS D'EAU

La commune est sillonnée par 185,07 km de rivières, dont aucune n'est reprise en cours d'eau navigable.33km (La Lesse, Le Vachau et le Biran) sont classés en première catégorie. 45,4 km sont classés en 2ème catégorie (gérés par la Province), 22,09 km sont classés en 3ème catégorie (gérés par la commune) et plus de 45 % des cours d'eau sont non classés.

| ***Classement des cours d'eau*** | ***Linéaire sur la commune (km)*** | ***Pourcentage*** |
|---|---|---|
| Cours d'eau navigables | 0 km | 0% |
| Cours d'eau non navigables de 1ère catégorie | 33 km | 17,8 % |
| Cours d'eau non navigables de 2ème catégorie | 45,4 km | 24,5 % |
| Cours d'eau non navigables de 3ème catégorie | 22,09 km | 11,9 % |
| Cours d'eau non classés | 84,58 km | 45,7 % |
| **TOTAL** | **185,07 km** | **100%** |

| ***Masses d'eau*** | ***Rivières principales dans la commune*** | ***Autres communes concernées*** |
|---|---|---|
| **LE22R - Le Biran** | Le Biran, Ry Pierre, Ruisseau de Trinau | Beauraing, Rochefort |
| **LE23R - L'Hilan I** | Ruisseau de Maisoncelle, Ruisseau St-Clement | Beauraing |
| **LE24R - L'Hilan II** | L'Hilan, Le Noke, Ruisseau du Fond de Ridou, Ruisseau de Romoine, | Beauraing |
| **LE25R - Lesse V** | La Lesse, Ruisseau des Fossés aux Loups, Ruisseau des Godelets, Ruisseau des Fosses d'Hour, Ruisseau d'Havenne,Ruisseau des Tailles, Ruisseau de Fenffe, Ruisseau des Aujes, Ruisseau d'Edeffe, Ruisseau de Malfosse | Rochefort |
| **LE26R - L'Ywenne** | L'Ywenne, Ruisseau de Dori, Ruisseau de Vesli, Ruisseau du Fond de Reux, Ruisseau de la Morsaye, Ruisseau d'Al Prée | Ciney, Rochefort |
| **LE27R - Ruisseau de Mahoux** | Ruisseau de Mahoux, Ruisseau de Sèche Eau, Ruisseau des Vaux | Beauraing |
| **LE28R - Ruisseau des Forges** | Ruisseau des Forges ou (de Fontaine Madelaine, de Conjoux ou Fontaine St Hadelin), Ruisseau du Grand Etang | Ciney, Dinant |
| **LE29R - Lesse VI** | La Lesse, Ruisseau de Vesse, Ruisseau de Nierbonfosse, Ruisseau de Pichelotte, Ruisseau de Gendron, Ruisseau de Ferage, Ruisseau des Fossés des Morts, Ruisseau d'Al Mainchamp, Ruisseau de Mossia, Ruisseau d'Al Bôle | Dinant |

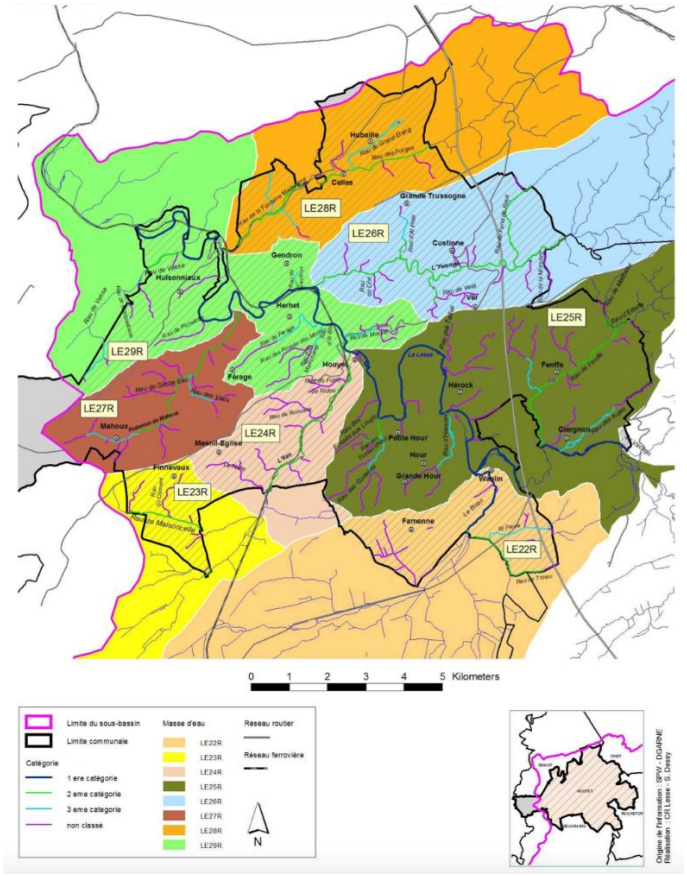


*Figure 16 : Bassin hydrographique de Houyet (Source : https://www.crlesse.be/wp-content/upload 1)*

### 16.4.2 ALEAS D'INONDATIONS

Le territoire houyétois, à l'instar de l'ensemble de la vallée de la Lesse est, comme l'a démontré l'épisode douloureux de juillet 2021, très sensible aux inondations.

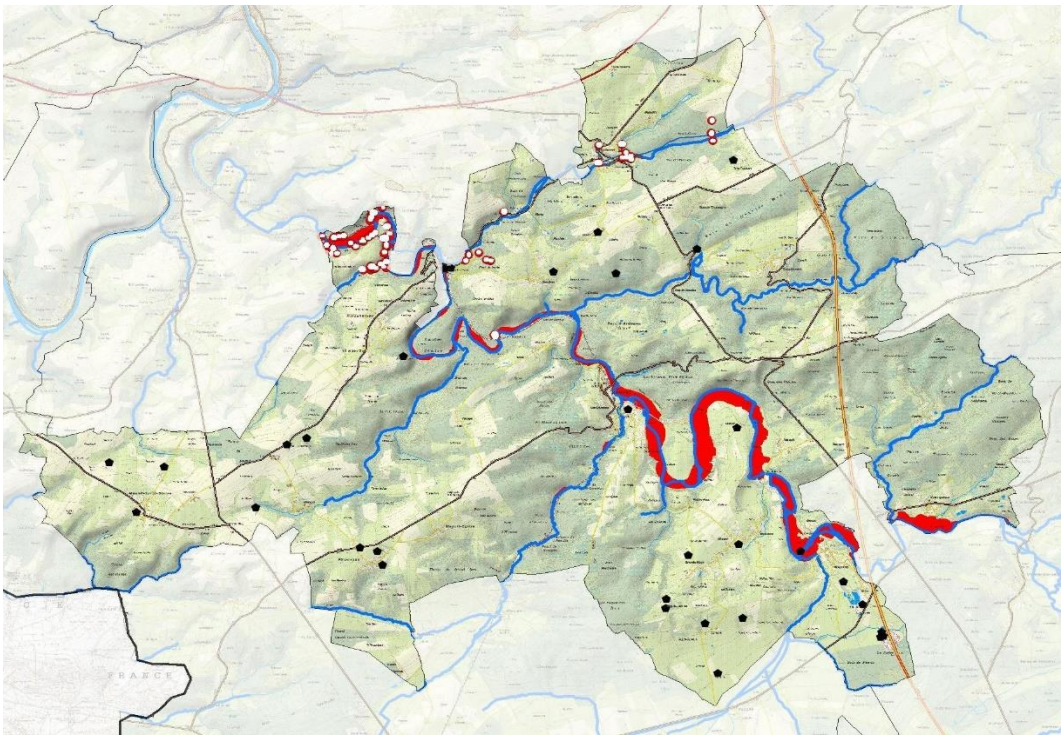

*Figure 17 : Phénomènes karstiques, et aléa inondation - (source : Carto ICEDD)*

La carte ci-dessus illustre bien ce phénomène. La carte ombrée de la commune fait ressortir l'allure générale du relief avec les crêtes et les vallées des affluents orientés SO-NE. Au nord de Houyet la vallée de la Lesse est généralement encaissée au niveau des massifs calcaires qu'elle entaille. Directement au sud de Houyet, la plaine alluviale s'élargit progressivement dans un relief progressivement moins accentué. Les plages rouges à ce niveau délimitent les zones à haut risque d'inondation comme renseignées sur base des données du plan PLUIES.

Deux outils de la Région wallonne permettent d'estimer les risques d'inondation au niveau de la commune.

Tout d'abord, la carte d'aléa d'inondation reprend les zones sur lesquelles des inondations sont susceptibles de se produire, de façon plus ou moins étendue et fréquente, pour cause de débordement de cours d'eau. Elle repose sur la combinaison des deux notions suivantes : la récurrence d'une inondation (période de retour ou occurrence) et son importance (profondeur de submersion)[2]. Le deuxième outil disponible est la cartographie des zones de ruissellement concentré réalisée dans le cadre du projet ERRUISSOL. Cette carte met en évidence les zones qui présentent un risque d'inondation par ruissellement ou de coulée boueuse à la suite de la concentration naturelle des eaux de ruissellement de surface. Elle se base uniquement sur le relief et ne tient pas compte des obstacles (routes, fossé,…) présents sur le terrain. Trois classes de risques sont définies par ERRUISSOL : le risque d'un axe de ruissellement est faible, moyen ou élevé selon que la taille du bassin versant afférent qu'il draine est respectivement plus petite que 9 hectares, comprise entre 9 et 18 hectares et plus grande que 18 hectares.

- Sur la commune, l'aléa d'inondation (Voir carte 8 : Environnement et contraintes physiques) reste élevé le long de la Lesse sur la totalité de son parcours, et sur une étendue qui correspond dans les grandes lignes aux limites de sa plaine alluviale. Celle-ci peut atteindre près de 400 m de large dans les méandres au sud de l'agglomération de Houyet. Dès que l'on s'éloigne

[2] Groupe Transversal Inondations (GTI), *Cartographie de l'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau – Notice méthodologique*, 15 mars 2007.

de la vallée principale pour remonter les affluents l'aléa devient faible et se restreint à une bande étroite d'au plus quelques dizaines de mètres de largeur.

- Les zones à risques visées à l'article 68-7 de la loi du 25 juin 1992 sur le contrat d'assurance terrestre sont représentées dans la cartographie de l'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau mais uniquement pour les zones ayant une valeur d'aléa d'inondation élevé.
- Voici la superficie par affectation des zones urbanisables touchées et la superficie de l'aléa par village :

| Aléa | Affectation | Superficie en ha |
|---|---|---|
| élevé | Habitat | 8,54 |
| | Habitat à caractère rural | 2,78 |
| | Loisirs | 13,33 |
| | Activité économique mixte | 0,12 |
| | Services publics et équipements communautaires | 0,36 |
| moyen | Habitat | 1,90 |
| | Habitat à caractère rural | 3,99 |
| | Loisirs | 0,83 |
| faible | Habitat | 5,29 |
| | Habitat à caractère rural | 16,75 |
| | Loisirs | 2,25 |
| | Activité économique mixte | 2,23 |
| | Services publics et équipements communautaires | 0,20 |
| | Extraction | 5,03 |

*Figure 18: Type d'aléa par affectation en zone urbanisable*

| Aléa | Villages | Superficie en ha |
|---|---|---|
| élevé | CELLES | 1,21 |
| | CIERGNON | 8,54 |
| | HOUR | 0,93 |
| | HOUYET | 6,58 |
| | HULSONNIAUX | 3,86 |
| | WANLIN | 4,00 |
| moyen | CELLES | 1,11 |
| | CIERGNON | 1,72 |
| | HOUR | 0,44 |
| | HOUYET | 2,58 |
| | WANLIN | 0,88 |
| faible | CELLES | 1,15 |
| | CIERGNON | 6,02 |
| | CUSTINNE | 1,17 |
| | FINNEVAUX | 0,53 |
| | HOUR | 7,31 |
| | HOUYET | 5,94 |
| | HULSONNIAUX | 0,00 |
| | MESNIL-SAINT-BLAISE | 0,26 |
| | WANLIN | 9,38 |

*Figure 19 : Type d'aléa par village en zone urbanisable*

Ce sont les zones de loisirs et les zones d'habitat à caractère rural qui sont les plus touchées par l'aléa. Les villages de Ciergnon (aléa fort en zone urbanisable au sud du village mais zone sans construction) et de Houyet sont les plus touchés par les inondations et dans une moindre mesure le hameau de Chaleux à Hulsonniaux ainsi que le village de Wanlin.

| Aléa | Villages | Superficie de la zone d'habitat au PDS en aléa inondation (ha) | Superficie libre de la zone d'habitat au PDS en aléa inondation (ha) | % de libre |
|---|---|---|---|---|
| élevé | CELLES | 0.49 | 0.47 | 95.26% |
| | CIERGNON | 8.54 | 8.06 | 94.40% |
| | HOUYET | 0.66 | 0.36 | 54.49% |
| | WANLIN | 1.62 | 0.68 | 41.97% |
| moyen | CELLES | 1.11 | 0.88 | 79.57% |
| | CIERGNON | 1.72 | 1.53 | 88.93% |
| | HOUYET | 2.23 | 0.85 | 38.23% |
| | WANLIN | 0.84 | 0.29 | 34.78% |
| faible | CELLES | 1.09 | 0.97 | 88.94% |
| | CIERGNON | 6.02 | 4.72 | 78.36% |
| | CUSTINNE | 1.03 | 0.89 | 86.16% |
| | FINNEVAUX | 0.53 | 0.32 | 60.50% |
| | HOUR | 3.77 | 3.05 | 81.05% |
| | HOUYET | 5.41 | 2.42 | 44.82% |
| | MESNIL-SAINT-BLAISE | 0.26 | 0.26 | 100.00% |
| | WANLIN | 3.94 | 1.91 | 48.49% |

*Figure 20 : Type d'aléa par village en zone d'habitat et disponibilités en zone inondable*

La carte éditée par le SPW consécutivement aux inondations de 2021 traduit sensiblement ces phénomènes et leurs conséquences :

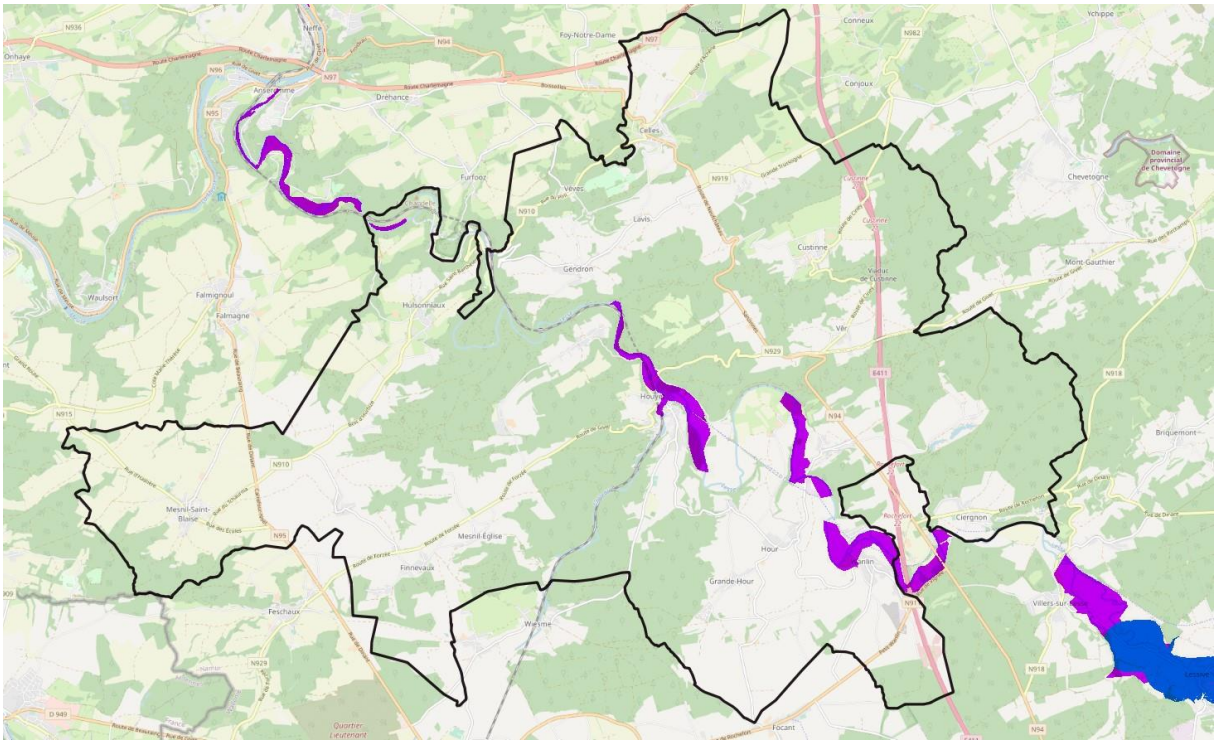


*Figure 21 : Inondations 2021(source : SPW)*

### *16.4.3 HYDROGEOLOGIE*

A l'échelle de la Wallonie, Houyet se situe à cheval sur deux unités aquifères principales :

- "Calcaires du Primaire" ;
- "Socle cambro-silurien et Massifs schisto-gréseux du Dévonien (Primaire)".

L'aquifère "Calcaires du Primaire" (http://environnement.wallonie.be) regroupe les Calcaires dévono-carbonifères des bordures nord et sud du Synclinorium de Namur, du Synclinorium de Dinant et du bassin de la Vesdre. Les Calcaires carbonifères du bord nord du Synclinorium de Namur et les Calcaires carbonifères du Tournaisis forment une nappe qui s'étend depuis la région de Lille jusque Namur, puis se prolonge vers Visé en suivant la Meuse. C'est l'aquifère le plus important en Région wallonne, il se prolonge au-delà de la frontière vers la France et la Flandre.

Pour le deuxième aquifère "Socle cambro-silurien et Massif schisto-gréseux du Dévonien (Primaire)", sur la carte Houyet - Han-sur-Lesse seule la partie "Massifs schisto- gréseux du Dévonien" nous intéresse. Les Massifs schisto-gréseux des synclinoria de Namur, de Dinant et du bassin de la Vesdre, nettement moins étendus, prolongent au nord le Massif schisto-gréseux de l'Ardenne, et les caractéristiques de leurs nappes sont identiques.

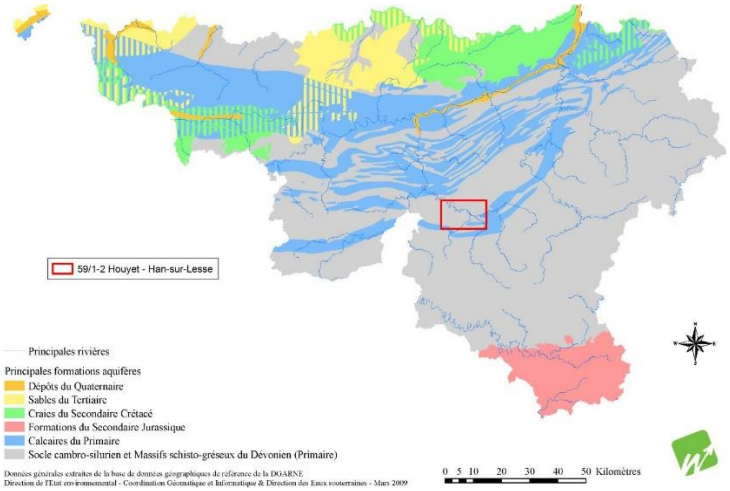


*Figure 22 : Formation aquifères – Source SPW*

Les lithologies sont principalement constituées de schistes, phyllades, grès, quartzophyllades et quartzites fissurés. Cette aquifère couvre une grande partie de la carte de la Région wallonne, mais il possède une faible capacité et peut même s'assécher par endroit en été. Au niveau de la planchette Houyet – Han-sur-Lesse, les eaux souterraines sont présentes dans toutes les unités géologiques présentes sur la carte. Leur comportement et leur productivité sont cependant fortement conditionnés par la nature et la structure de la roche dans laquelle l'eau est stockée. C'est pourquoi les unités géologiques sont, si nécessaire, regroupées en unités hydrogéologiques, chacune étant caractérisée par un comportement hydrodynamique qui lui est propre.

Source : http://environnement.wallonie.be/cartosig/cartehydrogeo/document/Notices/5912.pdf

### *16.4.4 CAPTAGES*

Autour d'un captage, la zone de prévention est définie comme la zone dans laquelle tout polluant atteindra la prise d'eau sans être suffisamment dégradé ou dilué, sans qu'il soit possible de le récupérer efficacement.

Deux sous-zones sont distinguées en nappe libre :

- La zone de prévention rapprochée IIa, proche des installations.
- La zone de prévention éloignée IIb. Elle correspond à la zone de prévention, déduction faite de la zone IIa.

Cette distinction permet de moduler les réglementations d'une zone à l'autre en imposant des mesures plus sévères à la zone I Ia.

On compte une cinquantaine de captages sur l'ensemble du territoire communal et 8 zones de prévention.

*Figure 23 : Zones de captage et zones de surveillance – Source SPW*

Les teneurs en nitrates dans l'eau potable sont moyennes à importantes à Houyet, elles se situent entre 21 et 49 mg/l, en sachant que 50 mg/l constitue la limite de potabilité selon les normes de l'OMS. Globalement, les villages de l'est possèdent des teneurs inférieures alors que ceux de l'ouest (principalement Mesnil-St-Blaise) possède des teneurs plus importantes.

La présence plus importante de l'agriculture dans cette partie de la commune peut expliquer la situation.

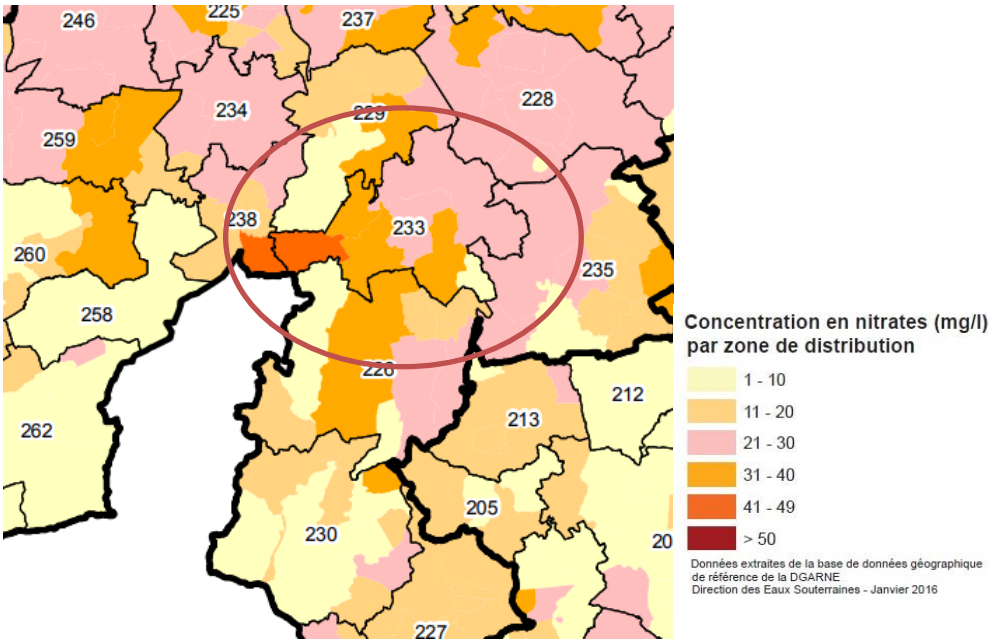


*Figure 24 : Concentration en nitrate – Source SPW*

## 16.5 OCCUPATION DU SOL

### *16.5.1 ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL*

La carte dressée à l'initiative du Comte de Ferraris est la première carte d'occupation des sols disponible, elle permet de visualiser le paysage hérité des Temps Modernes. Cette carte montre, pour la commune de Houyet, une prédominance des surfaces agricoles et de forêts, qui caractérise encore aujourd'hui le territoire.

*Figure 25: Occupation du sol – Carte de Ferraris de 1777 (Source : SPW)*

La morphologie de l'habitat était déjà bien dessinée à cette période et ressemblait beaucoup à la structure actuelle, les villages étaient toutefois moins étendus et lâches que maintenant. Tous les hameaux de la commune avaient déjà été créés à cette époque. Les axes de communication structurants étaient eux aussi fort semblables à ceux qui fonctionnent aujourd'hui, la seule différence majeure est la présence des axes autoroutiers et routiers régionaux de nos jours. La majeure partie des espaces boisés de l'époque ont été conservés, voire renforcés.

L'évolution plus récente de l'occupation du sol, entre 1985 et 2023, montre une diminution des parcelles non bâties de 1,52%. Et plus spécifiquement :

- Une diminution de 179 ha des terres agricoles (soit -6,6%)
- Une augmentation des pâtures et des prés (+40 ha),
- Une diminution des jardins et parcs (-25 ha), des vergers (-26 ha) et des terrains vaines et vagues (-8 ha).
- Une augmentation des bois de 21 ha.

| Superficie (ha) | 1985 | 2023 | Variation |
|---|---|---|---|
| Total des parcelles non bâties | 11588 | 11412 | -1,52% |
| Terres agricoles | 2707 | 2528 | -6,60% |
| Pâtures, prés | 3084 | 3124 | 1,29% |
| Jardins et parcs | 126 | 101 | -19,58% |
| Vergers | 79 | 53 | -32,65% |
| Bois | 5090 | 5111 | 0,41% |
| Terres vaines et vagues | 348 | 340 | -2,37% |
| Loisirs, sports | 33 | 39 | 17,39% |
| Eaux cadastrées | 21 | 21 | -0,60% |
| Chemins cadastrés | 39 | 31 | -21,32% |
| Autres | 61 | 64 | 5,30% |

*Figure 26:: Évolution de l'occupation du sol des parcelles non bâties à Houyet (Source INS, données cadastrales en hectares)*

Au niveau des parcelles bâties, celles-ci ont progressées de 101,06% (soit 159ha) et plus spécifiquement :

- L'apparition de parcelles occupées par des appartements (+8ha).
- L'augmentation de 107% des superficies occupées par des maisons et fermes (122 ha). Cette croissance est à mettre en lien avec l'évolution très forte de la population au cours de ces dernières décennies.

| Superficie (ha) | 1985 | 2023 | Variation |
|---|---|---|---|
| Total des parcelles bâties | 158 | 317 | 101,06% |
| Appartements | | 8 | 600,00% |
| Immeubles à appartements | 0 | 0 | -100,00% |
| Maisons, fermes | 114 | 236 | 107,02% |
| Annexes, y compris les serres | 15 | 26 | 75,04% |
| Ateliers et bâtiments industriels | 7 | 13 | 88,66% |
| Bâtiments de stockage | 0 | 5 | 1015,57% |
| Banques, bureaux | 0 | 0 | -100,00% |
| Bâtiments commerciaux | 3 | 4 | 52,64% |
| Bâtiments publics | 1 | 2 | 116,78% |
| Equipements d'utilité publique | 0 | 1 | 183,13% |
| Bâtiments destinés à l'aide sociale et aux soins de santé | 3 | 1 | -66,50% |
| Bâtiments destinés à l'enseignement, la recherche et la culture | 1 | 1 | -7,23% |
| Bâtiments destinés aux cultes | 1 | 1 | -17,01% |
| Bâtiments destinés aux loisirs, aux sports | 11 | 17 | 51,59% |
| Autres | 1 | 2 | 115,66% |
| Superficie cadastrée | 11745 | 11731 | -0,12% |
| Superficie non-cadastrée | 486 | 554 | 14,04% |

*Figure 27: Évolution de l'occupation du sol des parcelles bâties par rapport à la superficie non bâtie à Houyet (Source SPF, données cadastrales en hectares)*

### 16.5.2 SITUATION ACTUELLE

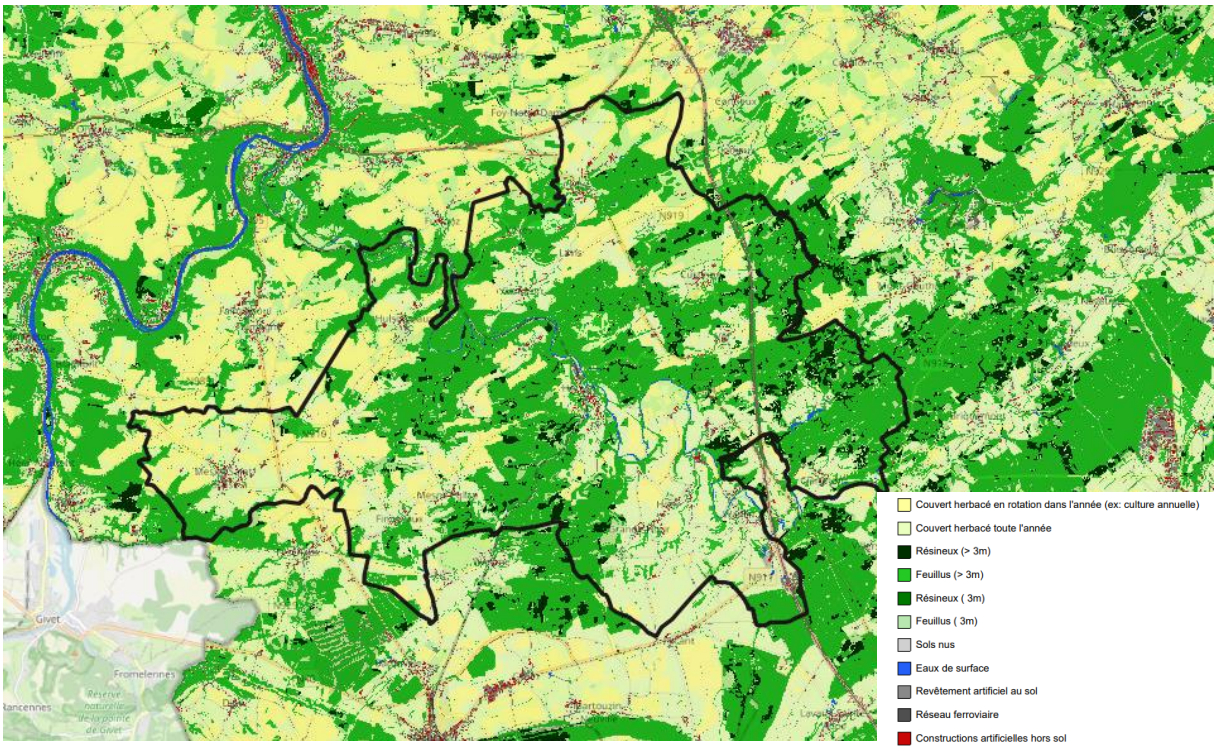


*Figure 28: Occupation du sol (Source : SPW)*

Actuellement, la carte d'occupation du sol démontre la prédominance de la forêt (44,67% du territoire), des pâtures (27,30%) et des terres agricoles (22%) du territoire.

Les superficies dédiées aux logements et aux fermes représentent 2,36% du territoire. Malgré le développement de la démographie et des surfaces bâties, la densité de population reste donc faible.

La faible vocation économique du territoire se marque dans l'occupation du sol avec seulement 0,19% du territoire occupé.

On notera que les services publics et les équipements communautaires ne représentent que 0,20% du territoire.

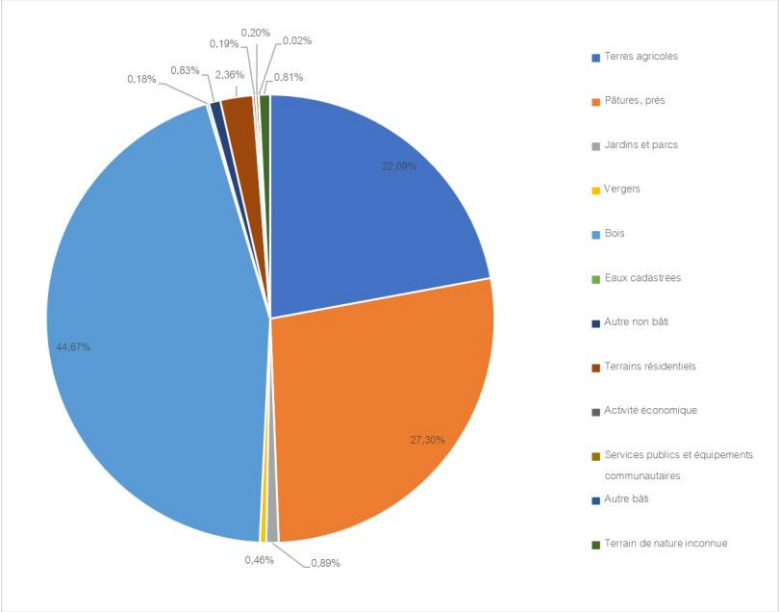


*Figure 29: Répartition des types d'occupation du sol à Houyet (2023) (Source : SPF)*

## 16.6 QUALITÉ DE L'AIR

En vue d'évaluer le comportement des principaux polluants atmosphériques, la Région wallonne a progressivement mis en place un réseau de contrôle de la qualité de l'air, conformément aux directives européennes en la matière. Les contrôles de la qualité de l'air concernent principalement les émissions de gaz à effet de serre ($CO_2$, $CH_4$, …), les émissions de substances acidifiantes ($SO_2$, …), les particules en suspension, la pollution photochimique en ozone troposphérique ($0_3$), les substances acidifiantes et la présence d'éléments métalliques.

A Houyet, la qualité de l'aire est de -30 par rapport à la moyenne régionale. Plus l'indicateur est positif, moins bonne est la qualité de l'air.

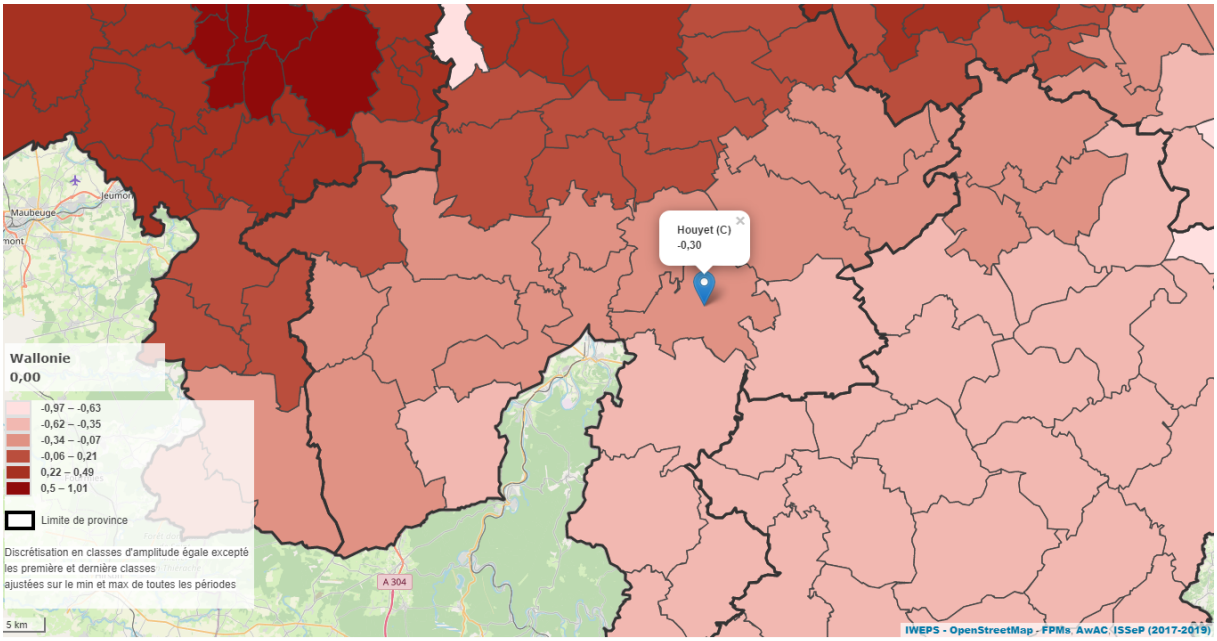


*Figure 30: Qualité de l'air à Houyet 2017-2019 (Source : SPF)*

## 16.7 RISQUE NUCLÉAIRE ET ENTREPRISE SEVESO

Autour des sites nucléaires, des zones circulaires sont déterminées dans lesquelles les éventuelles actions de protection de la population sont préparées par les diverses autorités et services compétents.

En cas de situation d'urgence, l'évaluation de la situation au moment-même déterminera ce qu'on appelle la « zone d'intervention » qui peut être différente des zones de planification d'urgence. En effet, il s'agit concrètement de la zone dans laquelle de s actions de protection pour la population et l'environnement entrent effectivement en vigueur.

Autour des sites de Doel, Tihange, Mol-Dessel, Borssele et Chooz, ces actions sont préparées dans une zone de 20km autour du site en question.

Ces zones de planification d'urgence n'empêchent nullement les autorités et citoyens de l'ensemble de pays à se préparer à un éventuel accident nucléaire.

Comme l'illustre la carte ci-dessous, la commune de Houyet se trouve dans la zone de planification d'urgence liée à la centrale nucléaire de Chooz :

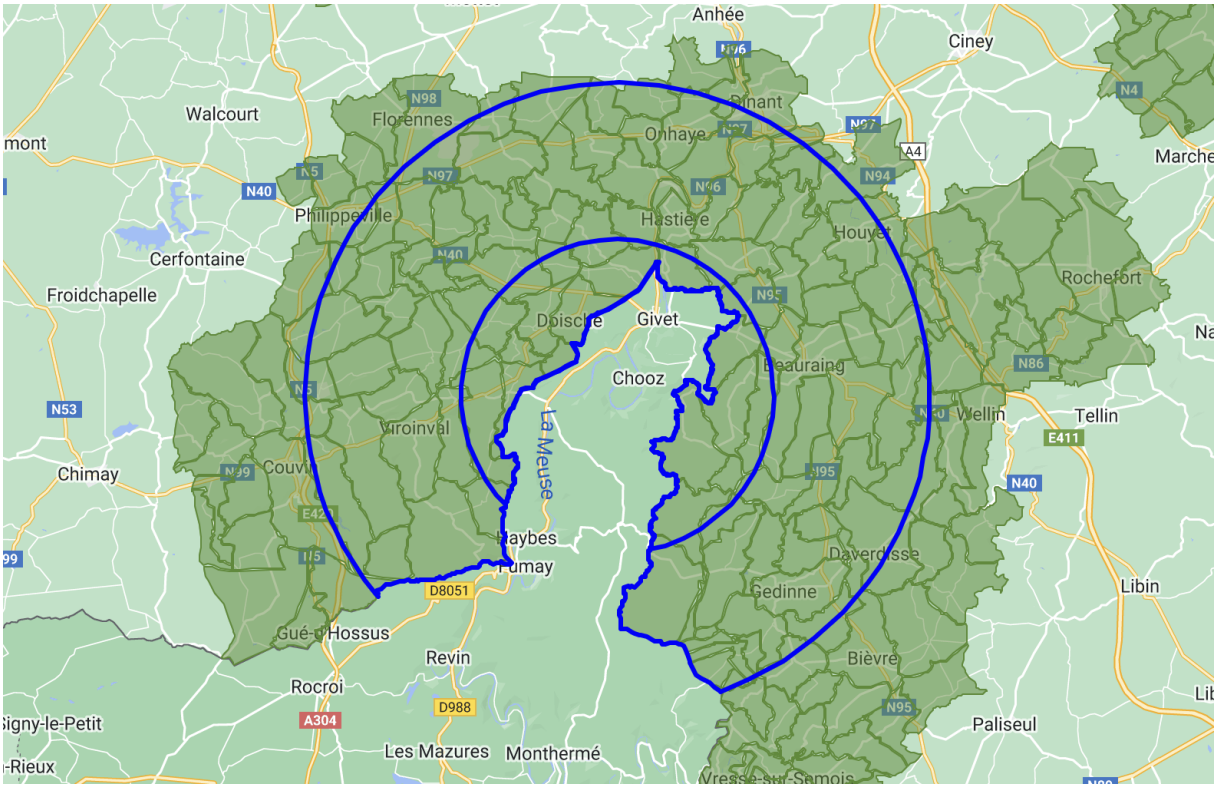


*Figure 31: Zone d'urgence centrale de Chooz*

On ne trouve pas de site classé « SEVESO » sur le territoire communal houyétois. Le site de ce type le plus proche étant situé sur la commune de Beauraing : il s'agit de la base de Baronville (seuil « haut », en raison du stockage d'explosifs militaires).

## 16.8 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

### *16.8.1 SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE*

Le Schéma de développement du territoire (SDT) définit la stratégie territoriale pour la Wallonie. Il oriente les décisions régionales et communales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme en fixant des objectifs et des modalités de mise en œuvre .

Le schéma de développement de l'espace régional en vigueur avant le 1er juin 2017 est devenu le schéma de développement du territoire en application de l'Art. D.II.58 du CoDT.

Afin de permettre à la Wallonie de mieux anticiper et de répondre aux besoins futurs de sa population, le Gouvernement wallon a adopté le 30 mars 2023 un nouveau projet de schéma de développement du territoire (le SDT).

Le SDT comprend 20 objectifs régionaux de développement territorial et d'aménagement qui ont pour finalité :

- l'optimisation spatiale, le développement socio-économique,
- l'attractivité territoriale,
- la gestion qualitative du cadre de vie
- la maîtrise de la mobilité.

Le projet de SDT propose des mesures concrètes qui permettent d'optimiser le territoire :

- en maîtrisant l'artificialisation,
- en luttant contre l'étalement urbain.

Le Schéma de développement du territoire s'organise autour d'un certain nombre de concepts territoriaux clés.

- les centralités ;
- les cœurs de centralité ;
- les axes structurants de centralité ;
- les espaces excentrés ;
- les cœurs d'espaces excentrés ;
- les pôles ;
- les aires de développement ;
- les axes et réseaux de communication et de transport.

Houyet est repris dans l'aire de développement de proximité. Dinant, Ciney, Rochefort et Beauraing sont des pôles d'ancrage.

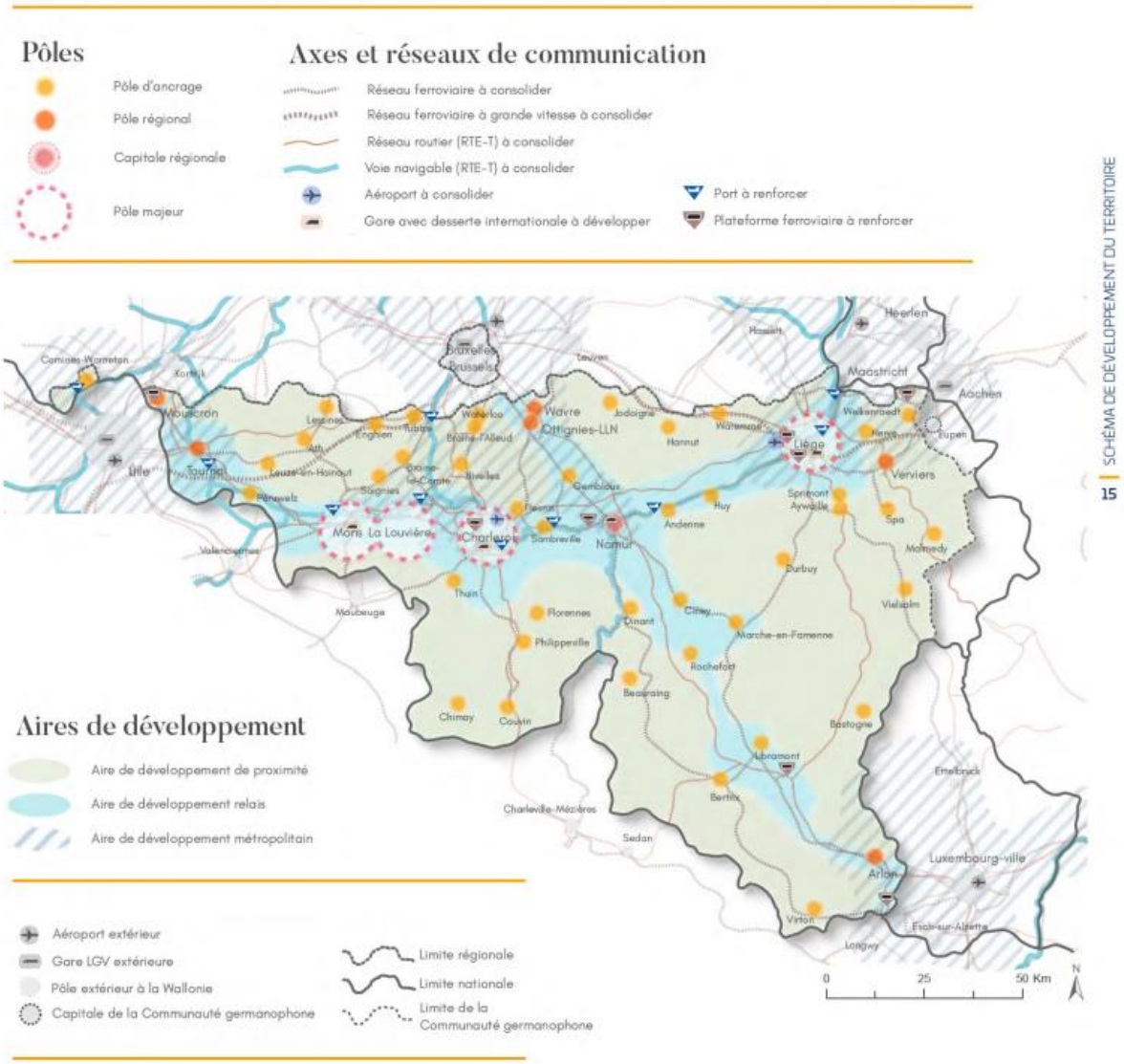


*Figure 32: SDT (Source : SPW)*

### *16.8.2 PLAN DE SECTEUR*

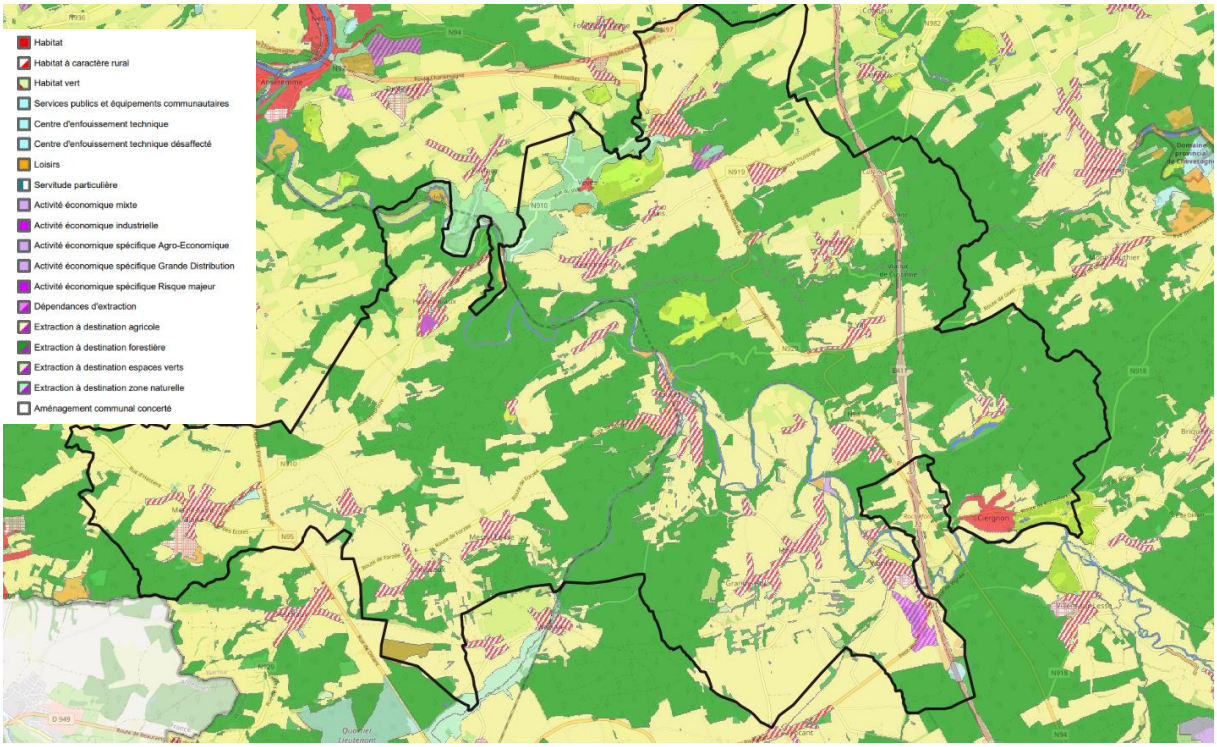


*Figure 33: Plan de secteur – Houyet (Source : SPW)*

Au plan de secteur, la surface de la commune inscrite en zone non urbanisable représente 93,5% du territoire (environ 11483 ha). Il s'agit quasi exclusivement des zones forestières (47%) et des zones agricoles (47,6%).

| Affectations du plan de secteur | | Ha | % |
|---|---|---|---|
| Zones destinées à l'urbanisation | Zones d'habitat | 619 | 5,0 |
| | Zone de services publics et d'équipements communautaires | 25 | 0,2 |
| | Zone de loisirs | 59 | 0,5 |
| | Zones d'activité économique | 12 | 0 |
| | Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel | - | - |
| | Zone d'extraction | 49 | 0,4 |
| | Sous-total | 763 | 6,2 |
| Zone d'aménagement communal concerté | | 30 | 0,2 |
| Zones non destinées à l'urbanisation | Zone agricole | 5.471 | 44,5 |
| | Zone forestière | 5.369 | 43,7 |
| | Zone d'espaces verts | 140 | 1,1 |
| | Zone naturelle | 190 | 1,5 |
| | Zone de parc | 224 | 1,8 |
| | Plan d'eau | 90 | 0,7 |
| | Sous-total | 11.483 | 93,5 |
| Zone blanche | | 5,4 | 0 |
| Total | | 12.282 | 100 |

*Figure 34: Superficie au plan de secteur de Houyet*

La carte nous montre que ces zones se répartissent sur tout le territoire communal. Cependant, les zones agricoles sont un peu plus importantes dans le sud-ouest et l'est du territoire.

La commune de Houyet compte une vaste zone naturelle, située au nord qui comprend la zone de Gendron gare, Vêves et s'étend jusque Celles.

Des zones de parc sont également présentes. Les principales sont celles du château de Noisy et du Golf d'Ardenne.

Le plan de secteur confirme également la valeur paysagère du territoire avec les zones d'intérêt.

Les zones urbanisables couvrent 6,2% du territoire de Houyet au plan de secteur (763 ha). Elles sont principalement situées en zone d'habitat à caractère rurale. Seul le village reprenant le château de Ciergnon et le village de Vêves avec son château féodale sont repris en zone d'habitat.

Deux Zones Communales d'Aménagement Concerté (ZAC) sont reprises au plan de secteur : l'une au sud de Mesnil-St-Blaise et l'autre à Wanlin.

La zone d'extraction au sud de Wanlin est également reprise au plan de secteur.

On compte 1 zone d'activités économiques industrielles ; dans le village d'Hulsonniaux (présence d'une scierie).

Plusieurs zones de loisirs sont également présentes, pour un total de 59 ha. La majorité se situe le long de la Lesse. Elles sont pour la plupart occupées par des activités de logements et de campings (ex : parc du Belvédère), les activités liées au kayak (zones d'embarquement).

### *16.8.3 GUIDE REGIONAL D'URBANISME*

À la suite de la mise en place du Code du Développement Territorial (CoDT), la plupart des outils d'urbanisme ont dorénavant une valeur indicative et notamment le règlement général d'urbanisme relatif aux enseignes et aux dispositifs de publicité.

Un RGBSR[3] (préservation de la morphologie et des caractéristiques du bâti traditionnel de certains villages wallons), est d'application sur le territoire de Celles et ses hameaux (ancienne commune avant la fusion des communes)

Le mécanisme du règlement général sur les bâtisses en site rural repose sur :

- Des règles générales applicables aux villages concernés où qu'ils se trouvent en Wallonie ainsi que des règles particulières à chacune des huit régions agrogéographiques qui le composent (Plateau limoneux hennuyer, Plateau limoneux brabançon, Hesbaye, Pays de Herve, Condroz, Fagne - Famenne, Ardenne, Lorraine belge) ;
- Une application de ces règles urbanistiques aux villages figurant sur une liste arrêtée par le Gouvernement.

Ces règles sont déduites de l'observation de la structure urbanistique des villages ; elles se concentrent pour l'essentiel sur l'implantation des bâtiments (respect du relief du sol et utilisation des limites des parcelles cadastrales), leur gabarit (gabarit en plan, en hauteur sous gouttières et en pente de toiture) et la palette d'aspect des matériaux de façade et de toiture.

### *16.8.4 SCHEMA DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (SDC)[4]*

La commune de Houyet ne dispose d'aucun schéma de développement communal.

### *16.8.5 GUIDE COMMUNAL D'URBANISME (GCU)[5]*

La commune ne dispose pas de guide communal d'urbanisme.

### *16.8.6 SCHEMAS D'ORIENTATION LOCAUX (SOL)[6]*

[3] RGBSR : Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural

[4] Anciennement Schéma de Structure Communal (SSC)

[5] Anciennement Règlement Communal d'Urbanisme (RCU)

[6] Le SOL regroupe les anciens documents suivants : plan communal d'aménagement, plan communal d'aménagement dérogatoire, plan communal d'aménagement révisionnel, schéma directeur, plan directeur et rapport urbanistique et environnement

La Commune mène actuellement le PCAR Briqueterie de Wanlin afin d'y développer une zone économique mixte de +/- 11ha. Ce plan a été approuvé par la Région wallonne en août 2022.

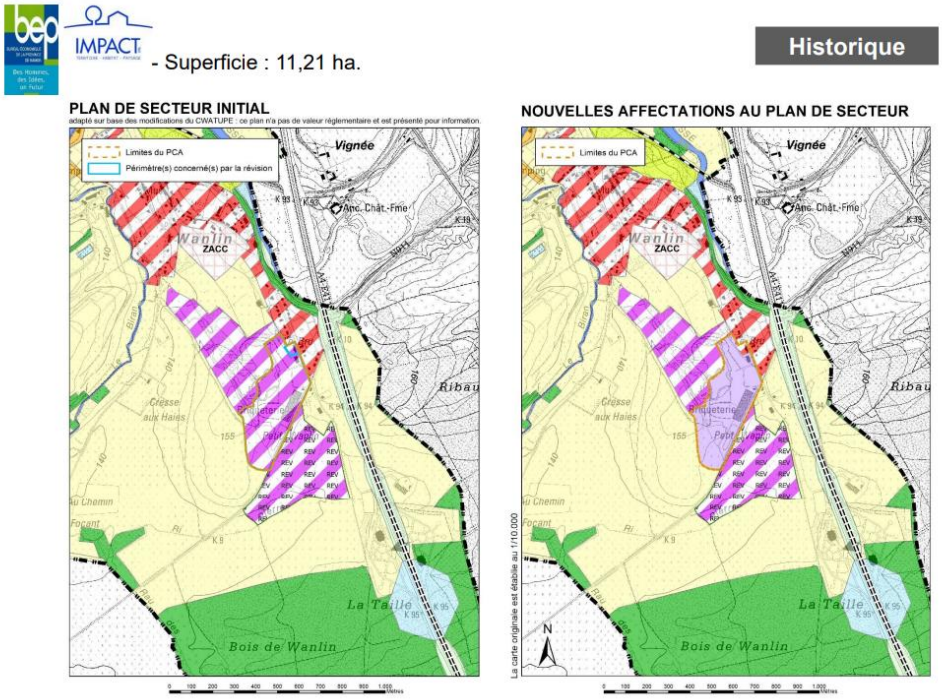


Un autre PCAR a également été mené sur le site du Cul de l'Hileau à Houyet dans le cadre du projet « cœur de village » qui permettra de redonner une affectation de loisirs à ce site.

### *16.8.7 SITES A REAMENAGER*

Le site à réaménager (SAR) est *« un bien immobilier ou un ensemble de biens immobiliers qui a été ou qui était destiné à accueillir une activité autre que le logement et dont le maintien dans son état actuel est contraire au bon aménagement des lieux ou constitue une déstructuration du tissu urbanisé.*

*Il s'agit donc de sites d'activité économique, mais également de sites affectés à des activités sociales tels que des écoles, des hôpitaux, des installations sportives ou culturelles tels que des théâtres et des cinémas ou encore des installations à caractère public ou à destination publique telles que des centrales électriques, des infrastructures de transport, des services de pompiers ainsi que des sites ayant accueilli plusieurs fonctions simultanément ou successivement*[7]*. »*

La commune compte 1 SAR, le Moulin de Wanlin – qui fait l'objet d'un projet de revalorisation par la Commune.

[7] Source : CWATUP. Art167.

## 16.9 SYNTHÈSE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ Diversité paysagère résultant de la présence de la Lesse, de la situation en Condroz et en Famenne<br>▪ Un intérêt paysager important tant en nombre de périmètre qu'en superficie.<br>▪ Un territoire aux reliefs variés.<br>▪ Un territoire où forêts et espaces agricoles dominent<br>▪ Présence importante de l'eau dont la Lesse qui structure le territoire du sud au nord<br>▪ Celles et ses caractéristiques architecturales protégées par un RGBSR<br>▪ Le PCAR Briqueterie de Wanlin qui va permettre de doter le territoire d'une zone d'activité économie mixte<br>▪ Une SAR qui fait l'objet d'un projet de revalorisation. | ▪ Pas de mise en valeur des points de vue.<br>▪ Les risques liés à la proximité de la centrale nucléaire de Chooz<br>▪ Absence d'outil de développement global du territoire |

# 17. PATRIMOINE BATI ET EVOLUTION URBANISTIQUE

## 17.1 TYPOLOGIE ET ÉVOLUTION DU BÂTI DE LA COMMUNE

### *17.1.1 L'IMPLANTATION ET LA STRUCTURATION DES VILLAGES*

Le territoire communal est composé de bandes qui suivent l'orientation du relief Sud-Ouest/Nord-Est.

Houyet présente un territoire forestier et agricole important et possède un relief très accidenté. Les nombreux villages sont dispersés sur l'ensemble du territoire et à proximité des voies de circulation qui suivent le relief général de la commune.

Le bâti de la commune est composé de villages, de hameaux et de groupements de bâtiments disséminés sur l'ensemble du territoire.

Ces villages sont polarisés vers les communes les plus accessibles et qui sont plus développées économiquement. Ainsi Mesnil-St-Blaise est davantage connecté à Beauraing qu'à Houyet centre, ou encore Ciergnon vers Rochefort.

Cette caractéristique défavorise les liaisons entre les villages et la constitution commune d'un pôle central attractif au sein de l'entité.

Les villages faisant partie de la Famenne, à savoir Ciergnon, Wanlin, Hour, Mesnil-Eglise, Finnevaux, Mesnil-Saint-Blaise, sont orientés Sud-Ouest/Nord-Est, comme le relief, selon les directions géologiques de la région. Ils sont établis sur les versants bien exposés et leurs noyaux anciens ne dépassent en général pas les lignes de crête. Le bâti de ces villages est caractéristique de la Famenne avec une présence de la brique.

Les villages du nord de la commune, faisant partie du Condroz, sont implantés en bas de versants ou les fonds de vallées (Celles, Vêves, Gendron). Le bâti est ici aussi caractéristique de la région avec l'utilisation de la pierre.

Les structures des différents villages sont assez similaires. Elles comportent une rue principale sur les versants, qui est elle-même parfois surplombée par une voirie secondaire parallèle.

La rue principale accueille le noyau ancien du village avec son église. D'autres rues s'implantent plus ou moins perpendiculairement à ces axes.

Les noyaux les plus anciens des villages présentent en général un espace-rue de grande qualité étant donné l'existence des bâtiments anciens présentant des homogénéités architecturales ou par des variations d'implantations créant ainsi des espaces ouverts permettant une diversité paysagère ou d'utilisation.

Les noyaux d'habitat anciens sont assez denses et les bâtiments sont implantés de façon mitoyenne ou isolée en alternance, souvent parallèle ou légèrement en oblique par rapport à la rue. Ponctuellement, des bâtisses plus imposantes sont implantées plus en recul, avec une cour avant. Cette disposition permet une ouverture du paysage villageois.

Les bâtiments peuvent présenter des alternances de volumes et de gabarits.

Les espaces entre les bâtiments et la voirie sont ouverts et certains de ceux-ci sont pavés. L'espace-rue peut être localement fermé par des murs de clôture (cimetière, fermes, ..).

L'habitat plus récent s'est développé à l'extérieur des noyaux anciens, en majorité le long des voiries d'accès aux villages. Ces zones sont parfois situées en contre-haut des villages et peuvent donc apparaître de manière très nette depuis les axes de circulation.

### *17.1.2 L'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE*

La commune de Houyet est caractérisée par deux types d'architecture traditionnelle :

- L'architecture condruzienne. Les villages y sont souvent posés en bas de versant, ou légèrement en contrebas des sommets. Ils se caractérisent par un groupe dense de bâtiments installés le long des crêtes. Parfois, d'autres villages se forment sur les replats des vallées. L'implantation des bâtiments est assez variable et répond plus au souci d'offrir une bonne orientation à la maison qu'à un alignement dicté par la route. Les maisons sont souvent mitoyennes, mais les villages conservent une structure aérée avec de nombreux espaces arborés. En dehors des villages, l'habitat est plus rare. Les principaux bâtiments dispersés dans le paysage sont surtout de grosses fermes ou châteaux, au caractère patrimonial très fort. L'habitation condruzienne est haute et peu profonde, avec une façade relativement longue. Beaucoup de maisons sont à volumétrie unifaîtière. Ce qui signifie que toutes les fonctions du bâtiment sont sous un même toit. Des entités volumétriques plus complexes sont également présentes dans le paysage. Elles ont de petits bâtiments annexes articulés perpendiculairement ou non au volume principal. Cette organisation définit un espace de circulation ou de travail sous forme de cour ouverte.

  Dans les fermes de plus grandes dimensions, un mur vient fermer la cour, accessible seulement par une grille ou un portail. Les maisons traditionnelles du Condroz sont bâties avec des matériaux locaux, extraits des nombreuses carrières de la région. Selon les localités, les façades ont les reflets grisés du calcaire, et les teintes plus chaudes du grès blond. Les pierres sont parfois recouvertes d'enduit blanc. Sur les toits, on observe les ardoises et tuiles grises la plupart du temps, la tuile rouge est plus rare.

- L'architecture fammenoise : Ici comme ailleurs, le milieu physique a un impact assez important sur le choix des sites d'habitat. Car c'est le bon usage des ressources naturelles combiné à l'accessibilité des lieux qui régit les peuplements ruraux. Les villages occupent d'abord les replats calcaires et les vallées abritées, s'y organisant en plan allongé ou en tas, afin de préserver les meilleures terres. Par la suite, et avec l'appui de la densification des voies de communication, les fonds schisteux se sont progressivement peuplés, surtout en Famenne, là où les collines pouvaient offrir quelque protection contre les variations climatiques. Parallèlement se développait une nette prédilection pour l'économie herbagère qui a entamé les sites boisés des zones les plus pauvres. Les villages et hameaux tout bâtis de bois et torchis à l'origine se laissent progressivement convaincre par l'architecture pierreuse qu'à dater du 19ème siècle. Les villages et, surtout, les très nombreux hameaux adoptent souvent un plan allongé qui peut se résumer à une rue principale. Les grosses exploitations y sont rares et lorsqu'ils s'imposent, les grands domaines s'organisent autour de bâtisses d'allure castrale.

### *17.1.3 L'ARCHITECTURE RECENTE ET CONTEMPORAINE (BATI CONTEMPORAIN)*

Au fil du temps, le bâti a fortement évolué depuis l'architecture traditionnelle.

Le développement de lotissements à la typologie pavillonnaire a, comme un peu partout en Wallonie, formé une part importante des nouvelles constructions de logements depuis les années 1960. Ceci a généré une architecture assez peu inspirée par l'architecture traditionnelle locale, une implantation en recul de la voirie et des reculs latéraux assez réguliers (généralement compris entre 6 et 10 mètres entre constructions). Au sein de ces lotissements, les formes et pentes de toitures, les couleurs des matériaux, les gabarits sont généralement assez hétérogènes.

### *17.1.4 CELLES*

Le village de Celles comporte les hameaux de Hubaille, Mahenne, Bry, Grande Trussogne, Petite Trussogne, Soinne, Lavis, Gendron, Gare de Gendron-Celles, Vêves, Hubermont. Celles est labellisé un des plus beaux villages de Wallonie. Son ermitage, son chemin de croix, la qualité de son centre en font que le village est un lieu patrimonial majeur de la commune et un des principaux lieux économique et touristique. Le noyau ancien comporte deux parties. La première comporte l'église et l'Ermitage

qui surplombe le village. La seconde partie est située au nord. Il s'agit du quartier « Bel-Air ». Le centre du village comporte donc une majorité de constructions datant d'avant 1918. À partir de 1950, on remarque un développement important de nouvelles constructions sous forme de lotissements le long des voiries d'accès au village. L'habitat plus récent s'est donc développé selon une forme typiquement pavillonnaire au nord du village. Cet habitat est en rupture d'implantation par rapport à l'habitat traditionnel. L'espace-rue y est pauvre et présente peu d'intérêt. Le Centre de Celles et les hameaux de la Grande Trussogne, de Hubaille, de Mahenne, de Bry, de Soinne, de Gendron, de Lavis et de Vêves sont soumis au règlement régional sur les bâtisses en site rural du Condroz. Les centres de Celles et de Gendron sont repris en zone d'intérêt culturel, historique et/ou esthétique au plan de secteur.

Le centre de Celles comprend également de nombreux bâtiments repris à l'inventaire du patrimoine monumental. On peut citer l'église Saint Hadelin ; Cachette, la rampe menant à l'Ermitage ; l'ancien Ermitage, la rue de l'Ermitage, un fournil, le pont de pierre, le presbytère, plusieurs habitations, …La place de l'église est pavée et le ruisseau Saint Hadelin traverse l'espace central.

Le village de Celles a fait l'objet de projet de valorisation de l'espace public de la partie ancienne et de son patrimoine notamment dans le cadre de programmes européens et d'une Opération de Développement Rural. Cependant, Celles comporte encore des espaces non aménagés, en particulier aux abords des voiries régionales. On peut notamment citer le carrefour où se trouve le tank et la station-service. La voirie régionale déstructure le village, présente un espace public pauvre et constitue une source d'insécurité pour les usagers faibles. Cette voirie accueille des commerces et ses abords, sans aménagements spécifiques, sont largement utilisés par le stationnement, en particulier lors de l'organisation d'évènements et de festivités. Elle crée un effet de barrière entre les deux quartiers anciens.

*Figure 35 : Evolution de Celles – Carte Ferraris –Ortho 1971-Ortho 2021 (Source : WalonMap)*

### 17.1.5 CIERGNON

L'ancienne commune de Ciergnon comporte les hameaux de Fenffe et Hérock.

Le village de Ciergnon s'est développé dans un premier temps sur le bas du versant sud.

Le développement des axes routiers a modifié l'organisation du village. Un quartier s'est créé au nord et en contre-haut de la route régionale. L'autoroute a isolé le village du reste de la commune.

Dans le noyau ancien, les bâtiments présentent des caractéristiques homogènes, en général de deux niveaux, et des implantatio ns diverses qui participent à un environnement de qualité. Le quartier du nord présente une typologie typique des habitats pavillonnaires.

Le patrimoine bâti est constitué entre autres, de l'église Saint-Martin, d'habitations, du presbytère et du château royal.

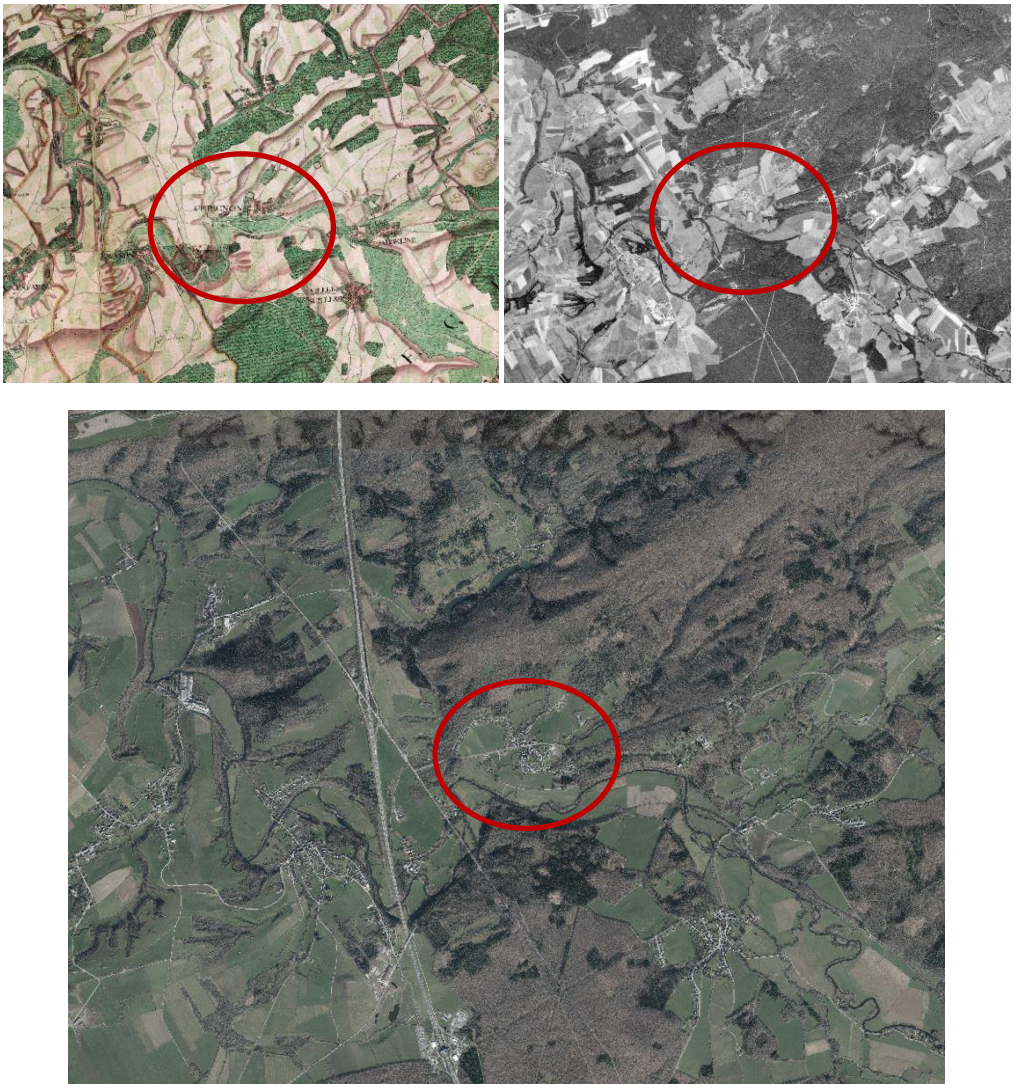

*Figure 36 : Evolution de Ciergnon – Carte Ferraris –Ortho 1971-Ortho 2021 (Source : WalonMap)*

### 17.1.6 *CUSTINNE*

Custinne comporte les hameaux de Payenne et Ver.

Custinne est implanté dans une dépression et dispose de rues plus ou moins parallèles au relief. Le bas de la dépression est occupé par un espace vert et comporte également un espace utilisé pour les activités du village.

Le village s'est développé au fil du temps principalement à l'ouest de la voirie régionale. Il comporte également au nord, un château-ferme et une série de drèves longeant les voiries et chemins.

Custinne présente de nombreux bâtiments construits avant 1850 et entre 1850 et 1918. Ces zones sont entrecoupées de quelques bâtisses dont la construction est étalée dans le temps (1918-2007).

Le village présente dans son noyau ancien un espace-rue de qualité avec une certaine homogénéité de matériaux et de gabarits de bâtiments (en moyenne deux niveaux). Cet espace-rue comporte des espaces ouverts privés situés à l'avant des bâtiments. Ces espaces constituent localement des lieux de stockage pour les activités agricoles (matériel agricole). Des zones de bâtisses s'étendent le long des voiries partant du village, sur des terrains au relief fort marqué.

Font partie du patrimoine, l'église Sainte Hélène, diverses fermes dont celle du château et plusieurs habitations.

*Figure 37 : Evolution de Custinne – Carte Ferraris –Ortho 1971-Ortho 2021 (Source : WalonMap)*

### 17.1.7 *FINNEVAUX*

Finnevaux est implanté à flanc de versant et la rue principale est parallèle au relief. Même si une église se trouve au centre du village, c'est la tour romane qui en constitue l'élément central. Elle est entourée d'un muret et d'une rangée de tilleuls. En plus de la tour romane, l'église Saint Clément et quelques petites fermes présentent un intérêt patrimonial.

L'espace-rue est délimité par les bâtiments en majorité de briques et de gabarit plus ou moins homogènes (deux niveaux) et présentant des implantations variées.

Le village est allongé le long des voiries. L'espace de la voirie est élargi à certains endroits et constitue l'espace central du village qui est utilisé par tous les usagers, piétons, véhicules, stationnement, ...

À Finnevaux, le bâti du centre date en grande majorité d'avant 1850. Le long de la N929 et au hameau des Genêts (lotissement), on retrouve des développements plus récents (après 1950).

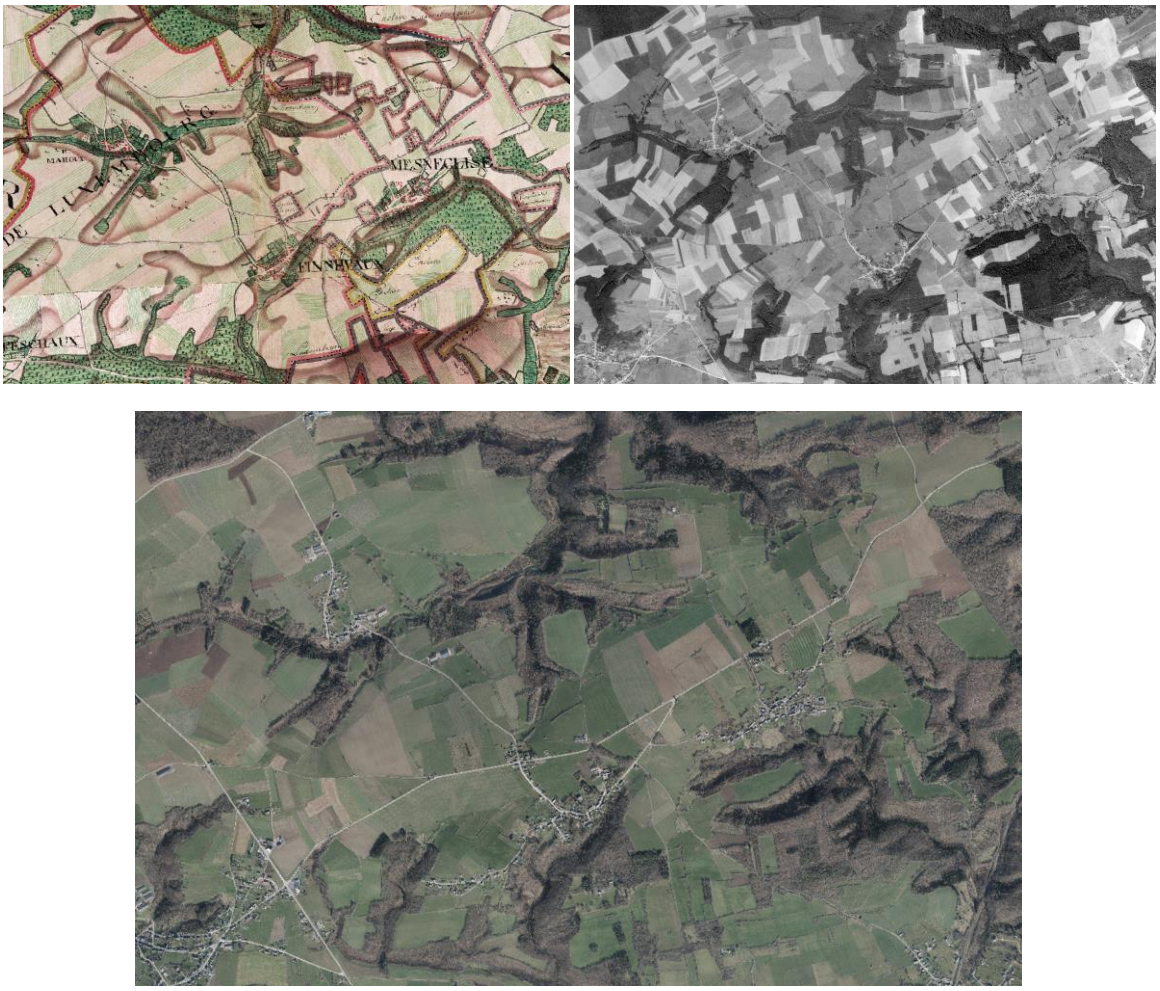


*Figure 38 : Evolution de Finnevaux – Carte Ferraris –Ortho 1971-Ortho 2021 (Source : WalonMap)*

### 17.1.8 HOUR

L'ensemble formé par les villages de Grande Hour, Hour et Havenne est implanté globalement dans une orientation Sud-Ouest / Nord-Est et comporte quelques rues perpendiculaires de part et d'autre de cet axe. Cet ensemble peut être vu depuis la voirie en provenance de Wanlin. Chacun des centres de ces hameaux comporte un noyau de bâtiments anciens. Ces noyaux ont été reliés entre eux par des constructions plus récentes. Les bâtiments présentent des gabarits de deux niveaux. Certains, plus imposants, sont implantés plus en recul par rapport à la voirie. Le patrimoine est constitué des diverses chapelles, des hameaux, de l'église Saint-Martin, d'habitations et de fermes mais également du pont traversant la Lesse à Havenne.

*Figure 39 : Evolution de Hour – Carte Ferraris –Ortho 1971-Ortho 2021 (Source: WalonMap)*

### 17.1.9 HOUYET

Houyet comporte les hameaux de Herhet, Ardenne et Sanzinne.

Le village est implanté au fond de la vallée de la Lesse et parallèlement à son cours.

Le village est composé de deux zones distinctes de part et d'autre de la voie de chemin de fer.

La première, Houyet-Village, comporte le village initial autour de l'église. Elle est localisée entre les voies de chemin de fer et la Lesse. Sa structure comporte une voirie principale de laquelle partent des rues secondaires perpendiculaires. La majorité des services liés à la vie des habitants se localisent dans ce quartier. L'espace-rue a été réaménagé en 2009.

La seconde, Houyet-Gare, est située à l'ouest des voies de chemins de fer. Cette zone, urbanisée sans doute avec le développement du chemin de fer, est allongée le long de la rue Saint Roch et de la gare.

Houyet présente une typologie de constructions d'avant 1850 et d'entre 1850 et 1918. Des constructions plus récentes (après 1950) s'implantent majoritairement à l'extérieur du village et en particulier au sud de celui-ci.

*Figure 40 : Evolution de Houyet– Carte Ferraris –Ortho 1971-Ortho 2021 (Source : WalonMap)*

### *17.1.10 HULSONNIAUX*

Le noyau ancien de Hulsonniaux s'est primitivement développé dans le fond d'une dépression et s'est ensuite étendu vers les pentes nord, le long de la voirie régionale et vers le nord de cette dernière.

Le village présente plusieurs zones d'extension potentielle. La première, dans la partie nord, à proximité du cimetière, est située sur la ligne de crête d'où on a de beaux points de vue vers la vallée de la Lesse et les différents châteaux situés sur ses versants. La seconde s'étend le long de la voirie régionale, à l'ouest et à l'est et cela jusqu'à la limite communale avec l'enclave de Dinant.

Une grande zone affectée à l'activité industrielle occupe une grosse partie du sud du village. Elle comporte les bâtiments d'une scierie. L'espace-rue n'est pas clairement délimité pour l'ensemble des usagers. La voirie régionale traverse le village et participe à sa déstructuration.

Le patrimoine est constitué de plusieurs fermes, de l'église Saint-Barthélemy et de la chapelle Saint-Roch.

*Figure 41 : Evolution de Hulsonniaux Carte Ferraris –Ortho 1971-Ortho 2021 (Source : WalonMap)*

### *17.1.11 MESNIL-EGLISE*

Mesnil-Eglise comporte également le hameau de Ferage.

On observe que les voiries principales s'implantent de manière globalement parallèle aux courbes de niveaux. Le noyau ancien est étiré dans l'orientation sud-ouest- Nord-est.

L'espace-rue est délimité par les bâtiments en majorité de briques et de gabarits plus ou moins homogènes et présentant des implantations variées. Le village comporte ici et là des hangars et exploitations agricoles. L'espace public est simple et partagé entre les différents types d'usagers

Des fermes, des dépendances, l'église Saint-Rémy et l'ancienne maison communale sont reprises dans l'inventaire du patrimoine monumental.

*Figure 42 : Evolution de Mesnil-Eglise Carte Ferraris –Ortho 1971-Ortho 2021 (Source : WalonMap)*

### *17.1.12 MESNIL-SAINT-BLAISE*

Mesnil-Saint-Blaise comporte les hameaux de Mahoux, Carrefour Noël, Courvite et Rouge-Croix.

Le village présente un noyau ancien qui n'est pas totalement allongé comme les autres villages du sud de la commune. Il s'est développé de part et d'autre de la voirie régionale qui participe à sa déstructuration.

Les principaux services sont implantés le long de cette voirie. Par exemple, l'école qui est excentrée par rapport au village.

La place centrale comporte le terrain de balle pelote et l'église. Les bâtiments qui bordent cette place sont en ordre mitoyen et sont implantés parallèlement aux voiries. Leurs gabarits sont relativement homogènes. Cet espace central ne présente aucun aménagement particulier.

Totalement à l'est du village et sans connexion avec celui-ci, on trouve un home pour personnes âgées et un centre d'accueil pour personnes de santé mentale déficiente. Le bâtiment, construit à partir de 1978 ne correspond pas totalement à la typologie traditionnelle. Il est implanté en ligne de crête et est surplombé par la ligne à haute tension.

Les cartes ci-dessous nous montrent combien l'extension du village est importante depuis les années 1970.

La partie située au nord de la voirie régionale accueille des bâtiments plus récents intégrés au bâti ancien alors que quelques bâtiments du village semblent inoccupés.

Enfin, remarquons que Mesnil-Saint-Blaise comporte des bâtiments présentant un intérêt patrimonial tels que l'église Saint-Blaise, quelques habitations et plusieurs fermes.

*Figure 43 : Evolution de Mesnil-St-Blaise– Carte Ferraris –Ortho 1971-Ortho 2021 (Source : WalonMap)*

### *17.1.13 WANLIN*

Wanlin s'est développé entre la Lesse et le ruisseau du Biran. Le noyau ancien se trouve au nord, le village s'est ensuite étendu vers le sud.

Le noyau ancien présente des bâtiments de briques, de gabarit plus ou moins homogène et sont implantés relativement densément ou en mitoyen.

Le village comporte des bâtiments présentant différents types d'aspects des matériaux que ce soit pour les élévations ou les toitures. La majorité des bâtiments sont en briques.

Des quartiers plus récents se sont implantés au nord de la Lesse ou au sud du village, le long de la voirie d'accès. Ces quartiers présentent une structure de bâti typique de l'habitat pavillonnaire.

*Figure 44 : Evolution de Wanlin– Carte Ferraris –Ortho 1971-Ortho 2021 (Source : WalonMap)*

## 17.2 1PLACES ET ESPACES PUBLICS

L'organisation des villages propose peu de places. Seuls les villages de Hulsonniaux, Mesnil-St-Blaise et Celles disposent d'un espace ouvert que l'on peut qualifier de place.

La place de Hulsonniaux est située à proximité de l'église, en contrebas de la rue du Centre. C'est un vaste espace minéralisé qui sert de terrain de balle-pelote. Des pelouses bordent la partie est de la place. Le cadre général est jugé comme faible. Cette place sert notamment de parkings lors de manifestations dans le village (ex : foire aux vins).

La place de Mesnil-St-Blaise est située rue des Artisans, à proximité de l'église. Ici aussi, il s'agit d'une vaste place minéralisée où un terrain de balle-pelote est matérialisé au sol. Au quotidien, les abords de cette place servent d'espace de stationnement pour les riverains.

A Finnevaux, on trouve également un espace public- celui de la tour romane. Il s'agit d'un espace de type petit parc avec la tour située dans le fond. L'espace est arboré et très vert. Cependant, l'état de la tour et le manque d'aménagement diminuent la qualité des lieux.

Un espace situé Chemin des Lavandières propose des tables de pique-nique et une ancienne fontaine. L'espace est bien aménagé.

On trouve un autre espace public patrimonial et naturel à Hulsonniaux (en contrebas de la place). Celui-ci est constitué de fontaines. L'endroit a beaucoup de charme et peut inviter au repos. Mais le manque de valorisation des fontaines déforce le site. Un projet de valorisation a été proposé par des citoyens dans le cadre d'un appel à projet provincial.

A Houyet, l'espace public le plus important se situe à proximité de la gare et le long de la Lesse entre la gare et la zone de baignade. Les abords de la gare ont été aménagés afin de délimiter les espaces de stationnement, de créer des trottoirs et de sécuriser les traversées piétonnes. De l'autre côté de la voie ferrée, on trouve une ancienne cabine ferroviaire abandonnée et en mauvais état. Un peu plus loin, la zone d'embarquement des kayaks occupe un vaste espace entre la voie ferrée et la Lesse. Le lieu est très minéralisé et les aménagements (bureaux d'accueil, sanitaires…) peu qualitatifs et peu intégrés dans l'environnement.

En continuant le long du RAVel et de la Lesse, on arrive à la zone de baignade où on trouve un terrain multisports, une table de pique-nique, un boulodrome et un espace vert (plage). Le site fait l'objet d'un projet d'aménagement dans le cadre de l'appel à

projet l'opération cœur de village -Ce projet « Le coeur de l'Hileau" transformera la zone de baignade en un espace convivial, assortis d'aménagements tels que la rénovation de la plaine de jeux et (partiellement) de l'aire multisports existantes, la c réation d'un kiosque couvert et d'un espace amphithéâtre, une amélioration de l'accès piétons ou encore de l'aménagement des berges.

Dans les villages de Hour, Custinne, Mesnil-St-Blaise et Gendron, la Commune a veillé à valoriser les espaces publics disponibles en y aménageant des espaces de sports, plaine de jeux, espaces de pique-nique. Les espaces sont de qualité.

A Mesnil-Eglise, un espace public se trouve au croisement de la rue du Monument et de la rue Basse. Celui-ci est arboré. Les habitants se sont approprié les lieux et s'y retrouvent très souvent.

## 17.3 MONUMENTS ET SITES CLASSÉS

Houyet compte 9 sites et monuments classés.

| Lieux | Date de classement |
|---|---|
| Chêne séculaire situé au lieu-dit "Petite Couture"- | 0482/1997 |
| L'église Saint-Hadelin, ancienne Collégiale | 18/06/1947 |
| Le Château de Vêves | 17/09/1941 |
| Ensemble formé par le château de Vêves et les terrains environnants | 04/11/1976 |
| Tour de l'ancienne église Saint-Clément | 17/10/1962 |
| Aiguilles de Chaleux | 04/04/1939 |
| Aiguilles de Chaleux : extension du site | 29/10/1981 |
| Chapelle Saint-Roch (M) et ensemble formé par cet édifice et ses abords (S) | 01/06/1982 |
| Totalité de la chapelle Notre-Dame de Grâce (M) et ensemble formé par la chapelle et ses abords. | 04/08/1983 |

Plusieurs de ces sites et monuments sont considérés comme des biens exceptionnels de Wallonie :

- L'ensemble de l'église Saint-Hadelin à l'exception de la chapelle funéraire néo-romane nord, de la sacristie et de l'orgue
- Les façades et toitures du Château de Vêves.
- Les aiguilles de Chaleux

## 17.4 PATRIMOINE CULTUREL IMMOBILIER

La liste du patrimoine culturel immobilier établie par la Région Wallonne comprend 258 éléments, qui se répartissent comme su it :

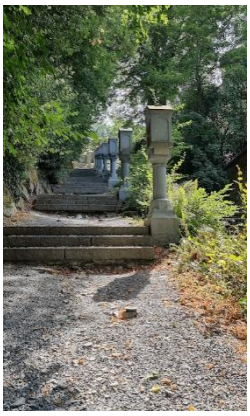

- 77 à Celles dont le chemin de croix qui a été rénové dans le cadre de programmes européens début des années 2000.
- 21 à Ciergnon
- 30 à Custinne
- 9 à Finnevaux
- 28 à Hour
- 21 à Houyet
- 12 à Hulsonniaux
- 20 à Mesnil-Eglise
- 29 à Mesnil-St-Blaise
- 11 à Wanlin.

La densité de ce type de patrimoine à Celles, associé aux sites et monuments classés, démontre bien la valeur patrimoniale du village.

Parmi le patrimoine immobilier, on peut citer également le moulin de Wanlin. Celui-ci a fait l'objet d'un projet de valorisation énergétique (cf. chapitre spécifique). Actuellement, le reste du moulin est en état de ruines. La Commune souhaite préserver ce lieu. Ainsi, un projet destiné à le réaménager et à l'inscrire dans la vocation touristique de la commune est en cours. Au travers de ce projet, la Commune poursuit sa politique de préservation du patrimoine local.

## 17.5 SYNTHÈSE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ 9 monuments et sites classés<br>▪ Des villages bien préservés avec du bâti traditionnel bien présent et typique de leur région géographique (brique ou pierre) et de nombreux éléments du patrimoine culturel immobilier<br>▪ Celles, un des plus beaux villages de Wallonie, une concentration de patrimoine de grande qualité<br>▪ Le château de Vêves, un patrimoine exceptionnel et un des plus beaux sites touristiques de la région<br>▪ De petits espaces publics, plus verts, avec du caractère<br>▪ Le projet de valorisation de la zone de baignade.<br>▪ La volonté de la commune de préserver le patrimoine | ▪ L'extension des villages liée au développement de la population (une architecture parfois en rupture forte avec le bâti traditionnel).<br>▪ Peu de places et des places existantes peu qualitatives (principalement dédiées à la balle-pelote et au parking).<br>▪ De petits espaces publics à revaloriser |

# 18. PATRIMOINE NATUREL

## 18.1 RÉSEAU NATURA 2000

29,8% du territoire communal est couvert par des sites Natura 2000.

Au niveau des communes voisines, seules Hastière et Rochefort font mieux avec 31,5% et 44,3%.

7 zones Natura 2000 sont ainsi situées sur le territoire communal

- Vallée de la Lesse en aval de Houyet. Le site comprend le lit majeur de la Lesse et de nombreuses forêts de versant ainsi que des prairies humides entre Houyet et la confluence de la Lesse avec la Meuse. De nombreuses grottes et cavités sont présentes. Le site se compose d'habitats aussi variés que des pelouses calcaires, fourrés, chênaies, frênaies-érablières, forêt galerie à Orme lisse, parois rocheuses. Site de grand intérêt pour les oiseaux liés aux massifs forestiers de grande taille.
- Vallée du Biran. Des pelouses sèches aux érablières de ravin en passant par les prés de fauche, les chênaies calcicoles, l'imbrication de tous ces habitats contribue à la biodiversité du site. Quelques hectares peuvent encore être identifiés comme du molinion, groupement végétal devenu très rare en Wallonie. Un tuf calcaire, habitat très rare et sensible, peut être observé dans le Bois du Chi. La plus importante population belge de Coenagrion mercuriale est présente dans les drains parcourant la plaine tandis que les habitats forestiers abritent Pics mar, noir, Milan royal... et que le bocage permet la nidification de la Pie-grièche écorcheur.
- Vallée de la Lesse entre Villers-sur-Lesse et Houyet. Le site correspond essentiellement au lit mineur de la Lesse, dans son parcours à travers la Famenne, entre Ciergnon et Houyet ; il comprend un important massif forestier en rive droite du cours d'eau à Houyet ainsi que des prairies humides dans la plaine entre Ciergnon et Wanlin. Les berges du lit mineur de la Lesse accueillent le Martin-pêcheur et d'importantes colonies d'Hirondelle de rivage. Les massifs forestiers accueillent Pics mar et noir, Bondrée apivore tandis que les zones ouvertes profitent à quelques cantons de Pie-grièche écorcheur. Des traces de présence de la Loutre ont été notées à la zone de confluence avec la Wimbe. Des habitats rares tels que des pelouses sur schistes et des prés de fauche en bon état de conservation sont dispersés dans la plaine.
- Vallée de l'Ilèwe. Le site comprend essentiellement des chênaies-charmaies famenniennes typiques (Bois du Roi à Wiesme, une portion du Bois de Baronville), des prairies de fauche et pâturées au bord de l'Ilèwe et des zones bocagères au nord de Maisoncelle. Site de première importance pour les populations d'oiseaux liées aux prairies, dont la pie-grièche écorcheur. Une importante population de pic mar niche dans les massifs forestiers.
- Vallées des Ruisseaux de Fenffe et du Vachau. Les vallées des deux cours d'eau génèrent des paysages variés entre Mont-Gauthier et Ciergnon. Le site comprend aussi le Bois du Halleu au nord de Buissonville ainsi que les étangs du Moulin. L'importante superficie du massif forestier accueille des espèces telles que Pics mar et noir, Bondrée apivore tandis que le Martin-pêcheur profite des berges des ruisseaux comme site de nidification. L'habitat forestier se compose essentiellement de chênaies-charmaies avec, dans les vallons, des forêts alluviales dont l'Aulne glutineux est l'essence typique. Une population de Mulette épaisse est présente dans la vallée du Vachau et quelques rumeurs laissent suggérer une présence sporadique de la Loutre sur le site.
- Vallée de la Meuse en amont d'Hastière. Le site comprend essentiellement des forêts de versant entre Givet et Hastière mais englobe aussi une partie du Bois de Doische (Calestienne). L'habitat principal est la chênaie "climacique" sur sol argileux, schistes typiques ou calcaire ; dans un excellent état de conservation. D'autres habitats rares et localisés tels que tuffières, prairies de fauche, érablières, pelouses calcaires ... contribuent aux richesses naturelles du site et méritent un statut de protection. L'avifaune est représentée par des espèces forestières telles que le Pic mar, le Pic noir et la Bondrée apivore

tandis que le Martin-pêcheur est présent le long des berges de l'Île d'Androssart. Une population majeure du Damier de la succise contribue à l'intérêt exceptionnel du site.

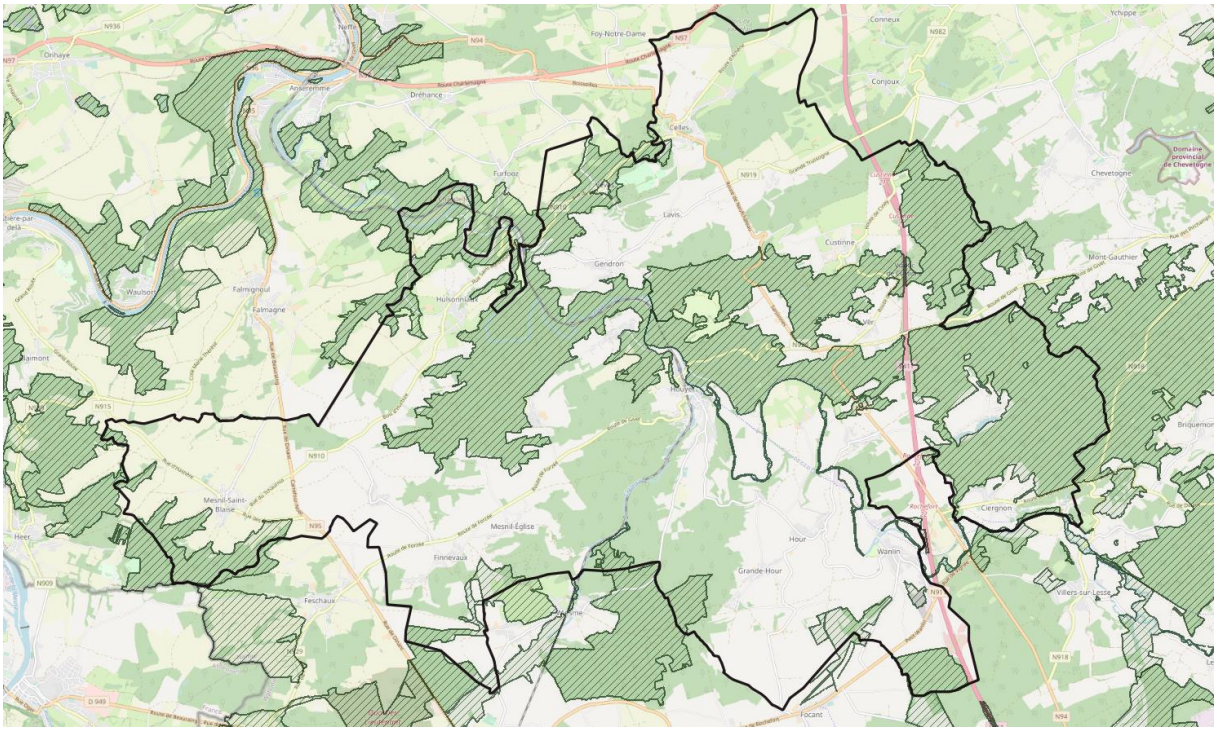


*Figure 45 : Zone Natura 2000 à Houyet 2020 (Source : WalonMap*

58% des sites Natura 2000 sont situés dans le Domaine de la Donation Royale. Cette dernière est donc soumise aux exigences de conservation et de gestion liées à ces sites.

## 18.2 Sites de Grand Intérêts Biologique (SGIB)

Le territoire communal comprend 26 sites de grand intérêt biologique.

Les sites les plus importants (en termes de superficie) sont :

- Pré Al Batte
- Tienne d'Harroi – Bois du Tchéro
- Tienne du Grand Sart
- Bois du Roi
- Vallée de l'Ilèwe entre Wiesme et Houyet
- Bois de Massembre, Tienne des Plattes et Bois des Firmandes
- Prairies et pelouses schisteuses de Happe-Tortia

La cartographie des sites montre que la majorité de ces sites se répartissent le long de la vallée de la Lesse.

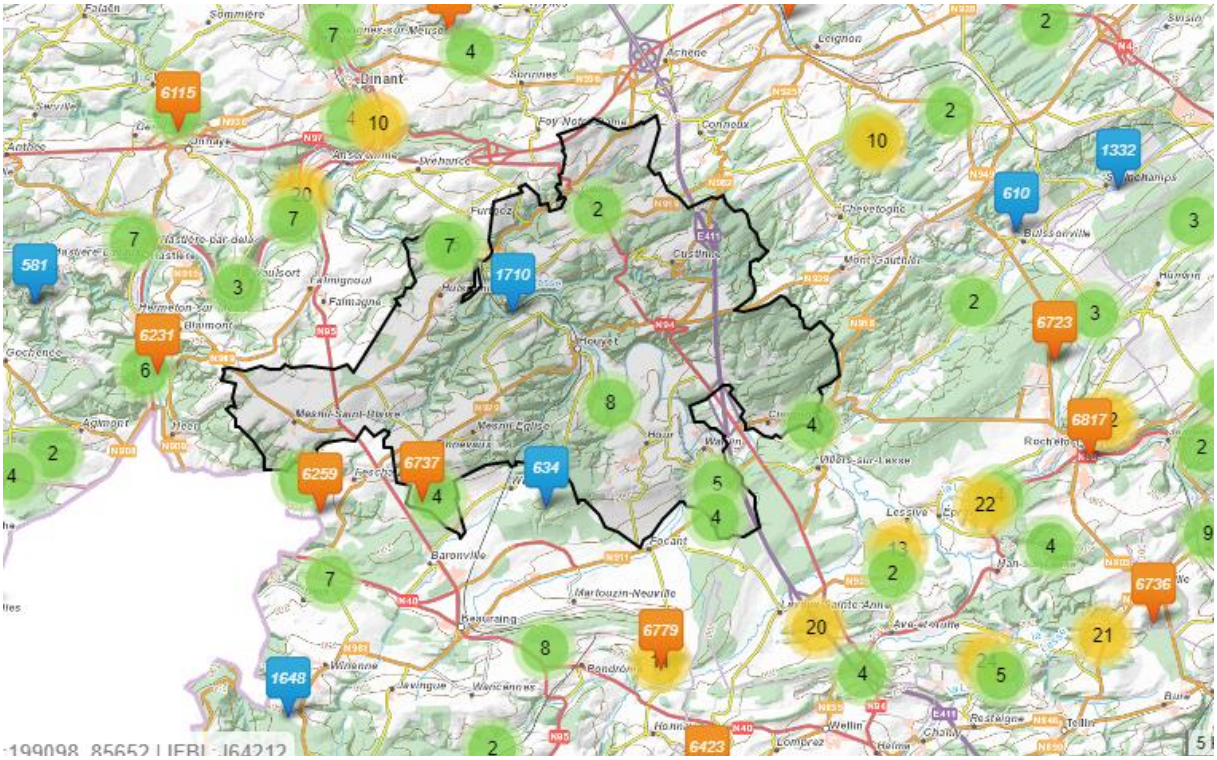


*Figure 46 : SGIB (Source : http://biodiversite.wallonie.be/fr/recherche-geographique.html?IDD=833&IDC=2828)*

## 18.3 RÉSERVES NATURELLES & CO

7 sites sont présents (pour tout en en partie) sur le territoire :

- Pré de Happe Tortia, 2,52 ha- réserve naturelle domaniale
- Argilière de Wanlin- 9,18 ha- réserve qui occupe une partie désaffectée de l'argilière de Wanlin
- Aiguilles de Chaleux- 6,92 ha- site calcaire qui s'inscrit dans le superbe cirque de Chaleux qui domine un méandre de la Lesse
- Trou du Chantoir des Nutons- Cette grotte est située dans le Parc National de Furfooz
- Parc de Furfooz- 51.78 ha
- Comogne – 29,37 ha-
- La réserve du Grand Quarti – 27,22 ha

## 18.4 LES ESPACES BOISÉS

Une grande partie des milieux de grand intérêt biologique ou des zones classées en Natura 2000 sont forestiers. Citons notamment le Bois du Roi, massif forestier très intéressant principalement constitué d'une chênaie-charmaie famennienne, malheureusement entrecoupé par diverses plantations de résineux et les Bois de Baronville, de Wanlin, de Martouzin, et de Doische.

La grande taille et continuité des massifs forestiers sur le territoire permet également de fournir un habitat pour plusieurs espèces d'oiseaux comme le martin pêcheur, le pic noir, le pic mar, la pie-grièche écorcheur et la bondrée apivore.

Les risques pour ces milieux forestiers sont notamment l'enrésinement par les pins sylvestres, douglas, et l'épicéa ou le remplacement des forêts indigènes par des peupliers ou des espèces non indigènes (chêne rouge d'Amérique, …).

## 18.5 ARBRES ET HAIES REMARQUABLES

On recense sur le territoire 91 arbres et haies remarquables. Les espèces sont très variées telles que érables, marronniers d'inde, tilleuls, hêtres…

Les plus beaux alignements d'arbre se situent dans la région de Custinne avec notamment :

- La drève de Payenne à Custinne
- L'alignement sur la route de Neufchâteau
- Les alignements au lieu-dit « Ardenne » vers le golf
- L'alignement rue du Champ du Moulin
- Les alignements dans les chemins vers le château ferme de Custinne

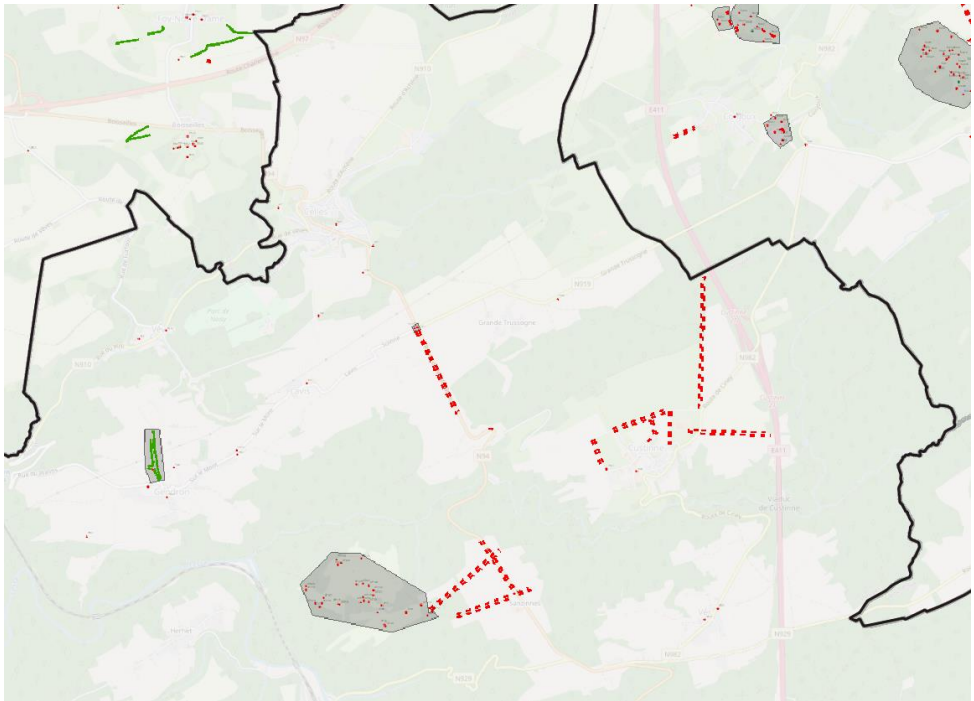

*Figure 47 : Zoom sur les alignements d'arbres remarquables à Houyet (Source : WalOnMap)*

## 18.6 DONATION ROYALE

A l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de sa naissance, le Roi Léopold II décida par lettre du 9 avril 1900 adressée au Gouvernement, de faire don à l'État des biens qu'il avait acquis les années précédentes et qui contribuaient à la beauté du pays. Il stipula que certains de ces biens ne pourraient jamais être aliénés à d'autres propriétés et qu'il fallait conserver leur destination et leur aspect d'origine. Une partie devait rester à la disposition des successeurs au trône. Par lettre du 15 novembre 1900, d'autres biens furent ajoutés à l'inventaire du 9 avril. L'État accepta la donation par une loi du 31 décembre 1903 (Moniteur belge du 1er janvier 1904).En plus de cela, certains biens du patrimoine trouvent leur origine dans le Traité de cession de l'État Indépendant du Congo du 28 novembre 1907 et dans l'Acte additionnel au dit traité du 5 mars 1908, approuvés par les lois du 18 octobre 1908 (Moniteur belge du 19 octobre 1908).Dans un premier temps, la gestion de l'ensemble de ces biens était assumée par le Service des Domaines du Ministère des Finances. Plus tard la Donation Royale a été instituée en établissement public autonome de l'État, sous le contrôle du ministre des Finances (arrêté royal du 9 avril 1930 – Moniteur belge du 29 mai 1930).Elle est dotée d'une personnalité juridique distincte et d'une complète autonomie financière, c'est-à-dire qu'elle doit faire face à toutes ses dépenses par ses propres revenus, sans charge pour le Trésor public.

Léopold Ier acquiert la terre d'Hardenne et de Ferage en 1837 (superficie initiale de 708 ha) et a continué d'acquérir d'autres terres et biens jusqu'à une superficie totale de 4.135 ha. Après sa mort en 1865, le domaine est complété par les acquisitions de Léopold II.

En 1900, le 9 avril, les biens sont cédés à l'État parmi l'ensemble des autres biens appartenant au Roi sous les mêmes conditions : ne pas aliéner certains des biens, conserver la destination et l'aspect d'origine d'autres biens, d'autres encore doivent rester à la disposition des successeurs du trône, payer aux héritiers du donateur une rente annuelle et perpétuelle.

Ces biens sont gérés par la Donation Royale, établissement public autonome qui est mise sous le contrôle du ministère des Finances.

Le Domaine de la Donation Royale (Domaine d'Ardenne) fait 6489 ha et est située sur les communes de Houyet et Rochefort. 3.614 ha du domaine se trouvent sur le territoire de Houyet, ce qui représente un tiers de la superficie communale. Ces propriétés sont localisées à Ciergnon, Custinne, Hour, Houyet, Mesnil-Eglise et Wanlin. Elles sont composées de terres agricoles, de forêts et de biens immobiliers, principalement sur les villages de Ciergnon et Custinne.

On trouve également sur le domaine les châteaux de Ciergnon, Fenffe et de Villers-sur-Lesse. La présence d'une gare qui desservait le château d'Ardenne et permettait de mener les clients depuis le chemin de fer jusqu'à l'hôtel sont également visibles. Le bâtiment est repris à l'inventaire du patrimoine monumental. Sa situation est isolée mais est accessible via le chemin de promenade le long de la Lesse.

Le patrimoine immobilier de la Donation peut être réparti en trois catégories :

- les biens cités mis à la disposition de la Maison Royale qui ;
- qui en a la jouissance effective :
- qui a consenti à une autre affectation :
- qui en fait usage pour les besoins de son personnel de service.
- Les biens qui ont une affectation d'intérêt général.
- Les biens de domaine privé.

Le château de Ciergnon est mis à disposition de la famille royale pour une utilisation effective.

En outre, en vertu de la loi du 28 février 1882 sur la chasse, le droit de chasse a été réservé à la Couronne sur les biens du domaine d'Ardenne. Sur une superficie totale de quelque 6.700 ha, environ 2.500 ha y sont actuellement consacrés.

Le château de Fenffe est repris dans la catégorie « mis à disposition mais avec une autre affectation ». Celui-ci est donc loué.

Sur base des données communiquées par le SPF, le domaine est destiné à :

- L'agriculture avec 700 ha répartis sur 11 exploitations et 710 ha pris en location, en détail, par la population locale et 208 ha que l'Institution exploite elle-même ;
- A la chasse avec un droit de chasse sur environ 4.200 ha (terres et bois) ;
- A l'économie du bois avec des revenus des coupes annuelles provenant d'environ 4.800 ha de bois ;
- Aux activités de loisirs avec un terrain de golf dans le parc de l'ancien Château d'Ardenne.

## 18.7 SENSIBILISATION ET LES ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

En vue de préserver et de valoriser la richesse de son patrimoine naturel, la commune de Houyet participe aux opérations :

- Les opérations « Bords de route – Fauchage tardif ».
- Semaine de l'arbre (actions du groupe de travail biodiversité)
- BeWap
- Balades nature
- Fauche tardive
- Projets BiodiverCité…

Que ce soit par la GT Biodiversité, les actions POLLEC mais aussi des projets tels que Be Planet, de nombreuses actions destinées à préserver les ressources naturelles sont menées tant par la Commune que par les citoyens.

## 18.8 LESSE

### *18.8.1 CONTRAT DE RIVIERE LESSE*

Avec 196 km de cours d'eau sur son territoire, la Commune de Houyet adhère bien évidemment au « Contrat de Rivière Lesse » (qui comprend 19 communes).

Le contrat en est à son 4ème programme d'actions (2020-2022). Il comprend 615 actions.

Différentes actions ont été menées dans ce cadre sur le territoire communal tels que :

- Continuer la mise en place de la gestion différenciée des espaces publics communaux
- Sensibiliser la population concernée à l'assainissement autonome
- Information et sensibilisation des agriculteurs à la protection de l'eau, notamment la problématique des érosions des berges et lits des cours d'eau
- Sensibiliser la population aux risques de déposer les tontes de pelouses sur les berges des cours d'eau
- Entretenir (ou étudier la réhabilitation dans le respect de ses attributs d'origine) le pont sur la route de Custinne à Payenne
- Etudier les possibilités de réhabiliter l'ancienne mare à Hubaille (Celles) en berge droite du ruisseau du Grand Etang et longeant un sentier de balade
- Poursuivre la sensibilisation des camps de jeunes au respect des bonnes pratiques environnementales.

### *18.8.2 PLAN DE GESTION TOURISTIQUE (VAL DE LESSE)*

Consciente que la Lesse est une de ses plus belles richesses naturelles, la Commune de Houyet s'est dotée d'une étude, qui a pour objectif de définir un plan de gestion du Val de Lesse pour un tourisme durable. Cette étude permet de repenser l'offre touristique du Val de Lesse, dont Houyet fait partie, afin que celle-ci participe à la valorisation du territoire tout en réduisant ses impacts négatifs.

Le concept de « Rural Experience Territory » (RET), est la toile de fond de la stratégie de développement durable du tourisme en Val de Lesse.

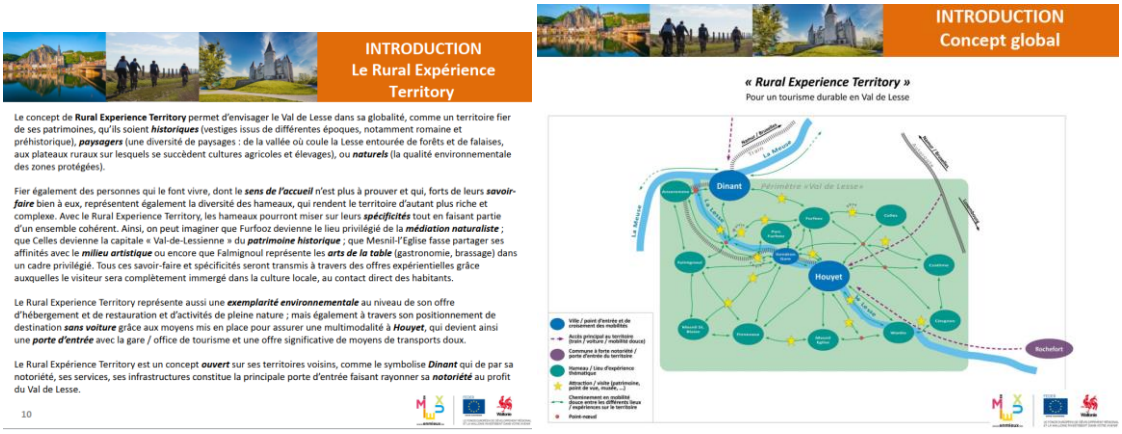


*Figure 48 : Concept RET-Etude Val de Lesse-Géosystème*

Les actions programmées dans ce cadre, portent sur

- La mobilité avec la création d'un réseau d'itinéraires, de boucles cyclotouristiques, la liaison entre Dinant et Houyet en prolongeant le RAVeL, l'équipement des centres, gares…de services liés aux écomobilités
- L'accueil en favorisant la création d'un réseau d'acteurs engagés en faveur du tourisme durable immersif et en Mobiliser les habitants pour en faire des ambassadeurs
- L'offre en faisant du camping de Houyet un lieu d'hébergement innovant et insolite, en développant l'accueil à la ferme et en créant un éco-événement fédérateur
- Les activités de pleine nature en aménageant la zone de baignade de Houyet, en définissant les vocations des sites à enjeux sur la Lesse et en programmant la mise en œuvre
- Sur l'amont du voyage avec le développement de liens entre l'OT de Houyet et la MT Explore Meuse
- La gouvernance et l'animation du territoire.

## 18.9 SYNTHÈSE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ Une commune riche de ressources naturelles (rivières, forêts, campagne) et de sites naturels de grande valeur 29,8% du territoire en (Natura 2000, 26 SGIB, 7 réserves et autres sites protégés, 91 arbres et haies remarquables).<br>▪ La volonté de la commune de préserver sa rivière en intégrant différentes démarches actives telles que le contrat de rivière Lesse, le plan de gestion pour un tourisme durable.<br>▪ Le Domaine de la Donation Royale qui abrite des sites naturels de grande valeur<br>▪ Une Commune qui veille à mener des actions afin de préserver la biodiversité | ▪ Un réseau routier qui constitue une barrière écologique.<br>▪ Les activités liées au tourisme qui peuvent avoir des impacts négatifs sur les ressources naturelles |

# 19. ENERGIE, RESEAUX TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

## 19.1 ELECTRICITÉ

### *19.1.1 PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'ELECTRICITE*

Le réseau de distribution électrique est géré par ORES.

Une ligne de 380 KV d'orientation Sud-Ouest / Nord-Est traversant la commune de part en part sur une ligne de crête. Elle passe entre Mahoux et Mesnil-Saint-Blaise et rejoint le nord de Petite Trussogne en passant par le sud de Hulsonniaux, le nord de Gendron et Lavis et le sud de Celles. Cette ligne surplombe une partie de la zone urbanisable de Lavis et passe à la limite Nord-Ouest de celle de Gendron.

Une ligne à 70 KV traversant la partie ouest de la commune depuis le nord de Mesnil-Saint-Blaise au sud de Finnevaux. Cette ligne surplombe la zone urbanisable de Mesnil-Saint-Blaise.

### *19.1.2 ENERGIE EOLIENNE*

Houyet a été un territoire innovant avec le projet « Vents d'Houyet » : une éolienne citoyenne qui a vu le jour début des années 2000, à Finnevaux. Aujourd'hui, Vents d'Houyet a développé une seconde éolienne à Finnevaux et une troisième à Mesnil-Eglise. Aujourd'hui, plusieurs éoliennes sont présentes ou en projet.

An 2024, la puissance éolienne à Houyet est de 25,5 MW.

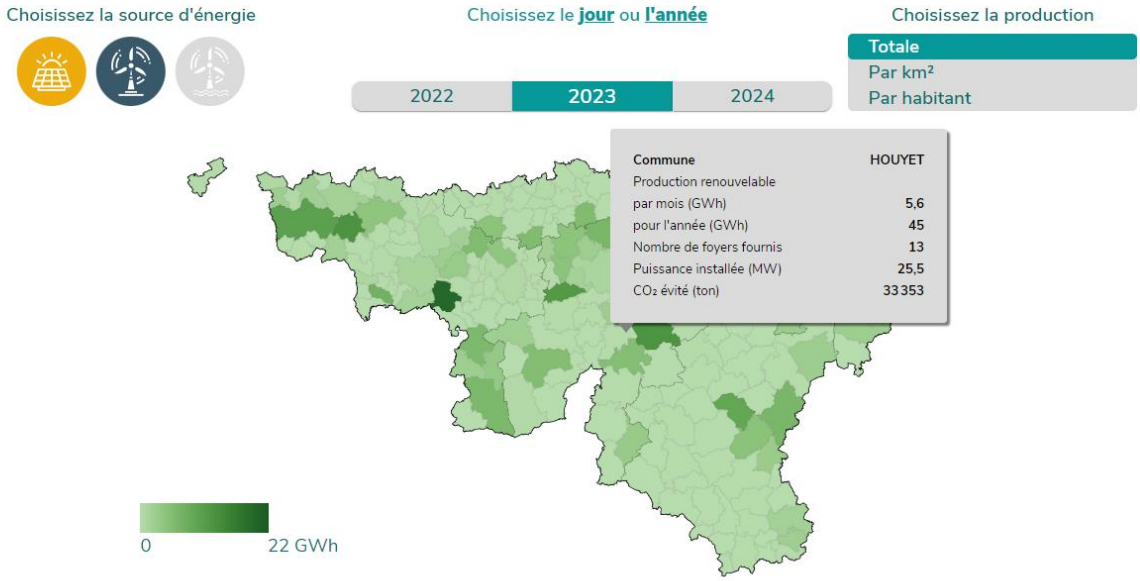


### *19.1.3 ENERGIE HYDROELECTRIQUE*

Dans le cadre de l'opération de développement rural menée par la commune de Houyet, la commune a commandé une étude globale relative au site du moulin de Wanlin auprès de l'intercommunale Inasep et a obtenu un financement du développement rural.

Dans ce cadre, le projet de rendre le bief à nouveau fonctionnel (débit suffisant et régulation) a été réalisé. Outre la possible remise en route du moulin, cela permettait d'envisager la production d'électricité. Le raccordement au réseau d'eau et les tests de mise en service ont eu lieu en 2015. La centrale est finalement opérationnelle depuis janvier 2016.

Elle produit en moyenne 35 MWh par an.

## 19.2 GESTION DE L'EAU

### *19.2.1 CAPTAGES, TRANSPORT ET DISTRIBUTION D'EAU*

L'INASEP et la SWDE s'occupent de la distribution d'eau sur l'entité.

### *19.2.2 PASH, RESEAU D'EGOUTTAGE ET D'ASSAINISSEMENT*

Dans le contexte de révision des Plans Communaux Généraux d'Egouttage et d'élaboration des Plans d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH), un PASH concerne la commune de Houyet : le PASH « Sous-Bassin de la Meuse amont ».

Le PASH a reçu un avis favorable de la commune de Houyet en date du 15/5/2005.

La commune compte 7 stations d'épuration et 1 est programmée à Ciergnon.

Fenffe, Herock, Petite Hour, Herhet, Grande Trussogne, Mahoux, Férage, des quartiers à l'ouest et au sud d'Houyet, des zones de loisir et des maisons isolées sont reprises en zones soumises au régime d'assainissement autonome.

Ver et de Mesnil-Eglise sont en zones soumises au régime d'assainissement transitoire Autres réseaux.

### *19.2.3 RESEAU DE TELEPHONIE ET ACCES INTERNET*

Au niveau du réseau de téléphonie, durant le confinement, le collège a interpellé Proximus en insistant sur la nécessité absolue, et renforcée par la crise sanitaire, d'une connectivité filaire performante sur l'ensemble du territoire. Cette démarche a permis l'installation des armoires connectées en fibre optique dans les villages de Houyet, de Hour et de Herhet.

Les autres villages et hameaux concernés continuent de faire l'objet de recherches de solutions.

La carte ci-dessous nous montre qu'à la vitesse de 100 MBPS, le taux de couverture est très variable en dehors de Houyet centre est généralement inférieur à 50%. Ce qui donne une mauvaise connectivité.

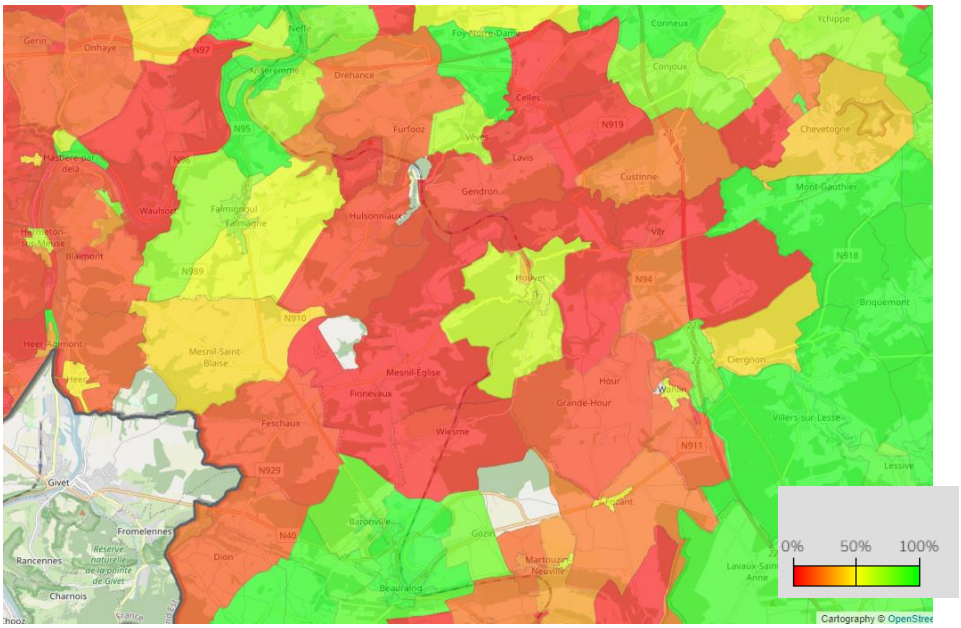


*Figure 49 : Couverture de l'accès fixe à Internet à large bande pour une vitesse de 100Mbs (source : BIPT -2021)*

## 19.3 ACTIONS DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

### *19.3.1 PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ENERGIE DURABLE ET DU CLIMAT*

La commune de Houyet participe à la campagne POLLEC[8] 2 et à la Convention des Maires, à travers la réalisation d'un PAEDC conjoint avec les autres communes de l'arrondissement de Dinant.

L'élaboration de ce Plan Energie Climat a été abordée sous l'angle de la supracommunalité. En effet, le territoire des communes est considéré comme un territoire commun.

La dimension supra communale offre l'opportunité de :

- Répartir l'effort de réduction en fonction des forces et faiblesses du territoire. En effet, toutes les communes ne disposent pas, par exemple, du même potentiel de production renouvelable ou d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments;
- Mutualiser la mise en œuvre des projets qui permet d'obtenir un effet levier sur les résultats et de réduire le coût de la mise en œuvre du Plan à l'échelle des communes.

La stratégie commune définie repose sur le « Trias Energetica », à savoir :

- La réduction des besoins en énergie sur le territoire notamment au niveau des logements et de la mobilité en évitant le gaspillage et en prenant des mesures pour favoriser l'efficacité énergétique ;
- Le remplacement des énergies fossiles par une utilisation renforcée des énergies renouvelables pour tout ou partie des besoins énergétiques locaux ;
- L'utilisation des énergies fossiles de la manière la plus efficace possible pour répondre aux autres besoins énergétiques.

Les communes sont accompagnées par le BEP et la commune de Houyet s'est dotée d'une coordinatrice POLLEC qui travaille à la mise en place des actions.

Parmi les actions, on peut citer :

- Mise en place d'une comptabilité énergétique et d'un cadastre énergétique des bâtiments communaux - en cours
- Amélioration de la performance énergétique de l'éclairage public - en cours
- Planification et mise en œuvre d'un programme de rénovation des bâtiments publics à l'échelle intercommunale - en cours
- Contrats de performance énergétique pour la rénovation des bâtiments communaux - réalisé
- Sensibilisation des ménages aux économies d'énergie et accompagnement à la rénovation énergétique via une plateforme de rénovation énergétique
- Rénovation de bâtiments communaux de manière exemplaire - en cours
- Mise en place de navettes pour les déplacements scolaires - réalisé
- Planification et développement des infrastructures de mobilité douce sécurisées et entretenues sur le territoire - en cours (liaison lente)
- Mise en place des infrastructures pour encourager le développement de la mobilité électrique sur le territoire > placement de bornes électriques prévues

### *19.3.2 AUDIT ENERGETIQUE DES BATIMENTS PUBLICS ET RENOVATIONS ENERGETIQUES*

7 audits énergétiques ont été réalisés : future crèche, service travaux, espace citoyen, maison communale, logement d'urgence, école de Houyet et de Celles, Foot de Mesnil-Saint-Blaise.

[8] Politique locale Energie Climat (POLLEC)

### 19.3.3 RENOV'ENERGIE

La commune de Houyet a mis, en partenariat avec la Fondation CYRYS, l'Opération Rénov'Energie, un service d'accompagnement pour aider les citoyens à la rénovation énergétique des bâtiments.

La société CORENOVE, spécialisée dans la rénovation énergétique, coordonnera l'opération Rénov'Energie afin d'aider et d'accompagner les citoyens pour :

- Proposer des entreprises compétentes en fonction des travaux à réaliser,
- Remplir une demande de prêt à 0% (Ecopack) et/ou les documents de primes,
- Conseiller techniquement pour le choix des devis et le suivi de votre chantier,
- Rechercher le financement le plus adapté,
- Etablir un bilan de vos économies après réalisation.

A ce jour, 35 personnes ont sollicité ce service.

### 19.3.4 SERVICE DE GUIDANCE ENERGETIQUE DU CPAS

Le CPAS a pour mission la guidance et l'aide sociale financière dans le cadre de la fourniture d'énergie aux personnes les plus démunies.

Sur base d'une enquête sociale individuelle, l'assistant social évaluera les besoins de la personne et cernera les mesures les plus adaptées à la situation du demandeur (guidance budgétaire, aide financière), négocie des plans d'apurement. Lorsque cette négociation s'avère impossible, une prise en charge sur le fonds sera proposée au Conseil de l'Action sociale.

En 2022, le service guidance énergétique est intervenu financièrement 35 fois et à traiter environ 80 demandes de renseignements sans intervention financière.

## 19.4 GESTION DES DÉCHETS

### 19.4.1 PRODUCTION DE DECHETS

Concernant la production de déchets au niveau communal, il est intéressant d'analyser la quantité d'ordures produite par habitants. Ainsi, on voit qu'il y a eu une forte diminution de la quantité d'ordures produite entre 2007 et 2022, (moins 34,8 kg soit 23,9%), En 2022, le poids moyen de déchets ménagers collectés par habitant était de 110,5 kg/an.

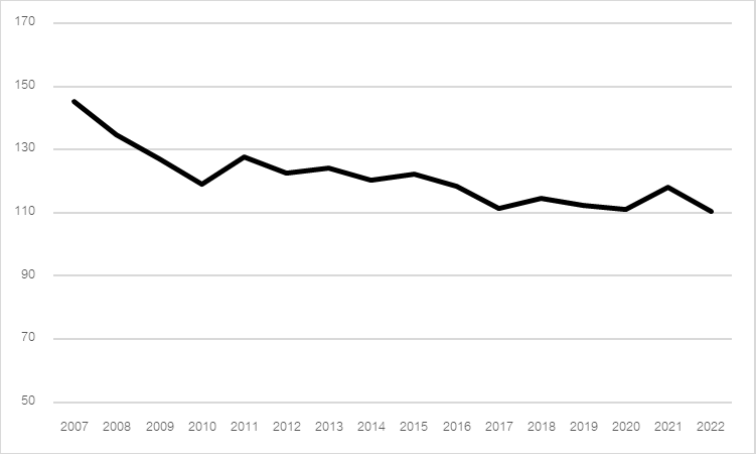


*Figure 50 : Quantités d'ordures ménagères brutes collectées par habitant (Source : IWEPS)*

### 19.4.2 RECOLTE ET TRAITEMENT DES DECHETS

La collecte des déchets à Houyet est organisée via des sacs poubelles payants sauf pour le papier/carton qui se fait via des conteneurs jaunes vendus au prix de 30€.
Le ramassage des déchets ménagers est assuré par le Bep.
Il n'y a pas de parc à conteneurs sur le territoire communal. Les habitants doivent se rendre dans une des communes voisines ou faire appel au service de la ressourcerie pour les déchets encombrants.

| Parc | Adresse |
|---|---|
| Anhée | Rue de la Molignée - 5537 Warnant |
| Ciney | Happe, 1 - 5590 Chapois-Leignon |
| Hamois | Rue des Papillons - 5364 Schaltin |
| Havelange | Route de Durbuy, 1 - 5374 Maffe |
| Beauraing | Rue de Rochefort, 223 - 5570 Beauraing-Gozin |
| Dinant | Rue St-Jacques, 355 - 5500 Dinant |
| Hastière | Avenue Stinglhamber, 1 - 5540 Hastière-Lavaux |
| Rochefort | Levesty<br>Route de Ciney - 5580 Rochefort |

### *19.4.3 IMPLICATIONS DES CITOYENS*

Afin d'impliquer les citoyens dans une démarche de respect de l'environnement, plusieurs actions sont soutenues par la Commune. On peut ainsi citer :

- La participation aux journées Be Wapp.
- Donnerie à l'ancien presbytère
- CLDR (GT Biodiversité)

## 19.5 SYNTHÈSE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ Le développement des énergies renouvelables au travers de l'éolien et de la centrale hydroélectrique de Wanlin.<br>▪ Un Plan d'action en faveur de l'énergie durable et du climat transcommunal et piloté par le Bep<br>▪ L'action Rénov'Energie qui accompagne les citoyens<br>▪ La diminution des déchets par habitant | ▪ La mauvaise couverture internet – un frein au développement économique.<br>▪ L'absence de parc à conteneur sur le territoire.<br>▪ La difficulté de mobiliser les citoyens dans les actions de propreté. |

# 20. MOBILITE

## 20.1 POLITIQUE COMMUNALE EN MATIÈRE DE MOBILITÉ 2018-2024

L'enjeu défini dans la Déclaration de Politique communale est d'être une commune apte à garantir une sécurité pour tous et être une commune proposant des solutions de mobilité et de connectivité à ses citoyens.

Ainsi, les actions suivantes ont été définies :

- Réalisation sur les voiries communales d'aménagements de sécurisation et de limitation de la vitesse dans les endroits à risque et où cela est jugé nécessaire.
- Au niveau des voiries régionales :
- Obtenir les aménagements indispensables : limitation de vitesse, aménagement d'effet porte à l'entrée des villages, clarification des zones de stationnement, installation de passages pour piétons, mise en place éventuelle de la priorité de droite absolue.
- Demander la réfection de certaines routes fortement dégradées et posant des problèmes de sécurité routière.
- Afin de réduire les problèmes de mobilité en rendant l'habitat attractif et adapté au télétravail, veiller à une connectivité de haut niveau en faisant le relevé des zones mal ou pas desservies en connectivité fixe ou mobile dans toutes les sections de la commune rurale, en relayant les besoins et en travaillant auprès des acteurs de télécommunication et des autorités compétentes pour trouver des solutions adaptées.
- Continuer à apporter un soutien au développement de Mobilisud comme plateforme centrale des demandes et des solutions de mobilité.
- Soutenir l'initiative de « Houyet Mobilité » développée par L'ALE.
- Réaliser une étude des besoins de mobilité spécifiques à chaque village.
- Développer un dialogue avec la SNCB et le TEC afin de parfaire leur offre sur le territoire : Proxibus ; optimalisation des services existants ; tests en vue de l'ouverture de nouvelles lignes de bus.
- En fonction des besoins recensés, étudier l'opportunité de mettre en place des stations vélos avec dispositifs antivols à proximité des arrêts de transports en commun.
- Mettre en place un outil digital afin de faciliter et développer le covoiturage.
- Création de zones de covoiturage sécurisées et dédicacées (en concertation avec les communes voisines).

## 20.2 INDICE D'ACCESSIBILITÉ

L'indice d'accessibilité aux services, ou "indice de temps" est quantifié sur base du temps nécessaire pour se rendre à un pôle de services et un ensemble de services supérieurs (école d'enseignement secondaire, hôpital général, hypermarché et gare générant des flux de voyageurs importants). Il s'exprime en minutes.

D'après la carte ci-dessous, on constate que Houyet bénéficie d'un indice d'accessibilité inférieur à 15 minutes et est jugée commune à accessibilité facilitée. ? Les habitants ont donc accès rapidement à des pôles de services.

*Figure 51 : Indice d'accessibilité (Source : CAP Ruralité - 2017)*

Houyet présente les distances – temps suivants :

- 16 à 22 minutes pour rejoindre une école d'enseignement secondaire (données 2017) ;
- 16 à 20 minutes pour rejoindre un hypermarché de plus de 2.500 m² (données 2013) ;
- 16 à 20 minutes pour rejoindre un hôpital (données 2016) ;
- 0 minute pour rejoindre une gare d'influence (données 2015).

C'est cette dernière donnée qui influence le plus le résultat final car en dehors d'un accès facile à la gare, les habitants de Houyet sont à chaque fois plus de 15 minutes de trajets en moyenne pour se rendre dans des zones de commerces et de services.

## 20.3 RÉSEAU ROUTIER

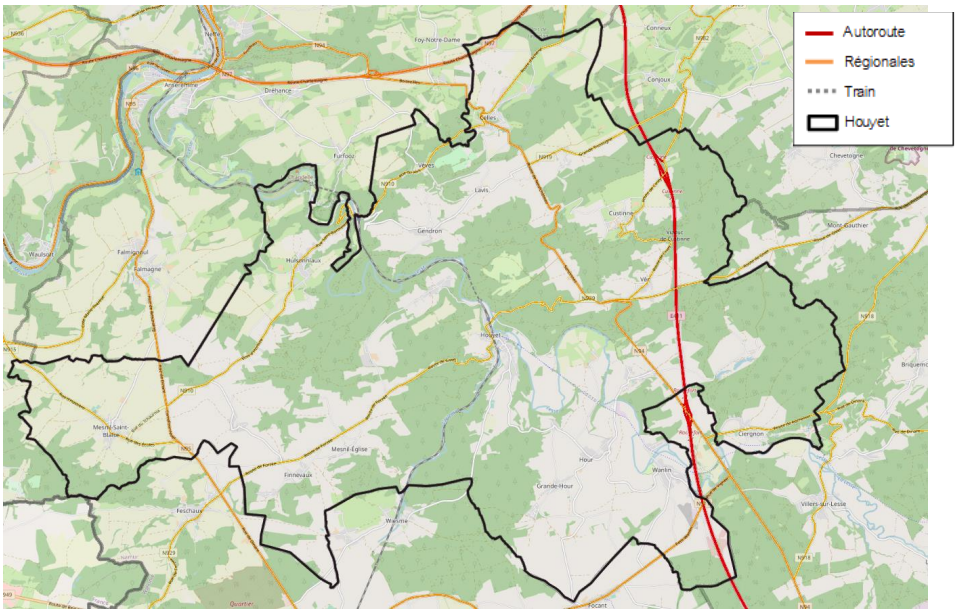


*Figure 52 : Réseau routier - Source – Géoportail Wallonie – WalonMap- 1/90.000ème*

### *20.3.1 RESEAU AUTOROUTIER*

L'autoroute E411, qui relie Bruxelles au Grand-Duché de Luxembourg, traverse la commune de Houyet sur un tronçon de 7,8 km. Cette autoroute est une barrière importante entre le village de Ciergnon et le reste de la commune.

Deux voies d'entrée et de sortie de l'autoroute à Houyet sont possibles : une en passant via le village de Custinne et l'autre en prenant la sortie « Rochefort ».

Lors de son passage sur le territoire communal, l'autoroute propose une aire autoroutière, dite « Aire de Wanlin » où on peut trouver deux stations-service avec des magasins, un restaurant… L'aire prend la forme d'un bâtiment surélevé au-dessus de l'autoroute.

Le geste architectural avait été largement salué lors de la construction du bâtiment fin des années 1990.

### *20.3.2 RESEAU REGIONAL*

Le réseau régional s'étend sur 59,4 km à Houyet, il s'agit des axes :

- N929 établit un axe allant du sud-ouest au nord-est.
- N94 qui coupe la commune du sud au nord et qui relie Rochefort à Celles et à la N97.
- N910 qui va de l'ouest à l'est depuis Mesnil-St-Blaise jusque Celles et permet de rejoindre la N97 et la E411.
- N982, liaison entre la N94 et la E411 en passant par Custinne.
- N919 qui rejoint la N94.
- N915 et N95 qui sont des liaisons entre la vallée de la Meuse et la région de Beauraing.

Le nombre de routes régionales est donc important et structure toute la commune de nord au sud et d'est en ouest. Ce constat est un élément important car il permet de connecter la commune aux pôles voisins. Les déplacements en voiture sont donc plus faciles. Mais cela peut être source de constats négatifs dans le sentiment d'insécurité des habitants et au niveau des possibilités en matière de mobilité douce.

### *20.3.3 RESEAU COMMUNAL*

La commune gère environ 304,2 km de voirie. Houyet figure ainsi en 227 -ème place (sur 262) dans le classement des communes wallonnes. A titre de comparaison, Hastière a 140 km de voiries communales et Beauraing 550.

### *20.3.4 TRAFIC ROUTIER*

Sur l'autoroute E411, le trafic autoroutier est estimé à 82,3 millions de véhiculess.km[9], an.

Au niveau des routes régionales, on estime que 36,3 millions de véhicules.km passent par Houyet et que 16,2 millions utilisent les routes communales. Ces deux dernières données placent Houyet dans les communes wallonnes qui ont une intensité de trafic routier assez faible.

La cartographie du bruit des axes routiers démontre bien l'impact sonore du trafic sur les villages situés à proximité et plus particulièrement Wanlin et dans une moindre mesure Ciergnon.

[9] Un véhicule.km = le déplacement d'un véhicule sur la distance d'un km sur le réseau routier de l'entité.

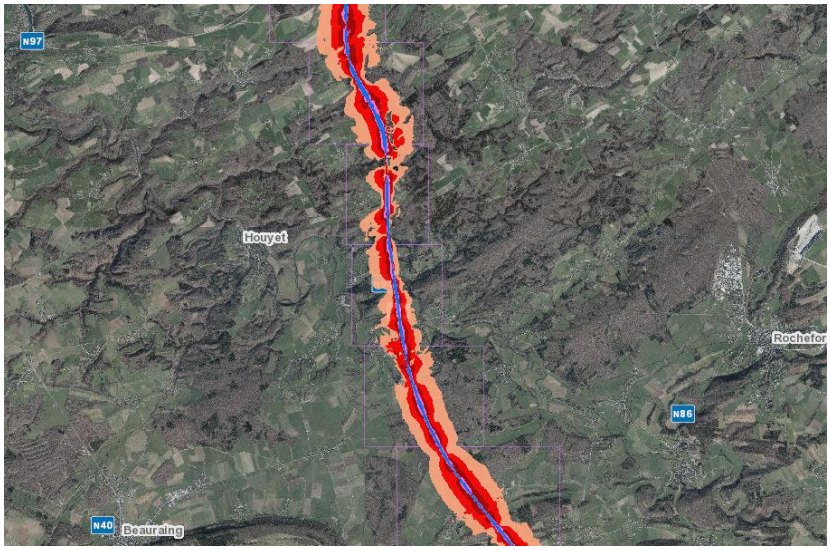


*Figure 53 : Bruit des axes routiers - Source – Géoportail Wallonie - WalonMap*

### *20.3.5 SECURITE ROUTIERE*

En 2020, on a enregistré 10 accidents de la route à Houyet. Vu la période de confinement, le nombre de 2020 n'est pas représentatif. Le nombre moyen annuel varie entre 20 et 30 accidents. Sur les 20 accidents enregistrés en 2019, 35% sont avec des décès et des blessés graves. La présence de la E411 mais aussi du nombre de voiries régionales peut expliquer la situation. Malgré un nombre encore élevé d'accidents, la tendance depuis 2014 était à la baisse mais semble difficile à tenir.

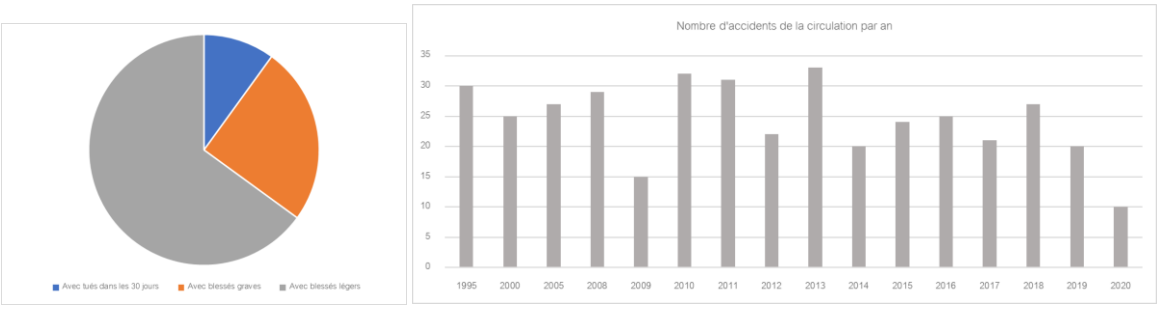


*Figure 54: Nombre d'accidents par an à Houyet (Source : IWEPS)*

La commune a mis en place des actions pour renforcer la sécurité :

- Mise en agglomération de tous les villages
- Placement de radars préventifs et achats de nouveaux
- Analyses de trafics
- Contrôles répressifs
- Placement de chicanes en mode test et sondage de la population
- Sécurisation du carrefour de Hour
- Marquage 50 au sol à l'entrée des traversées de villages
- Marquage séparant la voirie du cheminement piétons à Mesnil St-Blaise
- Création de passage pour piétons
- Achat de panneaux de sensibilisation aux abords des écoles (clignotants led)
- Placement de panneaux de sensibilisation à la présence des enfants

- Placement d'une glissière de sécurité et création d'un cheminement piétons à Houyet route de Givet à hauteur du carrefour avec la rue grande
- Demande d'un rétrécissement - effet de porte d'entrée dans le village de Finnevaux et à Hérock, comme charge urbanistique au promoteur d'un lotissement
- Modification des règles de circulations dans certaines voiries
- Demande de placement de lidar à Celles + renforcement de l'éclairage public et réfection du marquage.
- Réfection du revêtement de la RN 94 et de la RN 910
- Placement de miroirs

Sont également prévus des campagnes aux abords des écoles, de nouveaux placements de systèmes pour ralentir la circulation, la sécurisation de carrefours.

On notera encore qu'un projet de convention visant à réaliser des portes d'entrées avec effet identitaire et sécuritaire dans les villages avait été transmis à la Ministre dans le cadre de l'ancien PCDR mais n'a pas obtenu de réponse favorable.

### *20.3.6 TAUX DE MOTORISATION*

En 2021, le nombre total de voitures privées était de 2.674 à Houyet, ce qui représente 1,2 voitures par ménage.

Ce qui reste légèrement plus élevé que la moyenne régionale qui est de 1,1 voiture par ménage.

Si 6,9% des ménages ont 3 voitures ou plus et 24,3% 2 voitures, on notera toutefois que 18% des ménages privés n'ont pas de voiture. Ce qui peut être problématique vu l'offre de transport en commun TEC.

## 20.4 RÉSEAU FERROVIAIRE

La commune est traversée du nord au sud, le long de la Lesse, par la ligne de chemin de fer 166 (Namur – Dinant - Bertrix), qui est exploitée par la SNCB.

Au niveau de la commune deux gares sont en activité :

- La gare de Gendron-Celles où on enregistre en moyenne 17 montées par jour. Elle est classée la 260 -ème gare wallonne. La SNCB classifie cette gare de touristique vu le type de fréquentation liée à l'activité kayaks. Cette gare n'est pas vraiment connectée au réseau de bus, dans la mesure où l'arrêt le plus proche est à 1.639 m. 55 places de parking pour vo itures sont disponibles.
- La gare de Houyet où 78 montées sont enregistrées en moyenne par jour. Elle est classée la 206 -ème gare wallonne. Elle n'est pas considérée comme une gare touristique alors que le départ principal des kayaks est situé juste à côté de celle -ci. En revanche, l'arrêt de bus le plus proche est à 180 m et elle est située à moins de 150m du RAVeL.

## 20.5 RÉSEAU DE BUS

Plusieurs lignes TEC desservent l'entité, comme le démontre la figure suivante.

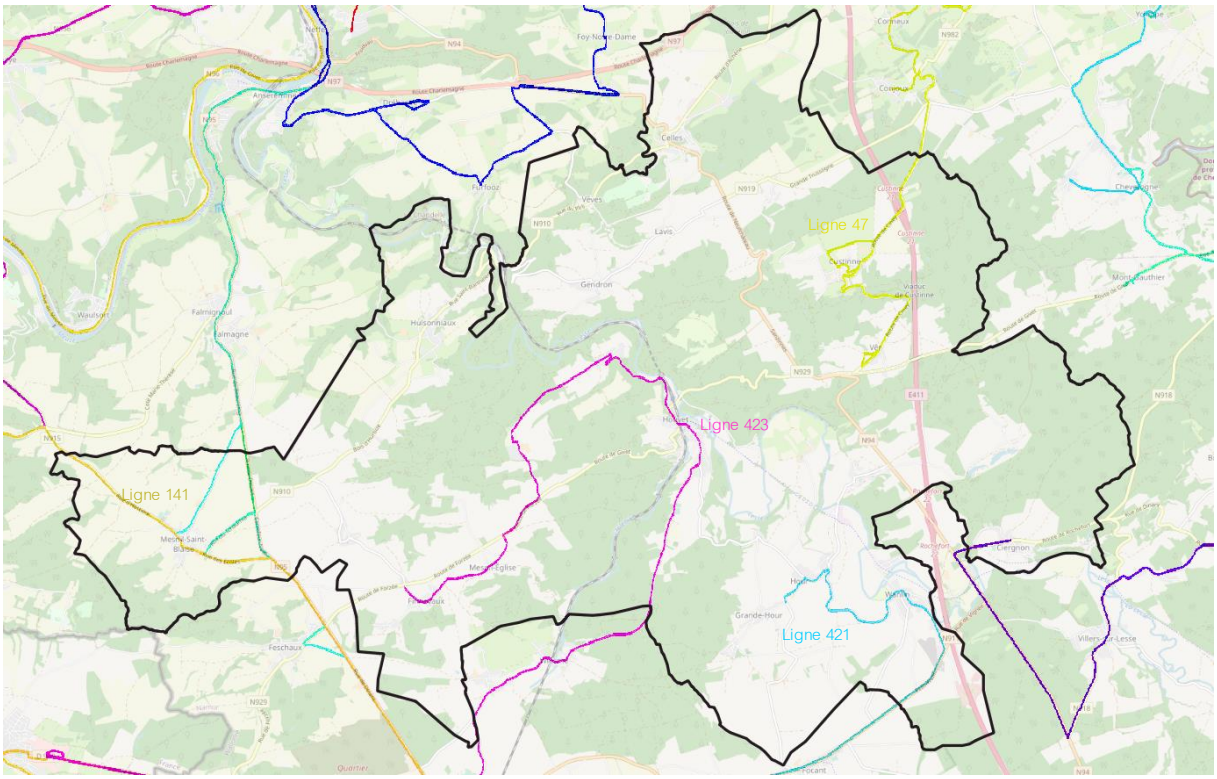


*Figure 55 : Réseau des TEC sur le territoire de Houyet (Source : WalonMap)*

- La ligne 423 relie Houyet, Mesnil-Eglise et Finnevaux à Beauraing. Cette ligne est avant tout scolaire car elle ne circule pas pendant les vacances scolaires, ni les samedis, les dimanches et les jours fériés. Le premier bus part de Finnevaux à 7h29 pour arriver à 8h15 à Beauraing (Place Saint Roch). Il faut donc presque 1 heure de trajet pour rejoindre Beauraing.
- La ligne 421 relie Beauraing à Hour. La destination à Beauraing étant l'Athénée, et le bus n'étant pas opérationnel le week-end et durant les vacances, il s'agit ici aussi d'un bus à destination scolaire avec des horaires et fréquences calées sur les heures de cours.
- La ligne 141- Dinant-Beauraing-Gedinne-Graide. Les villages de Mesnil-St-Blaise et de Feschaux sont concernés par cette ligne. Ici encore le bus ne circule pas les samedis, dimanches et jours fériés.
- La ligne 47 – Ciney-Custinne.

Sur base de la carte et des informations relatives aux lignes, on constate :

- Qu'aucune ligne ne traverse complètement la commune ou relie tous les villages de l'entité à une des gares.
- Toutes les lignes connectent un ou plusieurs villages de la commune à un pôle proche : Dinant, Beauraing, Ciney
- La majorité des lignes ont une fonction scolaire. Les fréquences sont donc très limitées.

## 20.6 MODES DOUX

Les itinéraires destinés à des déplacements doux sécurisés sont très peu développés sur le territoire.

Un réseau de chemins et sentiers existe et a été valorisé au travers de 63 promenades. Il s'agit toutefois d'une valorisation « loisirs » et ces promenades ne sont pas destinées à soutenir les déplacements dits fonctionnels.

La province de Namur vient également de développer un réseau Points-nœuds. Ici encore, il s'agit d'une démarche touristique et non d'une démarche destinée à soutenir une mobilité douce sécurisée.

La commune propose également un itinéraire RAVeL- Ligne 150B qui relie Houyet à Rochefort sur une distance de 21,5 km.

Un projet d'une liaison lente est également en projet entre Wanlin et Beauraing au départ du RAVeL.

La création de parkings vélos aux abords des gares de Gendron et de Houyet avec le PIMACI est également envisagée.

En dehors du RAVeL, il n'y a pas à proprement parler de réseau vélo destiné à soutenir la mobilité douce au quotidien. Il est vrai que le relief de la commune et son réseau routier ne sont pas des arguments en faveur des déplacements doux sécurisés.

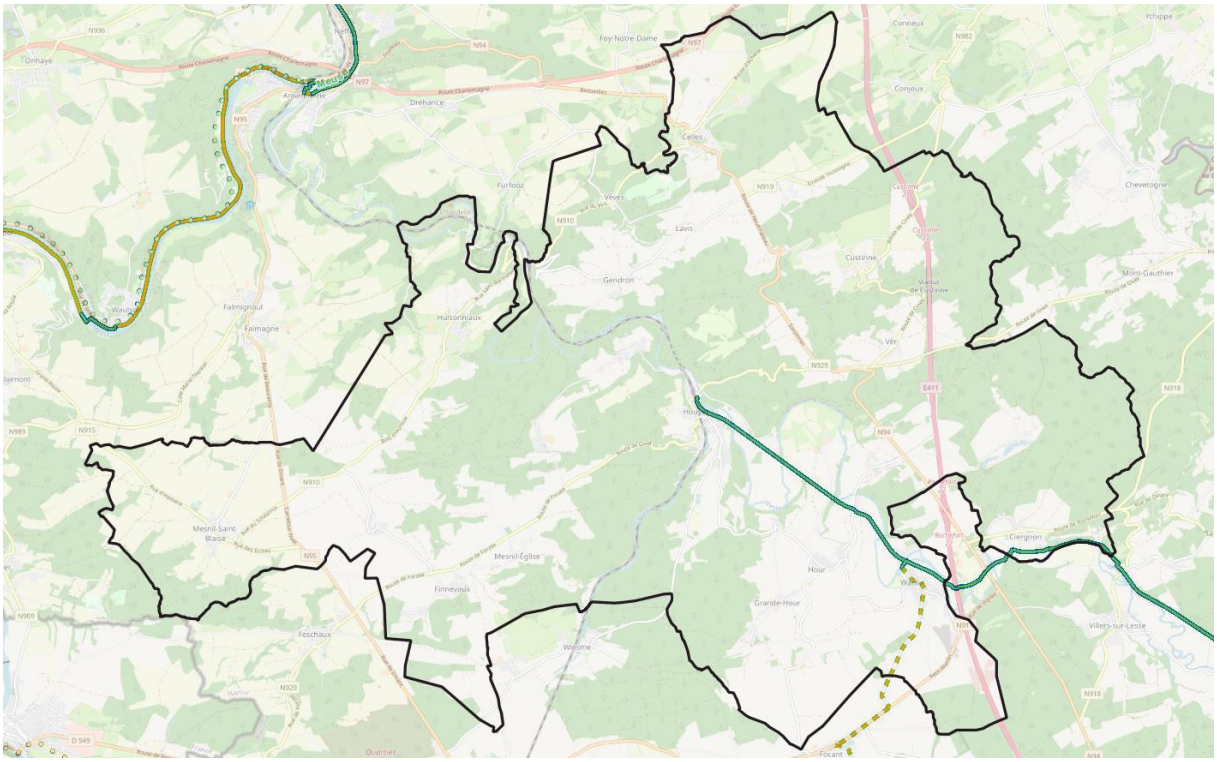


*Figure 56 : RAVeL (Source : WalonMap)*

## 20.7 ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ

### *20.7.1 PLAN COMMUNAL DE MOBILITE*

La commune n'a pas de plan communal de mobilité.

### *20.7.2 MOBILISUD ET HOUYET MOBILITE*

Face au manque cruel de mobilité en zone rurale dans la Province de Namur, dans l'axe Nord–Sud de la Haute Meuse, un collectif de citoyens a travaillé à la mise en place d'une centrale de mobilité transcommunale.

Le projet est d'abord dédié aux publics fragilisés (les jeunes, les bénéficiaires du RIS/revenu d'insertion sociale, demandeurs d'emploi, personnes isolées, familles monoparentales, personnes ayant une mobilité réduite…).

Le nom de cette centrale est Mobilisud. Son objectif : *permettre aux personnes des zones rurales de se déplacer plus facilement au quotidien, en leur donnant des infos sur tout ce qui existe en mobilité dans leur commune. Actuellement, elle couvre les Communes de Beauraing, Dinant, Hastière, Houyet, Onhaye, Yvoir et Vresse s/Semois.*

Les personnes appellent le numéro vert 0800/ 37 309 (gratuit), 48h à l'avance et signalent leur point de départ et point d'arrivée. Ensuite, les conseillères vérifient les moyens de transports disponibles : SNCB, TEC, taxis sociaux des Communes, Altéo. Lorsque

ces solutions sont épuisées, elles contactent des bénévoles ou, en dernier recours, des Privés comme les taxis avec lesquels des tarifs réduits ont été convenus.

En 2023, 512 demandes ont été formulées par 37 appelants.

Les principales demandes concernent des déplacements pour des soins de santé (172). Mobilisud a géré 433 demandes et Houyet mobilité 11.

73,8 % des demandes provenaient du village de Mesnil-Saint-Blaise.

La principale destination est Dinant (72% des demandes).

| ANNÉE | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
|---|---|---|---|---|---|
| NOMBRE DE DEMANDES | 407 | 183 | 195 | 238 | 512 |
| ***ABOUTISSEMENT*** | | | | | |
| *Trajets pris en charge par **Mobilisud*** | *247* | *127* | *123* | *166* | *433* |
| *Trajets **annulés** par le bénéficiaire* | *23* | *26* | *39* | *41* | *51* |
| *Trajets transférés à **Houyet Mobilité*** | *0* | *0* | *0* | *1* | *11* |
| ***Renseignements** demandés par l'appelant* | *19* | *6* | *14* | *14* | *4* |
| ***Hors délai** (demande faite endéans les 48h de délai)* | *2* | *3* | *4* | *3* | *7* |
| ***Pas de chauffeur** disponible pour effectuer le trajet* | *0* | *0* | *0* | *7* | *5* |
| *Trajets transférés à d'**autres services** de mobilité* | *116* | *21* | *15* | *6* | *1* |

### *20.7.3 TIERS-LIEU – GROUPE DE TRAVAIL MOBILITE*

Dans le cadre du Tiers-lieu, un groupe de travail mobilité a été mis en place en janvier 2024. Ce groupe composé de techniciens et de citoyens a pour objectif de mettre en place des actions et projets afin de soutenir une mobilité plus sécurisé et plus douce sur le territoire communal.

### *20.7.4 COVOITURAGE*

Actuellement, la commune n'a pas d'aires de covoiturage. Une réflexion est cependant en cours en concertation avec la commune de Rochefort et le SPW pour proposer une aire à proximité de la sortie Houyet-Rochefort.

On notera que des initiatives citoyennes semblent exister en matière de partage de voiture notamment via le groupe Facebook : covoiturage Beauraing-Houyet.

## 20.8 SYNTHÈSE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ Bonne desserte du territoire par l'autoroute et les routes régionales.<br>▪ La présence de deux gares.<br>▪ L'initiative Mobilisud<br>▪ Le RAVEL. | ▪ Un réseau TEC peu dense, aux fréquences scolaires.<br>▪ La densité du réseau régional et le sentiment d'insécurité qui y est souvent associé.<br>▪ L'importance du réseau communal de voiries.<br>▪ Le nombre d'accidents de la route qui reste élevé.<br>▪ 18% des ménages qui ne disposent pas de voiture.<br>▪ Intermodalité inexistante : connexion bus – train, train-mobilité douce.<br>▪ Les circuits « doux » ont été développés dans une démarche loisirs et non de déplacements fonctionnels.<br>▪ Pas encore de démarche publique pour soutenir le covoiturage en dehors d'initiatives citoyennes. |

# TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE A HOUYET - DIMENSION ECONOMIQUE

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - HOUYET

# 21. STRUCTURE DU TRAVAIL

## 21.1 TAUX D'ACTIVITÉ ET TAUX D'EMPLOI

### *21.1.1 LE TAUX D'ACTIVITE*

Le taux d'activité exprime le rapport entre le nombre de personnes présentes sur le marché de l'emploi (occupées ou chômeuses) sur le nombre de personnes d'âge actif (= individus entre 15 et 64 ans) (Source : Steunpunt WSE). D'après l'IWEPS : « Ce taux traduit donc un comportement par rapport au marché du travail, comportement qui est lui-même fonction d'un nombre considérable de variables tenant autant à l'individu, à sa famille et à sa culture, qu'au contexte économique et institutionnel dans lequel il évolue ».

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{Pop. présente sur le Marché de l'emploi}}{\text{Pop. en âge de travailler (15-64ans)}}$$

En 2021[10], le taux d'activité[11] à Houyet est de 72,8 %. C'est supérieur à la moyenne wallonne (69,8%) mais légèrement inférieur à la moyenne des communes limitrophes (70,02%). En comparaison des communes limitrophes, seule Ciney a un taux d'activité plus élevé (73,6%) tandis que Dinant et Hastière possèdent les taux les moins élevés (68,5% et 64,6%).

En termes de progression, le taux de Houyet a, entre 2008 et 2021, augmenté de 3,8% alors que celui-ci a diminué à Beauraing. Le taux d'activité à Houyet a progressé davantage que dans les autres communes voisines.

Si en 2008, Houyet était dans la partie basse du classement en termes de taux d'activité par rapport aux communes voisines, en 10 ans, sa progression lui permet de figurer dans le top 2.

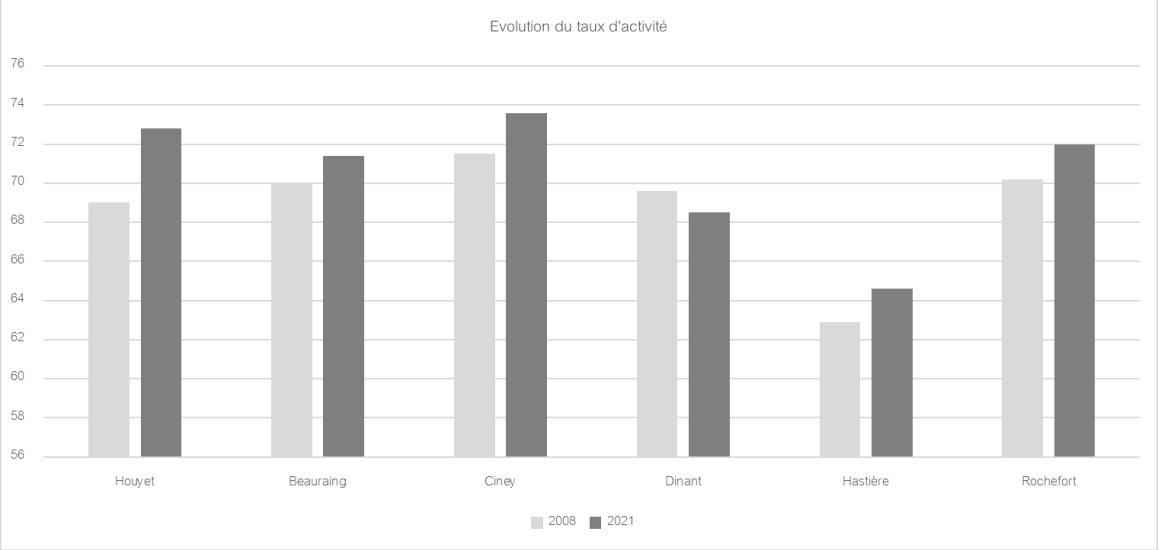


*Figure 57: Taux d'activité 2008 et 2021 par communes (source : IWEPS)*

### *21.1.2 LE TAUX D'EMPLOI*

[10] Dernières données disponibles lors de l'actualisation en avril 2024.

[11] Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population en âge de travailler (15-64 ans) ; la population active comprend la population active occupée (emploi) et les demandeurs d'emploi.

« Le taux d'emploi rapporte le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée) à la population en âge de travailler (les 15-64 ans). Il donne une idée de la participation effective à l'emploi d'une population qui pourrait potentiellement travailler ».

| Taux d'emploi |
|---|
| Pop. ayant un emploi (actifs occupés) |
| Pop. en âge de travailler (15-64 ans) |

En 2021[12], le taux d'emploi à Houyet est de 65,9%. C'est le deuxième meilleur taux de la microrégion à égalité avec Ciney. Il est également supérieur à celui de la Région wallonne (61,2%) et de la Province de Namur (64%)

Depuis 2008, le taux d'emploi de Houyet a progressé de 6,1%. Ici encore, le taux a progressé nettement plus que dans les communes voisines (+3.28%).

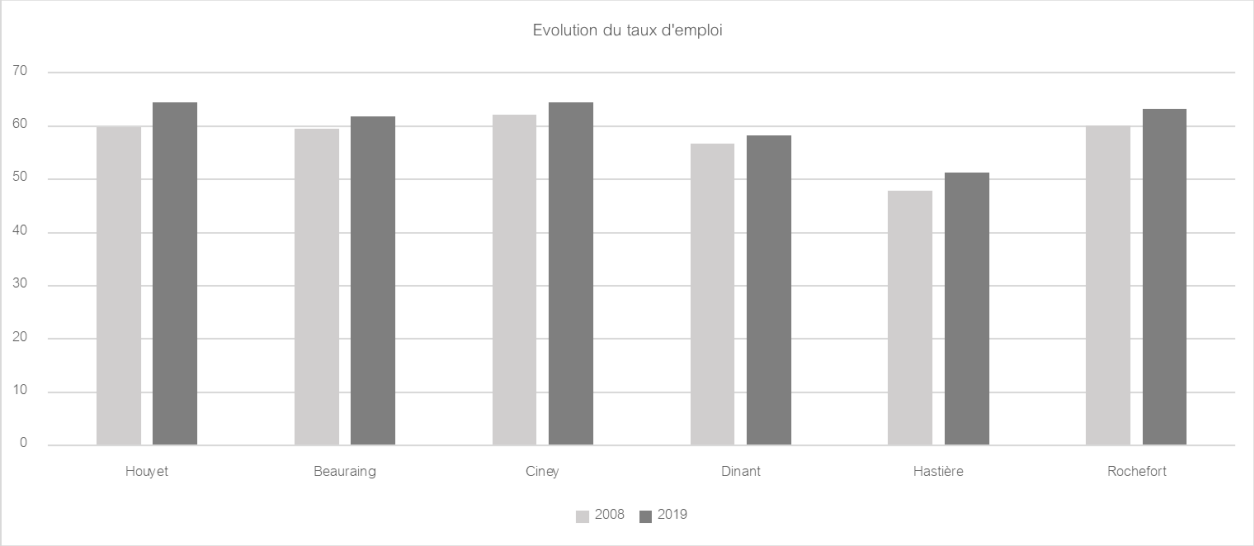


*Figure 58: Taux d'emploi 2008 et 2021 par commune (source : IWEPS)*

Si on regarde de plus près l'évolution du taux d'emploi, on constate que :

- La progression résulte principalement de l'augmentation du taux chez les femmes (+12,3% depuis 2008 pour atteindre 63.5%) ;
- Le taux d'emploi des hommes reste plus ou moins stable à 67% ;
- Le taux d'emploi des plus jeunes (15-24 ans) a diminué de 5% pour être, en 2021, à 25,4%
- Le taux des 25-49 ans progresse de 5% pour être à 81,7% en 2021.

[12] Dernières données disponibles lors de l'actualisation en avril 2024.

## 21.2 INDÉPENDANTS

On recensait 598 indépendants[13] au 31 décembre 2022 sur la commune de Houyet, ce chiffre comprend les indépendants et les aidants[14] à titre principal, à titre complémentaire et après l'âge de la pension. Si l'on s'intéresse uniquement au nombre d'indépendants (aidants non compris), ce chiffre s'élève à 575, les indépendants aidants sont donc au nombre de 23.

Sur les 598 indépendants, 323 exerçaient leur activité à titre principal (54%), 179 à titre complémentaire (30%), et les 96 restants étaient des actifs ayant dépassé l'âge de la retraite (16%).

Si depuis 1997, le nombre d'indépendants a progressé de près de 150 unités, on constate que la progression est principalement due à des emplois d'indépendants à titre complémentaires et aux actifs après la pension

Les indépendants à titre principal ne progresse quasi-plus depuis 2002.

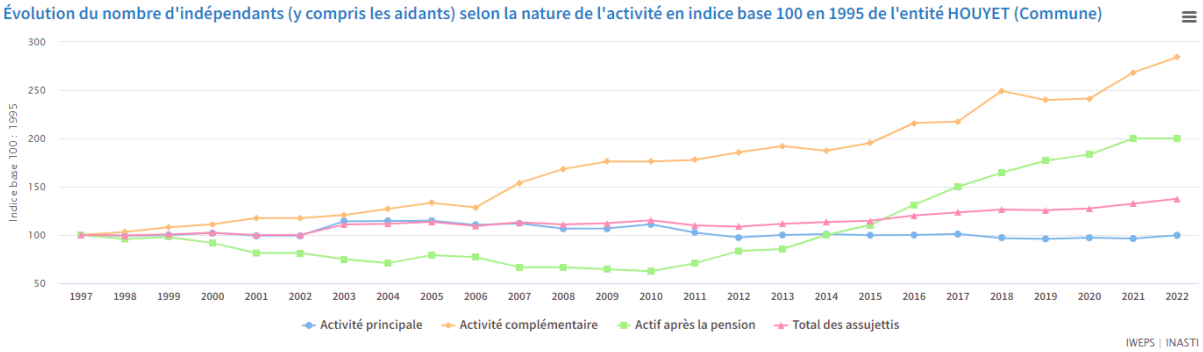


*Figure 59: Evolution du nombre d'indépendants (source : IWEPS)*

En comparaison des communes limitrophes, Houyet possède une part d'indépendants à titre principal dans la population active supérieure à la moyenne des communes limitrophes (22.6%).

| 2022 | Nombre d'indépendants | Part de la population active | Population active |
|---|---|---|---|
| Houyet | 598 | 25,90% | 2.309 |
| Beauraing | 961 | 24,09% | 3.990 |
| Ciney | 1774 | 22,62% | 7.842 |
| Dinant | 1331 | 22,85% | 5.825 |
| Hastière | 476 | 19,96% | 2.385 |
| Rochefort | 1281 | 22,40% | 5.719 |

*Figure 60 : Nombre d'indépendants à titre principal parmi la population active Houyet et des communes limitrophes – 2022 (Source : IWEPS)*

En 2022, les indépendants de Houyet travaillaient majoritairement dans le secteur du commerce et des services (31,4%).

En comparaison des communes limitrophes, on observe que la part d'indépendants travaillant dans l'agriculture à Houyet est plus importante que dans les communes voisines (22,6% à Houyet contre 14.5% dans les communes voisines). Houyet est d'ailleurs classée dans les communes wallonnes qui ont la plus grande part d'indépendants dans le secteur agricole. (230ème place dans un classement par ordre croissant).

A l'inverse, la part des indépendants dans le commerce et service est inférieure de plus de 4% à celle des communes voisines. Houyet est seulement la 88ème commune wallonne en termes de part d'indépendants dans les commerces et services.

[13] Veuillez noter qu'en ce qui concerne la répartition géographique des assujettis, celle-ci est effectuée d'après l'adresse officielle (domicile) ou l'adresse indiquée, laquelle ne correspondant pas nécessairement au lieu où l'activité professionnelle est exercée.

[14] L'indépendant aidant aide ou remplace l'indépendant dans l'exercice de sa profession en Belgique, sans être lié par un contrat de travail (source : GroupS).

| 2022 | Part (%) | | |
|---|---|---|---|
| Secteur d'activité | Houyet | Communes limitrophes | Région wallonne |
| Professions libérales | 24,4 | 26,0 | 35,1 |
| Agriculture et pêche | 22,6 | 14,52 | 9,4 |
| Industrie et artisanat | 20,9 | 23,0 | 20,5 |
| Commerce et services | 31,4 | 35,6 | 34,1 |

*Figure 61 : Répartition des indépendants par secteur d'activité à Houyet, dans les communes limitrophes et en Région wallonne en 2022 (Source : IWEPS)*

Au cours des 27 dernières années, on constate que :

- La part des emplois indépendants dans le secteur de l'agriculture est passée de 32.3% à 22.6% soit une diminution de près de 10%.
- La part des professions libérales a augmenté de près de 12%.
- La part de ces emplois dans l'industrie est restée assez stable +/-20%
- La part dans les commerces et services connaît une tendance globale à la diminution (-4%)

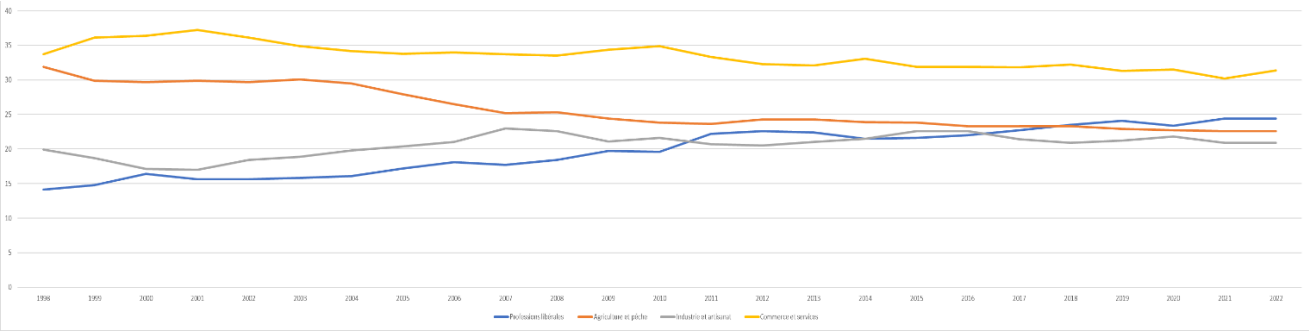


*Figure 62 : Evolution de la part des indépendants par secteur d'activité à Houyet (Source : IWEPS)*

## 21.3 SALARIÉS

### *21.3.1 LES SALARIES QUI RESIDENT A HOUYET*

En moyenne, en 2020[15], on recensait 1.742 salariés résidant à Houyet, ce qui représentait 75,41% de la population active totale de la commune. En dehors de Dinant et Hastière qui ont un taux moins élevé, on ne constate pas de grands écarts entre les communes limitrophes pour la part de salariés dans la population active.

| 2020 | Nombre de salariés | Part de la population active | Population active |
|---|---|---|---|
| Houyet | 1742 | 75,41% | 2.310 |
| Beauraing | 2908 | 72,66% | 4.002 |
| Ciney | 5906 | 75,48% | 7.825 |
| Dinant | 3994 | 68,57% | 5.825 |
| Hastière | 1625 | 68,13% | 2.385 |
| Rochefort | 4176 | 72,97% | 5.723 |

*Figure 63 : Nombre de salariés parmi la population active de Houyet – moyenne annuelle 2020 (Source : IWEPS)*

Les salariés qui vivent à Houyet travaillent à :

- 83% en Wallonie
- 14% en Flandres et à Bruxelles.
- 3% à l'étranger (la proximité de la France).

La province de Namur est le lieu principal de travail des salariés houyétois. (68%). Namur, Dinant, Beauraing, Ciney et Rochefort sont les 4 communes qui accueillent le plus de ces salariés.

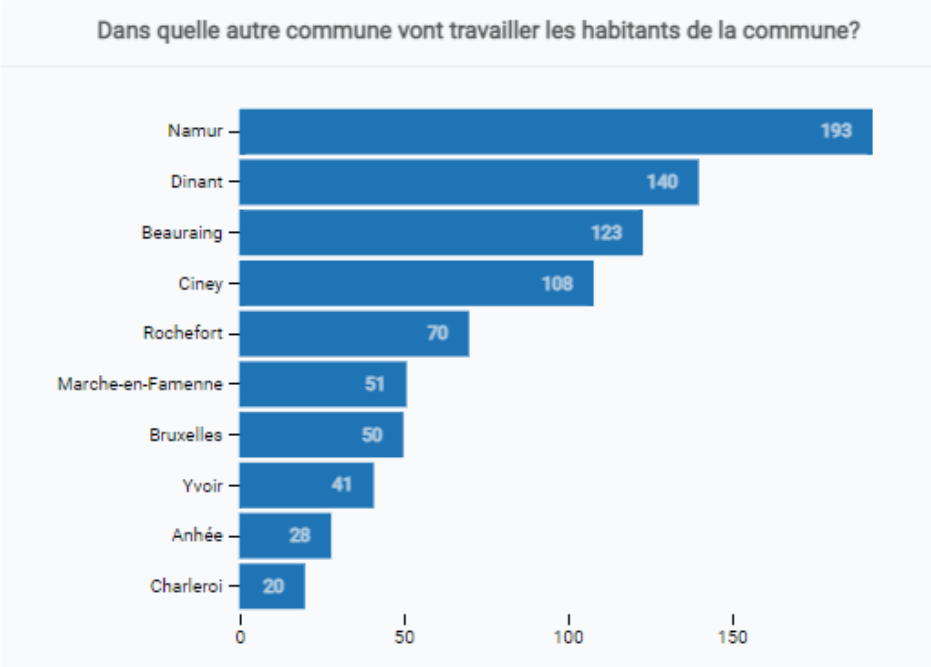


*Figure 64 : Lieux de travail des salariés résidant à Houyet – moyenne annuelle 2020 (Source : SPF)*

[15] Dernières données disponibles lors de l'actualisation en avril 2024

### *21.3.2 LES POSTES SALARIES A HOUYET*

En 2022, le territoire communal proposait 854 postes salariés.

A la lecture du graphique ci-dessous, on constate que le nombre de postes salariés proposés sur le territoire communal a fortement progressé en 1996 (+106 postes) et en 2017 (+198 postes).

L'installation de sociétés sur le territoire communal notamment à Wanlin, Hour et Celles peut expliquer cette évolution.

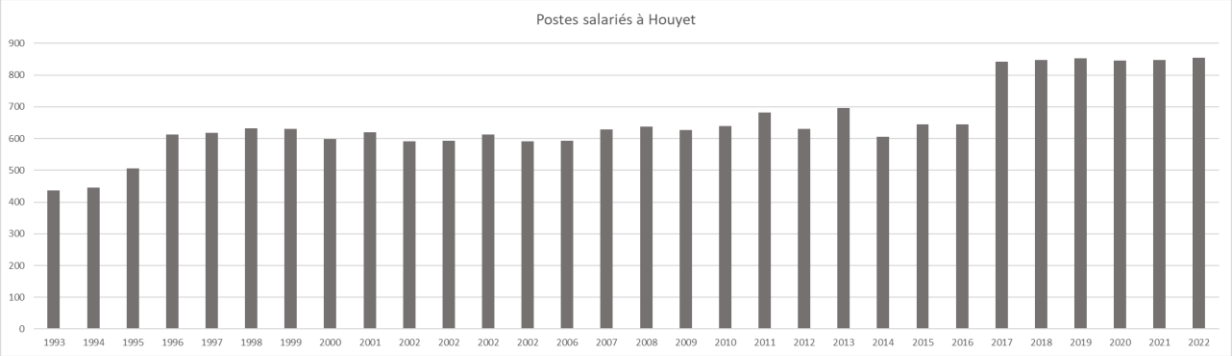


*Figure 65 : Evolution du nombre de postes salariés à Houyet (Source : IWEPS)*

Si on observe le nombre de postes salariés pour 100 habitants, on constate que Houyet avec ses 16,69 est largement derrière la majorité de ses communes voisines. Seule Hastière fait moins bien que Houyet. Ciney et Dinant sont largement en tête avec près de 40 postes/100 habitants. La présence de gros employeurs (écoles, centres hospitaliers…) sur ces territoires peut expliquer ces situations. L'absence de parc d'activités à Houyet peut également expliquer la faible proportion de postes salariés.

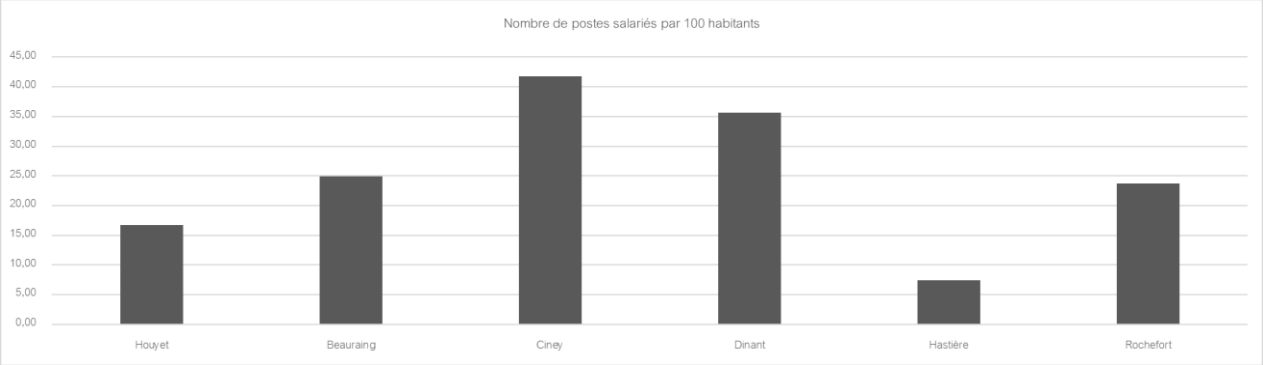


*Figure 66 : Nombre de postes salariés pour 100 habitants à Houyet et dans les communes voisines en 2022 (Source : IWEPS)*

Ces constats au niveau des postes proposés dans la commune est confirmé par le ratio d'emploi intérieur[16]. Si celui-ci a augmenté d'environ 5,5 points depuis 2008, on constate que depuis quelques années, celui-ci reste assez stable (aux alentours de 40) et que ce taux est un des plus faibles (en dehors d'Hastière) comparé aux communes voisines. En 2021 , le taux était de 43,3% contre 60,8% en moyenne en Wallonie.

[16] Ratio d'emploi intérieur = emploi à l'intérieur de la commune / population de 15 à 64 de la commune (moyenne annuelle)

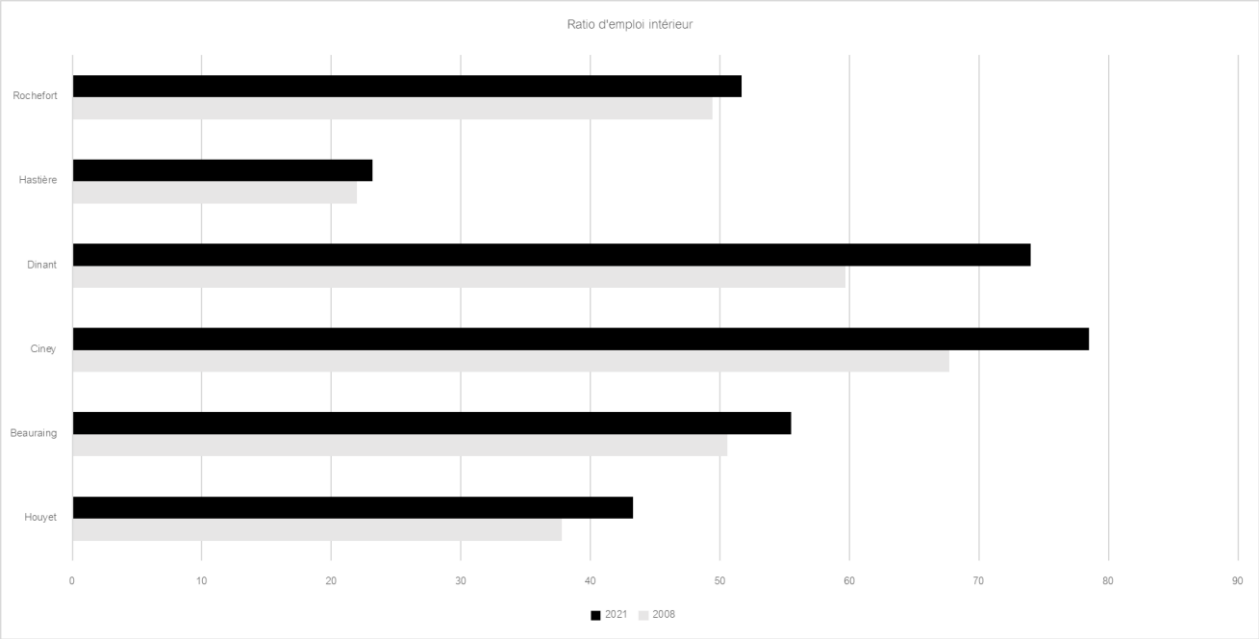


*Figure 67 : Ratio d'emploi intérieur à Houyet et dans les communes voisines en 2008 et 2021 (Source : IWEPS)*

L'offre d'emploi a augmenté au cours de ces dernières années mais pas suffisamment au regard de l'évolution de la population et de la population active. Les habitants sont donc effectivement contraints de se déplacer pour trouver du travail.

Cependant, si des Houyétois se déplacent à l'extérieur de la commune pour travailler, des résidents de communes voisines viennent travailler à Houyet.

264 personnes se rendent à Houyet pour travailler. Celles-ci proviennent principalement des communes voisines.

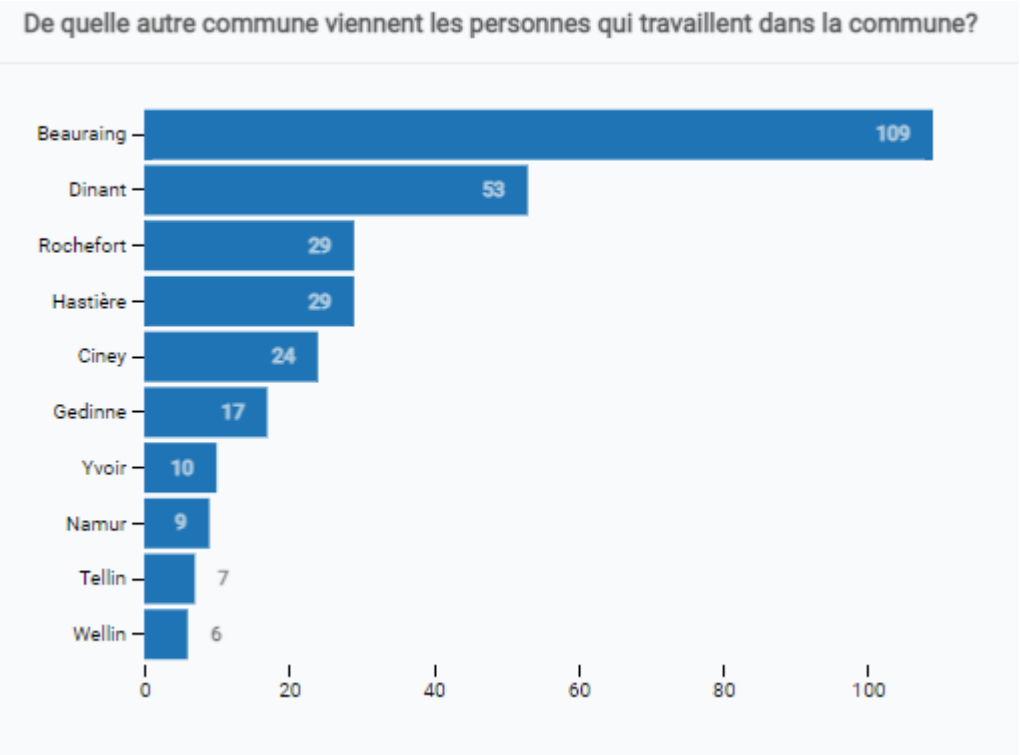


*Figure 68 : Origine des travailleurs à Houyet – 2020 (Source : SPF)*

### *21.3.3 L'EMPLOI SALARIE SELON LE TYPE DE SECTEUR*

Lorsque l'on s'intéresse au nombre de postes salariés au sein de la commune par secteur d'activités, on constate que l'administration, l'enseignement, la santé et le social représentent la plus grande part de postes salariés (39%). Mais que celle-ci reste inférieure aux moyennes des communes voisines et de la Région wallonne ( +/-42%).

En revanche, le secteur de la construction est très présent avec 28.7% des postes salariés proposés dans le territoire, contre 4,9% dans les communes voisines et 5,8% en Wallonie. La présence de la société TP Rénovation à Wanlin et d'autres sociétés spécialisées telles que la SA Gerday, SPRL Socome ou Lambert construction explique ces données.

Le secteur industriel est également bien représenté avec 12.2% des postes contre 5.5% dans les communes voisines.

La faiblesse des emplois dans les commerces par rapport aux voisins se constate également au niveau des postes salariés (12.5% à Houyet, contre 27.9% dans les communes voisines). Alors que la vocation touristique de Houyet (voir chapitre spécifique) pourrait laisser penser que cette catégorie d'emplois serait bien présente.

| 2022 | Part des postes selon le type de secteur d'activité (en %) | | |
|---|---|---|---|
| Secteur d'activité | Houyet | Communes limitrophes | Région wallonne |
| Agriculture et pêche | 1,6 | 1,2 | 0,5 |
| Industrie | 12,2 | 5,5 | 12,9 |
| Construction | 28,7 | 4,9 | 5,8 |
| Commerces, transports et Horeca | 12,5 | 27,9 | 20,1 |
| Services | 6 | 16,4 | 19,2 |
| Administration, défense, enseignement, santé, social | 39 | 44,2 | 41,5 |

*Figure 69 : Répartition des postes de travail salarié par secteur d'activité à Houyet, dans les communes limitrophes et en Région wallonne en 2022 (Source : IWEPS)*

A Houyet, les postes salariés sont proposés à 81,7% dans le secteur privé. 18,3% des postes sont donc proposés par le secteur public, ce qui est deux fois moins que dans les communes voisines (33,86%) et en Wallonie (32%). Si l'Administration communale et les écoles sont des employeurs importants de la commune, l'absence de grosses structures scolaires, de soins de santé… impacte la situation.

## 21.4 DEMANDEURS D'EMPLOI

Entre 2006 et 2018, le nombre total de demandeurs d'emploi a diminué de 26% passant de 296 personnes à 219 personnes. Mais depuis, cette tendance s'est ralentie et connaît même une légère augmentation. Ce nombre était de 259 en 2023. Cette tendance a également été enregistrée dans les communes voisines.

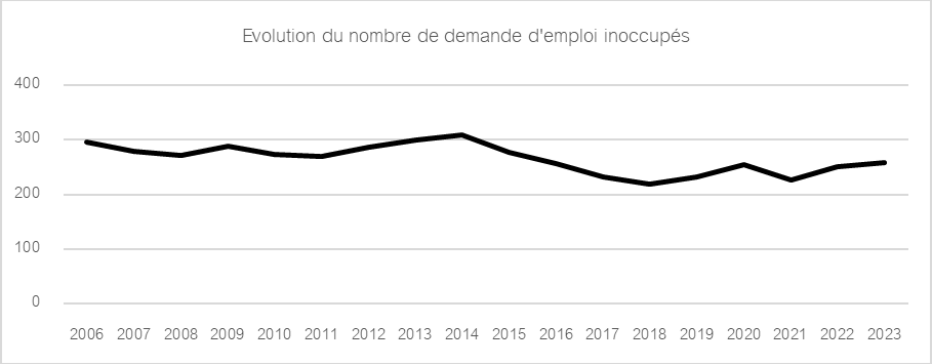


*Fig. 70. Evolution du nombre de demandeurs d'emploi entre 2006 et 2023(Source : IWEPS°*

Au cours de la même période, on remarque que le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a diminué de 22 unités, ainsi que les 25-49 ans (-60). Ce sont les demandeurs d'emploi plus âgés qui ont vu leur nombre augmenter (+35 unités).
Les changements de politique en matière de chômage de longue durée peuvent expliquer certaines situations, toutefois, on peut confirmer la difficulté pour certains de trouver du travail, d'autant que l'offre sur le territoire communal reste assez faible.

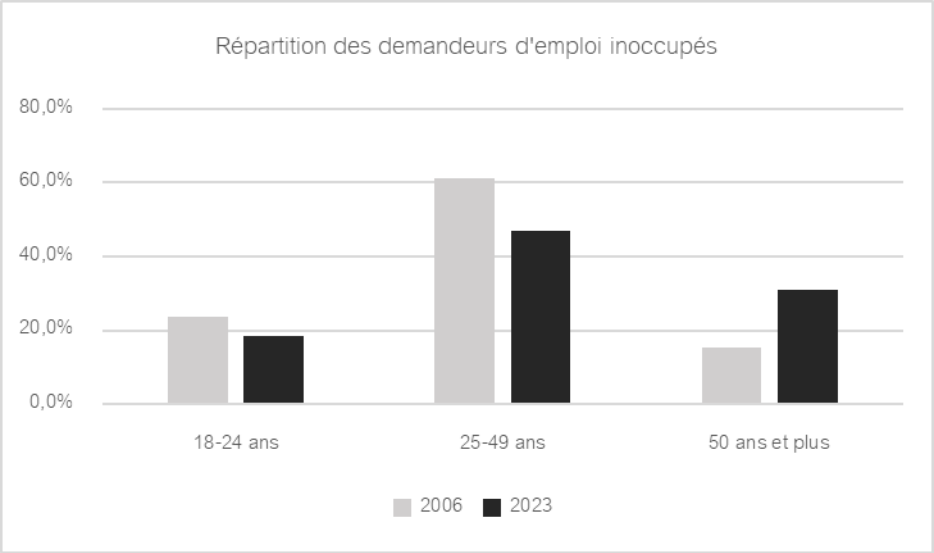


*Fig. 71. Répartition des demandeurs d'emploi en 2006 et 2023 (Source : IWEPS°*

Selon l'IWEPS : « Le taux de chômage rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la deman de de travail ».

| Taux de chômage |
| --- |
| Pop. sans emploi (actifs inoccupés) |
| Pop. active |

En 2023, le taux de chômage à Houyet des 15-64 ans est de 10,8%.

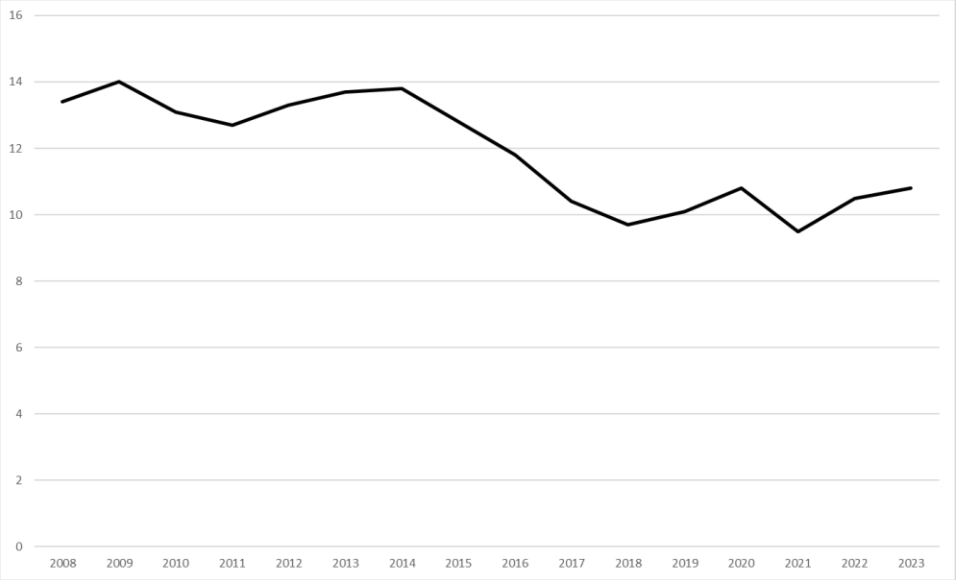


*Fig. 72. Evolution du taux de chômage entre 2008 et 2023 à Houyet (Source Iweps)*

Les autres communes ont des taux qui varient entre 10,7 et 18. Houyet a donc une situation nettement plus favorable que ses voisines.

De 1999 à 2023, le taux de chômage de Houyet a diminué de 2,6 % en passant de 13,4% à 10,8%%

| 2023 | Taux de chômage |
|---|---|
| Houyet | 10,8 |
| Beauraing | 12,6 |
| Ciney | 10,7 |
| Dinant | 16,9 |
| Hastière | 18 |
| Rochefort | 12,6 |

*Fig. 73. : Taux de chômage en 2023 par commune et en Région Wallonne (Source : Steunpunt WSE)*

Si on regarde ce taux selon différents critères, on constate que :

- Le taux de chômage de très longue durée (2 ans et plus) est inférieur à la moyenne wallonne (5% à Houyet contre 5.8% en Wallonie). Les communes voisines, en dehors de Ciney, ont un taux supérieur à celui de Houyet. Hastière atteint même les 9,3%.
- Il en est de même pour les taux de plus courte durée. La situation est meilleure que celle de la moyenne wallonne et des communes voisines.

Au niveau du taux de chômage des moins de 24 ans, si celui-ci est très élevé avec 25,6%, il est toutefois inférieur à celui de la Région Wallonne qui est de 30.9% et des taux des communes voisines (+/-31%).

Ces données démontrent que si la situation à Houyet est assez bonne, elle n'est cependant pas suffisante (notamment en termes d'emplois intérieurs) pour offrir un accès à l'emploi pour les plus jeunes.

## 21.5 REVENUS

### *21.5.1 REVENU MEDIAN* [17]

Pour l'année 2021[18], le revenu médian net par déclaration à Houyet s'élevait à 25.735 €. Ce montant est légèrement supérieur à celui de la Wallonie, qui correspond à 25.193 € ainsi qu'à celui de la moyenne des communes voisines : 23.837 €.

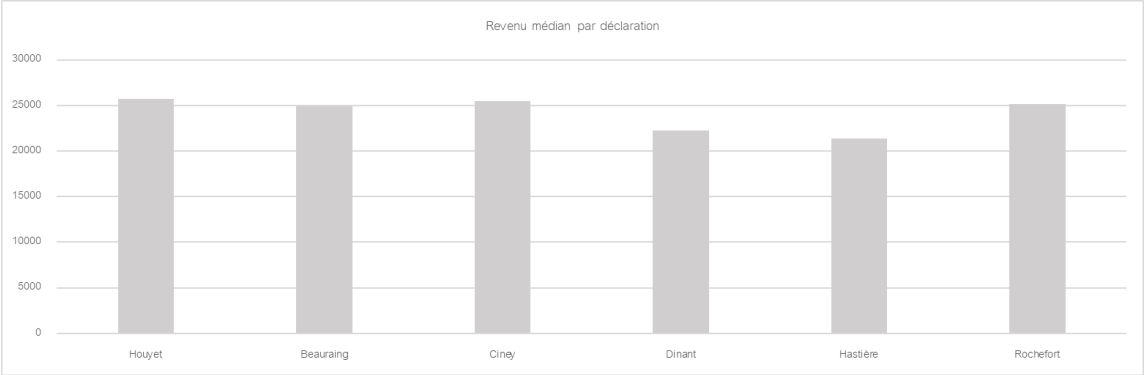


*Fig. 74. : Revenu médian par déclaration par commune en 2021 (Source : IWEPS)*

[17] *Le revenu médian par déclaration est le revenu correspondant à la déclaration située au centre de la série, lorsque les déclarations sont classées par ordre croissant des revenus.*

[18] *Dernières données disponibles lors de l'actualisation en avril 2024*

Au cours des dernières décennies, le revenu médian par déclaration a augmenté partout. On constate cependant, que si la situation en 1980 était assez proche dans toutes les communes (revenu de +/-9000 €), l'évolution a été très différente d'une commune à l'autre. Houyet a vu le revenu médian augmenter de 203% entre 1980 et 2021 ; alors que Hastière a connu une progression de 131%.

Houyet est la commune qui a connu la plus forte progression de revenu médian. Ce bon résultat peut s'expliquer par les bonnes situations au niveau des taux d'activité et de chômage.

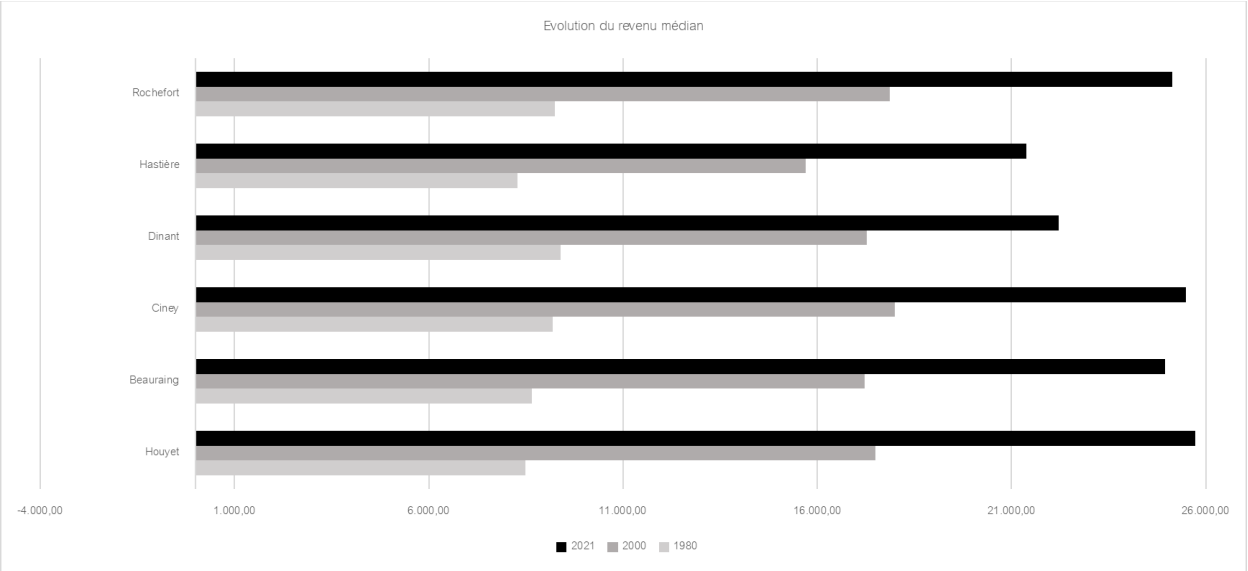


*Figure 75. : Evolution du revenu médian par déclaration par commune en 1980,2000 et 2021 (Source : IWEPS)*

### *21.5.2 DISTRIBUTION DES REVENUS*

Pour mesurer la dispersion de la distribution des revenus, les déclarations fiscales sont classées par ordre croissant de revenu et réparties en 4 parts égales séparées par 3 quartiles (Q1 : 25% des déclarations ont un revenu inférieur à Q1, Q2 = revenu médian : 50% des déclarations ont un revenu inférieur à Q2, Q3= 75% des déclarations ont un revenu inférieur à Q3). Les déclarations avec revenus imposables nuls ne sont pas prises en compte dans les calculs. L'indicateur rapporte la différence entre le 3ème et le 1er quartile à la médiane : (Q3-Q1) /Q2. Plus le coefficient interquartile est élevé, plus le degré d'inégalité de revenu est élevé. Comme il se réfère à la valeur médiane, il permet de comparer la dispersion de séries dont les valeurs médianes sont très différentes.

En 2021, ce coefficient à Houyet est de 92 contre 98 en Région Wallonne. On peut donc dire que le degré d'inégalité des revenus n'est pas trop important à Houyet, et est même légèrement meilleur que dans les communes voisines hors Hastière qui a un coefficient de 78). Toutefois, on constate que celui-ci a progressé de 11,5 points depuis 2001. Les inégalités entre les revenus sont donc de plus en plus fortes.

Si la part des personnes déclarant moins de 20.000 € / an diminue (57% en 2001, contre 35% en 2021), elle reste cependant élevée par rapport au « plus de 50.000 € » qui représentent 16,1% des déclarants. Le nombre de personnes vivant avec un revenu faible est donc encore important.

De plus, si on met en parallèle l'augmentation des revenus les plus élevés avec l'augmentation de la population due à un solde migratoire positif, on peut estimer que la nouvelle population qui s'installe à Houyet a certainement un niveau de vie supérieur.

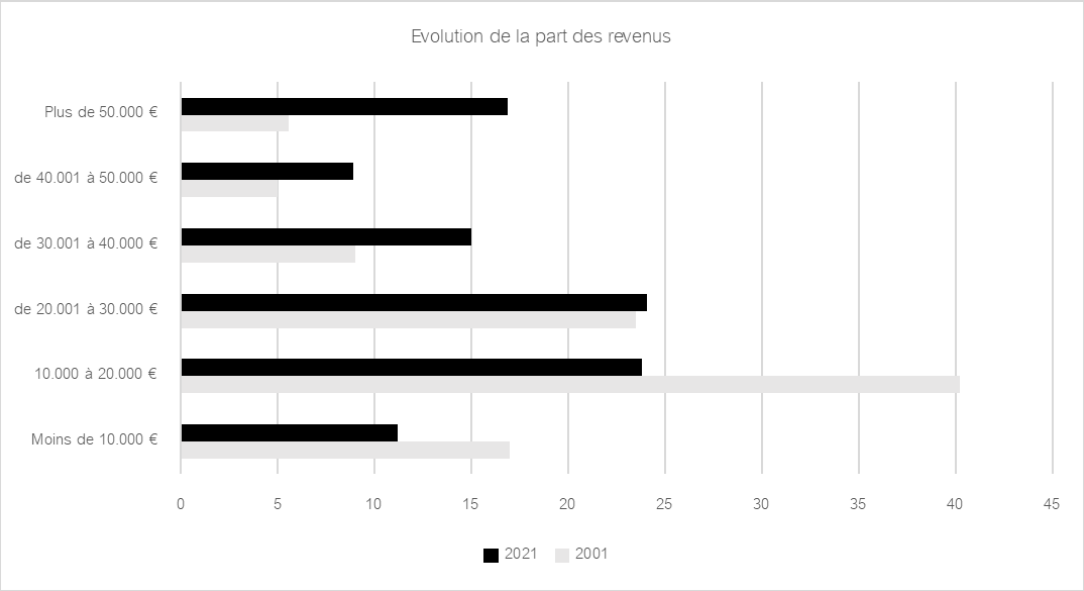


*Figure 76. : Evolution de la part des revenus en 2001 et 2021 (Source : IWEPS)*

### *21.5.3 LES AYANTS DROIT AU REVENU D'INTEGRATION SOCIALE*

En 2021, la part de bénéficiaires au revenu d'intégration sociale (RIS), calculée sur la population des 18-64 ans, était de 1,46% à Houyet contre 3,40% en Région wallonne et de 3,19% dans les communes limitrophes (dont 5,4 à Dinant),

Au cours de la période allant de 2003 à 2021, la part des bénéficiaires du RIS a beaucoup varié, augmentant puis diminuant successivement.

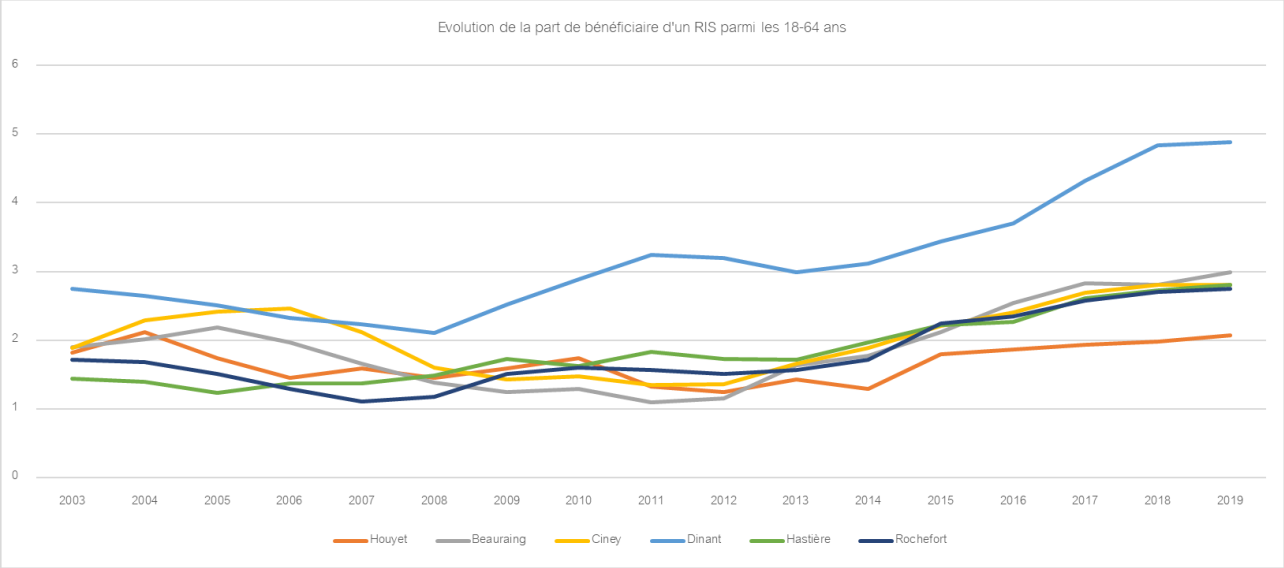


*Figure 77. : Evolution de la part des revenus entre 2003 et 2021 par commune (Source : IWEPS)*

On remarque également que ce sont les 18-24 ans qui connaissent la situation la moins favorable, ainsi si en 2003, la part des bénéficiaires pour cette tranche d'âge était de 2,56%, elle est en 2021 de 4,51%. La situation économique et les difficultés de trouver un emploi pour les plus jeunes se confirment ici également.

Selon le CPAS, les jeunes représentent 6 à 7 personnes bénéficiaires du RIS et demandeurs d'emploi.

Ce chiffre reste constant mais le public change parfois via un turn-over constant même si la plupart des jeunes étaient déjà présents en début d'année.

Ce public est suivi en parallèle via un agent du Forem et le Forem Contrôle. Il doit rendre des comptes aussi au Forem et est par ailleurs évalué sur sa recherche d'emploi, de formation, …

Le CPAS veille à être proactif face à ce public et leur propose généralement des ateliers sociaux en parallèle aux autres démarches (cf. point spécifique CPAS).

## 21.6 ASSOCIATIONS ET STRUCTURES DE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE ET À L'EMPLOI

### *21.6.1 CPAS*

Dans le cadre de ses actions (cf. point spécifique dans le chapitre « services »), le CPAS propose un accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle.

Le suivi individuel des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale propose :

- La réalisation d'un bilan général
- Réalisation d'un bilan de forces et faiblesses
- Réalisation d'un PIIS (Projet individualisé d'Intégration Sociale)
- Réalisation d'évaluations régulières
- Accompagnement régulier (mise à jour CV, orientation, informations, …)
- L'accompagnement collectif :
- Proposition de plusieurs ateliers sociaux récurrents (théâtre, cuisine, financier, alphabétisation, sport, …)
- Proposition de plusieurs ateliers « one shot » (entretien d'embauche, graff, , …)
- Un job coaching : Via une convention cadre avec le Forem et le CPAS de Rochefort, suivi individuel des bénéficiaires proches de l'emploi
- Le CPAS comme employeur : Via notamment le contrat art.60§7, le centre engage un bénéficiaire afin qu'il soit mis à disposition d'une asbl/service communal, …

### *21.6.2*

### *21.6.3 AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL (ADL)*

Aucune ADL n'existe sur le territoire de Houyet.

### *21.6.4 AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI (ALE), MAISON DE L'EMPLOI*

La commune dispose d'une ALE. Elle propose des activités d'aide à domicile, d'aide au petit entretien de jardin, d'aide à la garde d'enfants.

En 2022, 18 personnes sont mises à l'emploi via l'ALE et une quarantaine de personnes font appel aux services proposés.

La Maison de l'Emploi a été développée en partenariat avec le Forem et la Commune de Rochefort. Ses bureaux sont installés à Rochefort. Une permanence est proposée le jeudi à Houyet dans l'espace Citoyen.

## 21.7 PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (PAE)

La zone d'extraction de Wanlin a partiellement été convertie en Zone d'activité économique mixte. Il s'agit d'une zone privée occupée par le propriétaire à savoir, le Holding T&P et Holding Nonet.

Un projet de création d'une zone d'activités mixtes publique de 9 ha est en cours d'étude (via un PCAR) sur le site de l'ancienne briqueterie de Wanlin.

Le Bureau Economique de la Province de Namur propose également 2 halls relais à Celles de +/- 230 m².

## 21.8 SYNTHÈSE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ Un taux d'activité supérieur à la moyenne wallonne et en progression.<br>▪ Un taux d'emploi supérieur à la moyenne wallonne et en progression.<br>▪ La part de l'emploi indépendant dans le secteur de l'agriculture qui, malgré une diminution, reste supérieure à celle des communes voisines.<br>▪ Un nombre de postes salariés sur le territoire en progression.<br>▪ Un secteur de la construction et de l'industrie plus présents à Houyet que dans les communes voisines.<br>▪ Le nombre de demandeurs d'emploi diminue même chez les plus jeunes.<br>▪ Un taux de chômage plus faible à Houyet que dans les communes voisines.<br>▪ Forte progression du revenu médian net par déclaration.<br>▪ La part des bénéficiaires au revenu d'intégration sociale inférieure à celle de la Région Wallonne et des communes voisines.<br>▪ Deux halls-relais<br>▪ Un projet de Zone d'activité économique mixte à Wanlin | ▪ Le taux d'emploi des jeunes est en diminution.<br>▪ Le nombre d'indépendants à titre principal est en légère diminution.<br>▪ Le nombre d'indépendants complémentaires et après la pension est en augmentation : peut-être le signe d'une nécessité de compléter ses revenus.<br>▪ La part de l'emploi indépendant dans les commerces et services qui est inférieure à celle des communes voisines et qui tend à diminuer.<br>▪ Un nombre de postes salariés qui reste trop faible par rapport à l'évolution de la population vu l'absence de gros employeurs (notamment publics), de parcs d'activités.<br>▪ Des habitants contraints de sortir de la commune pour travailler.<br>▪ La part des postes salariés dans les commerces, Horeca, services et administration qui est plus faible à Houyet que dans les communes voisines et en Région Wallonne.<br>▪ Un revenu médian net par déclaration légèrement inférieur à la moyenne wallonne.<br>▪ Augmentation des inégalités entre les revenus. |

# 22. ÉCONOMIE

## 22.1 ENTREPRISES

### *22.1.1 CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES*

En 2021, On dénombrait 502 entreprises actives [19] sur le territoire communal. Celles-ci se répartissaient comme suit :

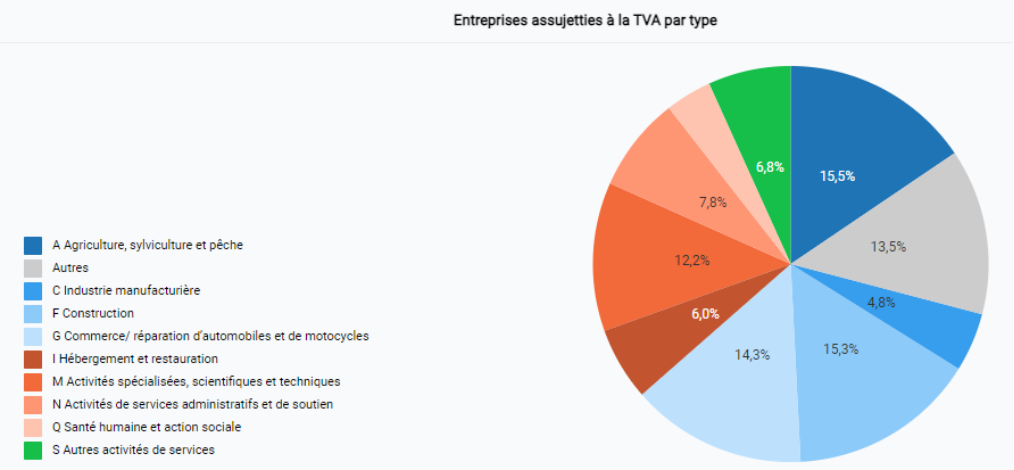


*Figure 78. : Les entreprises par secteurs d'activités à Houyet (Source : SPF)*

15,5 % des entreprises sont actives dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche, ce qui représentent 78 entreprises.

Le second secteur est celui de la construction avec 15,3% des entreprises. Ce pourcentage est à mettre en lien avec le nombre de salariés qui travaillent dans la construction.

Le troisième secteur qui enregistre le plus d'entreprises est celui du commerce/réparation d'automobiles et motocycles (72 entreprises).

On remarque également que le secteur de la restauration et de l'hébergement occupe 30 entreprises, soit 6% du nombre total.

Depuis 2008, le nombre d'entreprises a augmenté de 138 unités, soit une progression de 38%.

Ce sont surtout les entreprises actives dans les services qui ont le plus progressé : +108%

On retrouve ensuite une progression de 51% dans la construction : + 26 nouvelles entreprises.

Le secteur de l'hébergement et de la restauration reste stable. Ce qui n'est pas le cas de l'agriculture qui a perdu près de 6% de ses entreprises en un peu plus de 10 ans : -5 unités.

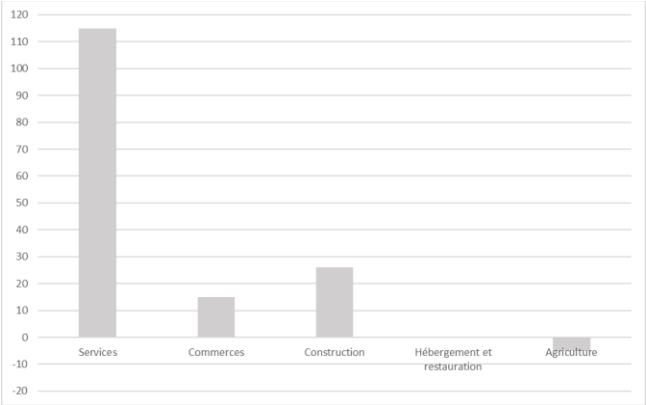


*Figure 79. : Evolution des entreprises par secteurs d'activités à Houyet en 2008 et 2021 (Source : STABEL)*

[19] Nombre d'entreprises assujetties à la TVA.

### 22.1.2 ENTREPRISES OCCUPANT DES SALARIES

Sur les 502 établissements, 98 occupent au moins 1 poste salarié, contre 84 en 2008, soit une progression de 14 unités.

Seulement 1 entreprise sur 5 propose donc au moins 1 emploi salarié. Cette situation peut expliquer le faible ratio d'emploi intérieur.

Les entreprises locales sont essentiellement des entreprises individuelles.

72% de ces entreprises occupent entre 1 et 4 salariés. Depuis 2008, le nombre de ces entreprises a très légèrement progressé (+6 unités). Seulement 16% des établissements proposent plus de 10 postes. Les entreprises qui occupent entre 20 et 49 salariés sont celles qui ont le plus souffert ces 10 dernières années : -2 unités.

En revanche, les entreprises de 5 à 9 salariés ont progressé de 3 unités (en passant de 8 à 11 en 2022).

En 2022, 3 entreprises occupent plus de 50 personnes.

Les plus gros employeurs sont la beurrerie Mathot, la maison de repos, TP Rénovation, Aide Mesniloise aux Handicapé et la Boule de Cristal

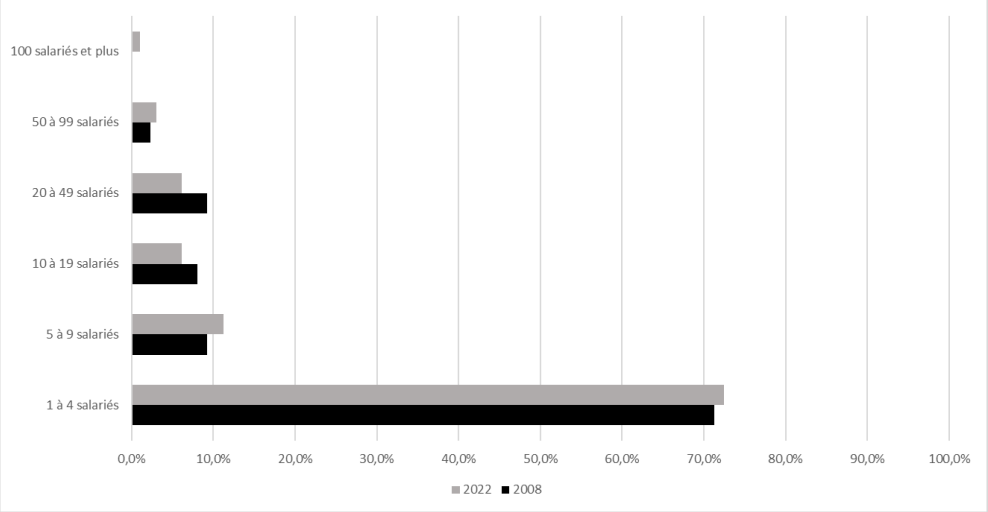


*Figure 80. : Les établissements occupant au moins 1 poste salarié par taille à Houyet en 2008 et 2022 (Source : IWEPS)*

### 22.1.3 POLITIQUE COMMUNALE 2018-2024

La politique communale prévoit :

- La finalisation du projet de Parc d'activité sur le site de la briqueterie de Wanlin
- Faire que l'éolien déjà très présent sur la commune soit un vecteur de développement. Au-delà des taxes, la Commune souhaite pousser les promoteurs à créer de la valeur ajoutée locale à cette production d'énergie verte.
- Être au centre des synergies entre les différents acteurs œuvrant dans le soutien au développement de l'économie et des emplois locaux.

## 22.2 AGRICULTURE

En 2020, le secteur primaire (agriculture, sylviculture et pêche) occupait 22,6% des emplois indépendants et 1,6% des emplois salariés soit environ 149 postes de travail et représentait 78 entreprises.

Selon le dernier recensement agricole de 2012, 113 personnes (exploitant, conjoint, membre de la famille, personne non familiale occupée régulièrement et irrégulièrement (saisonnier, occasionnel, travailleur des entreprises de travaux agricoles) )sont occupées dans l'agriculture à Houyet. Soit une moyenne de 1,98 personnes par exploitation.

### *22.2.1 EXPLOITATIONS AGRICOLES*

En 2022, on recensait 53 exploitations agricoles sur le territoire de Houyet.

Comme partout ailleurs, le nombre d'exploitations a fortement diminué au cours de ces 30 dernières années : perte de 90 exploitations soit 63% entre 1990 et 2022.

On constate cependant une certaine stabilisation de l'offre depuis 2011 avec une cinquantaine d'exploitations encore en activité.

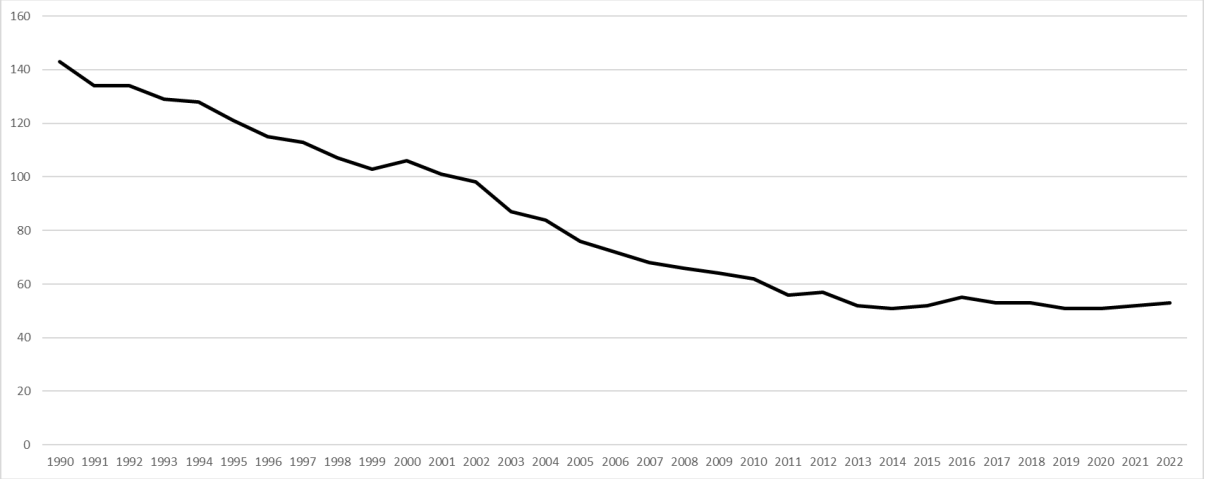


*Figure 81. : Evolution du nombre d'exploitations agricoles à Houyet de 1990 à 2020 (Source : CAPRU)*

### *22.2.2 SUPERFICIE AGRICOLE UTILE (SAU)*

En 2021, la SAU de Houyet s'élevait à 5.020 ha, soit 44% du territoire de la commune. Il s'agit d'un secteur important pour l'économie de la commune, mais aussi pour son influence paysagère. Les statistiques annuelles depuis 1990 nous montrent des évolutions fortes entre les années. Il faut prendre en compte la courbe des tendances pour analyser l'évolution de la SAU, à savoir une tendance à la diminution mais très légère.

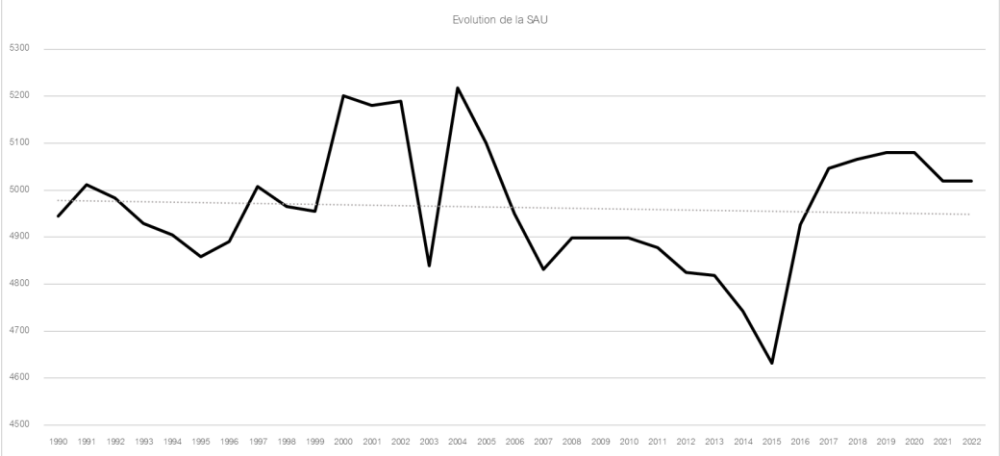


*Figure 82. : Evolution de la SAU à Houyet de 1990 à 2022 (Source : CAPRU)*

### 22.2.3 TAILLE DES EXPLOITATIONS

Si on regarde l'évolution de la SAU et l'évolution du nombre d'exploitations, on constate une augmentation très forte de la SAU moyenne par exploitation au cours de ces 30 dernières années. Elle est passée de 34 ha en 1990 à 94 ha en 2022.

En 2022, la taille moyenne des exploitations à Houyet est 1,6 fois plus importante que celle de la Wallonie.

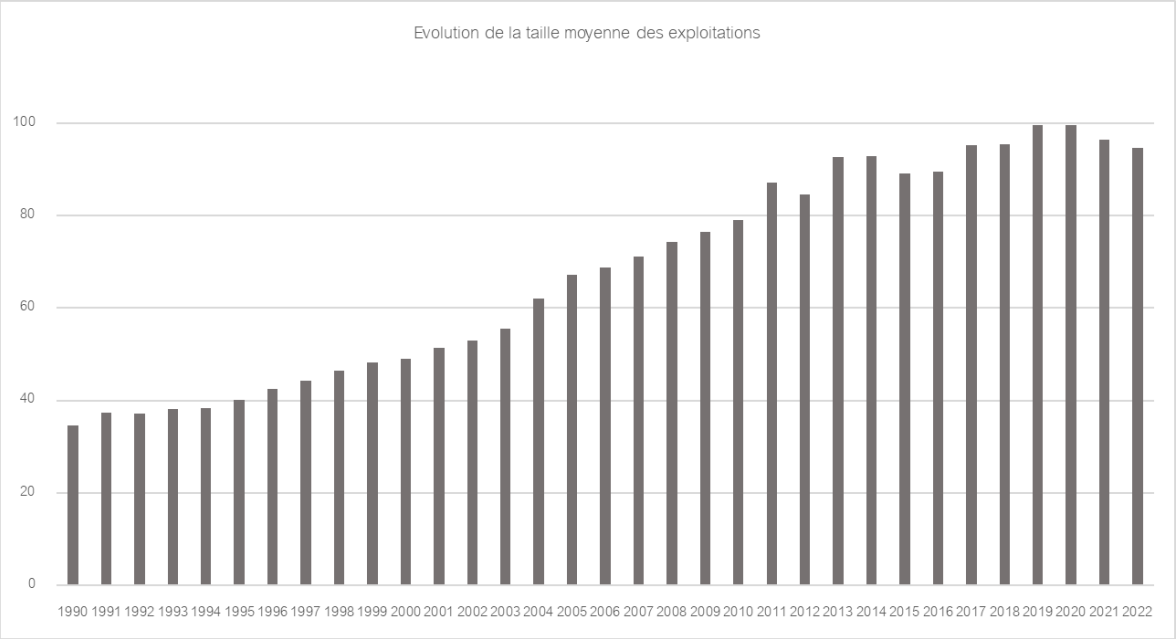


*Figure 83. : Evolution de la taille moyenne des exploitations à Houyet de 1990 à 2022 (Source : CAPRU)*

### 22.2.4 PRODUCTIONS AGRICOLES

En 2022, 2.297,55 Ha sont des terres arables et 2.586,55 Ha sont couverts d'herbe. On a donc la moitié de la SAU consacrée aux prairies et l'autre aux productions.

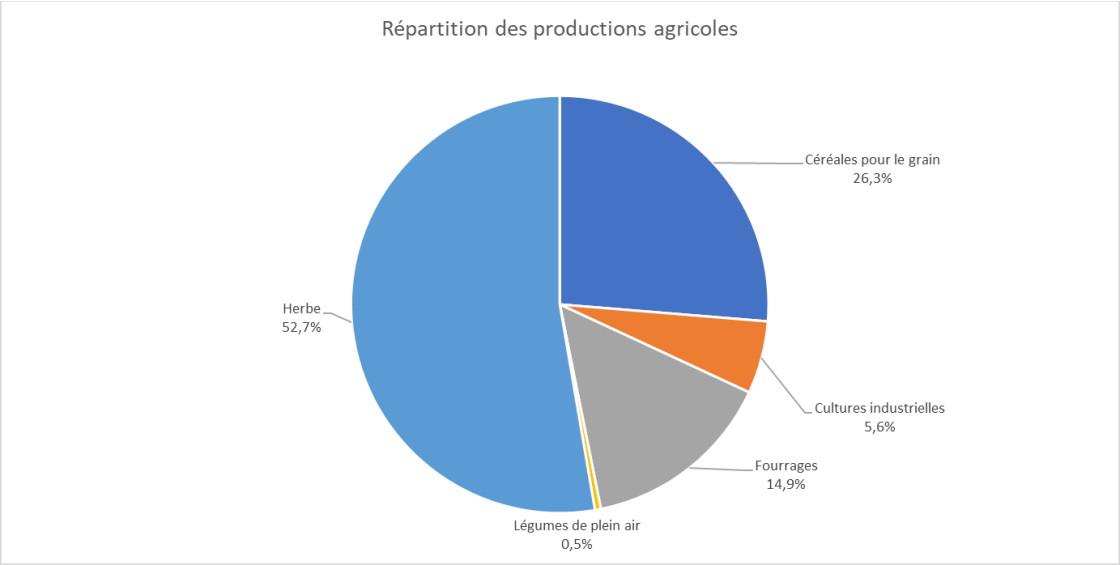


*Figure 84 : Utilisation de la SAU en 2022 à Houyet (Source : SPF)*

Les productions agricoles les plus importantes sont les céréales pour le grain et plus particulièrement le froment (50% de ces productions). Suivent ensuite les fourrages et les cultures industrielles. Au sein de ces dernières, c'est le Colza qui est le plus produit (71%).

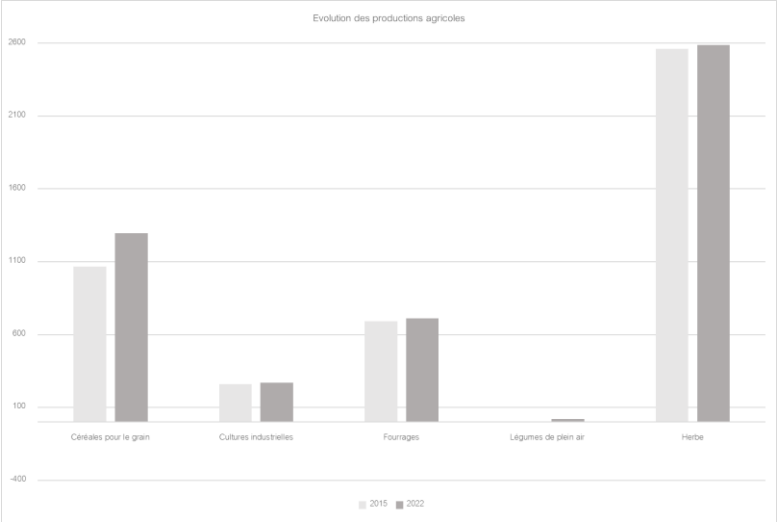


*Figure 85 : Evolution des productions agricoles à Houyet (Source : SPF)*

Si on observe les productions et leur évolution, on constate que :

- La superficie destinée aux céréales pour le grain a fortement progressé entre 2015 et 2022 (+18%). La production de froment et d'orge s'est donc renforcée au cours des dernières années.
- Les cultures industrielles ont progressé de 4% tout comme les superficies destinées au fourrage (+3%).
- La culture de légumes en plein air a commencé à se développer à partir de 2015. Elle ne représentait que 0% de la SAU, en 2015. Cette progression reste cependant très faible et marginale dans la mesure où elle ne représente que 0,5% de la SAU en 2021.

Les productions agricoles restent donc classiques et très en lien avec la région de la Famenne : « *Les prairies permanentes recouvrent 68 % de la SAU et les cultures fourragères 15 %. Près d'un hectare sur cinq est consacré aux céréales » (source : https://etat-agriculture.wallonie.be/contents/indicatorsheets/EAW-A_I_d_2.html).*

### *22.2.5 ELEVAGE*

En 2022, on recensait 9127 bovins, 2095 porcins et 68.100 volailles répartis dans le territoire. 66% des exploitations font de l'élevage de bovins. Si on regarde le nombre de bêtes par Ha de la SAU, on constate que les moyennes sont inférieures à 1,8 bête par Ha pour les bovins. Pour ce qui est des porcins, la proportion est moins importante avec 0,4/ha. C'est Hastière qui a le plus haut taux avec 3,2 bêtes/ha. A titre de comparaison, les moyennes wallonnes sont de 1,64 bovins/Ha et 0,53 porcins /Ha.

Le territoire de Houyet compte trois porcheries à Celles, à Hérock et à Mesnil-St-Blaise.

L'élevage de volailles se concentre surtout dans deux exploitations, l'une à Mesnil-St-Blaise et l'autre à Celles.

On constate ici encore, que l'agriculture a les caractéristiques de la Famenne où l'élevage de bovins est fortement présent.

| Nombre de bêtes par Ha de la SAU | Bovins | Porcins | Volailles |
|---|---|---|---|
| Houyet | 1,8 | 0,4 | 13,6 |
| Beauraing | 1,6 | 0,6 | 16,7 |
| Ciney | 1,4 | 0,6 | 7,5 |
| Dinant | 1,7 | 0,3 | 22,5 |
| Hastière | 1,4 | 3,2 | 157,2 |
| Rochefort | 1,6 | 0,8 | 12,4 |
| *Moyennes des communes voisines* | 1,2 | 0,6 | 17,5 |

*Figure 86: Nombre de bêtes/HA SAU en 2022 (Source : SPF économie)*

### 22.2.6 GESTION ENVIRONNEMENTALE

Selon les statistiques du SPW-DG03 publiées pour l'année 2010[20], le taux de participation global aux MAE (soit le nombre d'agriculteurs exploitant au moins 10 ares dans la commune et ayant au moins 10 ares en MAE / le nombre d'agriculteurs exploi tant au moins 10 ares dans la commune) était de 60,6% pour Houyet. Ce taux est nettement supérieur à celui enregistré au niveau wallon (41,2%) et de plus de 2% supérieur à la moyenne des communes limitrophes. Seule la commune de Rochefort fait mieux avec un taux de participation de 70,4%.

| 2010 | Taux de participation aux MAE (%) |
|---|---|
| Houyet | 60,6 |
| Beauraing | 72 |
| Ciney | 50,7 |
| Dinant | 45,9 |
| Hastière | 50,6 |
| Rochefort | 70,4 |
| *Moyennes des communes voisines* | 57,92 |
| **Wallonie** | **41,2** |

*Figure 87: Participation aux MAE (Source : SPF économie)*

### 22.2.7 EXPLOITATIONS BIO

En 2022, 17,2% de la SAU est concernée par des productions végétales biologiques.

### 22.2.8 RESILIENCE ALIMENTAIRE

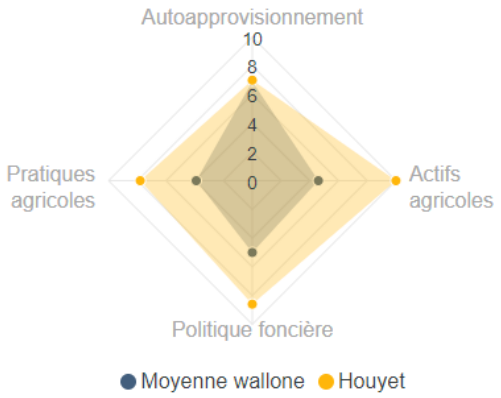


Selon le calculateur de l'état de résilience alimentaire, la situation de la commune de Houyet est la suivante :

- 5,7/10 en autoapprovisionnement humaine, ce qui signifie que la production est insuffisante pour couvrir tous les besoins alimentaires du territoire.
- 8,2/10 en autoapprovisionnement animale, ce qui signifie que la production fourragère est presque suffisante pour nourrir le cheptel nécessaire à l'alimentation humaine sur ce territoire.
- 10/10 en actifs agricoles, ce qui signifie que c'est en proportion plus élevée que la moyenne Wallonne. La commune de Houyet compte 114 actifs agricoles permanents sur son territoire pour une population totale de 4987 habitants, ce qui correspond à 2.23 % de la population totale de l'enti té.
- 8,6/10 en politique foncière. Ce score a pour objectif de rendre compte de la surface agricole utile disponible par habitant et du rythme d'artificialisation des sols sur les dernières années.
- 5,1/10 en pratiques agricoles Ce score a pour objectif de rendre compte de la durabilité des pratiques agricoles sur le territoire. Il est basé sur l'assemblage de deux indicateurs différents : l'indicateur MAEC et la part de surface biologique

[20] Dernières données disponibles

constituant la SAU de ce territoire. La commune de Houyet possède un score de 5.1/10 de surface bio au sein de sa SAU totale, ce qui signifie que la part de SAU est en dessous de l'objectif wallon fixé pour 2030

### *22.2.9 PRODUITS LOCAUX ET CIRCUITS COURTS*

La commune de Houyet est notamment connue via l'entreprise Mathot spécialisée en fabrication de beurre.

Mais d'autres producteurs sont également présents et proposent de la vente directe. Les produits vont de la bière, en passant par le beurre, la viande, les légumes….

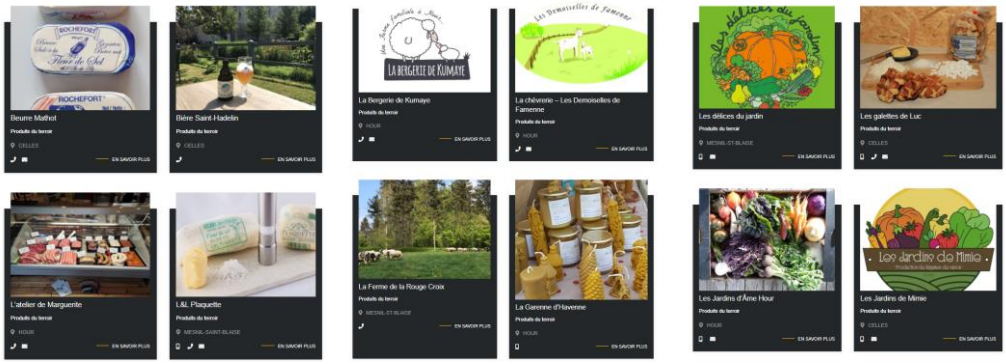


Au niveau des circuits courts, on remarquera le marché des petits producteurs à Hour qui se déroule deux fois par mois le samedi durant l'été

Celui-ci rencontre un certain succès tant au niveau des producteurs que des consommateurs.

Parmi les commerçants, on peut signaler la présence d'une épicerie ambulante locale et zéro déchet.

### *22.2.10 POLITIQUE COMMUNALE 2018-2024*

Les objectifs de la commune sont de :

- Viser une production agricole de proximité, privilégiant les circuits courts.
- Se soucier des réalités quotidiennes et des conditions parfois difficiles des agriculteurs (sécheresse, calamités, …)
- Organiser le transit des bâches plastiques et cordages.
- Veiller à l'entretien des voiries agricoles.

## 22.3 RÔLE ÉCONOMIQUE DE LA FORÊT

Comme mentionné précédemment, 41,6% du territoire est occupé par les forêts (contre 29,3% en Wallonie). La forêt joue donc un rôle important dans les paysages et l'attrait de la commune (voir économie touristique).

85% de la forêt est privée. C'est la Donation royale qui est la plus grande propriétaire forestière du territoire (52%).

La commune est propriétaire de 750 ha de forêt. Celle-ci a mené une procédure de certification PEFC de sa forêt.

Au niveau économique, la forêt est source de différents revenus :

- La vente de bois marchands et de bois de chauffage représente 62.000 € annuel soit 0,68% des recettes communales.
- La location de chasses représente 70.000€ annuel soit 0,7% des recettes communales.

Au niveau des entreprises du bois, l'économie se répartit entre les secteurs primaire et secondaire, de l'exploitation directe à la transformation du bois.

Les entreprises liées à la transformation du bois restent peu nombreuses.

## 22.4 INDUSTRIE ET CONSTRUCTION

Le secteur de l'industrie et l'artisanat représente 20,9% des indépendants et 12% des salariés, la construction occupe 28,7% des salariés, soit un total de 474 postes répartis dans 93 entreprises, soit une moyenne de 5 postes par entreprise.

Les principales entreprises de la commune sont :

- T&P rénovation,
- Gerday SA,
- Socome,
- Lambert construction.

## 22.5 COMMERCES

Les statistiques annuelles du SPF annoncent 72 entreprises assujetties à la TVA active dans le secteur du commerce/réparation d'automobiles et de motocycles.

Dans les faits, l'offre commerciale de détail est très faible. On compte sur tout le territoire :

- 4 boucheries
- 2 boulangeries
- 2 coiffeurs
- 2 épiceries

La faible offre commerciale implique donc, à nouveau, de se déplacer à Dinant, Ciney ou Beauraing pour avoir accès à des commerces spécialisés en alimentation, vêtements, soins… et grandes surfaces.

## 22.6 TOURISME

### *22.6.1 MAISON DU TOURISME*

La commune de Houyet fait partie de la Maison du Tourisme Famenne Ardenne.

Ce territoire couvre également Beauraing, Rochefort, Nassogne, Marche-en-Famenne, Hotton et Durbuy.

Ces communes constituent également le Géopark Famenne-Ardenne.

Le positionnement implicite de la Maison du Tourisme est la nature et la randonnée.

Au sein de ce territoire, Houyet se distingue notamment par la présence de la Lesse

### *22.6.2 OFFICE DU TOURISME*

La commune a un Office du Tourisme.

Situé à la gare de Houyet, celui-ci accueille les visiteurs du lundi au samedi.

Il se charge également de la communication et de la promotion de la commune via le site internet https://tourismehouyet.be/ et différentes brochures.

Le positionnement explicite de Houyet est le « Paradis des promeneurs ».

Outre l'accueil des visiteurs, l'Office du tourisme organise également des balades guidées durant l'année.

En moyenne 500 personnes participent chaque année.

Chaque année, un set de table est édité par l'Office du Tourisme et transmis au secteur Horeca du territoire. En 2021, le set a été réalisé avec les élèves de 4ème et 5eme primaire de l'école libre de Hour.

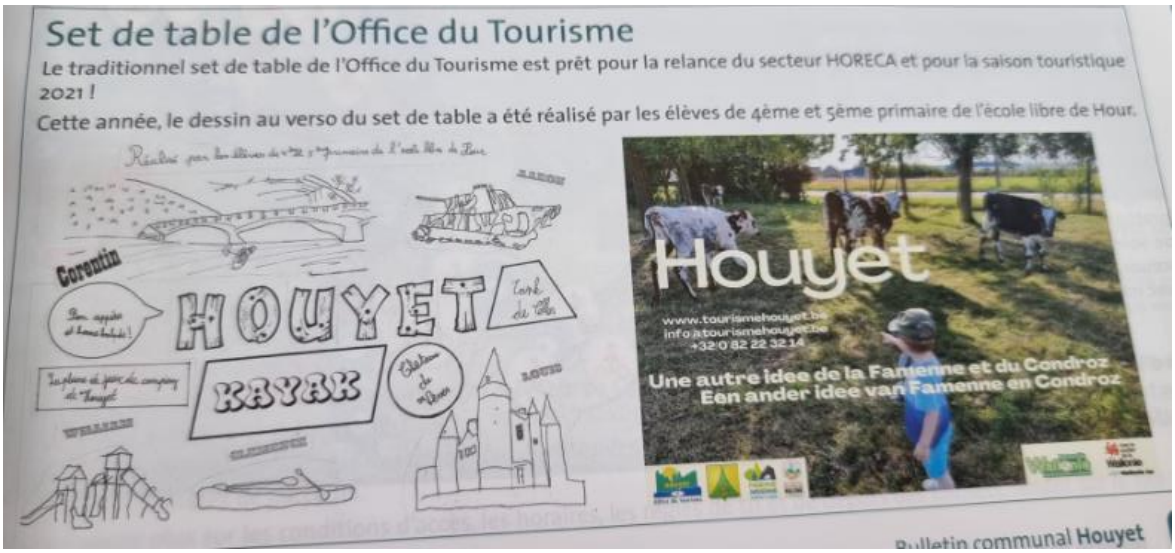


### *22.6.3 POLITIQUE COMMUNALE 2018-2024*

Le Collège souhaite organiser un tourisme communal durable et autonome par une réelle politique de valorisation des atouts et ressources locales, à savoir :

- Proposer des activités touristiques innovantes, en collaboration avec l'Office du Tourisme.
- Entretenir le réseau de promenades et en intensifier la promotion.
- Mettre en valeur les points de vue incontournables des villages.
- Améliorer l'attractivité du Ravel et étudier sa connexion avec Beauraing-Givet.

- Négocier avec les différents prestataires en vue de proposer des packs pour fidéliser les touristes de passage (activités touristiques, logement, Horeca, …)
- Rechercher de nouveaux partenariats extérieurs, tout en préservant son indépendance.

### *22.6.4 VISITES*

En matière de visites et d'activités, le territoire de Houyet propose :

- Le château de Vêves qui propose aux petits et grands de découvrir un véritable château de conte de fée.
- L'écomusée de la besace qui permet de découvrir la vie locale et l'artisanat d'antan.
- Celles, un des plus beaux villages de Wallonie.
- Des balades découverte et d'interprétation à Celles et à Houyet.

Les activités de visite sont exclusivement dédiées au patrimoine et à l'histoire de la commune.

Un des atouts de la commune est la présence de deux sites de très grande valeur patrimoniale, à savoir Celles et le Château de Vêves.

Au fil des mois, l'un et l'autre vivent au rythme des activités et des visites.

L'asbl Les Plus Beaux Villages de Wallonie et les associations de Celles organisent des activités destinées à faire découvrir le village.

Le Château de Vêves est une propriété privée et la gestion touristique est assurée directement par les propriétaires.

Afin de renforcer la vocation touristique de son territoire, la Commune a pour projet de créer un centre d'interprétation sur la vie locale.

### *22.6.5 ACTIVITES SPORT NATURE*

Avec son positionnement, Houyet propose aux visiteurs des activités « nature » telles que

- De nombreuses balades à pied, à vélo et à cheval.
- La descente de la Lesse en Kayaks
- Le réseau Points-nœuds- Réseau Pays de Famenne à Vélo et le réseau de la province de Namur
- La location de vélos à Houyet (proximité du RAVeL)
- Le Royal Golf Club du Château Royal d'Ardenne.
- Le RAVEL.
- Des zones de pêche
- Des zones de baignade dans la Lesse

La commune compte 450 km de circuits balisés répartis en 63 balades allant de 4,4 à 14,2 km et deux circuits VTT.

Chaque village a au moins 1 point de départ de balade et min 2 promenades.

Mais, chaque année, ce sont plusieurs dizaines de milliers de personnes qui viennent surtout à Houyet pour embarquer dans un kayak et descendre la Lesse.

Si au début du XXème siècle, Houyet était une destination « Royale » avec un tourisme d'élite favorisé par la présence du domaine royal et la ligne ferroviaire, aujourd'hui, Houyet est passé dans un tourisme populaire de « tous en Kayak ».

Trop peu de ces clientèles sont captées notamment vu l'absence d'une offre de lieux en adéquation avec ces clientèles, à proximité de la gare.

L'activité « descente de la Lesse » génère plus d'inconvénients et de nuisance pour la commune que de retombées positives et durables. De plus, l'espace d'embarquement est une verrue dans paysage du village et des bords de Lesse.

Dans le cadre d'une étude de valorisation du Val de Lesse, l'ambition est de donner au territoire un positionnement de « Rural Expérience Territory » avec un tourisme axé sur la durabilité, l'expérience immersive et la mobilité douce.

### *22.6.6*

La commune compte 1 zone de baignade dans la Lesse à Houyet.

Celle-ci est située en rive gauche, à proximité de la plaine de jeux, sur une distance de 50 mètres en amont de la confluence avec le ruisseau de l'Ileau (Sous-bassin de la Lesse).

En 2023 l'indice de qualité était bon comme les années précédentes. La baignade y est donc autorisée.

Afin de donner plus d'attrait au site, la Commune a sollicité l'accompagnement du Bureau Economique afin de définir un projet d'aménagement et de le déposer dans le cadre de l'appel à projet cœur de village (septembre 2022). Le projet a été retenu. À Ce projet "Le cœur de l'Hileau" transformera la zone de baignade de la localité en un espace convivial, assortis d'aménagements tels que la rénovation de la plaine de jeux et (partiellement) de l'aire multisports existantes, la création d'un kiosque cou vert et d'un espace amphithéâtre, une amélioration de l'accès piétons ou encore de l'aménagement des berges.

Budget des travaux; 500.000 € HTVA. Le permis d'urbanisme a été obtenu et le marché des travaux est en cours d'analyse.

### *22.6.7 RESTAURATION*

Proposer une offre de restauration de qualité fait partie de l'attrait touristique d'un territoire. On trouve à Houyet une dizaine d'établissements. Ceux-ci se trouvent principalement à Celles ou à proximité de la Lesse (Gendron-Gare par exemple) ou du RAVEL (ex : Li P'tit Bambou à Ciergnon).

L'offre de restauration va du restaurant gastronomique à la friterie. 4 établissements se trouvent dans des hôtels.

### 22.6.8 HEBERGEMENTS TOURISTIQUES

Les hébergements touristiques présents sur le territoire communal sont des hôtels, des hébergements de terroir (gîtes, chambr es d'hôtes) et des campings. Sur un total de 726 lits, 430 (soit près de 60%) ne sont pas autorisés par le CGT.

| | Autorisé | | Non autorisé | | Total | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Nombre | Capacité | Nombre | Capacité | Nombre | Capacité |
| Hôtels | 4 | 85 | 1 | 33 | 5 | 118 |
| Terroir | 19 | 211 | 7 | 55 | 26 | 266 |
| Campings | 0 | 0 | 3 | 342 | 3 | 342 |
| | **23** | **296** | **11** | **430** | **34** | **726** |

*Figure 88: Hébergements touristiques au 31/12/2022 à Houyet (Source : CGT)*

La capacité moyenne d'accueil est de :

- 24 lits dans les hôtels,
- 10 lits dans les gîtes et chambres d'hôtes
- 114 lits dans les campings.

L'offre hôtelière est donc de capacité trop faible pour accueillir des cars ou grands groupes. En revanche, le type d'hôtellerie proposé, à savoir des petits établissements familiaux dans des bâtiments de caractère, associé à une restauration de qualité, permet de capter une clientèle plus individuelle qui recherche un cadre de qualité.

On notera que la majorité de l'offre se trouve dans le village de Celles. Ce qui donne au village un caractère vivant et tourist ique très fort.

Au niveau des gîtes, 42% de l'offre autorisée se trouve à Houyet (8 établissements) , 3 à Celles (16%) et 1 à 2 dans les autres villages.

Seul le village de Ver propose des chambres d'hôtes autorisées.

Une des caractéristiques des campings est la proximité de la Lesse. Que ce soit le Camping Paradisio, le camping des Skassis ou le camping de Houyet, tous sont situés en bord de Lesse. Ce qui peut poser des problèmes lors des périodes de fortes crues. C'est ainsi que le Camping de Houyet a été inondé en juillet 2021. Celui-ci fait actuellement l'objet d'une étude de revalorisation.

On notera que l'offre de camping est plutôt faible en termes de qualité. Alors que le territoire se positionne sur le créneau « nature », aucun camping ne s'inscrit dans une démarche éco, glamping…

Au niveau de la fréquentation, en 2022 près de 29.000 nuitées ont été enregistrées dans les hébergements autorisés. La durée moyenne de séjour est de 2,41 nuits. 96% des nuitées sont dans un but de loisirs. 38,3% des nuitées se font en Gîtes et chambres d'hôtes.

| | Arrivées | Nuitées |
|---|---|---|
| Loisirs | 11.389 | 27.486 |
| MICE | 143 | 369 |
| Autres raisons professionnelles | 291 | 683 |
| **Total** | **11.823** | **28.538** |

*Figure 89: Fréquentation touristique dans les hébergements autorisés en 2022 à Houyet (Source : CGT)*

On notera que le territoire n'a pas encore retrouvé son niveau de fréquentation d'avant la crise Covid 19. En effet en 2019, plus de 40.000 nuitées ont été enregistrées. Une tendance à la hausse était même constatée depuis 2015 (32.000 nuitées en 2015).

La fréquentation touristique est très estivale (33,8% des nuitées en juillet et août), liée aux périodes de vacances scolaires mais aussi automnale- 19,5 % en septembre et octobre-période appréciée pour les balades en forêt.

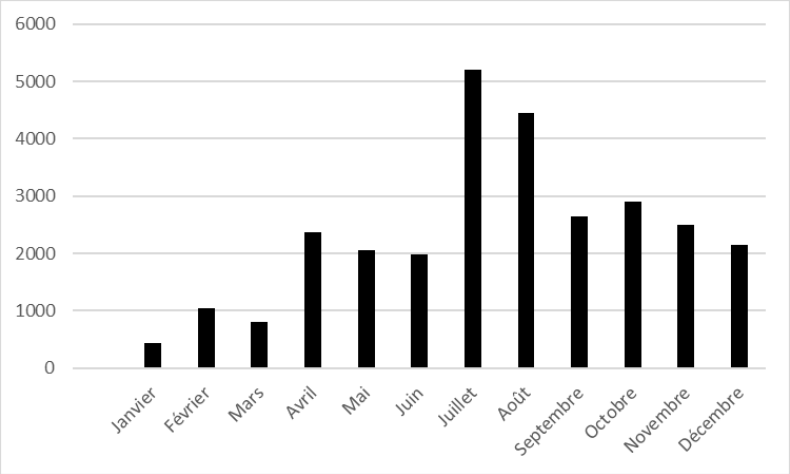


*Figure 90: Répartition des nuitées dans les hébergements autorisés en 2022 à Houyet (Source : CGT)*

82% de la clientèle est belge, suivie des Hollandais (12,4%) et des Français (3,2%).

L'offre d'hébergement totale à Houyet représente 5% de l'offre de lits de la Maison du Tourisme Famenne Ardenne. Au niveau de s nuitées, Houyet capte 4,8% des nuitées.

Par rapport aux communes voisines, on voit que Houyet fait mieux que Beauraing et Ciney mais nettement moins que Dinant, Hastière et Rochefort.

Le très haut nombre de nuitées à Hastière s'explique par la présence de villages de vacances.

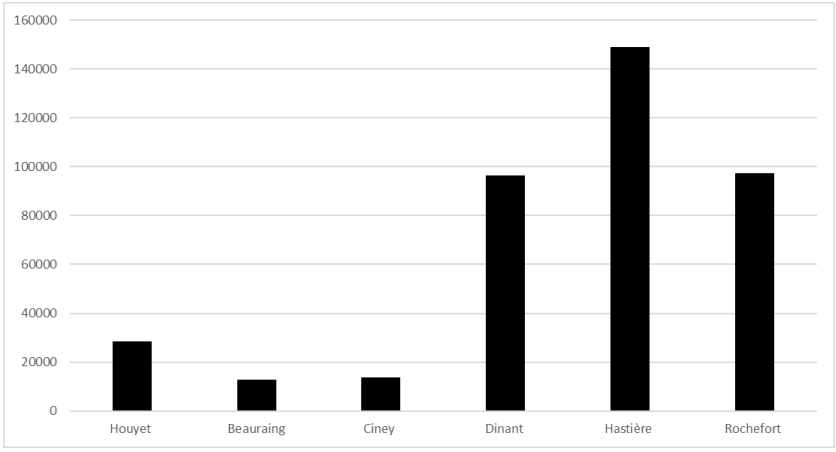


*Figure 91: Nuitées dans les hébergements autorisés en 2022 à Houyet et dans les communes voisines (Source : CGT)*

### *22.6.9 SECONDES RESIDENCES*

En 2023, la commune a comptabilisé 309 secondes résidences sur le territoire communal,

C'est Celles qui en compte le plus : 82, soit 26% du total.

Les secondes résidences rapportent près 200.000 € au budget communal par an (taxation).

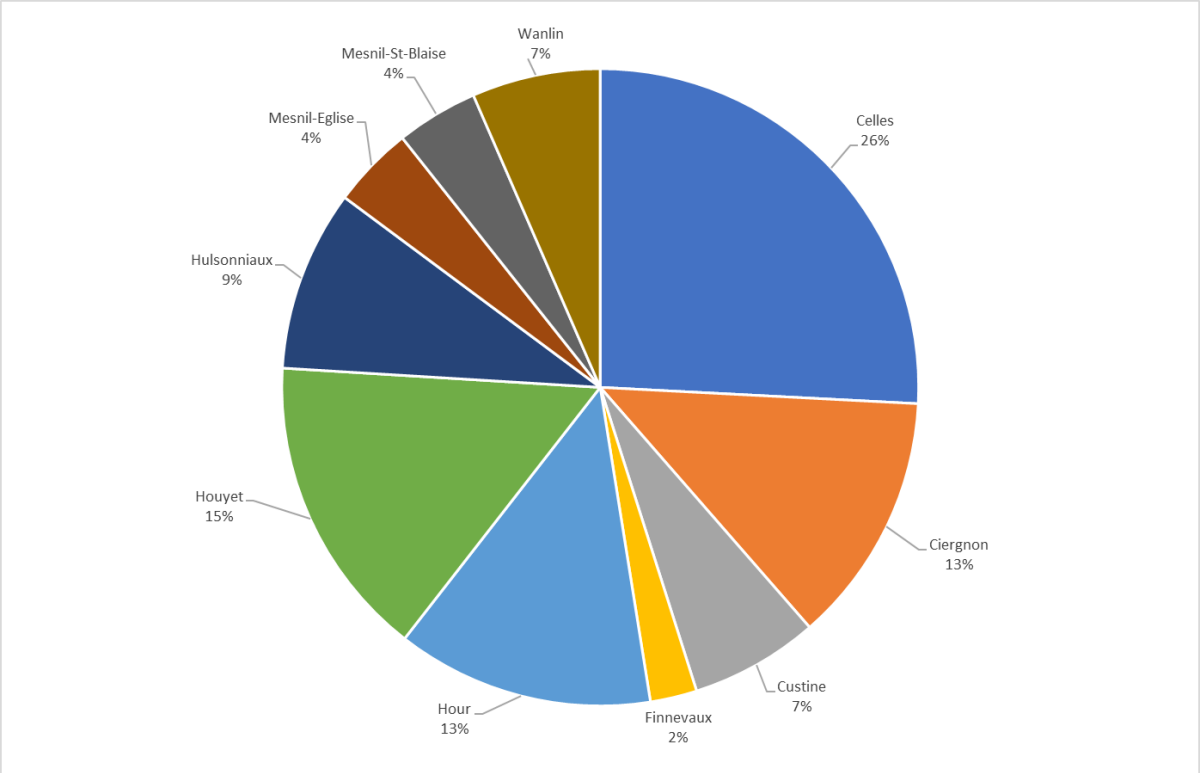


*Figure 92: Répartition des secondes résidences en 2023 (Source : commune)*

Si on regarde la situation par rapport au nombre d'habitants, on voit qu'il y a en moyenne 6,67 secondes résidences pour 100 hab. C'est Ciergnon qui a la plus forte densité pour 100 hab avec 13,74 secondes résidences, suivi de Celles avec 12,74. Mesnil-St-Blaise a quant à lui une moindre attractivité pour ce type de logements, alors que c'est le village qui connaît le plus fort développement démographique.

| Villages | Nombre d'habitants | Nombre de secondes résidences | Nombre de secondes résidences pour 100 hab |
|---|---|---|---|
| Celles | 683 | 87 | 12,74 |
| Ciergnon | 313 | 43 | 13,74 |
| Custinne | 321 | 22 | 6,85 |
| Finnevaux | 228 | 8 | 3,51 |
| Hour | 539 | 44 | 8,16 |
| Houyet | 994 | 52 | 5,23 |
| Hulsonniaux | 302 | 31 | 10,26 |
| Mesnil-Eglise | 186 | 14 | 7,53 |
| Mesnil-Saint-Blaise | 937 | 14 | 1,49 |
| Wanlin | 552 | 22 | 3,99 |
| **Total** | 5055 | 337 | 6,67 |

*Figure 93: Nombre de secondes résidences/100 hab en 2021 (Source : commune)*

## 22.7 SYNTHÈSE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ La majorité des entreprises dans les secteurs agricole, industriel et construction.<br>▪ Une bonne présence du secteur de la restauration et de l'hébergement : 30 entreprises.<br>▪ Progression du nombre de petites entreprises et des entreprises individuelles.<br>▪ 44% du territoire occupé par l'agriculture<br>▪ Une forte participation des exploitations agricoles aux mesures agro-environnementales (60,6%).<br>▪ La présence de producteurs locaux et de points de vente direct.<br>▪ Un marché local à Hour.<br>▪ Une offre touristique qui permet de soutenir le positionnement nature et randonnée tant de la Maison du Tourisme, que de la Commune.<br>▪ Une fréquentation touristique estivale et arrière-saison.<br>▪ L'attractivité de Celles : Un des plus beaux villages de Wallonie, restaurants, hébergements touristiques.<br>▪ Une offre en hôtels de qualité. | ▪ Diminution des entreprises occupant plus de 20 salariés.<br>▪ Augmentation de la taille moyenne des exploitations<br>▪ Une agriculture classique typique de la Famenne : moitié de la SAU consacrée aux prairies, 67% des fermes font de l'élevage bovin.<br>▪ Diversification agricole en légumes de plein air très marginale.<br>▪ Une offre de commerces très faible.<br>▪ L'absence d'une offre commerciale suffisante induit inévitablement que les visiteurs en séjour consomment majoritairement en dehors de la commune.<br>▪ Une offre de camping peu en adéquation avec le positionnement Nature.<br>▪ Densité de secondes résidences très forte, ce qui peut avoir avec des impacts sur les prix de l'immobilier et la capacité des habitants à rester dans la commune. |

# VIVRE A HOUYET- DIMENSION HUMAINE ET SOCIALE

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL - HOUYET

# 23. DEMOGRAPHIE

## 23.1 ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE

Au 1er janvier 2023, Houyet comptait 5.116 habitants, soit 22% de plus qu'en 1992. La commune connaît une croissance quasi-constante de sa population depuis cette date. Les perspectives démographiques laissent à penser que cette croissance va se poursuivre pour atteindre 5.735 habitants en 2035.

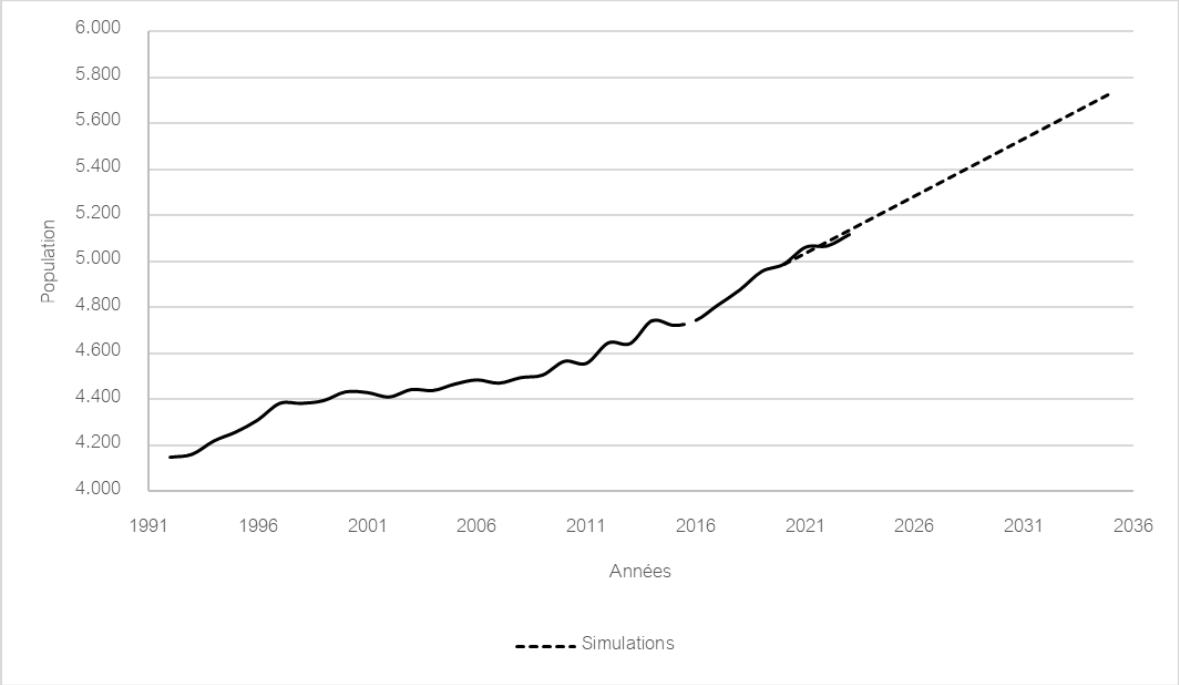


*Figure 94 : Evolution de la population sur la commune de Houyet (1992 – 2023) et perspectives (2020 – 2035) (Source : IWEPS)*

Si on s'intéresse à l'évolution relative de la population entre 2010 et 2023 de la commune de Houyet et de ses communes limitrophes mais également la Région Wallonne et la Province de Namur, on observe que :

- Après avoir connu un ralentissement de la croissance entre 2000 et 2010, Houyet voit son taux d'évolution progresser à nouveau à la hausse.
- Houyet a une croissance supérieure à celle de la Région Wallonne et de la Province de Namur (2 3% Houyet, 12% RW et 18% Province de Namur).
- En dehors d'Hastière, qui a vu sa population progresser de 37%, les autres communes voisines ont des taux de croissance inférieurs à ceux d'Houyet. Houyet semble donc tout aussi, voire plus, attractive que des communes qui disposent de centres plus importants tels que Ciney, Dinant, Beauraing et Rochefort.

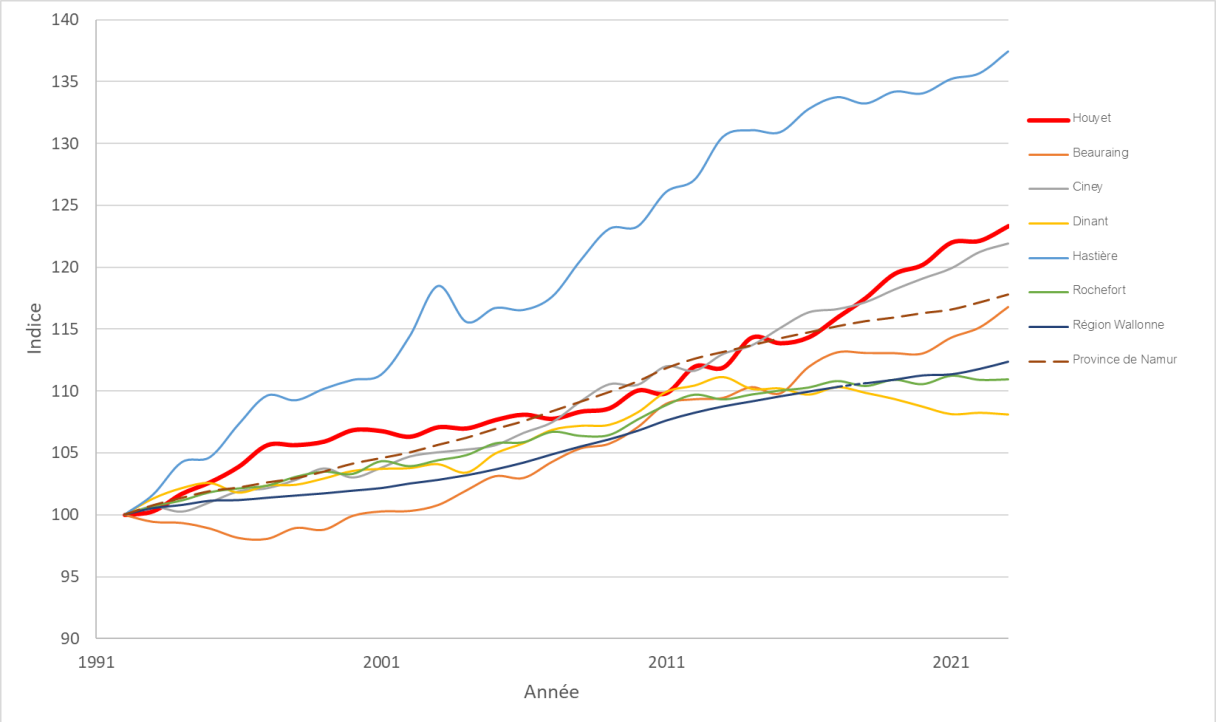


*Figure 95 : Évolution démographique de Houyet et ses communes limitrophes entre 1992 et 2023 (Source : IWEPS)*

## 23.2 MOUVEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

### *23.2.1 GENERALITES*

Comme mentionné dans le précédent PCDR, *« le développement de Houyet est avant tout expliqué par l'extension spatiale des migrations de périurbanisation*. ». Effectivement, ce constat se marque dans les mouvements démographiques.

Au cours de la période 1992-2022, le **solde naturel** total a été de -50 personnes par 1000 habitants (‰), soit une moyenne de mois 1,6‰ par an. Au cours des 22 dernières années, le solde naturel n'a été, que seulement à deux occasions, plus élevé que celui des décès.

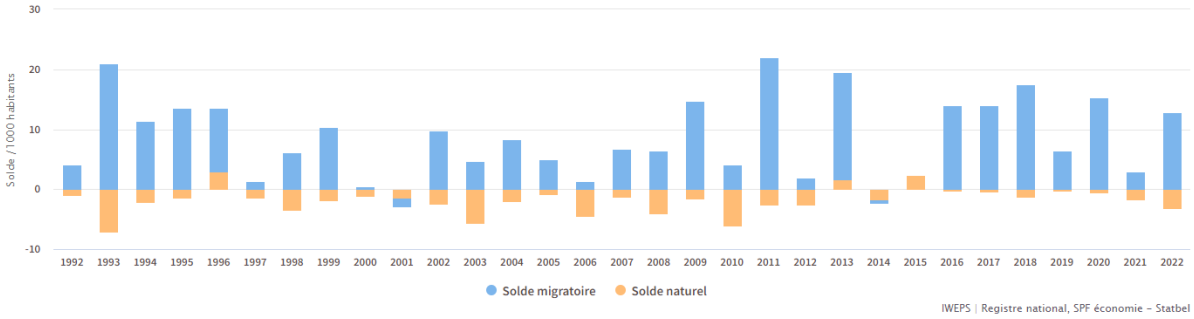


*Figure 96 : Evolution du taux d'accroissement de la population de Houyet (Source : IWEPS)*

Houyet est donc une entité où l'évolution démographique résulte uniquement par le solde migratoire. Sur la période 1992-2022, l'évolution de ce solde est très variable en variant de situations négatives (en 2001 et 2014) à +21,95 personnes/1000 habitants en 2011.

Si on analyse la situation dans les communes voisines, on constate que Houyet n'est pas la seule commune à avoir un solde naturel négatif, mais qu'en dehors de Dinant (-5,49), les autres communes ont des soldes naturels légèrement plus élevés.

Enfin, on signalera également que le solde migratoire est principalement le résultat d'une migration interne, soit de mouvements entre communes belges. Houyet capte donc certainement des habitants de villes proches qui recherchent le calme tout en gardant la proximité de leur lieu de travail.

### *23.2.2 POPULATION ETRANGERE*

En 2023, la population non-belge à Houyet était représentée par 195 personnes dont 48,7% sont françaises. La proximité géographique de la France explique cette situation.

Au total, ce sont plus de 79% de personnes d'origine non belge qui proviennent d'un état européen.

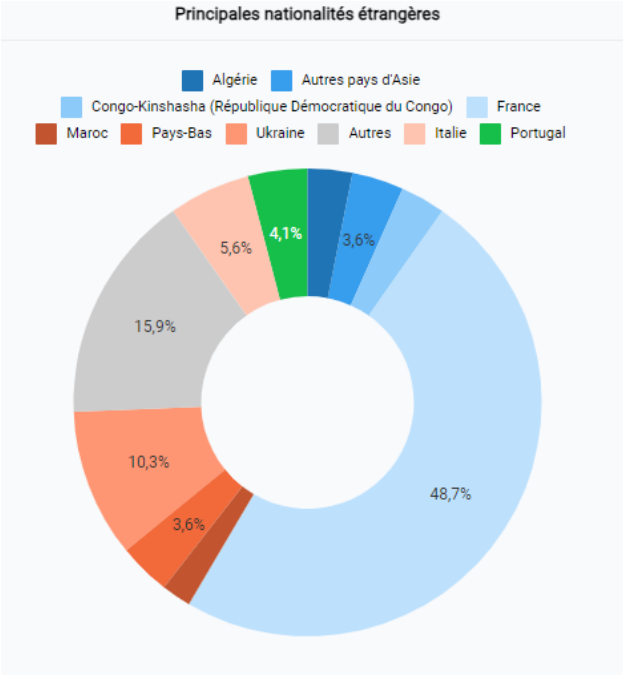


*Figure 97 : Principales nationalités étrangères en 2023 (source Statbel)*

## 23.3 STRUCTURE PAR ÂGE

### *23.3.1 PYRAMIDE DES AGES*

En 2023, l'âge moyen à Houyet était de 41,8 ans, soit le même âge moyen qu'en Wallonie (41,9 ans). Houyet présente une population un peu plus jeune que celle des communes limitrophes. C'est la commune de Hastière qui a la population la plus âgée avec une moyenne de 46 ans. Cependant, on constate que, comme dans toutes les autres communes, l'âge moyen des Houyétois tend à augmenter. Ainsi, il a progressé de 2,4 ans depuis 1992.

| Commune | Age moyen au 1/1/2023 |
|---|---|
| Houyet | 41.8 |
| Beauraing | 42,4 |
| Ciney | 42,2 |
| Dinant | 43,9 |
| Hastière | 46,1 |
| Rochefort | 42,6 |

*Figure 98 : Age moyen de la population en 2031 (source IWEPS)*

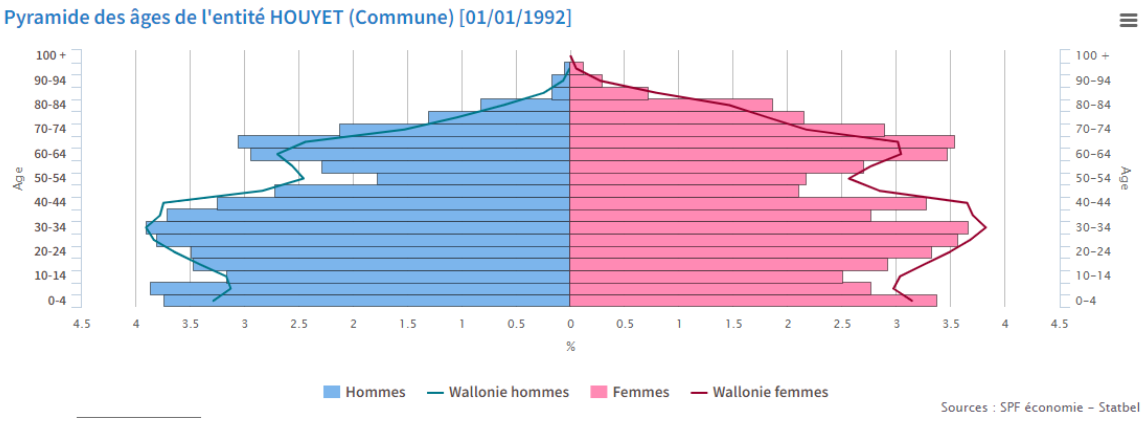


*Figure 99 : Pyramide des âges -Houyet - 1992, comparée avec la moyenne wallonne (Source : IWEPS)*

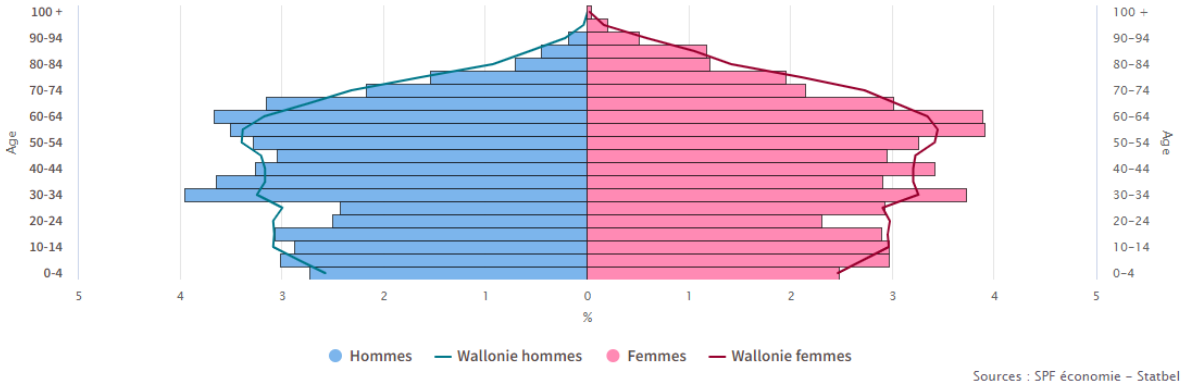


*Figure 100 : Pyramide des âges -Houyet - 2023, comparée avec la moyenne wallonne (Source : IWEPS)*

Si on regarde la pyramide des âges, on voit effectivement qu'entre 1992 et 2023, la base de la pyramide (et donc les petites classes d'âges) tend à se réduire au profit des classes plus âgées.

L'évolution par classe d'âges nous confirme cette situation et précise même le fait que ce sont les 50-64 ans qui sont les plus représentés dans la population en 2023 et qui ont connu la plus forte croissance (§6,15% depuis 1992).

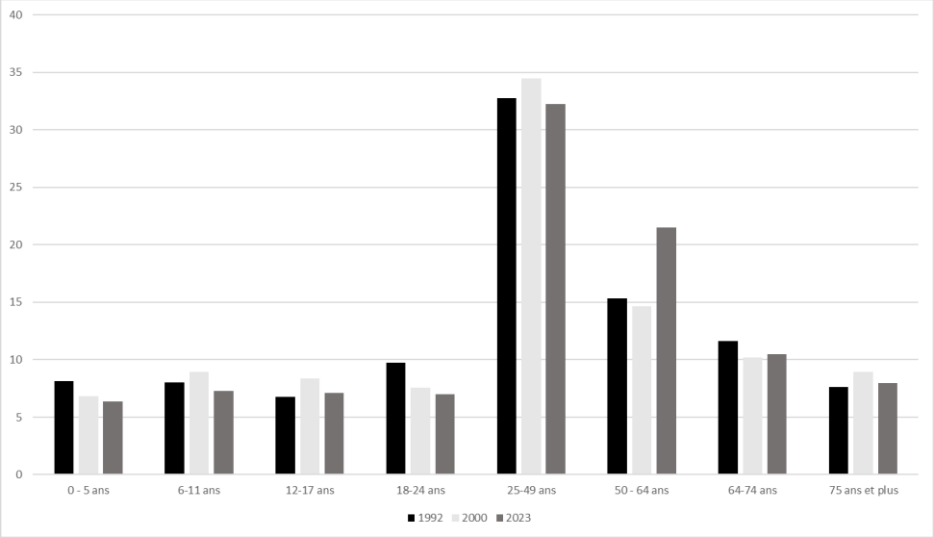


*Figure 101 : Evolution des classes d'âges en 1992, 2000 et 2023 à Houyet (Source : IWEPS)*

On voit que la diminution des jeunes est une tendance générale. Mais la situation semble moins marquée à Houyet que dans la moyenne des communes voisines.

On voit également que les jeunes actifs (21-49 ans) restent plus représentés dans la population de Houyet que dans les communes voisines.

En revanche, si le poids des 50-64 ans reste légèrement inférieur en 2023, il tend à progresser un peu plus à Houyet.

Enfin, on remarquera la diminution de la part des 65 ans et plus alors qu'elle augmente dans les territoires voisins. Il est évident qu'avec le vieillissement de la population, cette tranche est appelée à augmenter au cours des prochaines années.

| | Houyet | | | Moyennes des Communes limitrophes | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1992 | 2023 | Evolution | 1992 | 2023 | Evolution |
| Moins de 20 ans | 25,80% | 23,00% | -2,80% | 26,16% | 21,38% | -4,78% |
| Entre 21 et 49ans | 32,78% | 37,10% | 4,32% | 33,88% | 29,81% | -4,07% |
| 50-64 ans | 15,35% | 21,50% | 6,15% | 16,53% | 21,77% | 5,24% |
| Plus de 65 ans | 19,30% | 18,40% | -0,90% | 16,00% | 21,00% | 5,00% |

*Figure 102 : Part des classes d'âge de Houyet, de ses communes limitrophes (Source : IWEPS)*

Si on détaille la catégorie 21-49 ans et son évolution durant la même période, ce constat se confirme. On y voit la très forte progression de 45-49 ans (+ 54%). La majorité de la population qui vit et s'installe à Houyet est donc une population plus âgée. Ceci permet donc d'expliquer la situation au niveau du solde naturel et la diminution du nombre de jeunes dans la commune.

Les évolutions des 20-24 ans et des 25-29 ans sont inquiétantes ; elles démontrent les difficultés pour les jeunes de s'installer dans la commune (accès au logement, logement adapté à leur besoins) et de trouver de l'emploi dans ou à proximité de la commune.

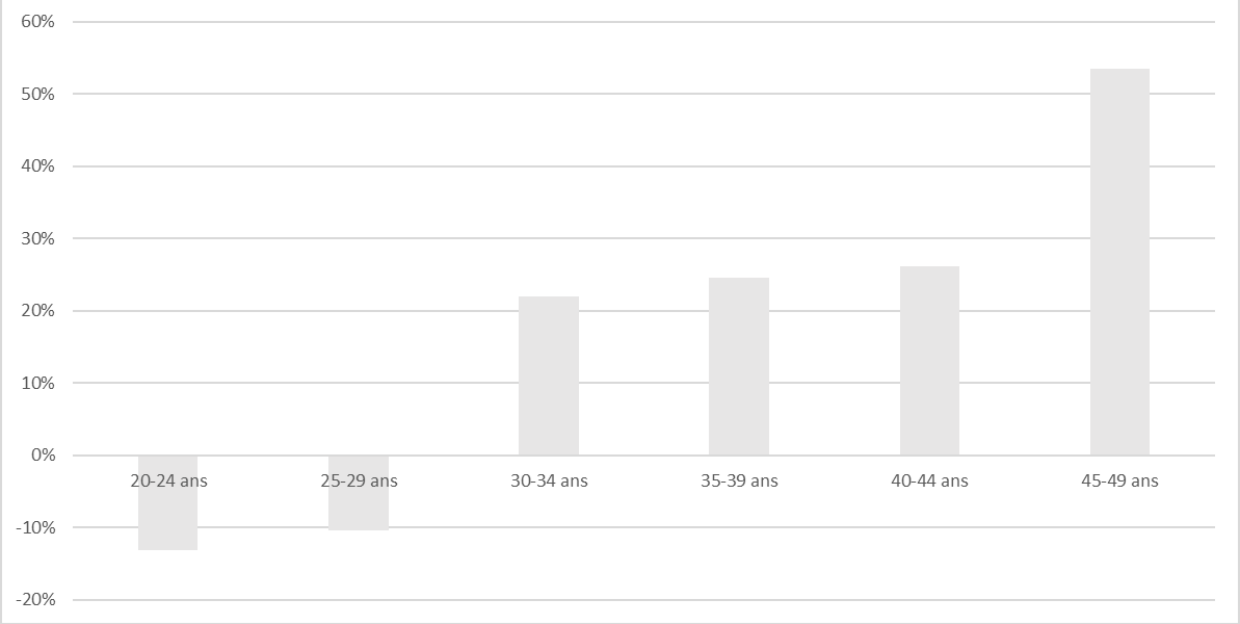


*Figure 103 : Evolution du nombre d'habitants par classe d'âge entre 1992 et 2023 (Source : IWEPS)*

### *23.3.2 INDICE DE VIEILLISSEMENT*

L'indice de vieillissement d'une population caractérise son vieillissement via un calcul faisant référence à la part des moins de 20 ans et la part des plus de 65 ans.

En 2023, l'indice de vieillissement de Houyet est de 80,2. Si ce taux progresse, il reste nettement inférieur à ceux des communes voisines (entre 89,4 à Beauraing et 133,6 à Hastière) et celui de la Wallonie (86,1).

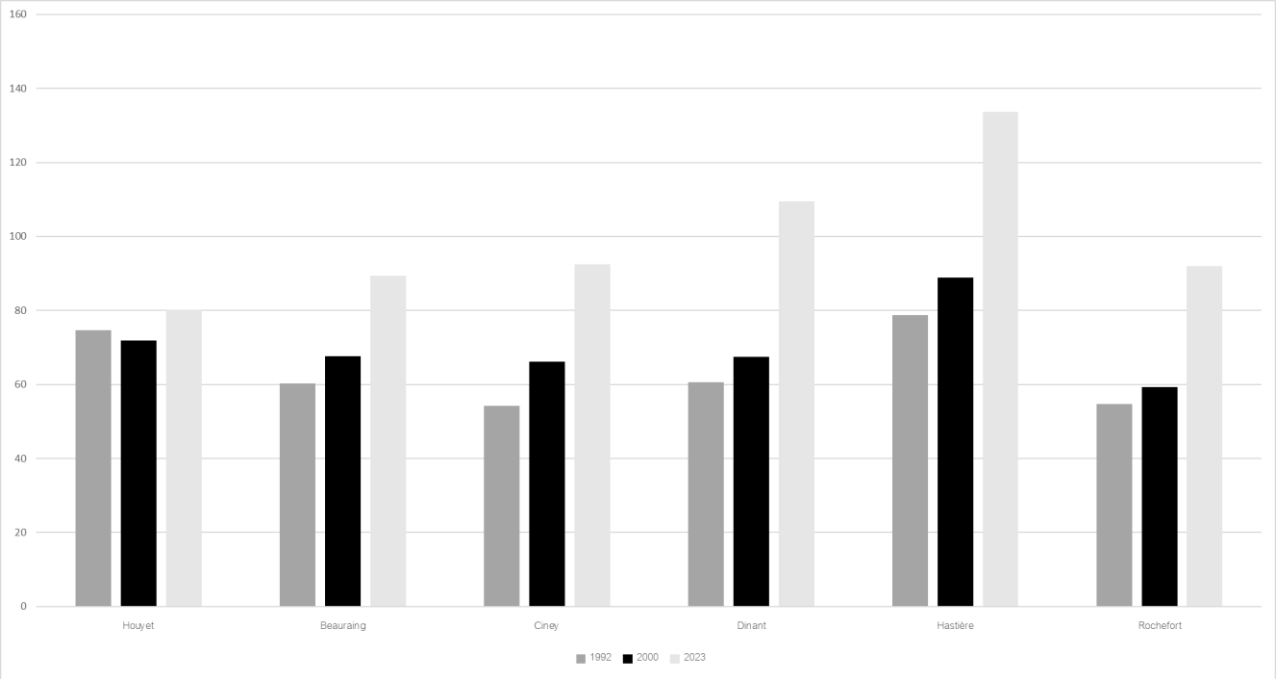


*Figure 104 : Evolution de l'indice de vieillissement en 1992, 2000 et 2023 à Houyet et dans les communes limitrophes (Source : IWEPS)*

Si on regarde l'évolution de cet indice depuis 1992, la tendance au vieillissement se marque clairement.

Le vieillissement de la population est une tendance que l'on retrouve à l'échelle de la région Wallonne, mais également aux niveaux national et européen.

Le phénomène de vieillissement est progressif, s'inscrit sur plusieurs décennies et traduit un manque de renouvellement de la population malgré l'arrivée de nouveaux habitants. Les questions de pérennisation de la fréquentation scolaire, du développement de l'offre pour les séniors, du maintien des jeunes actifs sont à mettre en lien avec ces évolutions.

Le graphique de l'évolution de l'indice de vieillissement nous montre également que le vieillissement semble s'accélérer avec des progressions plus fortes entre 2000 et 2023.

D'après les estimations de l'IWEPS, la tendance au vieillissement de la population devrait se poursuivre, c'est-à-dire un remplacement progressif des classes d'âge de moins de 45 ans par les classes d'âge plus âgées (plus de 45 ans). Cette population a des besoins particuliers auxquels la commune devra répondre. En termes de logement par exemple, on peut supposer une augmentation des besoins en logement de petite taille, un service mobilité adapté ou encore des commerces ou des soins de santé de proximité.

## 23.4 DENSITÉ DE POPULATION

En 2023, la densité de population à Houyet est de 41,6 habitants par km².

Par rapport aux communes limitrophes, la commune a la plus faible densité. Elle est également près de 6 fois moins forte que la densité moyenne en Wallonie.

Houyet est d'ailleurs la 25ème commune wallonne la moins dense. La première étant Vresse-sur-Semois avec 24,9 hab/km² et la plus forte Saint-Nicolas avec plus de 3526 hab/km².

| | 1992 | 2000 | 2010 | 2023 |
|---|---|---|---|---|
| Houyet | 33,9 | 36,2 | 37,3 | 41,6 |
| Beauraing | 46,4 | 46,4 | 49,7 | 54,2 |
| Ciney | 95,1 | 97,9 | 105,1 | 115,7 |
| Dinant | 123,3 | 127,6 | 133,4 | 132,9 |
| Hastière | 79,5 | 88,1 | 98 | 109,0 |
| Rochefort | 68,8 | 71,1 | 74,1 | 75,8 |

*Figure 105 : Densité de population (en 1992, 2000, 2010 et 2031) – Houyet, et ses communes limitrophes (Source : IWEPS)*

Avec l'augmentation de la population, la densité a bien entendu évolué. Elle a ainsi progressé de plus de 7,7 habitants au km² depuis 1992.

## 23.5 RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

La population de l'entité se répartissait comme suit :

| | Nombre | % |
|---|---|---|
| CELLES | 712 | 13,82 |
| CIERGNON | 385 | 7,47 |
| CUSTINNE | 336 | 6,52 |
| FINNEVAUX | 218 | 4,23 |
| HOUR | 557 | 10,81 |
| HOUYET | 941 | 18,27 |
| HULSONNIAUX | 317 | 6,15 |
| MESNIL-EGLISE | 179 | 3,48 |
| MESNIL-ST-BLAISE | **956** | **18,56** |
| WANLIN | 550 | 10,68 |
| TOTAL | **5151** | **100%** |

*Figure 106 : Répartition de la population au sein des villages au 1/1/2023(Source : Administration communale)*

On observe différentes situations au niveau de la répartition de la population :

- Des villages importants avec près de 1000 habitants : Houyet et Mesnil-Saint-Blaise,
- Des villages de tailles moyennes (+/- 500-700 habitants) : Celles, Hour et Wanlin
- Des plus petits villages (environ 300 habitants) et même un de moins de 200 habitants (Mesnil-Eglise- soit 3,48% de la population totale).

Au niveau de l'évolution de la population, c'est le village de Mesnil-St-Blaise qui a connu la plus forte augmentation de sa population depuis 1981 avec 77% de croissance. En quarante ans, la population a presque doublé. Sa localisation sur l'axe Beauraing-Dinant, la présence d'une école, de la seule Maison de Repos de la commune et les disponibilités foncières sont certainement des raisons de cette évolution. Mesnil-St-Blaise est ainsi devenu au fil des ans aussi important en termes de population que le village de Houyet.

La situation interpelle car, si celle-ci se poursuit, on risque de voir un déplacement de la polarité démographique de la commune de la localité centre (Houyet) vers l'extrême ouest : Mesnil-St-Blaise.

Custinne a également connu une forte progression de ses habitants : +70%, mais le village ne représente encore que 6% de la population totale.

Les villages qui progressent le moins sont Ciergnon (9%), Hulsonniaux (11%) et Finnevaux (18%).

## 23.6 TYPOLOGIE DES MÉNAGES

En 2023, les couples étaient les plus nombreux à Houyet, qu'ils soient mariés, avec ou sans enfants ;

Le second type de ménages le plus représenté au sein de la commune correspondait aux personnes isolées ( 35,0%).

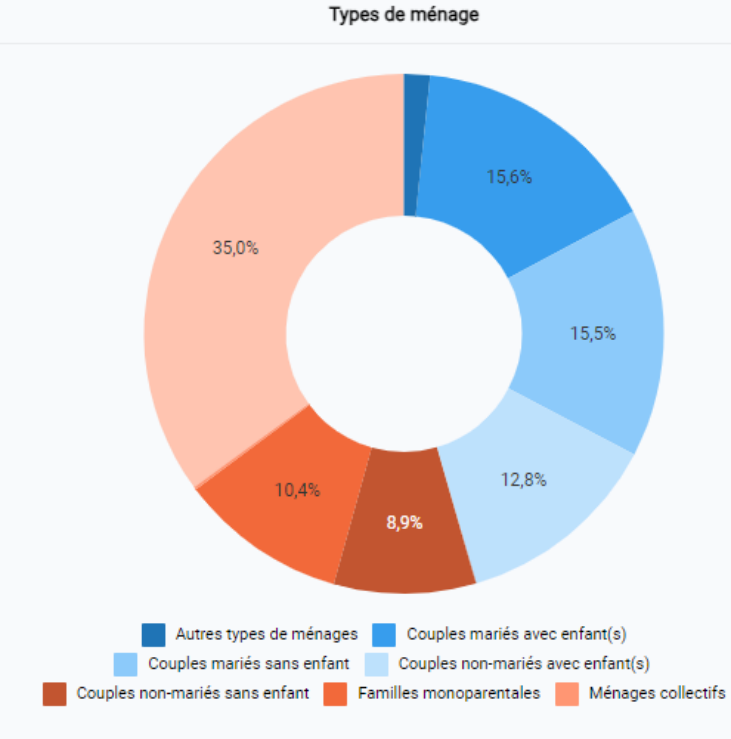


*Figure 107 : Types de ménages en 2023 (Source : Statbel)*

Depuis 1992, les ménages d'une personne ont progressé de 5,9% à Houyet. Cela reste inférieur aux croissances des communes voisines qui varient entre 7,5% à Rochefort et 14,1% à Ciney.

En ce qui concerne les familles monoparentales, celles-ci connaissent également une progression de 2% à Houyet et dans les communes voisines.

On voit donc que l'organisation des ménages évolue également en milieu rural avec l'augmentation des personnes vivant seules et des familles monoparentales et donc des demandes en matière de logements.

La taille moyenne des ménages est passée de 2,58 personnes en 1992 à 2,26 personnes en 2023.

## 23.7 SYNTHÈSE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ Une croissance quasi-constante de la population depuis 1992 et qui va se poursuivre selon les perspectives jusqu'en 2035.<br>▪ Une croissance de la population supérieure (+22%) aux moyennes wallonnes (+11%) et de la majorité des communes voisines.<br>▪ Une commune attractive avec un solde migratoire positif.<br>▪ L'attractivité de Mesnil-St-Blaise.<br>▪ Une densité de population qui reste parmi les plus faibles (41,6 hab/km²) de Wallonie.<br>▪ Un âge moyen de la population dans la moyenne wallonne (41,8 ans) mais qui est plus faible que celui des communes voisines.<br>▪ Une tendance au vieillissement qui se marque.<br>▪ Attractivité auprès des actifs 40-49 ans | ▪ Une croissance qui se vit différemment d'un village à l'autre.<br>▪ Un solde naturel qui est négatif (moyenne de -1,78 depuis 1992).<br>▪ Une croissance qui repose uniquement sur le solde migratoire : quelles sont les perspectives à long terme ?<br>▪ Base de la pyramide des âges qui se réduit avec une réduction de 2.80% des moins de 20 ans depuis 1992.<br>▪ Faible attractivité auprès des moins de 40 ans.<br>▪ Diminution marquée des 20-29 ans.<br>▪ Un risque de déplacement de la polarité démographique de la localité centre (Houyet) vers Mesnil-St-Blaise.<br>▪ Une modification de la structure sociétale avec une réduction l'augmentation du nombre d'isolés et des ménages monoparentaux : diminution de la taille moyenne des ménages.<br>▪ La tendance au vieillissement et les questions liées au remplacement des actifs vu le solde naturel, la diminution des jeunes et la progression des plus de 50 ans. |

# 24. LOGEMENT ET IMMOBILIER

## 24.1 PARC DE LOGEMENTS

### *24.1.1 TYPOLOGIE DE LOGEMENTS*

En 2023, la commune de Houyet comptait 2.715 logements qui se répartissaient de la manière suivante :

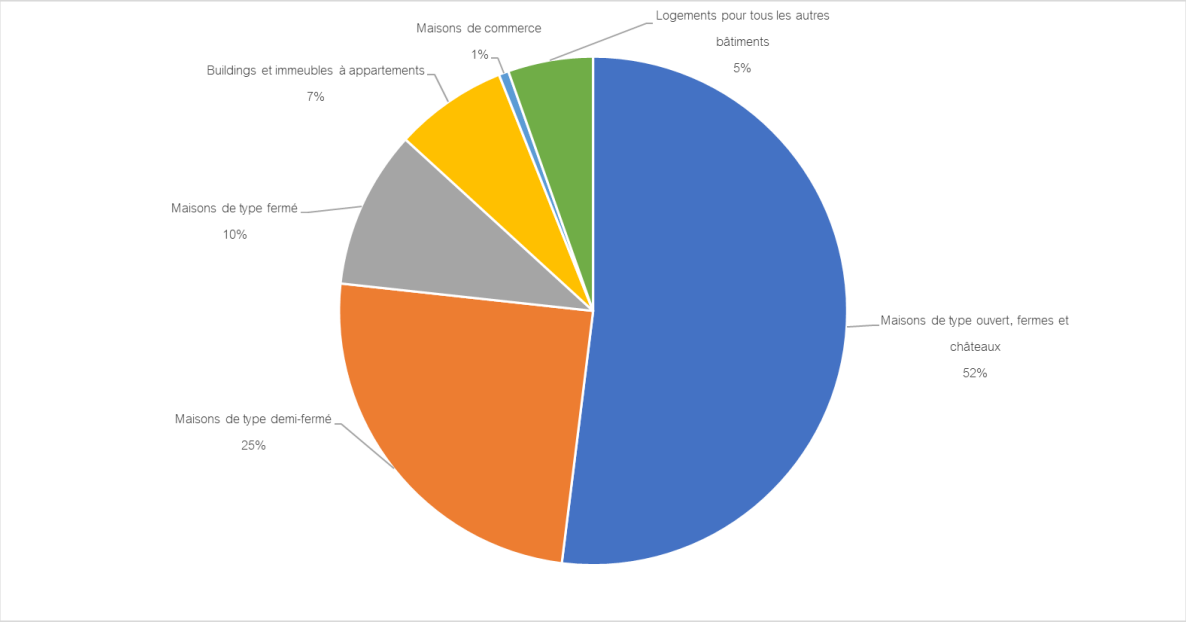


*Figure 108 : Répartition des logements à Houyet selon le type de bâtiment en 2023 (Source : SPF)*

Les maisons de type ouvert représentent plus de la moitié du parc de logements. On a donc essentiellement un parc composé de « 4 façades » (maisons, fermes, châteaux).

35% du parc est ensuite composé de maisons de type demi-fermé (25%) et de type fermé (10%). Il s'agit principalement des logements situés dans les centres villageois.

On constate que l'offre en appartements reste assez faible 7% en 2023.

Les maisons liées à des commerces ne représentent plus que 17 unités soit 1% du parc de logements.

Si on regarde l'évolution des logements depuis 1995, on remarque que si le nombre de logements de type ouvert progresse (+290 unités).

Ce sont les logements en appartements qui ont le plus progressé avec 164 unités et sont ainsi passés de 1,5% de l'offre totale à 7,2%.

Les maisons de type demi-fermé et fermé ont également progressé.

Le parc reste donc diversifié et l'offre tend à évoluer avec l'arrivée de logements en appartements. Ce qui permet d'apporter des réponses aux demandes de certaines catégories de population dont les personnes isolées qui sont également en augmentation.

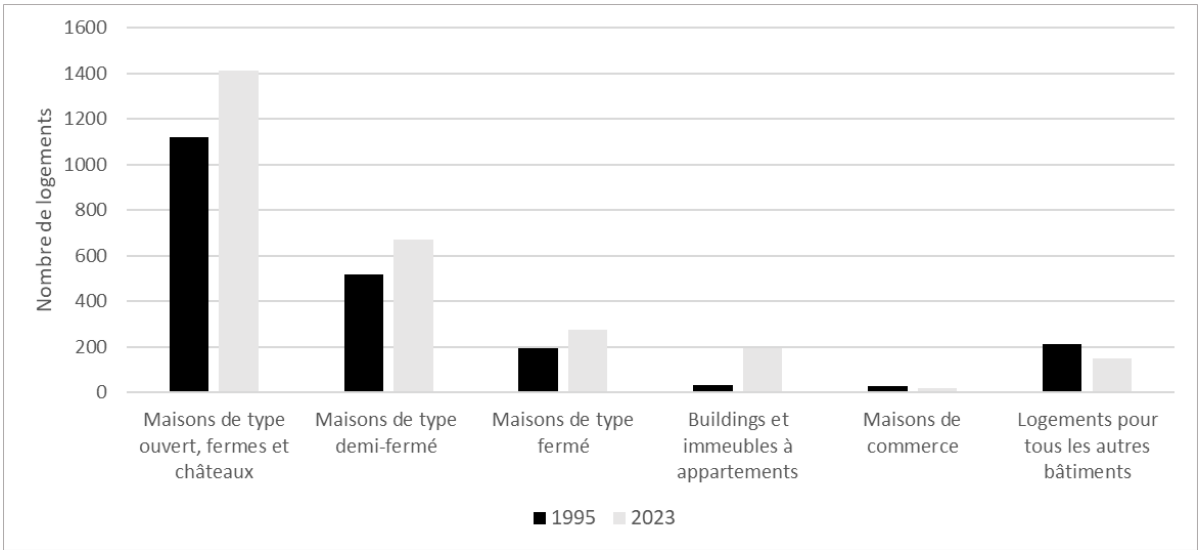


*Figure 109 : Répartition des logements à Houyet selon le type de bâtiment entre 1995 et 2023 (Source : SPF)*

En comparaison avec les communes limitrophes, on remarque que le parc de logements de Houyet est plus marqué par les maisons de type ouvert que ses communes voisines : 52% à Houyet contre une moyenne de 38% dans les communes voisines. En revanche, elle a nettement moins d'appartements que les communes qui ont de gros centres comme Ciney (23%), Dinant (21%) et Rochefort (15%). Seule Hastière a seulement 5% de son parc composé d'appartements. Les maisons de type demi-fermé sont plus présentes dans le parc houyétois que dans les autres communes (en dehors de Beauraing).

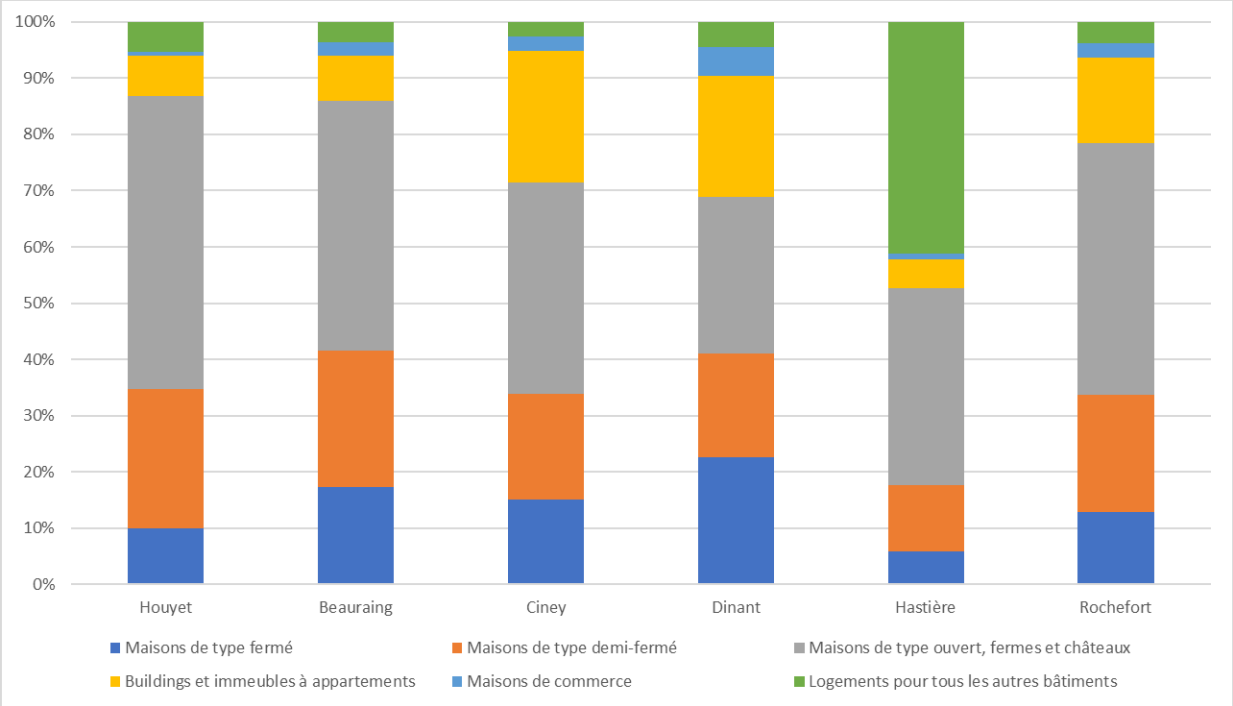


*Figure 110 : Typologie des logements de Houyet et des communes limitrophes – 2023- (Source : SPF)*

Le parc de logements évolue donc avec la croissance de la population. Les habitants semblent rechercher principalement des maisons 4 façades. Cela peut être lié à l'attractivité de la commune (solde migratoire) et la volonté de néo-ruraux de s'installer à la campagne dans des maisons individuelles.

### *24.1.2 AGE DU BATI ET EVOLUTION*

En 2023, même si la représentation de ces bâtiments dans le bâti, a tendance à se réduire au fil du temps, 36,8% des bâtiments ont été construits avant 1900 (1.220 bâtiments en 2023). Sur la commune, la moitié des bâtiments datent d'avant 1945, et 75% du bâti date d'avant 1981, beaucoup de bâtiments sont donc potentiellement énergivores.

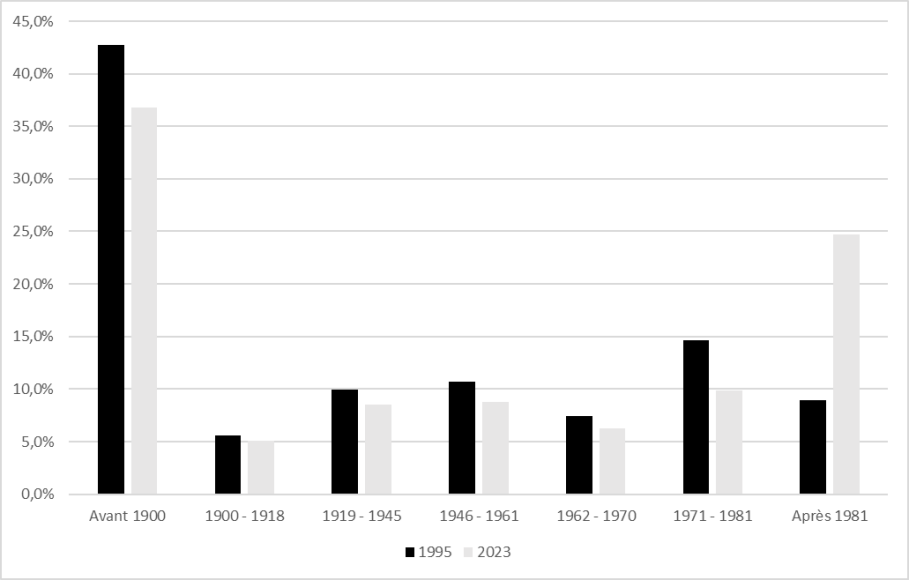


*Figure 111 : Répartition des bâtiments à Houyet selon leur ancienneté (Source : SPF).*

Le tableau suivant présente la proportion de bâti en fonction de son âge à Houyet, dans les communes limitrophes et la Région wallonne en 2023. On observe que les proportions de bâti d'avant 1900 sont plus importantes à Houyet qu'en Région Wallonne et dans les communes limitrophes. Cela peut s'expliquer par le caractère ancien des centres des villages.

| | Avant 1900 | 1900 - 1918 | 1919 - 1945 | 1946 - 1961 | 1962 - 1970 | 1971 - 1981 | Après 1981 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Houyet | 36,8% | 5,1% | 8,5% | 8,8% | 6,2% | 9,9% | 24,7% |
| Communes limitrophes | 29,86% | 6,53% | 8,12% | 7,68% | 8,79% | 14,76% | 24,26% |
| Région Wallonne | 27,36% | 9,61% | 10,87% | 10,68% | 7,55% | 11,42% | 22,51% |

*Figure 112 : Répartition des bâtiments selon leur âge – Houyet, communes limitrophes et Région wallonne – 2023 (SPF)*

Seule la commune d'Hastière a une part de bâti, d'après 1981, supérieure à la part du bâti d'avant 1900, A contrario, Dinant a la part de bâti d'après 1981 la plus faible (20%). Avec près de 25% de constructions qui datent d'après 1981, on peut dire que Houyet, tout comme Ciney, Beauraing et Rochefort, démontre un certain pouvoir d'attractivité pour les candidats bâtisseurs. L'augmentation de la population se marque donc dans l'évolution du bâti (+ 16% entre 1995 et 2023).

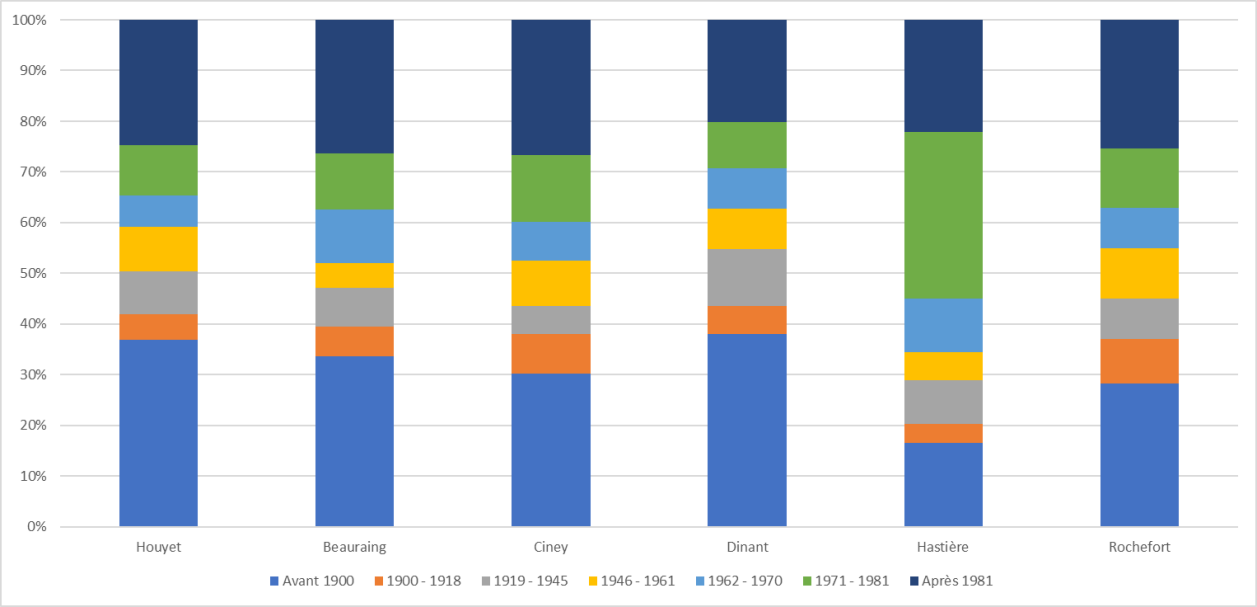


*Figure 113 : Typologie du bâti suivant la date de construction à Houyet et dans les communes limitrophes – 2023 (Source : SPF)*

### *24.1.3 TAILLE DES BATIMENTS*

Entre 1995 et 2023, on constate une évolution des bâtiments avec une plus grande superficie. En 2023, 65% des bâtiments ont une taille supérieure à 104m². Cela peut s'expliquer notamment par le développement des maisons quatre façades qui ont progressé de 273 unités durant la même période.

On remarque également que les bâtiments de taille moyenne (65-104 m²) ont augmenté de 196 unités et représentent près de 27% du bâti.

Il est important de rappeler que ces données concernent des bâtiments et non uniquement des logements, celles-ci concernent tous les bâtiments et non pas uniquement les bâtiments résidentiels.

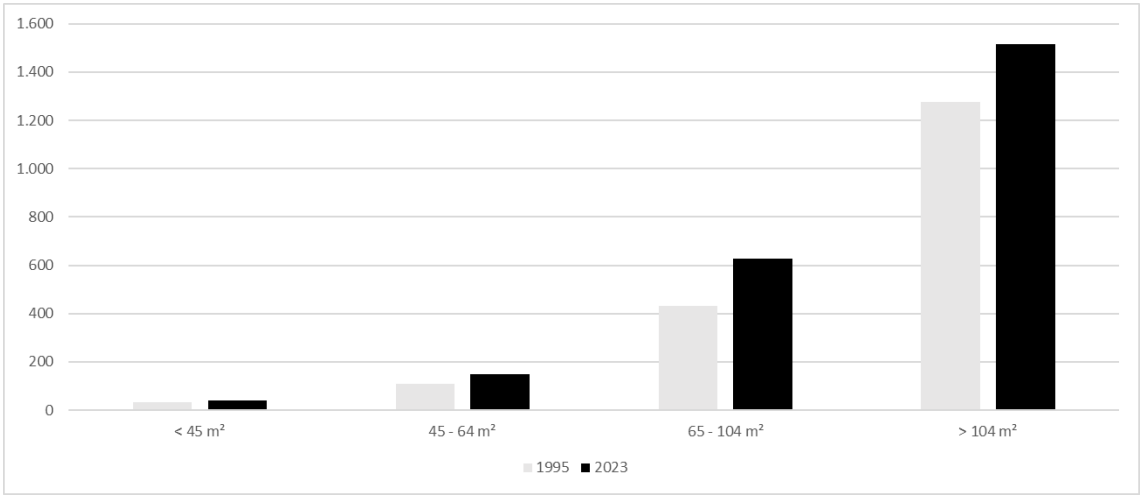


*Figure 114 : Evolution de la typologie du bâti suivant sa superficie au sol à Houyet – 1995 et 2023 (Source : SPF)*

En comparaison avec les communes limitrophes, on remarque que Houyet a (après Beauraing) la plus grande proportion de bâtiments de plus de 104m². Des communes comme Ciney, Dinant et Hastière ont seulement environ 50% de leurs bâtiments qui font plus de 104m².

Houyet a 8% de son bâti qui fait moins de 64 m². C'est Hastière qui compte le plus de ce type de bâtiments : 22,7%.

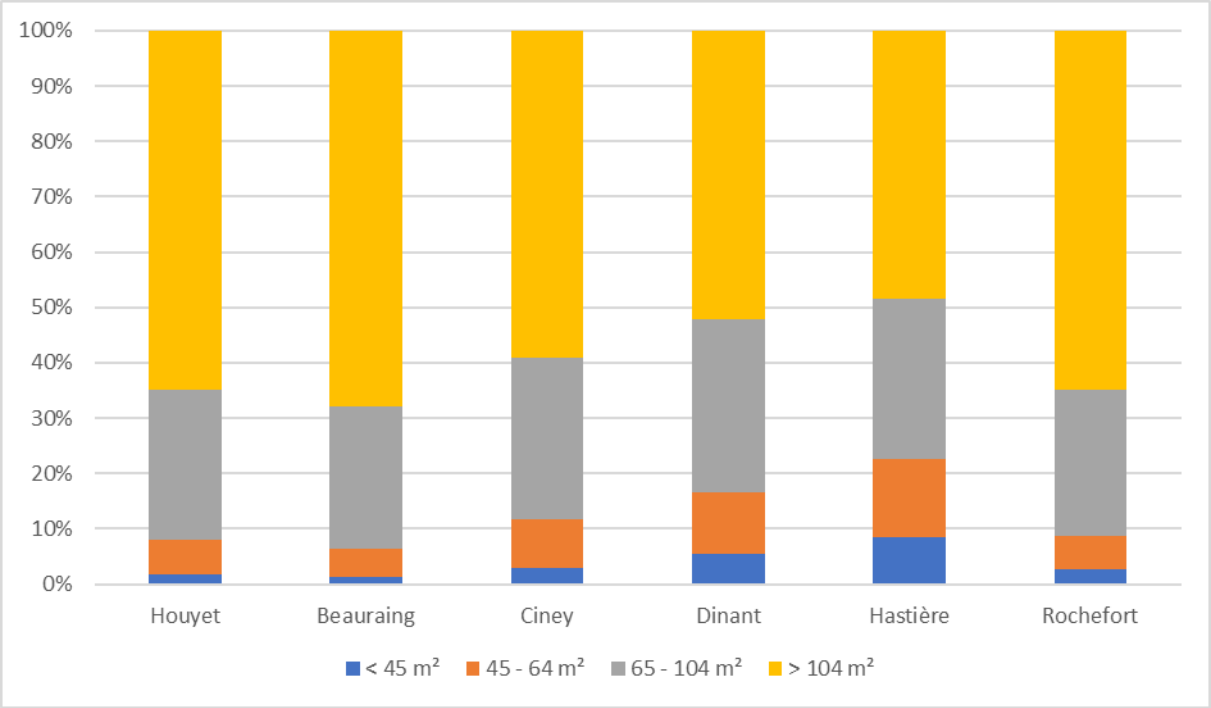


*Figure 115 : Typologie du bâti suivant sa superficie à Houyet et dans les communes limitrophes en 2023 (Source : SPF)*

Des informations intéressantes peuvent également être tirées de la part des logements selon le nombre de pièces, toutefois ces données ne sont disponibles que pour 2011.

Ainsi, on remarque que la part des logements avec 5 pièces et moins est faible sur le territoire de Houyet (32%) tandis que les logements de 5 pièces et plus représentent environ 68% des logements de l'entité.

| | | Nombre de pièces | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 et plus | Non indiqué | Total |
| Houyet | Nombre | 9 | 15 | 53 | 222 | 306 | 449 | 283 | 196 | 207 | 147 | 1.887 |
| | Part | 0,5% | 0,8% | 2,8% | 11,8% | 16,2% | 23,8% | 15,0% | 10,4% | 11,0% | 7,8% | 100,0% |

*Figure 116 : Logements classiques occupés selon le nombre de pièces à Houyet au 1er janvier 2011 (Source : INS, Census 2011)*

Si l'on compare la part des logements en fonction du nombre de pièces avec la répartition des ménages, on remarque que l'offre de logement est relativement peu en adéquation avec structure des ménages dans la mesure où à la même période 64,3% des ménages étaient composés de 2 personnes, que la taille moyenne des ménages était de 2,35 personnes et que seulement 32% de logements classiques ont 5 pièces ou moins. Si on compare en chiffres absolus, en 2011, 1228 ménages comptaient 1 ou 2 personnes et 755 maisons avaient 5-6 pièces. De plus, alors que les ménages de 6 personnes et plus représentaient 40 unités, 207 maisons classiques avaient 9 pièces et plus. Ceci peut constituer un frein à l'accession au logement dans la mesure où le prix d'un logement de grande taille n'est pas abordable pour une personne seule, un couple ou des plus jeunes. Ceci est sans doute une des raisons de la diminution des jeunes actifs.

## 24.2 PRIX DES LOGEMENTS ET DES TERRAINS

### *24.2.1 PRIX DES LOGEMENTS*

Le prix de vente des logements a fortement évolué au cours de ces dernières années. Entre 2010 et 2022, le prix médian d'une maison a progressé de 61,1% pour atteindre 217.500 €. En 2021, le prix médian était de 155.000 € .

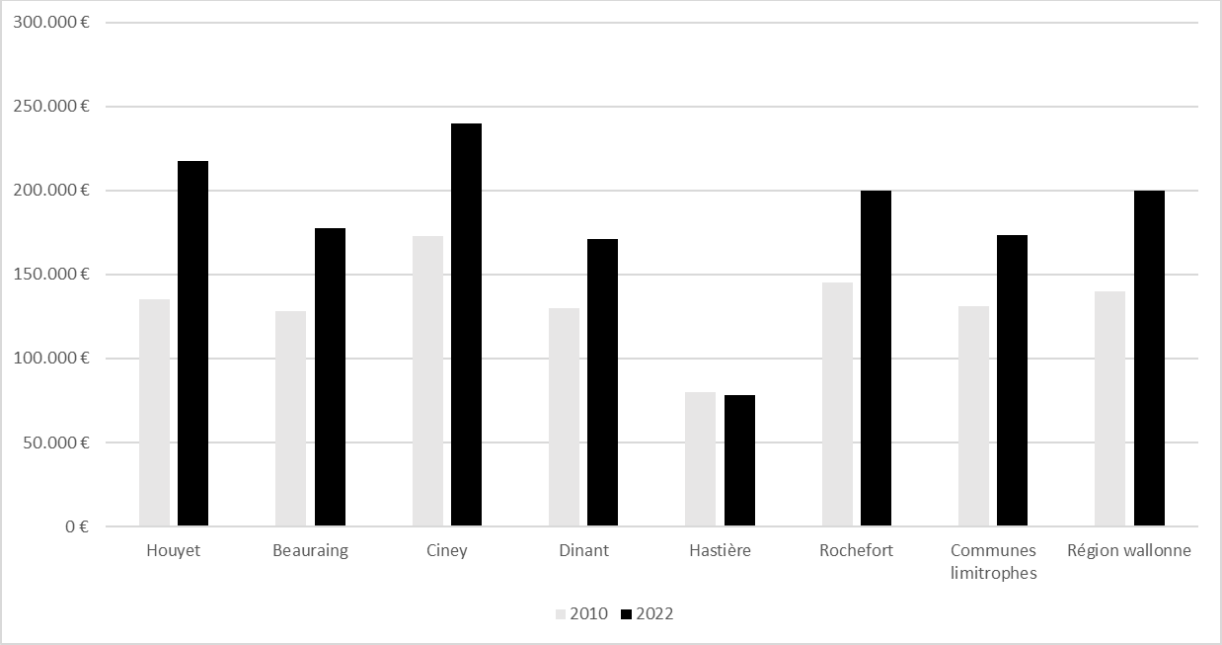


*Figure 117. : Evolution du prix médian des ventes de maisons en 2010 et 2022 (Source : SPF Economie)*

Comme pour la taille des bâtiments, l'augmentation des prix peut être un frein au maintien de certaines catégories de population (les personnes isolées, les plus jeunes…).

On notera que l'offre d'appartements étant peu développée, il n'y a pas d'informations officielles sur les prix de vente.

### *24.2.2 LES TERRAINS A BATIR*

En 2014[21], le prix moyen d'un terrain à bâtir à Houyet était de 24,70 €/m², soit 25.96 €/m² de moins que la moyenne wallonne et 6€/m² de moins que la moyenne des communes limitrophes. Au niveau de ces communes, la commune de Dinant a le prix au m² le plus élevé (±37 €/m²). Depuis 1995, les prix des terrains ont flambé en passant de 7,48 € /m² à 24€/m². Soit une progression de 230% (+17,22 €/m²).

[21] Dernières données disponibles au niveau des communes.

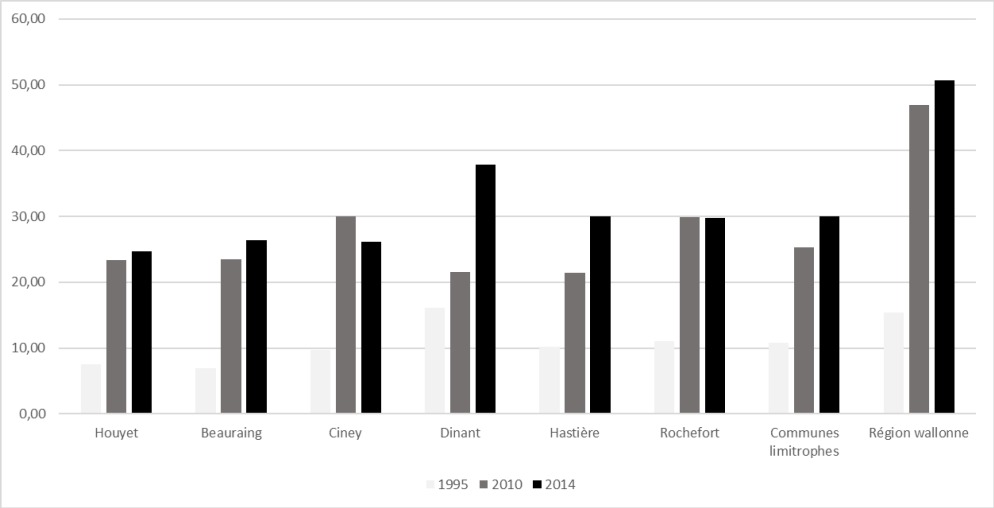


*Figure 118 : Prix moyen au m² du terrain à bâtir de Houyet comparé aux communes limitrophes et à la Région wallonne (Source : INS)*

Cette augmentation est supérieure à celle de certaines communes limitrophes (en dehors de celle de Beauraing), mais elle se trouve dans la même gamme que la moyenne wallonne (+229%).

Ici encore, malgré l'augmentation, le prix reste inférieur à celui des communes voisines et des moyennes régionales. Le disponible foncier (cf. ci-après) et ce prix plus bas peuvent permettre à la commune de faire face à l'évolution démographique qu'elle connaît et qu'elle prévoit pour les prochaines années.

## 24.3 CONSTRUCTIONS, RÉNOVATIONS ET RÉHABILITATION

### *24.3.1 PERMIS D'URBANISME*

Depuis 1996, la commune de Houyet traite en moyenne 40 permis d'urbanisme par an.

Les nombres de demandes varient très fortement d'une année à l'autre, notamment au niveau des nouvelles constructions. Cependant, on constate que la courbe linéaire montre que la tendance générale est à la hausse. Si la tendance au niveau des rénovations est également à la hausse, celle-ci est nettement moins marquée que pour les constructions.

Cela ne veut bien entendu pas signifier que le parc de logement ne se rénove pas. Beaucoup de travaux de rénovation ne nécessitent pas de permis d'urbanisme. Les données ne sont donc pas représentatives de la situation. Il suffit d'ailleurs de parcourir les villages pour se rendre compte que le bâti ancien fait l'objet de travaux de mise en valeur.

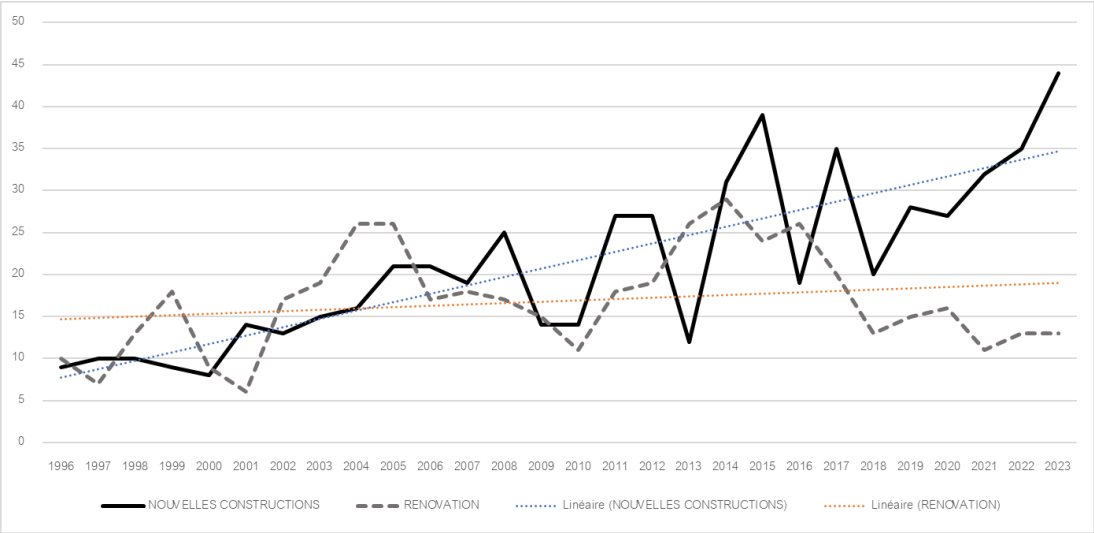


*Figure 119 : Permis accordés pour des bâtiments résidentiels à Houyet de 1996 à 2023 (Source : SPF)*

En ce qui concerne le nombre d'appartements dans les nouvelles constructions, on constate qu'entre 1996 et 2005, il n'y a eu aucun projet. Ensuite, il faut attendre 2011 pour avoir des demandes presque chaque année.

Le nombre moyen d'appartements par bâtiment est de 4. Les projets semblent donc raisonnables et intégrés dans le cadre rural de la commune.

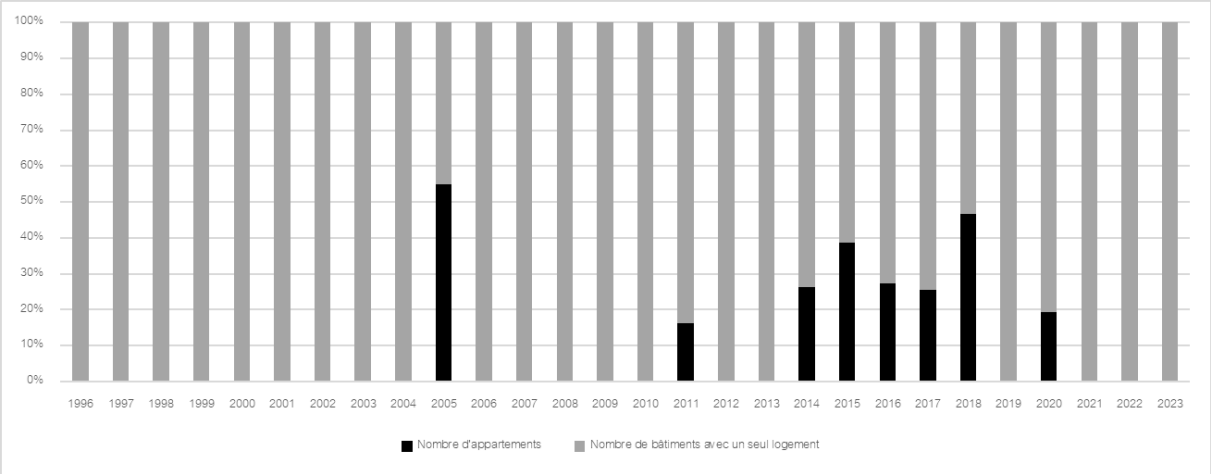


*Figure 120 : Permis de bâtir octroyés à des constructions résidentielles selon le type de bâtiments entre 1996 et 2023 à Houyet (Source : SPF)*

Afin d'être plus représentatif, il apparait pertinent de comparer le nombre de permis délivrés pour 1.000 habitants. Avec une moyenne de 8,5 permis octroyés pour 1.000 habitants, Houyet accorde davantage de permis pour 1000 habitants que ses communes limitrophes (7,1 permis par 1.000 habitants). Elle fait jeu égal avec Ciney (8,4) alors que Dinant n'est qu'à 2,5 permis/1000 habitants.

### *24.3.2 DISPONIBILITE FONCIERE*

En termes de disponibilités foncières[22], en 2023, la commune de Houyet possédait 50% de taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat au plan de secteur. C'est nettement plus que la moyenne de ses communes limitrophes (34,8%) et de la Wallonie (29,5%). Houyet est d'ailleurs une des communes wallonnes qui a le plus haut taux. Elle est classée en 249ème position (sur 262 communes).

Au cours des 11 dernières années, ce taux de disponibilité a diminué de 3,3%.

Ces taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat au plan de secteur constituent une estimation maximale des terrains disponibles, en effet, il se peut que certaines parcelles soient situées en zones de contraintes (inondations, captages d'eau …), soient inaptes à l'urbanisation car trop petites et/ou étroites ou enclavées, ne soient pas en vente car leur propriétaire ne le veut pas (rétention foncière) ou soient soumises à des plans communaux qui y empêchent l'urbanisation.

L'offre foncière effective, c'est-à-dire l'offre qui est réellement disponible sur le marché foncier à un instant t, peut donc s'écarter plus ou moins fortement de l'offre potentielle en fonction de l'importance de la rétention foncière.[23]

[22] C'est-à-dire la superficie des terrains théoriquement disponibles pour l'urbanisation par rapport à l'ensemble des terrains affectés à l'habitat au plan de secteur

[23] Source : https://www.iweps.be/indicateur-statistique/potentiel-foncier-zones-dhabitat-plan-de-secteur/

### 24.3.3 LOTISSEMENTS

30 lotissements sont présents sur le territoire communal.

En 2023, une demande d'urbanisation a été déposée pour un lotissement à Finnevaux.

## 24.4 POLITIQUES DE LOGEMENT

### 24.4.1 POLITIQUE COMMUNALE 2018-2024

C'est le président du CPAS qui est chargé de cette matière au sein du Collège.

Les lignes de conduite de la politique communale sont :

- Assurer une gestion rigoureuse du parc de logements communal afin d'en maintenir la qualité et d'optimaliser leur mise à disposition vers les publics cibles.
- Assurer la meilleure coordination avec les organismes de logements publics de la zone et les challenger afin qu'ils développent leurs offres sur le territoire.
- Mise à disposition d'un logement d'urgence en élargissant l'offre communale mais également en mutualisant celle-ci avec les communes limitrophes et les organismes privés qui œuvrent dans cet objectif.
- Promouvoir et encadrer l'offre de logement privé.
- Soutenir les projets de qualité qui visent la mise en location de biens adaptés aux besoins de la commune.
- Veiller à ce que tous les propriétaires respectent leurs obligations en matière de mise en location : urbanisme, sécurité, salubrité, règlementation spécifique à la mise en location….
- Être un partenaire actif au travers de l'action Rénov'Energie menée en association avec la fondation Cyrys et Corenove.

### 24.4.2 OFFRE EN LOGEMENTS PUBLICS

Selon l'IWEPS, en 2017[24], 0.3% des ménages vivaient dans un logement public contre 4,1% en moyenne dans les communes voisines.

En 2022, 0,27% des ménages vivaient dans des logements possédés et loués par une société de logement de service public contre 5,93% en Wallonie

En 2022, la commune de Houyet comptait un total de 44 logements publics répartis sur plusieurs sites de la commune.

| Villages | Nombre de logements | | |
|---|---|---|---|
| | Total | Appartement | Maison |
| Houyet | 19 | 17 | 2 |
| Gendron | 2 | 0 | 2 |
| Mesnil-St-Blaise | 5 | 5 | 0 |
| Ciergnon | 8 | 6 | 2 |
| Finnevaux | 1 | 0 | 1 |
| Wanlin | 9 | 7 | 2 |

*Figure 121 : Localisation des logements publics à Houyet (Source : Administration communale)*

Parmi les initiatives privées destinées à proposer des logements aux personnes en situation précarisée, il faut souligner celle de la Donation Royale qui a aménagé l'ancienne gendarmerie de Ciergnon en deux logements pour demandeurs d'asile.

[24] Dernières données disponibles

L'appartement aménagé permet d'accueillir une famille. Aucun loyer n'est demandé. C'est le CPAS de Houyet qui prend en charge les frais d'électricité, d'eau et de chauffage.

## 24.5 SYNTHÈSE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ 2715 logements répartis dans un panel d'habitats composé à 52% de maisons ouvertes, fermes et châteaux et à 35% de maisons semi-mitoyennes ou mitoyennes.<br>▪ Une typologie d'habitats qui marque le caractère rural.<br>▪ Le développement de lotissements qui permet d'augmenter l'offre vu la croissance démographique<br>▪ Le développement d'une offre d'appartements qui permet de diversifier l'offre de logements. | ▪ L'offre des logements est encore peu en adéquation avec la structuration de la population.<br>▪ Forte présence du bâti ancien et donc potentiellement très énergivore.<br>▪ Le développement de lotissements qui peut être mal vécu par les habitants.<br>▪ La diversification des hébergements qui reste encore faible<br>▪ Le prix de l'immobilier est en augmentation tant pour les maisons que pour les terrains. |

# 25. VIE SOCIALE

## 25.1 INDICATEUR SYNTHÉTIQUE D'ACCÈS AUX DROITS FONDAMENTAUX

L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) a été élaboré par l'IWEPS à la demande du Gouvernement wallon dans le cadre du décret du 6 novembre 2008 relatif au Plan de cohésion sociale des villes et communes de Wallonie, coordonné par le SPW-Direction interdépartementale de la Cohésion sociale du Secrétariat général.

Cet indicateur mesure le niveau de cohésion sociale de chaque commune wallonne approché par l'accès effectif de la population de la commune aux 6 droits fondamentaux que sont :

- Le droit à un revenu digne,
- Le droit à la protection de la santé et à l'aide social et médicale,
- Le droit à un logement décent et à un environnement sain,
- Le droit au travail,
- Le droit à la formation
- Le droit à l'épanouissement social

Un facteur de risques par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune est également pris en considération.

Au total, ce sont 23 variables et 18 indicateurs qui sont mis en œuvre dans l'ISADF, permettant aux communes de mieux se connaître et de mieux se situer par rapport aux autres communes et à la moyenne régionale sur le plan de l'accès citoyen aux droits fondamentaux.

Les résultats de la commune sont traduits de manière synthétique dans le graphique ci-dessous :

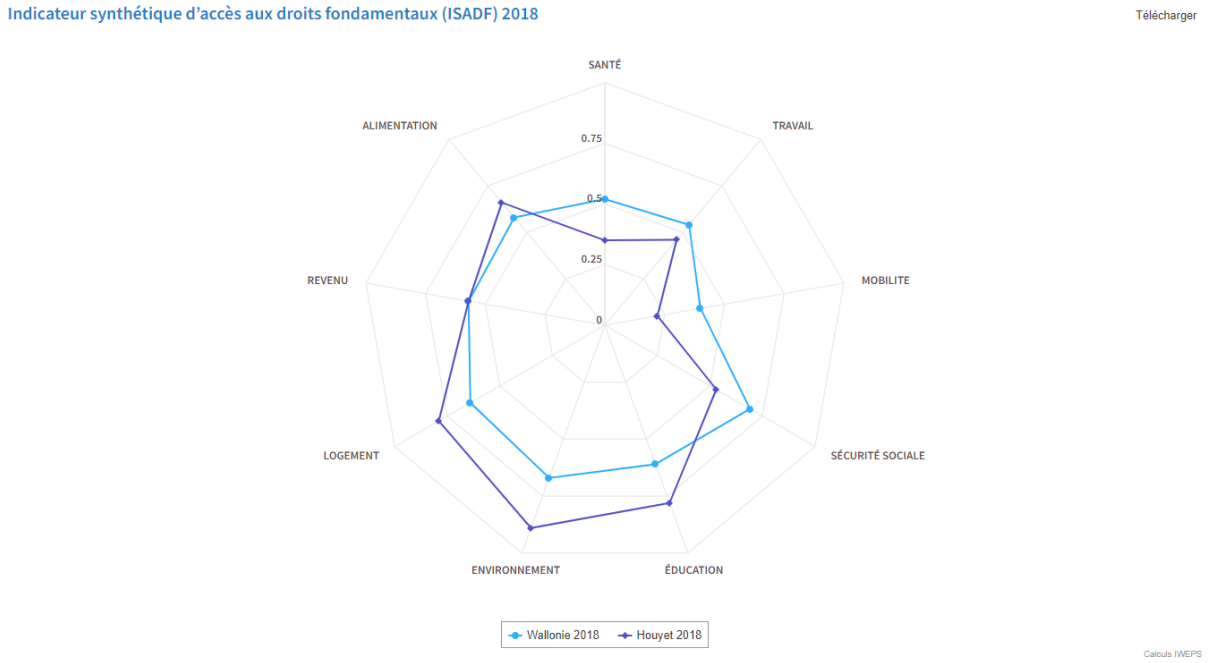


La situation au niveau de Houyet par rapport à la Wallonie est plutôt moyenne. Si les résultats sont meilleurs à Houyet pour les thématiques alimentation, logement, environnement et éducation, ils sont nettement moins bons au niveau de la sécurité sociale, la mobilité, le travail et la santé.

La faible offre d'emploi intérieur, les problèmes liés à la mobilité en transports en commun et la mobilité douce, l'évolution négative de l'accès aux soins (médecins) malgré la présence de la maison médicale sont des éléments qui contribuent à ces résultats.

## 25.2 POLITIQUE COMMUNALE 2018-2024

Dans le cadre de sa politique générale, la commune souhaite être conviviale, favorisant le dynamisme associatif, l'intégration et le bien-être de ses habitants.

Pour ce faire, il est prévu de :

- Doter la commune d'une vision communale ou pluri-communale d'accueil de la petite enfance (avec création de crèche si population suffisante).
- Mettre en place des moyens permettant un accès plus facile à la profession pour les gardiennes ONE indépendantes sur la commune.
- Relayer de manière claire l'ensemble des informations liées aux disponibilités en baby-sitting sur la commune (sur le site Internet, ligue des familles, etc.).

La déclaration précise également les intentions en matière de jeunesse, à savoir :

- Favoriser la création d'une dynamique jeunesse, ayant pour objectif de les fédérer autour de projets communs qui les animent (12-18 ans).
- Proposer aux jeunes des jobs d'étudiants, en travaillant avec le programme « Été solidaire » et les orienter dans leur recherche de jobs d'été.
- Développer sur une base volontaire une offre de stages pour les jeunes à partir de 18 ans qui veulent s'investir dans les projets pour la collectivité (administrations, CPAS, écoles).
- Mettre à la disposition de la jeunesse des infrastructures, des espaces, pour leur permettre de se réunir et d'échanger.

## 25.3 ENFANCE ET JEUNESSE

### *25.3.1 PROGRAMME CLE*

La commune mène des actions dans le cadre du programme de Coordination Locale pour l'enfance destinées à maintenir et renforcer une offre d'accueil de la petite enfance et de l'Accueil Temps Libre de qualité.

Dans le cadre de son programme 2021-2026, les objectifs sont de :

- Renforcer la communication et l'information aux parents et ce, à la suite des constats que beaucoup de parents méconnaissent l'offre existante au niveau de l'accueil des enfants, des stages…
- Renforcer la communication entre les intervenants (ATL, écoles, ….)
- Former le personnel encadrant
- Soutenir le développement de l'offre par des partenariats, des collaborations… concrètes et efficaces.

### *25.3.2 ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE*

En 2022, la capacité d'accueil totale en matière d'accueil préscolaire était de 12 places. Ce nombre est sable depuis 2019.

C'est l'intercommunale IMAJE (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants) qui gère les accueillantes conventionnées, les maisons communales d'accueil de l'enfance et les crèches.

Trois services d'accueillantes IMAJE sont proposés : 1 à Houyet, 1 à Wanlin et 1 à Hour. Chaque service propose donc 4 places. Il n'y a donc pas de crèche sur la commune.

Le taux de couverture est donc de seulement 9,7 places/100 enfants en âge de fréquenter ce type de structure. C'est quatre fois moins que la moyenne wallonne (37), presque 4fois moins que la moyenne de la province de Namur (40 places/100 enfants).

Par rapport aux communes limitrophes, celles-ci proposent entre 24,9 places/100 enfants (Hastière) et 48 places/100 enfants à Beauraing[25]

Ce très faible taux signifie que près de 90% des parents doivent chercher des places d'accueil dans d'autres communes ou trouver d'autres alternatives pour garder leurs enfants.

Cette situation peut avoir également des effets sur la fréquentation scolaire par des enfants du territoire. Les parents pren nent des habitudes dans d'autres communes, essayent de limiter les trajets entre les services proposés à leurs différents enfants…

On constate également que les trois services proposent une plage horaire qui se termine à 18h00. Ce qui laisse sans doute peu de « marge de manœuvre » pour les personnes qui travaillent loin de leur domicile et qui rentrent après 18h00.

On remarque que ce taux a augmenté entre 2003 (13,8 places/100) et 2008 (17,6 places/100), il connait depuis une tendance générale à la diminution. Ce constat est à mettre en parallèle avec les données relatives à l'évolution de la population (croissance) et l'arrivée de nouveaux habitants. Si on veut attirer mais aussi garder les jeunes et les familles, il sera nécessaire de proposer une offre d'accueil suffisante pour répondre aux besoins des habitants.

Consciente de la situation, la Commune porte actuellement un projet de création d'une crèche de 14 places. Le Conseil Communal, en sa séance du 10 août 2022 a approuvé une procédure de concession de service public dont l'objet est l'exploitation d'une crèche.

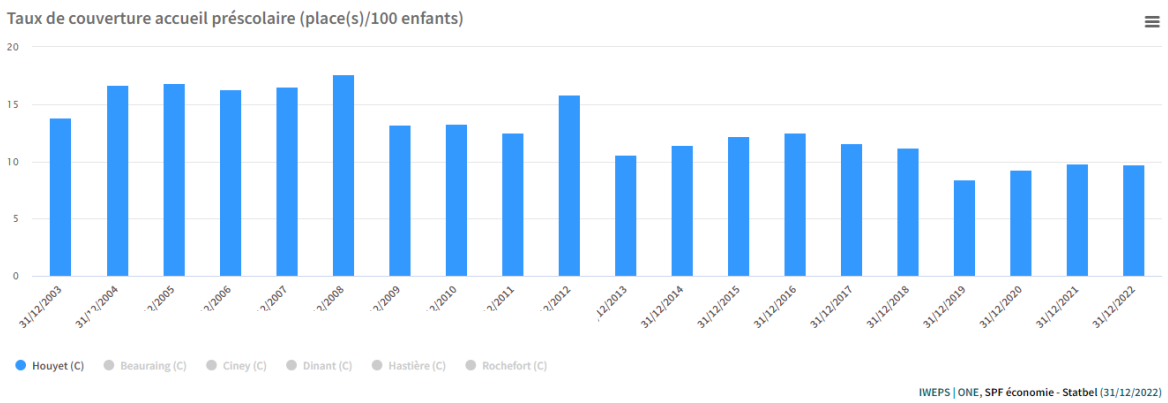


*Figure 122 : Evolution du taux de couverture accueil préscolaire (Source IWEPS)*

### *25.3.3 GARDES D'ENFANTS MALADES*

L'intercommunale IMAJE propose également un service de garde d'enfants malades au domicile. L'équipe est composée d'une quinzaine de puéricultrices expérimentées qui se déplacent sur la Province de Namur.

### *25.3.4 ACCUEIL EXTRASCOLAIRE*

Après l'école et durant les vacances, les enfants peuvent prendre part aux activités proposées par l'Accueil Temps libre. Ce service accueille en moyenne 80 enfants le matin et 85 enfants le soir. Il y a également une quinzaine d'enfants les mercredis après-midi. Avec une population maternelle et primaire de 300 élèves, on peut dire que ce service a un taux de fréquentation moyen de 28 %.

[25] Source : IWEPS, Walstat.

### 25.3.5 STAGES ET CENTRES DE VACANCES

L'Accueil Temps Libre édite chaque année une brochure reprenant toute l'offre de stages et d'animations proposées sur la commune durant les deux mois d'été.

L'offre est variée. Elle va de stages nature, aux stages artistes, en passant par des plaines, des stages de langues ou encore de pêche.

Les activités s'adressent à des enfants entre 2,5 et 12 ans. Quelques activités vont jusqu'au 14 ans.

### 25.3.6 MOUVEMENTS DE JEUNESSE ET ACTIVITES POUR LES ADOLESCENTS

Les villages de Houyet, Celles, Mesnil-Saint-Blaise, Hour et Gendron ont des associations des comités des fêtes où les jeunes sont présents. Ceux-ci organisent de nombreuses activités telles que kermesses, dîners, apéros, fêtes de la musiques, blind tests, brocantes, jeux inter villages, grands feux, passage de Saint-Nicolas, cortège halloween, carnaval, chasse aux œufs, plein air, festivals …

### 25.3.7 CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

La Commune a collaboré en 2022 avec le Carrefour Régional et Communautaire de Citoyenneté et de Démocratie (CRECCIDE) afin de mettre en place un Conseil Communal des enfants.

En novembre 2022, les premiers petits conseillers ont prêtés serments.

## 25.4 SÉNIORS

### 25.4.1 POLITIQUE COMMUNALE 2018-2024

La politique communale intègre la volonté de répondre aux attentes particulières des aînés, de les écouter et de les impliquer dans la dynamique de la commune. Ainsi, le soutien des initiatives spécifiques, les projets en matière de qualité de vie… sont prévus.

### 25.4.2 CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES (CCCA)

La Commune n'a pas de Conseil consultatif communale des aînés mais elle un mis en place (dans le cadre du précédent PCDR et de l'enquête réalisée- cf ci-après), un groupe de travail des Ainés. Depuis sa mise en place en 2021, celui-ci organise des activités telles que des balades découverte des villages.

### 25.4.3 A LA RENCONTRE DES AINES

Afin de mieux connaître les besoins des aînés, la Commune de Houyet a mené une enquête auprès de ses habitants de 65 ans et plus.

L'enquête abordait des points tels que les moyens utilisés pour se tenir informé de la vie locale, les besoins en matière de mobilité, en matière de santé et de services mais aussi de loisirs et de bénévolat.

Les principaux résultats de ce sondage sont :

- Au niveau communication : l'utilisation principale du bulletin communal pour se tenir informé de la vie locale.

- 30% des ainés qui ont répondu ont des besoins en matière de mobilité pour se déplacer chez le médecin, faire les courses ou même se rendre dans le centre.
- Les séniors disent manquer d'information sur l'offre de services/santé et loisirs.
- Ils formulent également des souhaits en matière de lieux de rencontre simples et conviviaux.

Sur base de l'enquête, le groupe de travail « ainés » de la CLDR a proposé plusieurs actions dont :

- Une page spécifique dans le bulletin communal
- La création d'un répertoire des services en matière de santé, mobilité, loisirs. Cette action a été réalisée.

Répertoire* au service des Séniors

**Se déplacer, se soigner**

| | |
|---|---|
| Houyet Mobilité | 0479/05.80.81 |
| Mobilisud | 0800/37 309 |

**Maisons de repos et résidences services**

Les Charmes-en-Famenne (Armonea)
Rue du Tchaurnia, 32 à Mesnil-Saint-Blaise
082/74.47.94 - www.armonea.be

**Aides et soins à domiciles**

| | |
|---|---|
| CPAS - Centre Public d'Action Sociale<br>*Repas à domicile, Aides ménagères, Aide administrative, Renseignements divers* | Rue Saint-Roch, 11 à Houyet<br>082/66.68.80 |
| ASD - Aides et Soins à Domicile \| Mutualité Chrétienne | 071/61 10 88 (Philippeville)<br>083/21 41 08 (Ciney) |
| CSD - Centrale des Services à domicile \| Solidaris | 081/777 100 (Philippeville) |
| Service infirmier \| Mutualité Chrétienne : 081/25.74.57 \| Solidaris : 081/77.71.00 | |
| ADMR - Aide à domicile en Milieu Rural<br>*Aides familiales (accompagnement de personnes dans les tâches quotidiennes, toilette, courses, ...) Aides ménagères, Gardes à domicile jour et nuit* | Rue du Pont, 56 à Dinant<br>082/61.15.50 |
| SPAF - Service Provincial d'Aides Familiales de Namur<br>*Aides familiales, Aides ménagères, accompagnement à domicile Alzheimer* | Rue de Maredsous, 10 à Denée<br>082/74.38.38 |

**Prêt de matériel médical**

| | |
|---|---|
| CSD - Centrale des Services à domicile \| Solidaris | 081/777 100 (Philippeville) |
| Qualias - Mutualité chrétienne \| Mutualité Chrétienne | 081/84.46.34 |
| Croix-Rouge entre Meuse et Lesse de Beauraing | 082/71.14.87 |

**Quelques services d'aide**

| | |
|---|---|
| Numéro vert d'aide aux Séniors | 0800/16 210 |
| Ligue Alzheimer | 0800/15 225 - 24h/24 / 7j/7 |
| CATUPAN<br>*Service d'écoute, d'information, d'orientation et d'accompagnement pour personnes âgées de la Province de Namur* | 0800/23 147<br>catupan@province.namur.be<br>Du lundi au vendredi de 9h à 16h |
| Respect Seniors<br>*Service d'écoute et d'accompagnement psychosocial pour toute situation où l'âîné ne se sent pas respecté* | 0800/30 330<br>Du lundi au vendredi de 9h à 17h |
| Senoah<br>*Service gratuit d'accompagnement des seniors en matière d'habitats et un observatoire des lieux de vie pour les aînés* | 081/22.85.98 - de 8h30 à 17h<br>info@senoah.be - www.senoa.be |
| Aidants proches ASBL | 081/30.30.32 - infoaidants@aidants.be - www.aidants-proches.be |

- L'organisation d'une rencontre par et pour les ainés. (Voir ci-après).

### *25.4.4 MAISON DE REPOS ET RESIDENCES SERVICES*

La Maison de Repos et de soins Charmes en Famenne située à Mesnil-St-Blaise propose d'accueillir 96 personnes.

Cette capacité représente 71 lits/1000 personnes de plus de 60 ans en 2021, soit 21 lits de plus que la moyenne wallonne (50 lits / 1000 personnes de plus de 60 ans) et +/- 30 lits/1000 de plus que dans les communes voisines. Seule la commune de Dinant a un taux supérieur (95).

Si ce taux peut sembler très positif, il faut signaler qu'en 10 ans, la commune a diminué son taux d'accueil de 52 lits/1000 personnes de plus de 60 ans (123 en 2009 contre 71 en 2021).

Vu le vieillissement de la population, il sera nécessaire de maintenir un taux d'accueil suffisant pour garder les séniors sur le territoire.

### *25.4.5 REPAS A DOMICILE*

Le maintien des aînés à domicile est une priorité du CPAS. C'est pourquoi, celui-ci propose aux plus âgés un service de repas à domicile. La volonté est de proposer des repas préparés avec des produits frais, d'offrir la possibilité de choisir un menu alternatif, de prendre en compte les régimes des personnes…

En 2022, une trentaine personnes demandent la livraison de leur repas.

### *25.4.6 ASSOCIATIONS ET ACTIVITES POUR LES SENIORS*

A la demande des aînés de la commune, un inventaire des services et activités pour ceux-ci a été réalisé. Les aînés étaient également demandeurs de moments de rencontre et d'échanges. Afin de combiner les deux demandes, un après-midi convivial a été organisé en juin 2022 par la CLDR. Au programme, échanges, morceau de tarte et théâtre.

# 1ère rencontre des ainés à Houyet : une belle réussite !

Suite au sondage réalisé l'été dernier auprès des ainés de Houyet, un des projets était de réaliser un inventaire des services aux ainés mais aussi de prévoir des moments pour se rencontrer et échanger. Pari tenu !

L'inventaire est réalisé et est disponible sur notre site internet :https://bit.ly/3tESKOO

Plus de 30 personnes ont participé le jeudi 09 juin à un après-midi convivial orchestré par les membres du groupe de travail « ainés » de la Commission Locale de Développement Rural. Au menu, après quelques mots d'accueil et de contextualisation par des membres du groupe de travail, place au spectacle et à l'émouvante représentation de la Compagnie Buissonnière. Ensuite, les participants ont pu échanger autour d'un morceau de tarte.

La motivation et l'envie des participants étaient bien présentes pour créer un groupe « ainés » qui devrait se réunir à la rentrée !

Ce travail d'inventaire est mis en ligne sur le site web de la commune et a été diffusé auprès des ainés :

## Répertoire* au service des Séniors

*non exhaustif

### Lieux de rencontres, d'activités

**Maison du temps libre**
*Diverses activités manuelles de groupe : cuisine, couture, déco ...goûter à 16h30 !*
Salle Sainte-Cécile, Rue Grande 45 à Houyet
Les mardis dès 13h30
0474/64.08.93 ou 0474/43.39.32

**Club de Scrabble**
Locaux du PISC, à côté de la Salle Sainte-Cécile à Houyet
Les mardis - 0479/24.98.68

**Les Savoirs au Quotidien**
*Divers ateliers de groupe : cuisine, jardin, santé, beauté, textiles, techniques artistiques, ...*
Ateliers principalement à Beauraing
0474/75.77.18

**Bibliobus**

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Ciergnon* | *Rue des Marmozets* | *1er mardi du mois* | *16h45 - 17h30* |
| *Custinne* | *Rue de la Croix* | *1er samedi du mois* | *11h20 - 11h55* |
| *Houyet* | *Rue de la Station* | *1er samedi du mois* | *10h40 - 11h10* |
| *Hulsonniaux* | *Place Saint-Barthélemy* | *3ème vendredi du mois* | *14h50 -15h20* |
| *Mesnil-Eglise* | *Rue du Monument* | *3ème vendredi du mois* | *16h50 - 17h20* |
| *Mesnil-Saint-Blaise* | *Rue des Ecoles* | *3ème vendredi du mois* | *15h30 - 16h00* |

### Lieux de rencontres, d'activités

**Je marche pour ma forme**
Maison Médicale sur Lesse - Rue de la Station 14
082/66.70.60 - www.mmsurlesse.be

**Cours de Yoga**
Maison Médicale sur Lesse - Rue de la Station 14
082/66.70.60 - www.mmsurlesse.be

**Promenades pédestres**
*Ravel, Pi-sint po tortos, promenades balisées au départ de chaque village.*
Office du Tourisme de Houyet
Rue de la Station, 21/A à Houyet
082/22.32.14

**Les Savoirs au Quotidien**
*Balades santé*
Groupe Facebook « Les Savoirs au Quotidien »
0474/75.77.18

## 25.5 AIDE SOCIALE

### *25.5.1 CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)*

Le CPAS est un acteur communal important qui participe à l'accompagnement des habitants dans leurs démarches sociales, de recherche d'emploi mais aussi énergétiques via des services de guidances et de coachings spécifiques. Parmi les actions menées, on peut épingler …..

- Permanences sociales proposées du lundi au vendredi (démarches administratives, conseils, orientation, demandes d'aides sociales diverses, demandes de droit à l'intégration sociale, logement…)
- Permanences relatives à l'énergie : fonds chauffage, prime fédérale, …
- Gestions budgétaires et guidances
- Service de Médiation de dettes
- Service d'insertion socioprofessionnelle
- Service accueil des étrangers (ILA)
- Permanences juridiques
- Permanences pensions
- Permanences ALE
- Permanences du SPF personnes handicapées
- Service de livraison de repas
- - …

### *25.5.2 PLAN DE COHESION SOCIALE*

Le plan de cohésion sociale s'inscrit dans un effort général déployé par la Région wallonne pour favoriser la cohésion sociale et soutenir les communes qui y œuvrent sur leur territoire.

Parmi les problèmes identifiés par le Plan de Cohésion sociale, on peut mettre en avant le manque de cohésion entre les villages. Plusieurs initiatives ont déjà été développées. Vu la faible densité de population, son éparpillement, l'absence de polarité de Houyet centre, le PCS souligne l'importance de renforcer la convivialité et la cohésion, de rassembler la population autour de thèmes à la fois attractifs et fédérateurs.

## 25.6 ACCÈS AUX SOINS

En 2022, on comptait 1003 habitants par médecin généraliste. Ce chiffre était inférieur à 900 en 2021. La situation évolue donc de manière négative avec une augmentation de 394 patients par médecin généraliste.

Au niveau des soins hospitaliers, les plus proches sont à Dinant.

## 25.7 SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPÉES

L'Aide Mesniloise aux Handicapées est une asbl située à Mesnil-St-Blaise qui propose l'accueil de personnes en situation de handicap. 31 résidents sont accueillis.

A Wanlin, la Boule de Cristal propose une offre d'accompagnement et un lieu de vie aux personnes porteuses d'une déficience intellectuelle ou d'une maladie mentale. La Boule de Cristal s'inscrit dans un réseau belge.

## 25.8 AUTRES SERVICES

La commune de Houyet dispose également des services suivants :

- Police : poste de police à Houyet et deux agents de quartier
- Zone de secours DINAPHI située à Beauraing
- Poste : bureau de poste à Houyet

## 25.9 SYNTHÈSE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ Le programme de Coordination Locale pour l'enfance et la politique communale en faveur du développement d'une offre suffisante et qualitative d'accueil et de services aux enfants (ex : projet de crèche).<br>▪ L'Accueil Extrascolaire : son offre, sa volonté de mieux communiquer et de mieux coordonner les acteurs.<br>▪ L'offre de stages.<br>▪ Des jeunes présents et actifs dans la vie associative locale.<br>▪ La mise en place d'un Conseil Communal des Enfants<br>▪ Une offre d'accueil et de services pour les séniors et la création d'un répertoire afin de mieux les faire connaître.<br>▪ La démarche de la Commune afin de mieux connaitre et de mieux répondre aux attentes des aînés et les actions déjà réalisées afin de répondre aux besoins des ainés.<br>▪ Le CPAS et le Plan de Cohésion Social<br>▪ Des services pour les personnes en situation de handicap | ▪ Une capacité d'accueil de la petite enfance très faible.<br>▪ Une offre de stages limitée à 12 ans.<br>▪ Des séniors qui ont des besoins spécifiques en matière de mobilité.<br>▪ Des séniors qui manquent d'information sur l'offre de services/santé et loisirs. |

# 26. ENSEIGNEMENT

## 26.1 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

### *26.1.1 POLITIQUE COMMUNALE 2018-2024*

La déclaration de politique communale précise les intentions suivantes en matière d'enseignement :

- Continuer d'insister auprès du ministère de l'Éducation pour assouplir les formules de comptage des élèves afin de maintenir nos écoles rurales.
- Réfléchir à la mise en place d'une école des devoirs centralisée pour répondre au mieux à l'évolution de la commune et à son nombre d'habitants.
- Mettre en place un programme pour lutter contre le harcèlement en milieu scolaire (conférences, témoignages extérieurs, …) et sensibiliser à l'utilisation et aux dérives des réseaux sociaux.
- Éduquer nos enfants à la citoyenneté, les intéresser et les rendre fiers de leur village et de leur patrimoine.
- Créer un conseil communal des enfants.
- Rendre les repas scolaires plus accessibles à tous et favoriser le circuit court et les productions locales dans les critères d'attribution des marchés publics.
- Amener le soutien logistique nécessaire à la pratique du sport et l'ouverture à la culture.

### *26.1.2 ETABLISSEMENTS SCOLAIRES*

L'école communale de Houyet compte cinq implantations : Celles, Houyet, Hulsonniaux, Mesnil-Saint-Blaise et Wanlin. Il s'agit uniquement d'écoles maternelles et primaires.

Selon la direction un des atouts de cette école est de proposer : « *un enseignement traditionnel, à pédagogie différenciée, « Ecole du dehors », de taille moyenne ou petite* ». Effectivement, si certains établissements misent sur la mixité de l'équipe pédagogique (ex : générations), d'autres comme l'implantation de Hulsonniaux pratique la pédagogie des Octofun et l'Ecole du Dehors tout comme celle de Mesnil-Saint-Blaise. L'école de Celles va bientôt bénéficier d'un espace pour son école du dehors.

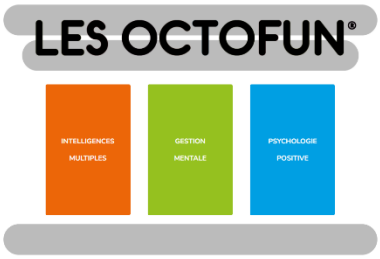


L'enseignement communal propose donc une offre différenciée au travers de ces cinq implantations.

Une école libre, située à Hour, complète le dispositif. Elle propose une classe verticale en maternelle et une autre en primaire.

Avec 6 implantations scolaires, l'offre scolaire est bien répartie sur le territoire. On remarque également la localisation le long d'axes importants tels que la N956 (Beauraing-Dinant), les N910, N911 et N919 (axes qui permettent de rejoindre la E411).

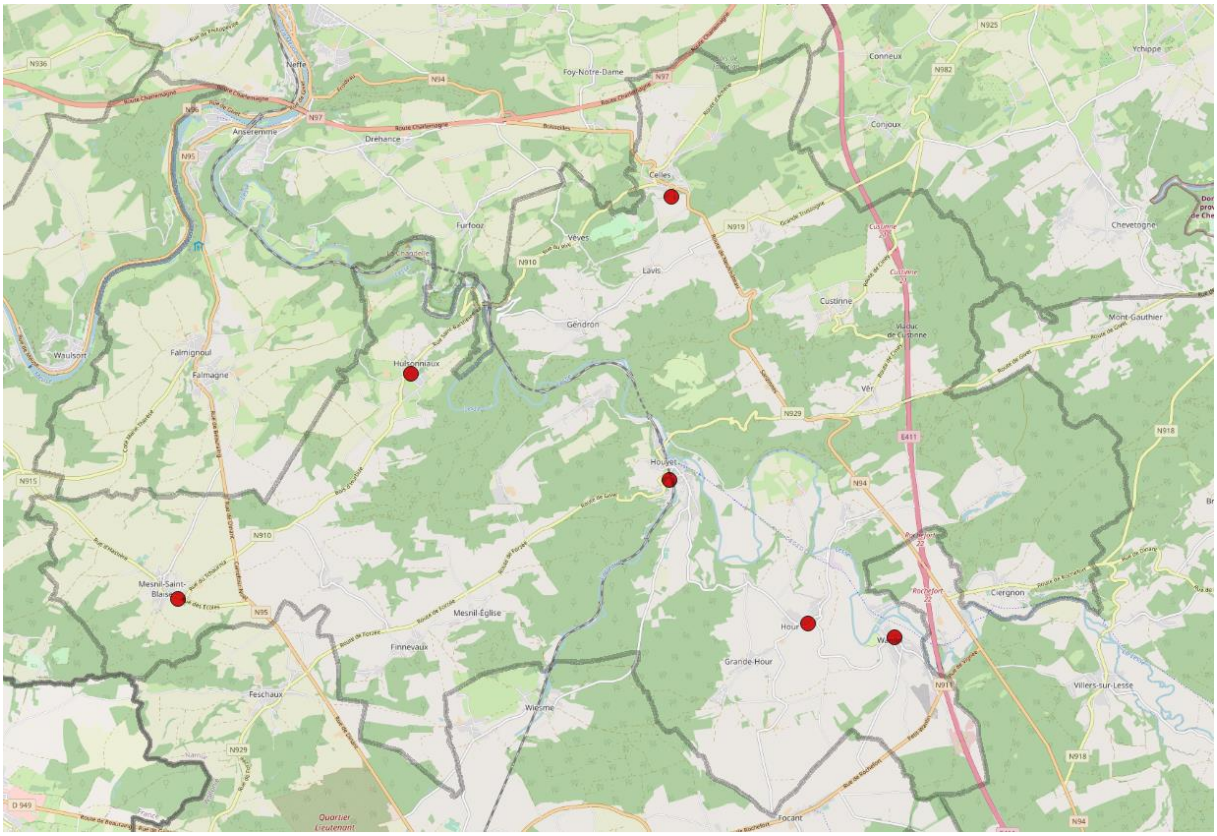


*Figure 123 : Localisation des implantations scolaires*

### *26.1.3 FREQUENTATION SCOLAIRE*

Selon l'IWEPS, pour l'année scolaire 2021-2022, le nombre d'élèves fréquentant une école de la commune Houyet était de 349.

| | Élèves dans les écoles de la commune | | | Part d'élèves fréquentant une école de leur commune | |
|---|---|---|---|---|---|
| | Maternel | Primaire | Total | Maternel | Primaire |
| 2021-2022 | 142 | 207 | 349 | 53,1 | 43,1 |
| 2015-2016 | 146 | 243 | 388 | 61,7 | 50,4 |
| 2010-2011 | 146 | 187 | 333 | 63,6 | 48,1 |

*Figure 124 : Répartition des élèves inscrits à Houyet selon le cycle, l'année scolaire et la part de ces élèves issus du territoire (Source : IWEPS)*

Le nombre d'élèves dans l'enseignement maternel reste assez stable (aux alentours de 145 élèves). L'enseignement communal capte plus de 90% des enfants scolarisés dans l'entité de Houyet. L'école libre de Hour ne propose que deux classes verticales. C'est l'implantation de Mesnil-St-Blaise qui enregistre le plus d'enfants, tant en primaire qu'en maternelle.

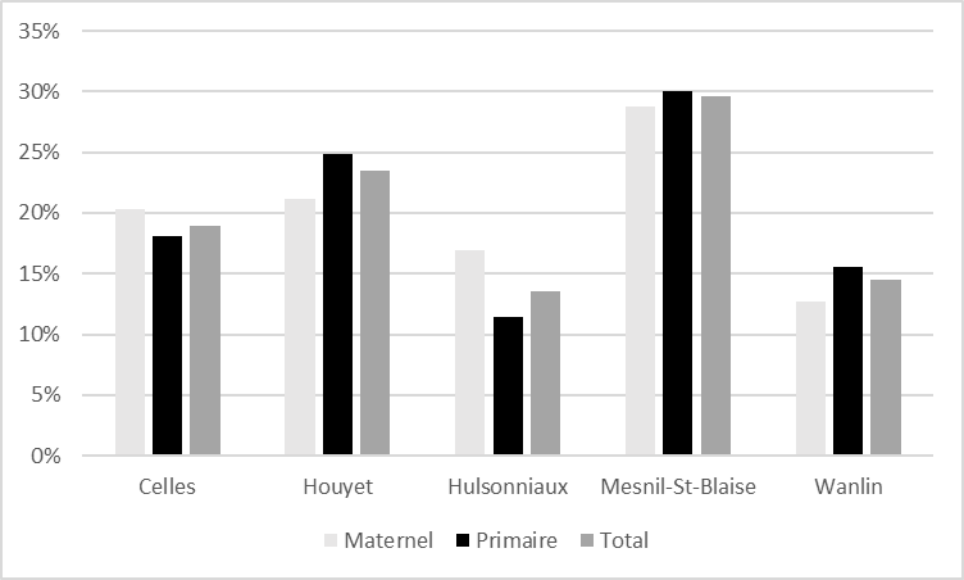


*Figure 125 : Répartition des par implantation communale (Source : Administration communale)*

L'attractivité de Mesnil-St-Blaise, déjà constatée au niveau de la répartition de la population, se marque également dans les données scolaires. Près de 30% des enfants scolarisés dans le territoire communal le sont à Mesnil-St-Blaise. Ces données nous laissent également à penser que dans le village de Mesnil-St-Blaise, les personnes qui viennent s'installer sont peut-être plus jeunes et ont des enfants de moins de 12 ans.

Si l'enseignement semble garder une certaine attractivité ; force est de constater que celle-ci tend à diminuer auprès des enfants du territoire pour le secteur maternel avec une part d'élèves fréquentant une école de leur commune qui passe de 63,6% en 2010-2011 et 53,1% en 2021-2022 (-10,5%). Au niveau du primaire, le constat est similaire avec une diminution de 5%.

L'Administration commune de Houyet estime que cette faible fréquentation par des enfants de la commune peut être liée aux trajets des parents pour le travail. Or, nous avons vu que les écoles sont situées le long d'axes routiers importants. Ce qui pourrait être un atout en matière d'accès et de facilités pour déposer les enfants. Les chiffres de fréquentation de l'école de Mesnil-St-Blaise pourraient confirmer cette hypothèse. La localisation de l'implantation le long de l'axe N95- Dinant-Beauraing, combinée à l'évolution démographique du village, contribue certainement au succès de l'établissement.

De plus, l'accueil temps libre propose aux parents de garder leurs enfants avant et après l'école (de 7h00 à 18h00) mais aussi le mercredi après-midi. Si ces éléments semblent attrayants pour les résidents des communes voisines (dont des communes françaises), ils semblent moins évidents pour les habitants de Houyet, vu le taux d'enfants qui résident dans la commune. Il est évident que la fréquentation scolaire par les petits houyétois, doit également être appréciée à la lecture des données démographiques et la diminution de la part du nombre de jeunes dans la population totale.
Si les tendances démographiques observées se poursuivent, la question de la pérennisation de l'enseignement sera primordiale. Pour rappel, l'école de Gendron a fermé ses portes début des années 2000 faute d'enfants.

Si on regarde la situation dans les communes voisines, on constate que les communes (Beauraing, Ciney, Dinant, Rochefort) qui proposent un cycle plus complet d'enseignement (du maternel au secondaire) ont un taux de fréquentation des enfants du territoire beaucoup plus élevé. La possibilité d'avoir accès à un cycle scolaire plus long (de la maternelle au secondaire) est donc un atout

majeur pour capter les enfants du territoire. Cependant, toutes connaissent une diminution de la part des enfants du territoire dans l'enseignement local.

| | Part des élèves fréquentant une école de leur commune | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Maternel | | | Primaire | | |
| | 2010-2011 | 2021-2022 | Evolution | 2010-2011 | 2021-2022 | Evolution |
| Houyet | 63,6 | 53,10 | -10,50 | 48,1 | 43,1 | -5 |
| Beauraing | 95 | 84,80 | -10,20 | 91,2 | 84,7 | -6,5 |
| Ciney | 90,1 | 85,30 | -4,80 | 89,1 | 84,5 | -4,6 |
| Dinant | 82 | 78,30 | -3,70 | 79,3 | 71,7 | -7,6 |
| Hastière | 68,2 | 66,70 | -1,50 | 55,5 | 53,6 | -1,9 |
| Rochefort | 84,1 | 79,00 | -5,10 | 78,2 | 79,8 | 1,6 |

*Figure 126 : Evolution de part des élèves issus du territoire (Source : IWEPS)*

### *26.1.4 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE*

Comme mentionné ci-avant, la commune de Houyet ne propose pas d'enseignement secondaire. Cependant, les communes voisines de Beauraing, Ciney, Dinant et Rochefort en proposent.

La présence d'une ligne de chemin de fer (et d'une gare) à Houyet permet aux jeunes de la commune de rejoindre directement Dinant ou Beauraing en transport en commun.

A Dinant, 5 élèves sur 10 proviennent d'autres communes, en revanche à Beauraing, ils sont seulement 2 sur 10. Vu ces chiffres, on peut estimer que les jeunes résidents de Houyet vont davantage vers Dinant.

### *26.1.5*

### *26.1.6 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR*

Pour l'enseignement supérieur, les jeunes se dirigent vers Namur, Louvain-la-Neuve, Bruxelles ou encore Liège.

## 26.2 SYNTHÈSE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ La présence de 6 implantations scolaires maternelles et primaires sur le territoire.<br>▪ Une offre bien répartie et située à proximité des grands axes routiers.<br>▪ Le succès de l'établissement à Mesnil-St-Blaise (30% des enfants scolarisés).<br>▪ La proximité d'offres scolaires secondaires (Dinant, Ciney, Beauraing).<br>▪ La présence de la ligne de chemin de fer qui permet de rejoindre les communes voisines et leurs offres d'enseignement secondaire. | ▪ Le faible taux de jeunes de la commune qui fréquentent un établissement du territoire.<br>▪ L'attrait des communes voisines qui proposent une offre complète (du maternel au secondaire).<br>▪ L'évolution démographique du territoire : solde naturel négatif.<br>▪ Le taux de déplacement des habitants pour travailler. |

# 27. LOISIRS, SPORTS ET CULTURE

## 27.1 CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

### *27.1.1 POLITIQUE COMMUNALE 2018-2024*

La politique communale en matière de culture et vie associative prévoit d'agir sur les points suivants :

- Encourager le développement de toute activité culturelle sur la commune, et être attentifs à un accès facilité pour tous.
- Soutenir et mettre en valeur les artisans et artistes locaux.
- Encourager et soutenir le folklore, les initiatives locales (théâtre amateur, jeux de société, ...) et les échanges interculturels.
- Poursuivre le projet de centre d'interprétation sur la vie locale à la gare de Houyet, en partenariat avec la Province de Namur.
- Etablir un planning groupé des activités sur la commune.
- Favoriser l'achat groupé de matériels ou autres pour réduire les coûts.
- Initier une harmonisation du système locatif et l'accès aux différentes salles communales.
- Favoriser le développement des relations intergénérationnelles.
- Encourager les ateliers de partage et de discussion.
- Soutenir la création d'un événement commun qui pourrait être itinérant dans chaque village d'année en année.

### *27.1.2 OFFRE CULTURELLE*

La commune ne dispose pas d'offres culturelles spécifiques telles que centre culturel, cinéma, bibliothèque… Cependant, depuis mai 2023, un Conseil Culturel a été mis en place avec le soutien du Centre Culturel de Dinant et en partenariat avec les citoyens et opérateurs culturels locaux.

Au niveau culturel, on peut souligner la présence de la Compagnie Buissonnière, une compagnie de théâtre action qui propose :

- L'animation d'Ateliers-Théâtre (créations collectives)
- L'organisation de rencontres et la constitution d'un réseau régional et international
- Les créations professionnelles autonomes
- La formation de comédiens-animateurs

Le travail mené par la compagnie permet de proposer des spectacles vivants durant l'année dont certains ont des thèmes très en lien avec l'actualité tels que TIK_TOK…TIC…TAC Boum mis en place avec des jeunes et qui traite des changements climatiques.

La Commune collabore également avec le Centre culturel de Beauraing pour organiser diverses manifestations. On peut notamment citer « Concert sous les arbres » qui se déroule en juillet et qui propose durant 4 jours des concerts, promenades musicales…

Des collaborations existent également avec l'asbl la compagnie buissonnière, les six faux nez et l'allumettes, ainsi que l'asbl vents d'Houyet. Celles-ci permettent de proposer un calendrier culturel étoffé sur le territoire.

### *27.1.3 VIE ASSOCIATIVE ET EVENEMENTS*

Pour animer la vie locale, le territoire peut compter sur les comités et associations. En plus des associations des jeunes, on trouve dans 7 villages des comités des fêtes et des comités de parents des écoles.

Ces comités sont très actifs et organisent des événements tels que :

- Fête de quartier
- Kermesse
- Concours de couyon
- Confrérie
- Saint-hubert
- Tournoi de pétanque
- Marche Adeps
- Joggings
- Festival de musique
- Festival d'art
- Festival/concert
- Marches gourmandes
- Marchés de Noël
- Fête de la bière
- Balades guidées à thème

### *27.1.4 JUMELAGE*

Depuis 1991, la commune de Houyet est jumelée avec le village de Rasteau en Provence (Vaucluse). Chaque année, les habitants des deux localités se rencontrent lors de manifestations spécifiques mises en place par le Comité de jumelage.

Ce jumelage a également permis la mise en place d'une foire aux vins de Rasteau qui se tient chaque année à Hulsonniaux. Celle-ci rencontre à chaque fois un franc succès tant au niveau des producteurs présents que des visiteurs.

### *27.1.5 BUDGET PARTICIPATIF*

Le 1er juin 2022, la commune a lancé un budget participatif

Il s'agit d'un appel à projets pour lequel la commune de Houyet prévoit un montant de 20.000€ afin de soutenir des projets d'intérêt général, mis en œuvre PAR et POUR les citoyens de la commune de Houyet. (Max. 5.000€ par projet).

16 projets ont été rentrés.

4 projets ont été sélectionnés à la suite des votes des citoyens et du comité de sélection :

- Parcours santé le long du RAVeL – projet porté par le CPAS et un groupe de citoyens de Wanlin, Hour, Houyet Gendron
- Restauration de la fontaine d'Hulsonniaux – projet porté par un groupe de citoyens de Hulsonniaux
- La restauration de l'accès à la passerelle de Houyet - projet porté par un groupe de citoyens de Houyet
- La Halte des Marmozets- Projet porté par l'asbl "Les Marmozets de la Lesse"

### *27.1.6 SALLES*

Afin d'accueillir les différentes activités, les associations et la Commune disposent des salles de :

| Photo | Nom de la salle | Capacité | Propriété | Village |
|---|---|---|---|---|
| 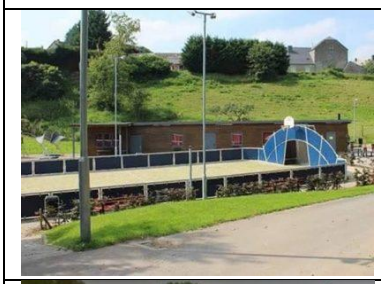 | Chalet Custinnois | 100 pers | Commune | Custinne |
| | Buvette du foot | 100 pers | Commune | Ciergnon |
| | Ecole de Wanlin | 100 pers | Commune | Wanlin |
| | Maison de village de Finnevaux | 100 pers | Commune | Finnevaux |
| | Salle du Crévia | 60 pers | Commune<br>Gestion : Hour Animations | Hour |
| | Salle l'Aurore | 150 pers | Commune<br>Gestion : asbl La Mesniloise | Mesnil-Saint-Blaise |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| | Salle la Mirande | 200 pers | Commune Gestion : Tourisme et Culture de Celles | Celles |
| | Salle Les Maquets | 80 pers | Commune Gestion : asbl Ver Animation | 5562 Ver |
| | Salle Ste Cécile | 100 pers | Communal | Houyet |
| 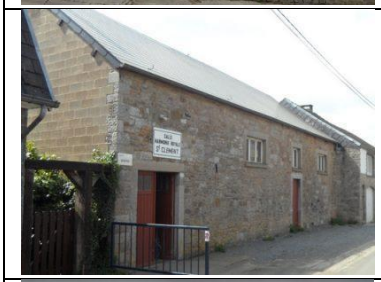 | Salle de l'Harmonie | 100 pers | Privé Gestion : Harmonie Royale St Clément | Gendron |
| | Salle Notre Maison | 100 pers | Privé Gestion : Salle Notre Maison asbl | Houyet |
| 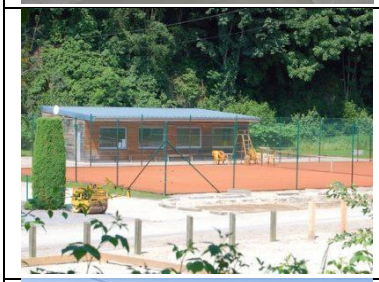 | Tennis Club | 50 pers | Commune Gestion : Tennis Club de Houyet | Houyet |
| | Grange | 100 pers | Privé | Hulsonniaux |

Dans le cadre du précédent PCDR, une réflexion a été menée afin de revoir les conditions de gestion et d'accès aux salles communales. L'objectif était de simplifier les conditions de location.

A noter que certaines salles, telles que la buvette du football de Ciergnon, nécessiteraient des travaux de rénovation.

## 27.2 SPORT

### *27.2.1 POLITIQUE COMMUNALE 2018-2024*

La déclaration de politique communale précise les ambitions du Collège en matière de sport et les actions envisagées, à savoir :

- Favoriser l'organisation d'événements sportifs sur le territoire de la commune (jogging, marches, randonnées cyclistes, tournois en tous genres), que ce soit via une aide logistique, publicitaire, ou proposition de partenariat et demande de subventions aux instances supérieures.
- Favoriser la mise en place d'un stage sportif durant les congés scolaires pour les enfants de 3 à 18 ans.
- Pérenniser la cérémonie annuelle du « mérite sportif » afin de mettre à l'honneur les sportifs et clubs locaux.
- Continuer d'organiser pour les enfants de 3 à 12 ans la journée sportive et l'activité "Je cours pour ma forme".
- Promouvoir et renforcer le sport à l'école via un appui matériel et dans les déplacements.
- Fournir une aide logistique et d'entretien des installations aux différents clubs de la commune.
- Soutenir et accompagner nos clubs sportifs dans la réalisation de certains projets d'amélioration de leurs infrastructures.
- Promouvoir le développement de nouveaux clubs ou associations sportives sur le territoire.

### *27.2.2 INFRASTRUCTURES SPORTIVES*

Le territoire ne dispose pas de hall sportif. Cependant, la Commune a aménagé des aires multisports extérieures dans plusieurs villages :

- Houyet (à proximité du Ravel) – cet espace fait l'objet d'une réflexion de valorisation dans le cadre de l'appel régional « Cœur de village ».
- Hour – à proximité de la salle du Crévia
- Custinne,
- Mesnil-St-Blaise. L'espace est ici également complété par un espace fitness.

### *27.2.3 OFFRE D'ACTIVITES*

Le site communal présente les différentes activités sportives possibles à Houyet, à savoir :

- La balle-pelote
- L'équitation avec trois centres équestres
- Le football et le mini-foot avec 4 clubs
- Le jogging
- La marche
- La pétanque
- Le tennis

L'absence de hall sportif se marque dans cette offre avec l'absence ou le peu d'activités telles que les sports collectifs de salle, les sports de fitness, yoga, sports de combat….

On notera que des cours de cardio et renforcement musculaire sont proposés le mercredi soir, mais ceux-ci se déroulent dans la salle Sainte-Cécile à Houyet.

Pour soutenir les sportifs, la commune organise annuellement la remise de Mérites Sportifs avec un prix de la jeunesse, un prix du dynamisme, un prix du sport au féminin, de l'handisport, du vétéran…

### *27.2.4 ÉVENEMENTS SPORTIFS*

Un des événements sportifs à mettre en avant est la course la « descente de la Lesse ». Chaque année, cette course enregistre plus de 1.000 participants.

Un balisage permanent permet également de courir le long du parcours même en dehors de l'événement.

Le trail de Gendron, les marches… viennent compléter l'agenda des événements sportifs.

## 27.3 ESPACES DE JEUX

Des plaines de jeux sont également proposées dans certains villages de la commune (ex : Mesnil-St-Blaise, Custine, Hour, Gendron).

Certains villages ne disposent pas d'équipements récréatifs pour les enfants.

## 27.4 SYNTHÈSE

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| ▪ Une offre culturelle événementielle bien développée grâce aux acteurs locaux et aux partenariats avec des acteurs de la région.<br>▪ Une vie locale et associative très dynamique<br>▪ Le budget participatif<br>▪ Des salles publiques et privées dans tous les villages avec souvent des capacités de +/-100 personnes<br>▪ Des salles rénovées (Ver, Crévia…)<br>▪ Des aires multisports dans plusieurs villages<br>▪ Un événement sportif qui capte plus de 1000 participants.<br>▪ Des espaces de jeux pour les enfants. | ▪ La gestion des salles par les associations de villages qui peut certainement générer des difficultés au niveau des locations, occupations…<br>▪ Une offre d'activités sportives indoor faible vu l'absence d'infrastructures spécifiques.<br>▪ L'absence d'espaces de jeux dans certains villages<br>▪ L'absence d'espaces pour les jeunes. |

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL – COMMUNE HOUYET

Partie I : Analyse des caractéristiques de la commune

| | |
|---|---|
| Version | Avril 2024 |
| Maître d'œuvre | Commune de Houyet |
| Auteur de projet | Un Tour d'Avance |